

Les 25 ans de la Bpi

Encyclopédisme, actualité, libre accès

Les 25 ans de la Bibliothèque publique d'information



Les 25 ans de la Bpi

Encyclopédisme, actualité, libre accès

Dominique Arot, Chris Batt, Patrick Bazin, Martine Blanc-Montmayeur, Robert Damien, Claire Dartois, Christophe Evans, Françoise Gaudet, Claudia Lux, Michel Melot, Martine Poulain, Danielle Resche, Bernard Stiegler, Gary Strong, Valérie Tesnière, Caroline Wiegandt, Jean-Sébastien Dupuit, Gérald Grunberg, Racine Bruno et Jean-Pierre Seguin

DOI : 10.4000/books.bibpompidou.866
Éditeur : Éditions de la Bibliothèque publique d'information
Année d'édition : 2003
Date de mise en ligne : 17 janvier 2014
Collection : Paroles en réseau
ISBN électronique : 9782842462062



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée

ISBN : 9782842460785
Nombre de pages : 181

Référence électronique

AROT, Dominique ; et al. *Les 25 ans de la Bpi : Encyclopédisme, actualité, libre accès*. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2003 (généré le 02 février 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/bibpompidou/866>>. ISBN : 9782842462062. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.bibpompidou.866>.

© Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2003
Conditions d'utilisation :
<http://www.openedition.org/6540>

Les 25 ans de la Bpi

Encyclopédisme, actualité, libre accès

Les 25 ans de la Bibliothèque publique d'information



Bibliothèque



Centre

Pompidou

publique d'information

Les 25 ans de la Bpi

Encyclopédisme

Actualité

Libre accès

Actes du colloque international
organisé par la Bibliothèque publique d'information
au Centre Pompidou,
les 23 et 24 octobre 2002.



**Président
du Centre Pompidou**
Bruno Racine

**Directeur général
du Centre Pompidou**
Bruno Maquart

**Directeur
de la Bpi**
Gérald Grunberg

**Chef du pôle
Action culturelle
et communication**
Dominique Tabah

**Chef du service des
relations internationales**
Souad Hubert

Responsable Édition/Diffusion
Arielle Rousselle

**Colloque
Conception et organisation**
Souad Hubert
Solange Harismendy

**Publication
Chargées d'édition**
Juliette Lefebvre
Anne Validire

Cahier photos
Juliette Lefebvre

Mise en page, fabrication
Anne Validire
Nathalie Nosny

Conception graphique de la couverture
Claire Mineur

Photos de couverture
Page 1 : © Didier Loire/Bpi, 2002.
Page 4 :
© Martine Franck-Magnum/Bpi, 1985,
à l'exception de :
▲ : © Marc Tulane-Rapho/Bpi, 1993
et ● : © Jacques Hoepffner/Bpi, 1993.

Sommaire

Ouverture

- 5 Bruno Racine, président du Centre Pompidou
- 7 Jean-Sébastien Dupuit, directeur du Livre et de la Lecture
- 11 Jean-Pierre Seguin, fondateur et ancien directeur de la Bpi
- 15 Gérald Grunberg, directeur de la Bpi

Encyclopédisme: un concept fondateur malmené

- 21 Introduction et animation: Valérie Tesnière, directrice du département Philosophie, Histoire, Sciences de l'homme, BnF
- 27 Robert Damien, professeur de philosophie, université de Franche-Comté, Besançon
- 35 Claire Dartois, conservateur, Bpi

De l'actualité à la mémoire de l'actualité?

- 57 Introduction et animation: Gérald Grunberg, directeur de la Bpi
- 61 Bernard Stiegler, philosophe, directeur de l'Ircam
- 71 Dominique Arot, secrétaire général, Conseil supérieur des bibliothèques
- 79 Patrick Bazin, directeur de la Bibliothèque municipale de Lyon

Le libre accès à l'heure de l'information électronique

- 95 Introduction et animation: Christophe Evans, sociologue, Bpi
- 97 Françoise Gaudet, conservateur en chef, Bpi
- 105 Claudia Lux, directrice de la Zentral und Landesbibliothek Berlin
- 111 Gary Strong, directeur de la Queens Borough Public Library, New York

Libre accès et bibliothèque à distance

- 127 Introduction et animation: Martine Blanc-Montmayeur, conseiller pour le livre et la lecture, DRAC-PACA, ancien directeur de la Bpi
- 131 Chris Batt, directeur, Library and Information Commission, *Resource*, Londres
- 141 Danielle Resche, conservateur, Bpi
- 149 Caroline Wiegandt, directrice des Services et des réseaux, BnF

Table ronde: Bibliothèques et démocratisation culturelle

- 161 Introduction et animation: Michel Melot, sous-directeur des Études, de la documentation et de l'inventaire, Direction de l'architecture et du patrimoine et ancien directeur de la Bpi
- 165 Martine Poulain, directrice du Département de la Bibliothèque et de la documentation, Institut national d'histoire de l'art
- 171 Martine Blanc-Montmayeur
- 173 Patrick Bazin
- 179 Gary Strong

Clôture

- 183 Gérald Grunberg
- 185 Jean-Sébastien Dupuit

Ouverture

Bruno Racine,
président du Centre Pompidou

C'est un grand plaisir pour moi d'ouvrir ce colloque du vingt-cinquième anniversaire de la Bpi. Tout d'abord, je voudrais exprimer les regrets de mon prédécesseur, aujourd'hui ministre de la Culture, Jean-Jacques Aillagon, qui aurait beaucoup aimé venir ouvrir lui-même ce colloque, mais qui en est empêché. C'est à moi qu'il revient donc de vous saluer en son nom, ainsi qu'en mon nom personnel.

Je suis également heureux d'être avec Jean-Sébastien Dupuit, directeur du Livre et de la Lecture au ministère de la Culture, qui a apporté son soutien à la tenue de ce colloque, avec Jean-Pierre Seguin, fondateur et premier directeur de la Bpi, et son successeur actuel, Gérald Grunberg.

Les vingt-cinq ans de la Bpi suivent de très près la rénovation du bâtiment, lui-même si emblématique. Mais depuis la réouverture du Centre dans son ensemble, il est intéressant de noter que le succès auprès du public ne s'est absolument pas relâché, au contraire; même si la fréquentation de la bibliothèque n'est plus aujourd'hui à la hausse – ce qui est heureux quand on voit la longueur des files d'attente qui subsistent –, elle continue à contribuer pour moitié à la fréquentation du Centre Pompidou dans son ensemble. Autant dire que l'intuition des fondateurs du Centre n'a rien perdu de sa justesse et de sa pertinence. Bien entendu, le thème des changements survenus au cours de ces vingt dernières années sera abondamment développé au cours des discussions.

Si l'on se remémore le passé, la Bpi est née dans un paysage français et parisien qui paraissait très en retard par rapport aux grandes capitales étrangères. Mais le projet pouvait s'appuyer sur la tradition des grands bibliothécaires français qui ne se satisfaisaient pas de ces lacunes et qui étaient désireux de faire entrer dans les bibliothèques un public qui, jusque-là, se tenait en lisière.

Dès l'ouverture, il est apparu clairement, pour la bibliothèque comme pour le musée d'Art moderne, que le pari allait être gagné, voire même qu'il était gagné d'emblée. Les obstacles, les barrières qui tenaient le public à l'écart, se sont trouvés brusquement éliminés. Évidemment, la gratuité y a joué un rôle important, comme on le souligne sou-

vent, mais pas moins que les horaires prolongés en soirée ou le libre accès aux documents qui supprimait le côté intimidant de la démarche.

Depuis lors, il est intéressant de voir que le public demeure aussi divers par ses motivations et ses origines qu'il l'était au début. C'est un lourd privilège que d'être le pionnier dans son domaine et d'avoir ainsi sans cesse à donner l'exemple. La Bpi ne peut être elle-même que si elle anticipe en permanence les évolutions et les attentes futures, et celle dont nous célébrons aujourd'hui les vingt-cinq ans n'est pas une institution statique.

La rénovation des locaux dont je parlais ne portait pas simplement sur le cadre, mais elle a aussi donné l'occasion de repenser les concepts fondateurs, et il est évident que ce mouvement ne s'arrêtera pas. L'une des contributions de ce colloque sera certainement d'alimenter ce mouvement, de dessiner les perspectives à partir d'un regard rétrospectif sur l'acquis.

C'est d'ailleurs un très beau symbole que soient réunis aujourd'hui sur cette tribune l'alpha et l'oméga de la Bpi, Jean-Pierre Seguin et Gérald Grunberg qui, par leur présence conjointe, symbolisent la continuité dans l'esprit d'innovation qui caractérise cette belle maison.

Je voudrais remercier tous les participants, les futurs intervenants, surtout ceux qui viennent de loin en dépit de la tempête parisienne. Et je souhaite à tous de fructueux échanges.

Jean-Sébastien Dupuit,
directeur du Livre et de la Lecture

Je ne voudrais pas trop anticiper sur vos débats parce que je pense que ce sera l'objet même de ce colloque de développer ce que le président Racine vient de rappeler, c'est-à-dire l'importance du rôle de la Bpi à un moment crucial de l'histoire des bibliothèques dans ce pays; et vingt-cinq ans, finalement, c'est à la fois court et long. Court pour échapper au poids, à la pesanteur des commémorations. Long, car c'est le recul suffisant pour bien voir quel a été l'apport de la Bpi, et quels sont aujourd'hui, non seulement le fonctionnement, l'impact de cette institution en elle-même, mais aussi son rayonnement et, au-delà de l'établissement lui-même, quelle est aujourd'hui l'actualité des grands principes fondateurs de l'établissement – l'encyclopédisme, l'actualité et le libre accès – qui sont les thèmes du colloque et qui vont donner lieu à des débats très nourris.

Je voudrais simplement, en ouverture, adresser un grand message de remerciement et de gratitude à tous ceux qui ont œuvré tout au long de ces vingt-cinq ans pour la réussite de l'établissement et pour l'accueil de ses très nombreux usagers: il s'agit de tous les agents de la bibliothèque, toutes catégories confondues. C'est à eux que je voudrais rendre un hommage très chaleureux et très sincère.

Je voudrais également saluer individuellement les directeurs de l'établissement qui sont présents parmi nous à ce colloque. Commençons bien sûr par Jean-Pierre Seguin, sans oublier Michel Melot ou Martine Blanc-Montmayeur, dont la présence constitue une belle marque de la continuité de la Bpi. Je voudrais également avoir une pensée particulière pour les disparus: René Fillet et Jacques Bourgain qui ont contribué puissamment à faire de la Bpi ce qu'elle a été et ce qu'elle est aujourd'hui.

Je laisse aux historiens spécialisés des bibliothèques le soin de caractériser ce qu'ont pu être les différentes époques de chacun de ces directeurs. Je pense qu'il serait très réducteur de vouloir ramener le nom de chacun à quelque chose d'essentiel, même si on peut associer Jean-Pierre Seguin aux principes fondateurs, René Fillet à cette fameuse culture Bpi des agents, Michel Melot au développement très large des activités culturelles,

Jacques Bourgain à l'actualisation technologique et Martine Blanc-Montmayeur au pilotage de cette mutation qu'a représenté la rénovation de la bibliothèque dans la rénovation du Centre, jusqu'à cette réouverture de 2001, sans oublier, au passage, le fonctionnement de l'établissement hors les murs, à Brantôme. Je voudrais dire et redire à quel point le fonctionnement de Brantôme a été bien plus qu'un simple fonctionnement de transition: il a constitué un laboratoire de validation, de vérification d'un certain nombre d'options dont Martine Blanc-Montmayeur et, bien sûr, Gérard Grunberg pourraient parler plus abondamment que moi.

Je voudrais saluer tous les participants de ce colloque: les agents de la Bpi bien sûr, mais aussi les responsables de bibliothèques françaises et étrangères qui sont venus en nombre participer à cette réflexion. La présence des uns et des autres montre à quel point la Bpi demeure au centre de la réflexion sur les bibliothèques dans notre pays et au-delà.

Je voudrais aussi avoir une pensée pour tous les usagers parce qu'ils ne sont pas forcément représentés dans cette salle, même si certains d'entre vous ont peut-être été « usagers ». À vrai dire, je préférerais parler de « visiteurs » et de « lecteurs » de la bibliothèque. Bien sûr, ce sont des catégories qu'en tant que professionnels, d'un point de vue bibliothéconomique, vous allez apprécier, jauger, évaluer dans vos débats. Ce sont aussi des personnes, des flux, qui posent différents problèmes. Le président du Centre évoquait cette question de la file d'attente; elle a toujours été un problème dans cette maison. Dimanche dernier, à l'occasion de deux passages successifs dans le quartier, j'ai pu voir qu'elle ne se réduisait pas au fil des heures. Simplement, au-delà de ces problèmes, je voudrais que nous songions aux milliers d'heures de lecture et de présence de ces personnes dans l'établissement; tout ce que cela représente, aussi bien d'enrichissement, de savoir et en même temps de loisir, de culture, d'évasion et de concentration.

À l'occasion de ces vingt-cinq ans, vous me permettrez d'évoquer des souvenirs personnels, car j'ai eu la chance d'être parmi les tous premiers usagers de l'établissement, et je le suis resté très longtemps. Certains d'entre vous se souviennent encore de la fameuse photo où l'on voit Monsieur Seguin derrière la vitre, face à l'afflux du public; j'ai l'impression d'avoir été là ce jour-là. Peut-être y a-t-il eu beaucoup de jours comme cela au début, mais je me souviens d'une visite privilégiée dont j'avais pu bénéficier: je revois Monsieur Seguin nous ouvrir la porte rapidement avant que le flux ne repasse derrière nous. Je ne peux pas non plus repenser sans nostalgie à certaines fins d'après-midi, dans les anciens locaux, au troisième étage, du côté de la géographie, face à Saint-Eustache, au soleil couchant: on approchait son siège de la vitre, on calait bien ses pieds sur les tuyauteries; et ce sont des heures dont on pourrait dire que si on ne les a pas connues, on ne sait pas ce qu'est la douceur de vivre. L'honneur de la Bpi,

c'est justement d'avoir pu offrir ces moments exceptionnels à tout un chacun, sans aucune barrière. Nous en sommes tous comptables et nous devons continuer sur cette voie, dans un renouvellement permanent des méthodes, des moyens, mais en étant toujours fidèle à ces principes. Le débat sur les grands principes, sur la lettre et sur l'esprit, sera peut-être un fil conducteur de beaucoup de vos échanges. Je suis sûr que ceux-ci vont enrichir la réflexion et les orientations auxquelles travaille la direction de l'établissement; peut-être les infléchiront-ils. En tout cas, je suis sûr que ce colloque sera un grand moment dans une histoire déjà longue et bien riche, et je vous souhaite des travaux tout à fait passionnants.

Jean-Pierre Seguin,
fondateur et directeur de la Bpi de 1976 à 1977

... Le directeur du Livre n'a pas été notre premier lecteur et nous n'avons pas identifié cet homme qui, pourtant, m'avait quasiment frappé. Interrogé sur ce qu'il venait faire, il avait, avec beaucoup de répugnance, fini par dire qu'il s'intéressait à la poésie et s'était précipité avec fougue à l'intérieur de l'établissement. Je ne sais pas ce qu'il est devenu; béni soit-il, parce qu'il a peut-être, à sa manière, porté chance à la bibliothèque!

J'exprime ma gratitude à Gérard Grunberg qui, avec son habituelle courtoisie, m'a invité à prendre la parole à l'occasion de l'ouverture de ce colloque, au titre de fondateur. Fondateur en effet, car j'ai été l'acteur, l'auteur et le témoin des faits intervenus au cours des années 1963 ou 1964 et 1977, c'est-à-dire des toutes premières années, des étapes de la programmation et de la gestation de cette bibliothèque.

J'ai décrit les méandres et les péripéties de cette affaire dans un ouvrage publié en 1987 aux éditions de la Bpi, *Comment est née la Bpi? Invention de la médiathèque*, que m'avait demandé mon successeur, Michel Melot. Quelques-uns d'entre vous, peut-être, ont lu ou parcouru ce livre. En tout cas, je ne reviendrai pas trop longuement sur ce que j'ai écrit; je vais simplement esquisser une très brève chronologie des étapes les plus importantes:

- Vers 1964: À l'occasion de mouvements divers parmi le public des lecteurs de la Bibliothèque nationale et d'enquêtes menées par moi-même hors de France, et notamment à Berlin, les premières ébauches d'une bibliothèque sont élaborées: elle serait librement ouverte à tous les publics et, je cite, « encyclopédique de base et d'actualité » – ce sont des mots qui comptent, en particulier aujourd'hui.

- 1968: Après ce qu'on appelle « les événements », les recherches débutent en matière « d'automatisation », selon le vocabulaire de cette époque; la programmation s'affine et les premières acquisitions sont effectuées, le tout dans le pavillon 1 des Halles, le dernier qui soit encore debout à ce moment-là et qui était encore, à son rez-de-chaussée, occupé par des carcasses de gibier qu'il fallait enjamber.

- Fin de l'année 1970: Prise en compte de l'insertion prévue de l'établissement dans le Centre, alors dit « de Beaubourg ».
- 1976 : Obtention d'un statut d'établissement public pour la bibliothèque.
- Enfin, le 2 février 1977: Accueil du « poète », le premier lecteur de la Bibliothèque publique d'information, ci-avant Bibliothèque des Halles.

Ce très bref survol de douze années « d'incubation » n'ouvre peut-être pas autant de réflexions que les vingt-cinq années de fonctionnement sur lesquelles vous allez réfléchir aujourd'hui, mais l'on y trouve peut-être les racines de ce à quoi vous allez vous intéresser.

Mon rôle ici est de rappeler et saluer la mémoire de quelques-uns: un très petit nombre de personnes qui sont aujourd'hui disparues et qui ont promu et soutenu l'entreprise tant à son origine, que lors de son avancement et de ses mutations. Là aussi, je pense que ce rappel peut nourrir vos réflexions d'aujourd'hui.

D'abord, c'est de la « Nationale » que cette bibliothèque est issue; c'est sous son aile qu'elle a été couvée grâce aux interventions personnelles de deux de ses administrateurs généraux qui, à cette époque, étaient aussi directeurs du Livre: Julien Cain, en fonction jusqu'en 1964, puis Étienne Dennery. L'un et l'autre, qui étaient très sensibles et blessés par le souvenir de l'échec d'une salle publique dans le périmètre Richelieu, étaient convaincus de la nécessité de reprendre cette initiative et d'en assumer la responsabilité.

Ils m'encouragèrent paternellement et fermement à travailler au projet que j'avais conçu dans cette perspective, à l'expresse condition que l'on envisageât, pour sa fondation, un autre site que celui de la maison mère, dans lequel le mélange de deux fonctions différentes s'était révélé très dommageable. Dans les prévisions du ^ve Plan déjà, Julien Cain fit inscrire le projet de cette bibliothèque dans le quartier des Halles qui, en 1969, avait été rendu disponible par le départ à Rungis du marché de Paris. Étienne Dennery soutint ce choix-là. Il suivit cette entreprise avec lucidité et acharnement. Je suis témoin qu'il y engagea ses convictions et sa réputation personnelle. C'est à son initiative qu'en 1968 la Nationale comprit un nouveau département – la bibliothèque était fractionnée en départements –, celui d'une Bibliothèque des Halles qui était encore dans les limbes. Elle n'en fût certainement pas facilement ni rapidement sortie sans le parrainage du président Georges Pompidou qui, à la fin de l'année 1970, l'intégra sans tergiverser dans sa proposition d'un musée d'Art moderne, lequel, de ce fait, devint un centre culturel contemporain doté de plusieurs facettes.

M. Pompidou avait estimé que la conjonction de composants de missions et de formes diverses, mais compatibles, serait bénéfique, et il jugea « convenable » – c'est un mot que les politiques employaient souvent à cette époque-là – qu'un contrat de mariage

entre musée et bibliothèque garantît à celle-ci sa vocation – car il avait été question d'une bibliothèque d'Art moderne –, alors que celle-ci serait encyclopédique, sa physionomie et son identité, grâce à l'obtention d'un statut particulier. De la sorte, le bibliothécaire que j'étais fut appelé à participer à la programmation de l'ensemble du Centre, au cours de séances de travail communes aux responsables des autres diverses parties prenantes. Je garde un souvenir merveilleux de ces séances, qui se sont achevées à mon domicile, le 14 juillet 1970, dans le fracas du passage de la Patrouille de France. Enfin, advint le jour de l'ouverture de la Bpi dont les vingt-cinq premières années de mise à l'épreuve vous induisent aujourd'hui à songer à son devenir et à celui des établissements qui ont, à son instar, vocation à promouvoir la facilité de la lecture publique et à offrir à tous les publics des outils de connaissance et de formation dont l'actualité garantit l'utilité. J'emploie une série de mots que j'emprunte à un vocabulaire très à l'honneur, au moins dans les prémices de la Bpi, et qu'employait déjà Eugène Morel qui a été le premier apôtre véritable de la lecture publique.

Quatre directeurs ont, après mon départ, accepté la même charge que moi-même. Deux d'entre eux, René Fillet et Jacques Bourgain, ont disparu. J'en sais assez sur eux pour vous assurer que l'un comme l'autre ont, avant toute chose, cru à la nécessité d'un incessant engagement personnel sous-tendu par une communion quotidienne avec un personnel et un public qu'on ne peut bien servir qu'à la condition de se laisser porter par eux. Ce sont des mots que j'emprunte au texte de Martine Blanc-Montmayeur et auxquels je souscris pleinement.

De cela, j'ai été moi-même le témoin, un peu par hasard, lorsque, le 15 août dernier, j'ai côtoyé les usagers lecteurs et visiteurs, présents en grand nombre, silencieux, voire recueillis, et manifestement heureux d'être là et au travail. Ce sont des impressions que je vous livre, je les ai ressenties très vivement et je les transcris comme telles.

Je me réjouis de voir ici des bibliothécaires et aussi des philosophes, des sociologues réunis par Gérard Grunberg. Je me souviens que, moi aussi, autrefois, j'ai reçu l'assistance de conseils et d'avis extérieurs émanant de René Capitant, André Fermigier, Julien Gracq, Roland Barthes et d'autres, eux aussi disparus.

Je remercie enfin Gérard Grunberg d'avoir invité des parrains étrangers et notamment Gary Strong, le directeur de cette Queens Borough Public Library dont la visite m'avait si fortement impressionné. Elle m'était vraiment apparue comme un phare sur notre route. Puisse la Bpi elle aussi continuer à jouer ce rôle, aujourd'hui et demain.

Gérald Grunberg,
directeur de la Bpi

Merci, cher Jean-Pierre Seguin. La Bpi a vingt-cinq ans. C'est peu, surtout pour qui revient d'Alexandrie où vient d'être célébrée, par une construction nouvelle, la naissance, il y a deux mille trois cents ans, de ce que nos amis égyptiens appellent « la mère de toutes les bibliothèques ». Ce serait même anecdotique si cet anniversaire, ce petit quart de siècle, cette génération, ne coïncidait avec une période tout à fait exceptionnelle de développement des bibliothèques publiques dans notre pays.

Il y a vingt-cinq ans, quelques-uns s'en souviennent, nous n'osions pas inviter nos collègues étrangers car trop rares étaient les bibliothèques publiques modernes en libre accès et s'adressant réellement à tous les publics sur notre territoire.

Aujourd'hui, la situation a heureusement totalement changé. Grâce à l'effort conjoint de l'État et des collectivités territoriales, les habitants de ce pays disposent, à peu près partout – même s'il y a encore des zones d'ombres – de médiathèques tout à fait performantes dont le succès auprès du public est une constante.

La Bpi, sur ce point, a incontestablement donné l'exemple. Cela a été évoqué, sa fameuse file d'attente fait, d'une certaine façon, partie de ses charmes. C'est en tout cas une des caractéristiques qui contribuent à rendre cette bibliothèque unique, car la Bpi est unique, chacun s'accorde à le reconnaître : vingt-cinq ans après sa création, alors qu'elle a été imitée et, sur beaucoup de points, rejointe et dépassée par d'autres réalisations très remarquables, cette bibliothèque demeure en France, mais aussi dans une large mesure au-delà de nos frontières, une bibliothèque très singulière.

On aurait pu consacrer la commémoration des vingt-cinq ans à s'interroger sur ce qui fait cette singularité, et surtout sur ce qui l'a fait perdurer, au-delà de son génial inventeur et de l'équipe qui ont créé cette bibliothèque. Il aurait alors fallu évoquer à coup sûr et longuement, au-delà des seuls motifs bibliothéconomiques, l'appartenance au Centre Pompidou dont l'attractivité et le rayonnement bénéficient chaque jour à la Bpi; la Bpi le rend bien au Centre puisqu'elle y amène chaque jour 7000 à 8000 lecteurs dont 41 % assurent fréquenter une autre activité du Centre.

Mais ce n'est pas cette approche que nous avons retenue; ce colloque n'a pas pour objet de célébrer la Bpi, même si nous l'aimons beaucoup. Ce colloque ne sera pas non plus une introspection de l'établissement, même si cette action est tout à fait nécessaire aujourd'hui pour avancer. Du reste, cette démarche est engagée en interne, nous achevons actuellement une étude de réorganisation qui a conduit à se poser nombre de questions et qui va modeler une organisation nouvelle. Par ailleurs, nous avançons vers la mise au point d'un projet d'établissement qui doit fixer nos objectifs et nos programmes prioritaires pour les cinq ans à venir: bibliothèque numérique, bibliothèque à distance, action culturelle, modernisation de la gestion, etc.

Un autre colloque, mais tout à fait interne celui-là, réservé au personnel de la Bpi aura lieu dans quelques semaines, pour brasser tous les thèmes que je viens d'évoquer. C'est vous dire que notre horizon est d'ores et déjà le trentième anniversaire, pour lequel, si le président Racine m'y autorise, je vous donne rendez-vous.

Ce colloque se veut donc, d'abord et essentiellement, un moment de retrouvailles et d'amitié avec nos collègues français, avec nos amis étrangers. Moment de retrouvailles que nous avons surtout voulu faire coïncider avec un temps fort de questionnement sur les évolutions que connaît aujourd'hui la bibliothèque publique en général, après vingt-cinq années de développement continu, et après avoir été confrontée à toute une série de mutations:

- Mutation de la société que traduisent les débats sur la montée de l'individualisme ou, en d'autres termes: quel service public aujourd'hui?
- Mutation de nos lecteurs qui deviennent plus éclectiques et dont un certain nombre de collègues soulignent qu'ils ont de plus en plus tendance à se passer de la médiation du bibliothécaire ce qui, pour les uns, est extrêmement inquiétant, pour les autres, un motif de satisfaction puisque, après tout, l'autonomie du lecteur constitue bien un de nos objectifs.
- Mutation des pratiques culturelles: la lecture voit peu à peu s'effriter la position de monopole qu'elle a longtemps occupée dans le champ des médiations de l'accès au savoir.
- Mutation des technologies de lecture et d'écriture qui ne peuvent pas ne pas être sans incidence forte sur les pratiques en bibliothèque.
- Mutation enfin, et bien évidemment, des pratiques d'accès à l'information: la délocalisation, mais aussi de nouvelles approches systémiques extrêmement différentes des codes et standards que des générations de bibliothécaires avaient soigneusement peaufinées. On pourrait allonger la liste...

Certes, la Bpi n'est pas la bibliothèque la plus prise au dépourvu par ces évolutions: d'abord parce que c'est une tradition dans cette institution que d'exercer une veille vigilante pour tenter d'anticiper; ensuite, parce que l'État vient de procéder à sa rénova-

tion et à sa modernisation. Il faut en effet rappeler – notamment pour nos amis étrangers – que la Bpi a été, il y a deux ans, complètement reconfigurée et entièrement réinformatisée. Soit dit au passage, ce qui vaut pour la Bpi vaut d'ailleurs certainement pour toutes les bibliothèques publiques construites à la charnière des années 1980.

Nous poursuivons actuellement cette modernisation par d'importants programmes de numérisation, notamment pour l'audiovisuel. Un des grands chantiers de l'année 2003 sera la modernisation du système de consultation des documents audiovisuels par la numérisation des collections et par la possibilité d'une diffusion des documents dans les espaces thématiques sur les postes informatiques banalisés donnant accès à l'ensemble des ressources et contenus. Pour prendre en compte ces nouveaux développements, nous allons encore faire évoluer notre système d'information bien qu'il n'ait que deux ans, comme je le rappelais à l'instant. De même, notre site Web va être profondément remanié. Ce sont là des évolutions technologiques tout à fait nécessaires, mais non suffisantes pour faire face aux questions qui se posent.

Ce qui est touché aujourd'hui dans les bibliothèques publiques, ce ne sont pas tant les missions qui, pour la Bpi, sont toujours d'une extrême actualité, que les concepts fondateurs sur lesquels elle s'est bâtie. C'est autour de ces concepts que nous avons choisi d'organiser ce colloque, plus précisément autour de trois concepts :

- Tout d'abord l'*encyclopédisme* qui a longtemps constitué un cadre de référence particulièrement solide pour des raisons historiques et culturelles bien connues, mais qui semble aujourd'hui remis en cause sous les coups de butoir des discours et des pratiques que génère notamment le phénomène de l'Internet.

- Ensuite, l'*actualité*, dont c'est une évidence de dire qu'elle n'a plus le même sens qu'il y a vingt-cinq ans, qu'on entende d'ailleurs par actualité, *actualité de l'information* ou *actualité du savoir*, puisque ce double sens présidait largement à la notion d'actualité dès la création de cette bibliothèque. Je pourrais, concernant cette caractéristique, ajouter pour la Bpi une considération. À vingt-cinq ans, en principe, on n'a encore ni ride ni embonpoint, mais on a déjà un passé et une mémoire. Que faire de cette mémoire ? Comment la valoriser ? Comment la mettre à la disposition du public sans renoncer à être une bibliothèque d'actualité ? Ce sont des questions qui se posent avec acuité, peut-être un peu plus spécifiquement à la Bpi.

- Troisième thème, le *libre accès* : Qu'est-ce que le libre accès à des documents qui ne sont plus visibles autrement que cachés derrière un écran ? Étrange et paradoxal retour en arrière pour les bibliothécaires du monde entier. Plus encore, qu'est-ce que le libre accès pour cette catégorie de public de plus en plus nombreux et si mal connu, le public à distance ? J'ajoute qu'au-delà de ces questions heuristiques et techniques, une autre

question se pose à propos du libre accès, car libre accès veut dire aussi accès libre, et accès libre à la Bpi, vous savez bien que ça a toujours été, jusqu'à présent, synonyme de non-formalité d'inscription et de gratuité. Or l'accès à l'information passe de plus en plus sur les réseaux par un acte d'inscription individuel et un paiement à l'acte. Il y a là une contradiction forte qui est au cœur de l'évolution de la bibliothèque publique si elle veut maintenir sa mission fondamentale de service public au service de la démocratisation culturelle. Il est évident que, sur ce point qui nous réunit tous, nous pouvons tous ensemble, État, collectivités territoriales, bibliothécaires, nous prévaloir, au terme de ces vingt-cinq ans, de quelque succès. Mais nous savons bien aussi qu'il faut aujourd'hui redoubler d'effort et d'imagination pour garder le cap et faire face aux nouveaux défis dont je viens de mentionner quelques exemples.

À la Bpi, nous avons beaucoup de convictions qui sont à peu près les mêmes qu'il y a vingt-cinq ans en ce qui concerne les objectifs de la bibliothèque publique. Mais nous n'avons aujourd'hui qu'une seule certitude: nombre de réponses viendront d'une coopération profondément repensée entre les bibliothèques. À ce sujet, je veux préciser que nous travaillons avec le soutien très déterminé du directeur du Livre et de la Lecture, sur ce point comme sur l'ensemble des dossiers de la Bpi, et nous proposerons dans quelques mois aux collègues français une journée d'étude pour faire le point sur les projets de coopération que la Bpi voudrait vous soumettre.

Je referme cette parenthèse pour dire que, au-delà de cette réponse qui n'est que partielle par rapport à l'immensité des questions que j'ai évoquées, nous avons souhaité réfléchir avec vous, aujourd'hui et demain; c'est l'objectif principal de ce colloque.

Je voudrais remercier tous ceux qui ont répondu à notre invitation: il y a près de trois cents inscrits. Je voudrais bien sûr remercier tous les intervenants, qu'ils soient historiens, sociologues, philosophes et bibliothécaires pour avoir accepté d'aborder les questions relativement difficiles qui sont posées et je voudrais enfin adresser un remerciement tout particulier à nos collègues étrangers qui ont fait le déplacement. Vous me permettrez de les citer: M. et M^{me} Chris Batt, M. Chris Batt étant le directeur de la Learning and Information Society de Grande-Bretagne; M^{me} Claudia Lux qui est directeur général de la Stadtbibliothek à Berlin, avec qui la Bpi entend développer une coopération très active; M. Gary Strong, directeur de la Queens Borough Library à New York, avec laquelle la Bpi a une convention de coopération au terme de laquelle nous avons déjà organisé plusieurs échanges dans les deux sens et dans le cadre de laquelle je peux vous annoncer, dès maintenant, un projet qui me tient à cœur pour l'an prochain, concernant l'organisation d'un colloque franco-américain qui portera notamment sur l'étude comparée des bibliothèques publiques aux États-Unis et en

France; notre amie, M^{me} Lise Bissonnette, directrice générale de la Bibliothèque nationale du Québec, qui nous fait l'honneur et l'amitié, une fois de plus, d'être présente; M^{me} Ekaterina Genieva qui est directeur général de la Bibliothèque de littérature étrangère de Moscou, établissement avec lequel la Bpi a également une convention d'échange extrêmement fructueux; M^{me} Zahia Neggaz, inspecteur général du ministère de la Culture à Alger, dont je me réjouis hautement de la présence puisque c'est en prélude à l'année de l'Algérie en France qui se déroulera l'an prochain, que nous sommes en contact permanent depuis quelques semaines, et que nous avons le très beau projet d'organiser des journées professionnelles d'étude à Alger au printemps prochain sur le thème, « *le rôle social des bibliothèques publiques* »; M. et M^{me} Asbjörn Langeland, directeur des bibliothèques au ministère de la Culture de Norvège; M^{me} Monique Kieffer, directrice de la Bibliothèque nationale du Luxembourg; M^{me} Hella Klauser, directrice de la bibliothèque du Goethe Institute à Paris avec qui nous préparons un ensemble de manifestations pour l'an prochain; et M^{me} Daisy Macadam, directeur de la bibliothèque de la faculté des Sciences économiques de Genève. Je remercie très chaleureusement ces collègues d'avoir fait le déplacement et de nous honorer de leur présence.

Il me reste à vous souhaiter un excellent colloque et à remercier le président du Centre Pompidou, le directeur du Livre et de la Lecture et le fondateur de la Bpi pour avoir ouvert cette journée.

La première table ronde consacrée à l'*encyclopédisme* sera animée par Valérie Tesnière qui est directrice du département Philosophie, Histoire, Sciences de l'homme à la Bibliothèque nationale de France.

Encyclopédisme: un concept fondateur malmené

Valérie Tesnière,

directrice du département Philosophie, Histoire, Sciences de l'homme, BnF

Sur le concept de l'encyclopédisme, je pense que vous avez tous beaucoup de questions à poser. Le thème de cette première séance, que j'ai le redoutable honneur de présenter, s'intitule *Encyclopédisme et bibliothèque, un concept malmené...* très malmené.

S'il est bien deux éléments couramment associés, ce sont le concept d'encyclopédisme et l'entité physique de bibliothèque. Mais je ne suis pas sûre que cette alliance ait été pleinement assumée depuis quelques décennies. Robert Damien le rappellera. La tradition des Lumières d'inventaire raisonné des connaissances, aussi complet et aussi actuel que possible, est progressivement battue en brèche à mesure qu'on fait le constat d'une spécialisation croissante des savoirs et de la difficulté d'une transmission actualisée de ceux-ci.

À la BnF, en 1996, l'exposition *Tous les savoirs du monde*, consacrée à l'encyclopédisme, soulignait l'oscillation perpétuelle au fil des siècles entre système raisonné des connaissances et inventaire alphabétique du monde. L'organisation spatiale des bibliothèques d'ancien régime où, selon le rêve de Leibniz, l'organisation des connaissances s'affiche par le classement méthodique des livres sur les rayons, n'a plus le même sens aujourd'hui.

L'encyclopédisme, incarné par des classifications dont on ne cesse de mesurer le vieillissement, devient un slogan dont la portée semble s'affadir dans les bibliothèques, même lorsque celles-ci retiennent pragmatiquement de cette ambition l'idée d'une présentation synthétique et non celle d'une course à l'exhaustivité. Peut-on, en effet, du point de vue des bibliothèques, parler encore d'encyclopédisme quand, en réaction contre des générations de bibliothécaires formés à l'école du positivisme historique, le primat de la fiction des années 1960-1970 réduisait les fonds documentaires à une portion congrue ?

Je me permettrai un petit recul historique qui ira au-delà des vingt-cinq ans que nous célébrons aujourd'hui. N'oublions pas que les modes d'enrichissement du XIX^e siècle en France sont une particularité héritée de la Révolution. Je ne parle même pas de la Bibliothèque nationale qui a vu ses fonds gonfler subitement de plus de 300 000 volumes comme ceux de certains grands établissements scientifiques – le mouvement a été le même en région. Les bibliothèques publiques ont longtemps porté ce poids. Les bibliothèques municipales se sont enrichies de fonds saisis dans les bibliothèques privées des émigrés et sur-

tout des communautés religieuses. Sous l'influence des sociétés savantes locales fort actives, on assiste, au XIX^e siècle, à un fort développement des fonds d'étude communément appelés « d'érudition ».

La réaction après la guerre de 1945 est à la mesure inverse de l'importance de ces fonds largement dominés par la discipline historique. Les bibliothèques publiques ont désormais, à cette époque, à faire face à un autre type de demande massive : lecture distractive et information. Les bibliothécaires, influencés partiellement par les modèles anglo-saxons de prêt à domicile, donnent la priorité à la fiction et rénovent peu leurs fonds documentaires. En tout cas, le lien avec les fonds précédemment constitués, soit anciens, soit de documentation érudite, n'est pas fait. On assiste à une juxtaposition de fonds. Ce point est important et si l'on peut y revenir dans le débat, je pense que cela serait intéressant.

Dans le même temps, la Bibliothèque nationale dont a parlé Jean-Pierre Seguin, tout entière à la collecte d'un dépôt légal « encyclopédique », de fait subi plus que consenti, met en veilleuse ses acquisitions en langue étrangère – à la différence de la British Library –, et pratique un échantillonnage circonscrit à la littérature et à l'histoire.

Le slogan de l'encyclopédisme est toujours brandi comme un drapeau dans l'ensemble des bibliothèques, mais on voit bien qu'il ne recouvre pas une réalité solide, sauf peut-être dans les biblio-

thèques universitaires, mais à ce moment-là, je pense que la spécialisation l'a déjà emporté : les différents fonds de lettres, sciences, économie, droit, etc., sont alors physiquement séparés et les laboratoires développent, de leur côté, leur propre documentation.

Quand le concept de Bpi – bibliothèque publique d'information – est né, une rupture très forte s'est opérée. Jean-Pierre Seguin s'est expliqué dans *Comment est née la Bpi?* des exemples étrangers qui l'avaient inspiré, mais aussi du caractère novateur du concept qui l'a conduit à hésiter entre plusieurs dénominations avant de faire le choix extrêmement fort, symboliquement, du nom que nous connaissons aujourd'hui.

C'est un manifeste encyclopédique, en rupture avec la spécialisation progressive du monde universitaire et en rupture aussi avec le primat de la fiction tel qu'il s'affichait alors dans le réseau des bibliothèques publiques.

J'ai fait partie, comme beaucoup, des lecteurs de la Bpi dès l'ouverture. La première impression que j'ai gardée est un éblouissement devant la qualité des collections proposées, dans tous les domaines, à portée de main. C'était assez amusant de voir qu'il y avait beaucoup d'achats d'*anti-quaria* qui avaient été faits à l'ouverture de la Bpi. Ce vertige, je ne l'ai retrouvé que plus tard à Bielefeld, en Allemagne, avec son million de volumes en libre accès, extrêmement bien choisis, je dois le dire.

La perception spatiale était tout autre, puisque la bibliothèque allemande ne se déploie pas sur les vastes plateaux de Renzo Piano comme ici, mais consiste en une succession d'espaces autour d'un immense hall.

Étude et information

La Bpi, créée *ex nihilo*, n'avait pas à s'embarrasser, comme ses consœurs les bibliothèques publiques en région, de fonds anciens ou d'érudition juxtaposés ici ou là au fil des ans, sans toujours grande cohérence. La Bpi recréait une nouvelle lecture des rapports qu'entretiennent entre eux les différents domaines des connaissances. Pourtant, une fréquentation assidue révélait des disparités. Je n'en citerai que deux qui m'avaient beaucoup frappée en tant que lectrice: la part, à mon sens, hypertrophiée de l'histoire de l'art, vu la proximité immédiate du musée d'art moderne; la part ténue des sciences, effet, peut-être, de la médiocrité de l'offre de vulgarisation en langue française, je ne sais, mais le contraste était saisissant.

Ce qui frappait, au-delà des choix documentaires très ouverts, mais assez classiques de nos collègues à l'ouverture, c'étaient les efforts – toujours importants – pour connecter les domaines entre eux, et l'inventivité de la Bpi pour trouver de nouveaux moyens techniques pour rendre cela perceptible au lecteur. Donner à voir: le souci didactique de ce laboratoire bibliothèque qu'est la Bpi rejoignait d'une certai-

ne façon la maxime de Lucien Fèbvre et de Julien Cain, en exergue de *L'Encyclopédie française*: « Faire connaître, non faire comprendre. » Depuis, la Bpi, comme l'a dit Gérard Grunberg, a fait beaucoup de petits dans les bibliothèques publiques.

Quand il s'est agi de moderniser la Bibliothèque nationale: c'est une problématique différente de celle de la Bpi qui a surgi, même si les emprunts à la collection de Beaubourg pour le fonds du haut-de-jardin, ont été nombreux et faits d'intelligence avec nos collègues de la Bpi. Était-ce une avant-dernière étape avant celle dont on parlera et qui ouvrira le débat, avant celle de l'Internet? En tout cas, à la BnF, on a résolument affiché un retour à l'encyclopédisme.

Ce retour a été critiqué par certains pour qui le confort de la rue de Richelieu et le cocon de la salle Labrouste constituaient un garde-fou ou un rempart contre une démocratisation de la recherche, au fond non consentie. Mais ce retour à l'encyclopédisme a aussi été voulu par d'autres, au premier rang desquels figurait l'avant-garde habituelle, celle des scientifiques pour qui, depuis plus d'un siècle, la diffusion des connaissances est un enjeu politique essentiel.

Il y a eu, entre-temps, La Villette pour la vulgarisation des sciences, mais La Villette était spécialisée et surtout ne faisait que souligner *a contrario* combien il était nécessaire de mettre les sciences et techniques, partie intégrante de la culture contemporaine, en

connexion avec les autres domaines du savoir: philosophie, droit, sciences sociales, histoire et littérature. Dit d'une autre façon, la BN, future BnF, devait-elle conserver une conception décalée des enjeux de la recherche d'aujourd'hui en se limitant à cumuler, pour la documentation étrangère – je ne parle pas du dépôt légal –, étude philologique sur critique littéraire, sur mise au point érudite, alors que d'autres enjeux étaient perceptibles du côté des bibliothèques publiques, de l'édition, etc.?

Enfin, dernière question, et non des moindres, car les fonds patrimoniaux reviennent en *boomerang* dans la problématique: comment articuler un fonds en libre accès, encyclopédique, d'initiation à la recherche, dans un fonds patrimonial, justement? Comment, dans ce fonds, être davantage en phase avec la recherche, tous domaines confondus, et savoir la présenter à un public moins averti? Comment inscrire un fonds d'histoire *stricto sensu* dans un fonds encyclopédique quand l'histoire a toujours considéré qu'elle était la discipline dominante à la BN?

C'est à ce cahier des charges que nous avons tenté de répondre. Recomposer et représenter un fonds encyclopédique en libre accès, suppose de ne pas chercher à combler systématiquement des lacunes, fort heureusement comblées par des centres de documentation spécialisés ou des laboratoires, mais, au contraire, de s'attacher à montrer les liens qu'entretiennent les différents domaines du savoir

entre eux et en particulier l'intégration des sciences, de l'économie et du droit dans la culture contemporaine. Ou encore les liens de ces domaines avec l'histoire, la philosophie ou les sciences sociales. C'est dans cette interconnexion que repose un manifeste encyclopédique.

C'est ainsi qu'on a choisi de réaffirmer la place des sciences par l'histoire des sciences au départ, mais pas exclusivement. L'histoire des sciences permettait d'offrir un fil rouge pour le public moins averti, qui restituait aux sciences leur place dans la société. Mais l'axe qui consiste à mettre un fonds encyclopédique dans une perspective historique ne signifie pas qu'acheter des livres et des revues ou d'autres types de documents en histoire revient à considérer que tout est objet d'histoire. Ainsi, le fait de donner une nouvelle impulsion aux achats en sciences politiques, en anthropologie, en sociologie, a contraint, par contrecoup, la prospection en histoire à se corseter, à se limiter, du moins à retrouver une exigence épistémologique plus affirmée. Ceci pour répondre à la question problématique sur l'articulation des domaines dans le nouveau fonds encyclopédique, qui peut intéresser nos collègues de la Bpi.

Là où la BnF a innové d'une façon très complémentaire de la Bpi, où les maîtres mots sont actualité et information, c'est en essayant, d'une part, d'introduire une dimension de propédeutique de la recherche en adossant la bibliothèque du haut-de-jardin à celle de recherche du rez-de-jardin,

mais en ne faisant qu'une bibliothèque, préconisation de Jean-Pierre Seguin que nous avons défendue, et ce ne fut pas facile. C'est, d'autre part, en mettant à plat ce mot de « patrimonial », qui est un mot aussi valise que le mot « encyclopédie », pour lui substituer un enjeu encyclopédique – en essayant de définir celui-ci très précisément –, qui permet à Tolbiac d'être davantage en phase avec la recherche contemporaine, en jouant la carte du réseau. Ce sont des choix assumés que nous avons tenté de faire dans l'esprit de Lucien Fèbvre, qui nous semble toujours vivant aujourd'hui.

Les fonds patrimoniaux de la BnF acquièrent ainsi une autre couleur, celle du sens, celle de la mise en valeur des contenus, avec d'emblée l'accès à distance (*Gallica*) comme la consultation sur place.

Avec quelques années de recul, les choix s'affirment et correspondent manifestement à un besoin. Je pense que le charme des files d'attente n'est pas seulement la réponse des étudiants qui ne trouvent pas de place, mais la démonstration qu'effectivement les différents concepts, aussi bien ceux de la Bpi que de la BnF, répondaient quand même à une attente.

La dernière étape introduit les communications attendues de mes voisins : l'ère de l'Internet change-t-il radicalement la donne? Pour paraphraser Gérald Grunberg, faut-il mourir avant d'avoir pleinement vécu? La BnF n'est ouverte que depuis sept ans, la Bpi n'a que vingt-cinq ans. Les fonds encyclopédiques maté-

rialisés dans des espaces physiques tels que les bibliothèques sont-ils condamnés? Ou peuvent-ils être les lieux où se développent de nouveaux rapports, de nouvelles pratiques et surtout de nouveaux repères avec un rôle retrouvé et complètement assumé des bibliothécaires médiateurs? Ce sont à ces débats, dont les réponses sont assurément complexes, que je vous invite.

Tous les bibliothécaires sont confrontés à une situation qui n'est pas nouvelle mais qui connaît, en revanche, une accélération sans précédent, puisqu'une partie de leur histoire a consisté à courir après une ambition totalisatrice toujours fuyante et, avec un inégal succès, à tenter d'organiser pour transmettre.

Actualité et information encyclopédique: comment mettre ces concepts en œuvre aujourd'hui à l'ère du numérique et de l'immatériel? Recherche contemporaine, encyclopédique elle aussi, ancrée dans une continuité: comment la pratiquer? Est-elle encore possible? Autant de points d'interrogation avant de passer la parole à Robert Damien, puis à Claire Dartois.

Robert Damien, professeur à l'université de Franche-Comté, philosophe, est particulièrement connu dans le cercle des bibliothécaires pour ses ouvrages qui nous ont beaucoup fait réfléchir, notamment *Bibliothèque et État* et *La Grâce de l'auteur*.

Claire Dartois, de la Bpi, interviendra sur le thème « quel encyclopédisme à l'heure de l'Internet? »

Robert Damien,
professeur de philosophie, université de Franche-Comté, Besançon

D'abord, je voulais vous remercier de m'avoir invité et de me faire l'honneur de participer à cette célébration.

Je voudrais réfléchir à la question que vous m'avez soumise, mais du point de vue du lecteur et du sens social de la lecture et, *in fine*, me poser des questions sur le statut du lecteur dans la société de l'Internet.

Avec le codex naît la Bible, c'est-à-dire le Livre mais, ce faisant, naît aussi l'Auteur. La lecture du livre unique, total, qui dit le tout à tous, devient une activité absolument centrale. C'est la lecture priante, parce que le lecteur du livre doit procéder à l'écoute obéissante de la voix créatrice qui dicte le bon conseil et permet ainsi à chaque lecteur de réaliser les fins que l'Auteur a inscrit dans l'ordre de sa création. Cela induit, pour écouter (*obaudire*, étymologie d'obéir) la voix de son conseil et donc suivre la bonne voie, le besoin d'une institution qui va autoriser la lecture, qui va diriger la lecture, qui va donc guider le lecteur pour que celui-ci trouve la bonne voie, de façon à ce que celui-ci vive une vie pleinement bonne, concentrée, une vie ensemble, concertée avec les autres, sous le regard de Dieu. L'acte de lecture est alors prière. Le lecteur est en fait un auditeur des voix chorales de la création écrite dans l'ordre de la nature, de l'âme et du cœur et déposée dans le texte sacré de l'Auteur.

Remarquons simplement que cela fait écho au règne de sociétés qu'on appelle des « sociétés d'audit ». Pourquoi l'audit, l'écoute, est-elle une des grandes dimensions de la société de service actuelle? Espérons que ça ne soit pas la prière d'un nouveau dieu.

Le lecteur dès lors, dans l'ordre du livre, est un auditeur de la grâce créatrice qui a créé, organisé, qui maintient l'ordre du monde et qui permet à chaque existence d'accomplir les ordres inscrits dans ce monde. Le prieur, qui est un lecteur du texte, est celui qui conserve, perpétue, réalise l'ordre du monde en écoutant le souffle créateur au prix, évidemment, du privilège douloureux de cesser d'être proprement humain, c'est-à-dire à la condition de devenir religieux en étant ordonné. Pour cela, il doit éliminer tous les obstacles humains qui font barrage à l'écoute divine du sens catholique (de *katholon*, universel) et égarent l'homme dans les curiosités malsaines de la bibliothèque des « fornications mentales ». Il doit faire silence total, il doit faire taire la volubilité bavarde des discours humains et exister dès lors selon les trois vœux de l'*ordinatio* monastique (chasteté, pauvreté, obéissance), de façon à bien pouvoir écouter uniquement la Voix en lisant le Texte pour être complètement unifié, monocentré par le souffle de l'Auteur. Par cette médi-

tation religieuse du Verbe, l'Auteur nous avertit (de *monéo*, avertir), nous conseille, nous prémunit en nous donnant accès à ce monument du conseil qu'est le Livre.

L'institution qui va organiser cette prière de l'écoute pour se bien conduire en étant dirigé par la voix divine, c'est évidemment l'Église. Avec des modalités et sous des formes multiples qui vont du conseil au concile, elle fait écouter l'esprit saint en priant, méditant et chantant la musique de Dieu. Cet esprit saint, par l'intermédiaire de la lecture, va légitimer une foi, bientôt une loi, et puis un roi, pour assurer l'ordre harmonieux de la création, dont le sens est inscrit dans le texte divin. Ce qui génère dès lors, socialement et politiquement, des sociétés d'ordre, des sociétés de services, des sociétés de conseil, des sociétés d'auditeurs, des sociétés de lecteurs priants sous la direction spirituelle de l'Autorité ecclésiale.

La lecture priante, intensive, unifiée est liturgique (étymologiquement *leturgia*, service public de l'ordre). C'est l'Église qui se doit d'assurer par ses rituels et cérémonies, le service public de l'ordre, par les motions de la lecture à laquelle Dieu nous appelle : seules les *émotions* et les promotions provoquées par la lecture biblique nous autorisent à nous élever conformément à la hiérarchie des valeurs inscrites dans l'ordre naturel de la sainte inégalité que Dieu a édifiée en créant. Cette lecture priante est donc le fondement du contrat social théopolitique qui organise le monde de l'Auteur, par l'intermédiaire de la Bible.

Avec l'imprimerie – je passe rapidement, excusez-moi de tracer mon chemin à coup de serpe – naissent les livres, les voix, les auteurs parce que, tout simplement, il n'y a plus désormais d'auteur unique, de texte unique, d'être unique. Il n'y a même plus de classe universelle ayant un livre capital pour nous donner le sens de l'ordre du monde. Dès lors, il n'y a plus une assemblée, une *ecclesia* autour du livre, mais il y a un rassemblement des livres, une cacophonie de voix dont il faudra faire concert sans partition harmonique. Ce rassemblement des livres, c'est ce qu'on appelle une bibliothèque, dont la charge, institutionnellement, est d'ordonner la profusion des livres, la volubilité infinie de ce puits perdu, de ce trou noir qu'est la production imprimée des livres. Pour cela naît un nouvel esprit, qui n'est plus l'esprit saint, mais que l'on peut peut-être appeler l'esprit sain, qui consiste à rassembler, à recenser, à faire des fichiers, à faire des inventaires, à permettre des classifications par l'intermédiaire de certains magasins, avec des livres dans des rayons, etc., pour les rendre accessibles ; c'est-à-dire tous les outils intellectuels d'un esprit bibliothécaire qui permet de faire émerger le lecteur : c'est le lecteur qui, désormais, promeut et choisit les auteurs.

Cette lecture n'est désormais plus une prière, ni une érudition – et tous les articles de *L'Encyclopédie* vont nous le rappeler, aussi bien l'article Lecteur, que les articles

Lecture, Livre et Bible. C'est un acte d'intelligence critique qui relie des textes entre eux, qui rapporte des textes entre eux et qui, par là même, peut discriminer, faire des allers-retours, revenir en arrière, chercher les antécédents, voire les précédents, etc.

Dès lors, la pensée elle-même, comme le dit *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, n'est plus exclusivement une méditation, n'est plus une *meditatio* que provoque la *lectio* qui précède l'*oratio*: la pensée est un acte de discrimination, de construction par l'intermédiaire de la lecture extensive. Il faut donc savoir lire pour pouvoir lire le savoir, pour ainsi se diriger dans un espace ouvert des connaissances, sachant bien que, par là même, comme il n'y a plus de livre unique, il n'y a pas de fondement absolu de ces savoirs qui deviennent pluriels et on n'en peut absolument pas faire le tour total. Il n'y a donc ni unité ni totalité. Reste dans l'encyclopédie, les parcours, les voyages, les circulations pour entendre d'autres voix que la nôtre et ainsi nous mettre à la place d'autrui et ainsi le comprendre, souffrir avec lui: le conseiller pour bien convivre est devenu voyageur/bibliothécaire. Des parcours orientés par les bibliothécaires, dirigés par les bibliothèques, qui permettent de sélectionner des points de vue et de faire des abrégés car, dans la bibliothèque, dans l'esprit bibliothécaire, face au livre multiple, vont évidemment s'opérer des orientations, mais aussi des stationnements: c'est ce qu'on va appeler des catalogues.

De cette institution va naître le lecteur à l'intérieur d'une totalisation constamment ouverte, selon un système de renvois, de relais, ce qui implique que savoir lire et lire le savoir est le premier acte, le premier stade d'un procès de la vérité construite par le lecteur. La raison y commence son travail; la liberté comme capacité de se distancier, de s'abstraire, y accomplit sa première œuvre: s'extraire des éloquences de la parole priante, mais aussi des possessions du toucher sensuel, des frivolités du goût, des attachements confessionnels, des appartenances communautaires, des habitudes traditionnelles pour pouvoir alimenter un désir d'instruction et une conquête du vrai autant qu'une volonté d'augmentation, d'élévation par de nouveaux ascendants, de nouveaux maîtres.

Les institutions qui vont être générées comme un service public autour de la bibliothèque, c'est l'Encyclopédie, la Statistique (comme une science de l'État pour bien gouverner), surtout l'École pour faire émerger ce qu'on va appeler un État républicain. Les médiateurs vont être nombreux qui vont être générés par cet esprit bibliothécaire – en commençant par les maîtres, et particulièrement un maître qu'on va appeler l'instituteur –, car de cet esprit bibliothécaire pluriel, va naître une langue, une nation, voire certaines positions politiques. Tout cela à partir de ce qu'on peut appeler une causalité lectorale née de l'ordre bibliothécaire,

car l'ordre bibliothécaire est, sociopolitiquement, un encadrement normatif de cette causalité qui permet, dès lors, de faire naître le dernier né de la chose, le dernier accouché, tardif et même avorté selon certains: l'électeur. Le lecteur peut, par la bibliothèque des livres ordonnés, devenir un électeur dirigé, orienté pour pouvoir juger, c'est-à-dire ce qu'on appellera décider et être souverain.

Historiquement, cette conception de la bibliothèque comme constitutive du lien social et politique naît avec un auteur que j'ai personnellement beaucoup travaillé et lu, qui s'appelle Gabriel Naudé; il est sans doute le fondateur de la bibliothèque moderne, c'est-à-dire publique et universelle. Ce n'est pas qu'une anecdote: vous savez que Gabriel Naudé a été conseiller politique de Richelieu et surtout de Mazarin, et c'est lui qui a aidé à constituer la bibliothèque Mazarine puis celle de Christine de Suède; il a eu cette chance d'être pendant douze ans à la bibliothèque du Vatican, c'est-à-dire au plein cœur de la curie romaine.

Puis le deuxième moment, c'est évidemment *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Je n'y reviens pas.

Le troisième grand auteur, à mon avis beaucoup trop méconnu, Eugène Morel – sur lequel M. Seguin a écrit un bel article qui me l'a fait découvrir – est un très grand auteur de la bibliothèque, et on pourrait dire qu'il est l'anticipateur de cette machine bibliothécaire assurant le

service public des livres au nom des électeurs. La Bpi est sans doute une sorte de réalisation de ses anticipations un peu foudroyantes car il était passablement nerveux, le brave Eugène, qui rêvait de faire une révolution bibliothécaire avant toute autre et dont je cite juste une phrase dont l'écho devrait résonner ici même: « La bibliothèque se composera désormais d'une salle de lecture des journaux du jour, des renseignements locaux, commerciaux, agricoles; on peut y ajouter une salle pour les enfants, le prêt des livres et la bibliothèque comme nous l'entendons: histoire, science, roman; mais on y voit aussi parfois une salle de bains, une piscine, un gymnase, un salon, un musée, un auditorium, une salle pour conférences et projections lumineuses, un préau, un jardin avec banc pour s'asseoir et lire tout ce qui peut donner une direction instructive, utile, saine aux heures où l'homme n'est pas pris par son travail strict. » Je n'insiste pas, mais c'est le troisième moment de ce que j'appelle un autre contrat, le contrat social républicain d'une lecture extensive, critique et élective.

Dernier stade, trop rapidement. Avec l'informatique numérique et virtuelle dans la société de services dans laquelle nous sommes, que devient le lecteur? Quelle lecture de quel auteur? Quel contrat social de lecture? Quelles institutions? Quels sont les outils médiateurs du conseil de lecture? Quels sont les modes de gouvernement? Où est le gouvernail?

Quel contrat social et politique dans la démocratie virtuelle et numérique ?

Le livre lui-même est métamorphosé désormais par le virtuel et le numérique, par le travail intellectuel du lecteur qui le transforme. Les techniques de l'intelligence artificielle rendent visibles et lisibles les procédures de son fonctionnement, les modalités de son organisation et l'amplitude de ses corrélations. En quelque sorte, les dieux ne sont plus dans le livre ni dans les livres, mais hors d'eux, dans les machines de traitement des textes de lecture. Ce qui change, c'est d'ailleurs moins le livre que le travail sur et avec le livre qui cesse d'être une œuvre en soi, absolutisée, sacralisée, pour se transformer en texte. Par les nouvelles technologies, le livre disparaît, mais en se multipliant sous des lectures sélectives pluralisées.

La réduction technographique par les instruments du traitement augmente ses usages et ses sens. Loin de disparaître, le livre se surmultiplie. Promu matériau d'informations multiples selon des lectures et des pratiques hétérogènes, il se dématérialise comme œuvre d'un auteur sacralisé, mais pour devenir objet de travail, instrument de conseil, outil d'information, instrument de promotion et d'augmentation de soi.

Les livres, leurs lectures, leurs lecteurs connaissent donc la subversion de l'hypertexte et du multimédia. Les traitements informatiques bouleversent l'économie du savoir lire selon des protocoles instrumen-

tés d'investigation, de combinaison, d'interpellation. Une lecture interactive et interstructurée, multifonctionnelle, libère les puissances de la causalité lectorale: nous vivons une révolution copernicienne de la causalité lectorale.

Une intelligence extensive lève les contraintes de lisibilité linéaire en multipliant les liens intertextuels. La bibliothèque virtuelle et numérique qui commence à s'ouvrir devant nous, loin d'invalider la matrice bibliothécaire du conseil inducteur dans le contrat de lecture, en radicalise les potentiels. Elle ne supprime pas la lecture, elle multiplie les pratiques de lisibilité et les instruments de textualité qui confèrent aux intelligences une puissance exponentielle. L'intelligence (étymologiquement, ce qui fait lien, ce qui lie les choses entre elles, ce qui les rapporte les unes aux autres) propulse donc le service de la bibliothèque qui devient un des axes majeurs du développement social et politique pour l'intelligence réticulaire et commutative, transitive et interactive: le lecteur est devenu un bibliothécaire, créateur intellectuel des liens.

Mais ma question devient: si, avec le virtuel naît, cette fois, le grand lecteur pour qui tout est à disposition et accessible par l'ordinateur connecté à l'Internet, la recherche et la requête d'information par lesquelles il devient l'auteur du texte qu'il lit, sont, nous dit-on, plus faciles, plus directes, plus rapides.

Mais alors, dans ce cas, à chacun son encyclopédie, à chacun son propre parcours, sa propre bibliothèque chez soi, où, comme disait Montaigne, être pleinement à soi. La question est: mais où est l'entre-nous? Où est le nous discursif du rapport social de la lecture? Car, en effet, si chacun « s'auto-encyclopédise », si chacun fait son petit tour complet, on peut admettre qu'il sera peut-être un bon touriste, mais, pour autant, ça présuppose qu'il n'a plus besoin d'institutions, plus besoin de médiateurs, plus besoin de conseillers, c'est-à-dire plus besoin de bibliothécaires. En quelque sorte, ne sommes-nous pas, au moment de la révolution de l'Internet, revenus à l'état de nature? La question est: quel contrat social allons-nous créer?

En effet, le pouvoir du grand lecteur est augmenté, mais aussi sa propre responsabilité dans ses choix, ses conduites, ses parcours, ses élections. Mais où sont les équipes, où sont les équipements, où sont les équipages pour cette navigation? Je crois que nous vivons, avec cette révolution, un moment de grande solitude de chacun qui parvient à bricoler – le bricolage a beaucoup d'avantages –, mais au risque de la noyade – car si on navigue on risque le naufrage. Vous me direz qu'il faudrait arriver à bon port. Il me semble que pour rentrer dans la recherche de l'Internet que je pratique assidûment, il y a un long temps d'adaptation, d'autant plus long que la culture d'usage, la tradi-

tion de formation n'est pas acquise. Il n'y a pas de culture d'usage, comme précédemment, il y a une culture bibliothécaire de la lecture. D'où, évidemment, tout le problème du criblage, du filtrage, de la sélection. Comment produire et trouver les liens pertinents? Je dis donc qu'il y a des contraintes très lourdes de l'accès apparemment facile, direct, qui exige beaucoup de compétences de ce grand lecteur que nous sommes tous appelés à devenir.

Plus encore, il me semble que nous touchons ici le lieu décisif de ce qu'on appelle le traitement de l'information. Mais un traitement a trois sens: un sens médical – un traitement, c'est un remède qui présuppose que nous sommes sans doute malades; traitement vient aussi de traité, traité de paix ce qui suggère que nous sommes en guerre; enfin, le traitement, c'est aussi un salaire ce qui indique une économie où l'échange n'est pas gratuit.

Je veux souligner par là, que les systèmes d'indexation, les systèmes de documentation, les moteurs de recherche, les fameux portails de recherche sont des instruments qui nous rendent dépendants car ils sont formatés selon certains critères et en fonction de certains coûts de transaction; et le formatage est de plus l'introduction d'une forme. On est peut-être en recherche d'information mais on est déjà formaté dans la recherche. Le formatage est, par définition, une mise en forme. Donc, elle est toujours prescripti-

ve. Les données, comme le moteur, sont prescriptives.

Il s'agit bien, en effet – et je suis un technophile, un défenseur de la société informatique – d'entrer dans le système des liens multiples du réseau, de façon à multiplier les richesses interactives. La richesse, l'augmentation de soi, la plénitude se construisent avec la multiplication des relations; et il est vrai que celui qui est pauvre, c'est justement celui qui n'a pas de relations ou est enfermé dans une communauté – autre nom du ghetto. Il faut donc multiplier les relations, ce qui nécessite des médiateurs, puis des conseillers, et enfin, sans doute, de nouveaux bibliothécaires.

Car, en effet, le réseau, comme vous le savez, c'est certes un instrument de réticulation des données, et par là même de circulation, d'augmentation de soi, mais il a également deux autres sens: c'est un filet, on attrape quelquefois les papillons avec; c'est aussi une mafia. La multiplicité des liens est, certes, une ouverture dans un chemin pour un espace ouvert, multiple, diversifié mais il peut être aussi la barrière d'une paralysie dans la mesure même où l'individualisation consummatrice de la recherche atteint des coûts d'investissement personnel et des coûts de transaction – pour parler comme les économistes – qui dégagent une élite qui développe ses liens.

D'ailleurs, les grands performants sur l'Internet, ce sont ceux qui surfent, mais le

surf, si vous avez déjà assisté à des séances à Lacanau ou à Biarritz, sachez bien que c'est un sport de très haut niveau, très élitaire et qui n'est pas réservé au commun des mortels puisque il comporte un risque très grand. D'où la question: comment piloter, comment se piloter pour ne pas aller n'importe où, là où le réseau nous emmène? On a donc besoin d'un équipage pour ne pas se noyer, mais cet équipage, où le trouvera-t-on dans cet athlétisme de la lecture qui impliquera un entraînement? Sans doute, chez un surlecteur, organisé, conseillé par un surbibliothécaire, pour constituer ce que Bachelard appelle le « sur-moi positif de la cité culturelle ».

La bibliothèque virtuelle et numérique devient un méta-objet pour penser, cette fois sans doute la démocratie des conseillers et des conseils « bibliométriques », comme les appelle Bachelard, parce que, entre le phénomène et le « noumène », il y a désormais le *bibliomène*: ce qui n'existe qu'inscrit dans l'ordre bibliographique des liens.

Et pour multiplier les liens et l'accès à ces *bibliomènes*, il faut sans doute penser un nouveau contrat social de la lecture de façon à ce que ce moteur de recherche ne soit pas sans essence ni sans conducteur, car alors il tourne à vide et nous aspire.

La bibliothèque, me semble-t-il – c'est la question que je me pose et que par là même j'ose vous poser –, n'a pas encore la culture ni l'institution, c'est-à-dire ni la pensée politique, démocratique, pour multiplier ces

liens qui sont générés par cette bibliothèque nouvelle des bibliomènes virtuels et numériques. La question est donc: où est le conseil et son institution équivalente de l'Église et de l'École? Où est le nouveau contrat social? Pour sortir de l'état de nature dans lequel nous sommes, sans doute faut-il retrouver des ressources et ces ressources, sans doute, sont-elles dans la matrice bibliothécaire qui a fondé la République? À nous d'y travailler ensemble!

Claire Dartois,
conservateur, Bpi

Les historiens et les philosophes nous ont montré comment la notion d'encyclopédisme s'est peu à peu construite et comment on a structuré l'organisation même des lieux de savoir que sont les bibliothèques. Aujourd'hui, dans un contexte économique et technologique bien différent, comment cette idée se développe-t-elle? Quels sont les nouveaux enjeux de l'encyclopédisme à l'heure de l'Internet et du prêt-à-penser qu'il induit souvent dans l'esprit des usagers? L'expérience menée à la Bpi depuis 1995, avec l'introduction de l'Internet dans les espaces de lecture, si elle nous a donné quelques réponses, a également permis de soulever un certain nombre de questions.

Au XIX^e siècle, l'utopie encyclopédiste s'illustre avec la parution de *L'Encyclopedia Britannica*, de *L'Allgemeine Encyclopädie* et des grands dictionnaires. Pierre Larousse lance la publication d'un livre unique concernant toutes choses. L'esprit de vulgarisation scientifique triomphe, comme dans les manuels Roret, mais l'émiettement et la spécialisation excessive des connaissances sont critiqués. Au XXI^e siècle, ces corpus sont disponibles sur cédéroms ou en ligne, facilitant les modalités de recherche et les croisements de critères. Leur succès est à la fois évident dans l'équipement des particuliers comme dans les collections des médiathèques. Si

l'Universalis en vingt-huit volumes ne se vend qu'à trois mille ou à quatre mille copies par an, les cédéroms et DVD atteignent environ 90 000 exemplaires vendus. Dans cet exemple, la navigation est facilitée par une arborescence de 6 000 branches et permet une forme de requête particulière par rapprochements successifs en plus des recherches par index et texte intégral, désormais banalisées dans ce type de corpus.

La bibliothèque, elle-même, est aussi le lieu, l'incarnation de l'encyclopédisme et le rêve de l'impossible exhaustivité: les confiscations révolutionnaires font affluer des ouvrages variés, les collections s'étoffent au service des érudits et du grand public. L'histoire des bibliothèques, que nous ne référons pas ici, l'explique et l'illustre. En France, selon une enquête menée en 1999, 2 795 bibliothèques municipales possèdent au total plus de 96 millions d'ouvrages, plus de 5 millions de phonogrammes proposés à 6,5 millions d'utilisateurs inscrits. Le dépôt légal qui a pour mission la collecte, la conservation et la consultation des documents de toute nature, publiés, produits ou diffusés en France, a apporté à la BnF, en 2000, 1,7 million d'unités physiques... et sont exclus de cette recension les dépôts du CNC et de l'INA. Comme dans la bibliothèque emblématique du *Nom de la rose*,

c'est le vertige qui saisit l'improbable lecteur... Les responsables des Imprimés de toute bibliothèque travaillent à la cohérence intellectuelle et physique des collections, à leur accès et à leur nécessaire développement dans le temps: les fonds sont « désherbés », entretenus, renouvelés, en tenant compte des supports différents et de leur nécessaire complémentarité.

Il est clair que l'esprit de l'encyclopédie traduit une triple volonté: d'organisation, comme dans l'arbre de la connaissance de Raymond Lulle, de sélection et de simplification. La connaissance est hiérarchisée, arbitrairement découpée, comme dans la Dewey ou dans la CDU, en dix classes qui ordonnent le savoir du général au particulier, jusqu'à un raffinement sémantique qui fera les délices de Perec. Moyen de classer mentalement et physiquement sur les rayons des dizaines de milliers d'ouvrages, de vulgariser la connaissance et de permettre son appropriation par des lecteurs d'horizons divers... Les bibliothécaires ont conscience que le savoir se développe de manière exponentielle, dans toutes ses branches, et ils ont gardé une classe vide dans la CDU (la classe 4), et construisent peu à peu, avec la lenteur des organisations internationales, mais aussi avec la prudence des érudits, de nouveaux indices pour intégrer les concepts émergents dans les classifications. Une liste systématique de cotes constitue incontestablement le reflet d'une société à un moment donné.

Le lecteur qui déambule en rayon ou qui parcourt un OPAC n'en a pas toujours une conscience parfaite et sa logique propre n'est pas en adéquation – les enquêtes sociologiques le prouvent – avec celle du bibliothécaire: les univers de pensée et de hiérarchisation différent et ce sont bien les processus de médiation aux bureaux d'information qui permettent un éclaircissement. La question serait de savoir comment réconcilier ces démarches différentes pour aller vers plus de simplicité d'utilisation et plus de pertinence. Un essai a été fait par l'éditeur Larousse pour lancer un nouvel outil, qui propose à une requête trois types de résultats: ceux de la recherche sur l'encyclopédie; en second lieu, des données qui peuvent être le résultat d'une recherche dans un catalogue et enfin celles qui viennent de *Google*, mais avec le bénéfice des filtres booléens: l'information apparaît comme de meilleure qualité, plus pertinente, et scientifiquement validée. C'est toucher là un problème sérieux: les données qui circulent sur l'Internet sont sans fiabilité scientifique, puisque n'importe qui peut éditer n'importe quoi. La « valeur ajoutée » par un professionnel de l'information, bibliothécaire ou éditeur intellectuel, apparaît donc comme primordiale.

Les nouvelles technologies élargissent l'accès à tous les domaines du savoir en permettant, avec les progrès techniques, la mise à disposition de fonds rares et précieux, dans le meilleur des cas réservés aux

spécialistes, ou de plus en plus souvent retirés de la consultation, tant leur état de conservation est précaire. Sur le site de la Bibliothèque nationale de France sont donnés à voir des manuscrits somptueux, comme *Le Livre de la chasse* de Gaston Phébus, comte de Foix, rédigé à la fin du XIV^e siècle, et remarquable par la beauté de ses illustrations animalières, des portulans, des atlas, des enluminures de livres d'heures. La bibliothèque du Muséum propose des vélin; les grandes bibliothèques américaines, des collections de photographies ethnologiques du plus grand intérêt; les institutions scientifiques, des données en trois dimensions; les musées du monde entier, leurs tableaux. La Bpi, quant à elle, travaille au projet d'une bibliothèque numérique des dossiers de presse constitués ici depuis vingt ans et projette une base de données sur les grandes figures intellectuelles et artistiques de la deuxième moitié du XX^e siècle.

Par ailleurs, les éditeurs proposent à l'envi de vastes ensembles textuels, ordonnés, hiérarchisés, comme le *Corpus des œuvres philosophiques en langue française*, les textes fondateurs du droit français ou bien encore des archives ou des articles de presse indexés dans les bases de données en ligne, accessibles et imprimables par l'utilisateur.

L'Internet a manifestement bouleversé la donne puisque tout semble accessible à tous et à tout moment. Une équation de recherche quelconque donne des cen-

taines de résultats complètement hétérogènes puisque sont proposés pêle-mêle des sites universitaires, personnels, commerciaux, sans réelle hiérarchisation des résultats, sauf peut-être, par un illusoire taux de pertinence. Par exemple, si vous n'êtes pas un personnage connu, interrogez un moteur sur votre patronyme, vous découvrirez des homonymes dans le département de la Creuse ou dans l'Utah. Malheur à vous cependant si vous ne maîtrisez pas la recherche avancée: le mot « pierre » vous renverra sans coup férir aux techniques de la construction et non au prénom; méfiez-vous aussi des traductions automatiques: *Altavista* traduit joliment « *time flies* » par « les mouches du temps », ce qui ne manque pas de poésie... On ne peut alors s'empêcher de penser à la boutade d'Érik Satie: « Bien que nos renseignements soient faux, nous ne les garantissons pas. »

L'Internet, dont personne ne connaît la taille, puisqu'il est en expansion quotidienne et qu'il s'enrichit du Web invisible, c'est-à-dire des millions de données qui sont mal indexées par les moteurs de recherche est, comme *Le Livre de sable* de Borges, un univers illimité, « sans commencement ni fin », et sans plan d'ensemble, sans organisation préétablie, contrairement à celle d'une encyclopédie, univers clos et ordonné... En dehors même du foisonnement des sites qui disparaissent, changent d'adresse, voient leur contenu se modifier, la question de la fiabilité et de la crédibilité

scientifique des informations recueillies est primordiale. Certains bibliothécaires ont mis au point, pour ce faire, une grille d'évaluation des sites, à la fois sur le plan du contenu et sur le plan de l'accessibilité. Néanmoins, l'illusion perdure: l'Internet procède de la « pensée magique ». Pour un grand nombre d'usagers, y compris les étudiants avancés, il n'est pas besoin de consulter des annuaires de sites ou des sélections préparées par des professionnels: *Google* répond à toutes les questions. Ce n'est pas faux, mais il conviendrait de s'interroger sur la manière dont le moteur analyse une requête, comment il indexe les sites, comment il calcule la pertinence des réponses fournies, et il faudrait pouvoir comparer les résultats obtenus d'un outil à l'autre. À titre d'exemple, le nouveau service *Google News* pointe vers 4 000 sites de dépêches à travers le monde, mais les critères de sélection de l'information sont encore balbutiants; n'importe, le produit est déjà sur le marché, même si sa fiabilité est contestable. Le travail méthodologique ne semble pas faire fortune, or seul un apprentissage rigoureux des performances des moteurs de recherche, métamoteurs et agents intelligents, permet, à terme, d'obtenir des résultats de recherche plus adaptés, et une vraie distance critique aide à en apprécier les résultats.

Comme nous le savons, le nombre élevé de réponses à une requête ne facilite ni leur appréhension ni leur « métabolisation ». Il semble alors bien difficile

« d'en faire son miel », comme dit Montaigne. Pourtant, beaucoup se satisfont de cette démarche parce qu'on trouve également ce que l'on ne cherche pas. Le « butinage », la déambulation au hasard sont aussi une manière d'apprendre en dehors des chemins balisés.

Les enquêtes sociologiques ont encore beaucoup à nous apprendre sur les usages variés de l'Internet. La même personne peut se connecter à un site d'emploi, vérifier des horaires à la SNCF, puis lire la presse étrangère sur le Web, avant de regarder des images ou d'écouter de la musique... Ses attentes sont différentes, mêlant des demandes érudites aux besoins de loisir, et sont parfois mal comprises des bibliothécaires. Il y a peut-être dans les esprits une image fantasmée de l'utilisateur, consultant sagement les annuaires, les sélections dans la plus pure légitimité culturelle, et se refusant aux usages déviants ou interdits (messagerie, chat, jeux, etc.), or c'est bien souvent l'inverse que l'on constate sur les postes mis à la disposition du public. Bien entendu, des données quantitatives sont à la disposition des bibliothèques – nombre de connexions catalogues, sur place et à distance, durée des sessions – mais ce matériel est évidemment peu parlant pour ce qui relève du qualitatif. Comment les utilisateurs appréhendent-ils les contenus proposés? Comment naviguent-ils? Que font-ils en cas d'échec? Dans les locaux mêmes de la bibliothèque, on remarque

qu'ils semblent moins demander d'aide au bureau d'information. Pour quelle raison? Faut-il réexaminer la médiation publique et la proposer autrement?

La situation actuelle des bibliothèques françaises et étrangères sur le plan économique pose des problèmes évidents: la stagnation des budgets, l'augmentation exponentielle de l'offre de documents, sur papier et électroniques, à la fois en volume et en coût, les politiques documentaires parfois balbutiantes ne facilitent pas une intégration aisée des nouveaux supports. Le journal *Le Monde*, par exemple, propose des versions différentes sur papier, microformes, cédéroms et sur son site Internet. C'est donc aux bibliothécaires d'en démêler les spécificités et de choisir la ou les versions les plus adaptées aux besoins des lecteurs et aux infrastructures informatiques. Dans le cas des sites Internet payants, une évaluation très stricte de l'offre documentaire disponible sur les autres supports et une comparaison des modes de recherche proposés permettent de choisir l'outil le plus adapté. En ce qui concerne l'Internet gratuit, qui se développe largement avec les bases de données, les archives libres de droit et les grands corpus textuels, factuels et iconographiques mis à disposition sans formalité, la veille documentaire réclame de plus en plus de temps et d'énergie dans les bibliothèques et seuls – ce propos a déjà été évoqué mais je le partage – une coopération accrue et un partage du tra-

vail entre les institutions seront le gage d'une meilleure rentabilité.

Le dilemme pour les professionnels de l'information est à la fois entre « le devoir de mémoire », c'est-à-dire la conservation, et la mise à disposition de l'information « fraîche », dilemme très fort à la Bpi qui n'est pas une bibliothèque de conservation et dont la vocation est l'actualité.

Une autre difficulté émerge entre le désir affiché d'universalité et la prise en compte des particularismes: les savoirs s'atomisent, les sciences se composent de petits nombres de plus en plus spécialisés. Comment faire face à l'hétérogénéité et à la multiplicité des connaissances? Si une encyclopédie est un univers clos et construit, sécurisant – les professionnels le savent –, l'Internet est, au contraire, infini et incontrôlé. Le public ne fait pas toujours cette distinction, voyant sur la toile un réservoir immense et directement utilisable. Les bibliothécaires souhaitent exercer leur expertise professionnelle dans la construction et la mise à disposition des collections, poser des balises dans l'abondance des documents électroniques pour maintenir une cohérence et aider le lecteur à y trouver les réponses... À la Bpi, l'offre Internet ne permet pas l'accès à tous les sites: cette restriction est parfois ressentie par les usagers comme pénible.

Comment tenir compte, dans les bibliothèques, des publics pluriels et de leurs demandes différentes? L'honnête homme de Montaigne pouvait avoir une idée glo-

bale des savoirs de son temps, il pouvait vivre la polyvalence; aujourd'hui, cette posture philosophique n'est plus tenable.

Les idées fondatrices de l'esprit d'encyclopédisme: sélection, organisation, vulgarisation n'ont pas fondamentalement changé, ni les rôles du bibliothécaire. Se fait jour progressivement une autre conception de l'encyclopédisme, mieux partagée peut-être et plus nuancée, si on veut réellement prendre en compte l'autonomie de l'usager, qui développe ses stratégies de recherche, et si l'on se décide à relativiser l'information disponible sur l'Internet, à la mettre en perspective avec les autres sources du savoir: elles se complètent, elles ne s'annulent pas. Il est bien connu qu'une nouvelle technologie ne remplace pas d'un coup toutes les autres et une collection dans une bibliothèque restera toujours une sélection – comme l'est une exposition dans un musée –, la moins arbitraire possible, la mieux adaptée aux besoins et aux contraintes techniques. Une collection de signets, dûment analysée et commentée, comme le font la Bpi, la BnF et un grand nombre de bibliothèques universitaires et municipales, est une tentative de recréer un encyclopédisme virtuel, mais illustre aussi le projet de sélectionner et de mettre à disposition le « meilleur » du Web. Le bibliothécaire d'aujourd'hui, dans la Babel moderne des documents, n'est pas qu'un prescripteur. Il suggère, incite, commente, propose un choix. Les activités de médiation et de for-

mation seront encore à développer pour que la fracture numérique ne se creuse pas davantage et qu'un « illectronisme » ne remplace un autre illettrisme. Cela signifie également, du point de vue du lecteur, une véritable intégration personnelle des résultats de recherche et non une compilation stérile d'items hasardeux, sans organisation rationnelle, un « copier-coller » en somme qui n'apporte rien.

Parmi les multiples questions qui se posent aujourd'hui est celle de l'exhaustivité: peut-elle raisonnablement se réaliser en un seul lieu? (À titre d'exemple, le dépôt légal de l'Internet sera réalisé par la BnF, mais se limitera aux sites en .fr.) Par ailleurs, comment concilier l'ancienne conception de l'encyclopédisme et des lettrés et celle de la massification des savoirs, de l'accès plus large à la culture? S'agit-il vraiment d'une démocratisation du savoir encyclopédique ou simplement, selon la formule d'Antoine Prost, d'une « démographisation »? Enfin, qu'est-ce qu'une vulgarisation bien comprise aujourd'hui? Notre travail de professionnels, de citoyens est toujours de rendre accessible et intelligible ce que la communauté humaine est en droit de connaître et de s'approprier pour exercer son libre arbitre, autrement dit sa liberté.

Valérie Tesnière: Il y a un inconvénient dans nos trois communications, c'est que nous sommes tous les trois d'accord. Ce sont des communications militantes sur

le rapport que les bibliothécaires doivent entretenir avec le savoir, sur le rôle social de la bibliothèque qu'a fort bien souligné Robert Damien, sur les possibilités de l'Internet et peut-être sur la distance critique que nous devons avoir dans cette période intermédiaire où, effectivement, la navigation avec ce nouveau média est loin d'être maîtrisée. Je laisse la parole à la salle. Je pense que vos questions seront nombreuses.

Public: Bonjour, je suis documentaliste dans un établissement scolaire, et je suis d'accord avec tout ce que vous avez dit, mais, en revanche, ce n'est pas exactement ce que je constate au quotidien lorsque vous dites que l'utilisateur a toujours besoin de quelqu'un pour faire le lien entre lui et tout ce qu'il trouve sur l'Internet, parce qu'il n'est pas facile de s'orienter sur l'Internet et de trouver la bonne information. Mon quotidien avec des jeunes qui ont entre quinze et dix-huit ans me prouve qu'ils ont tout à fait, contrairement à vous et moi, la capacité de s'orienter sur l'Internet, de discriminer les sites qui sont valides de ceux qui ne le sont pas, de repérer une page qui a été mise à jour récemment d'une page qui a été mise à jour il y a plus longtemps et qui ne les intéressera pas, etc. Ils ont des capacités nouvelles, ils ont grandi avec un PC à la maison pour toute la famille, alors qu'il n'y a pas forcément d'encyclopédie et de dictionnaire. Quand ils cherchent un ouvrage et qu'on

leur dit qu'il faut regarder un index ou un sommaire, ils disent que c'est trop compliqué et que cela prend trop de temps de se promener entre les rayons. Et je me demande si, quand on dit qu'il faut quand même un intermédiaire entre l'utilisateur et l'Internet ou les livres, ou l'information pour éviter la noyade, on n'est pas déjà un peu dépassé par ces nouveaux usagers des bibliothèques scolaires ou universitaires et aussi des bibliothèques publiques.

Claire Dartois: Bien entendu, je ne conteste pas du tout la nouvelle culture – j'allais dire technologique – évidente dans la nouvelle génération qui, bien souvent, a un ordinateur. Je suis parfaitement d'accord avec vous. Ce sur quoi j'ai essayé d'attirer l'attention, peut-être de manière un peu rude, c'est sur le réel travail méthodologique en profondeur, sur la distance critique qu'il faut avoir par rapport à certains résultats qu'on trouve sur l'Internet... Je sais que ces choses commencent à s'enseigner; on voit d'ailleurs sur le Web un certain nombre de sites qui travaillent en ce sens. Je vais vous donner un exemple qui m'a beaucoup frappée. J'enseigne à des étudiants de troisième cycle qui pensent tout savoir sur tout. Je leur donne toujours un petit test en début d'année afin de leur prouver l'utilité de mon cours – c'est stratégique. Je leur demande de me trouver sur l'Internet l'ordonnance de Villers-Cotterets. Bien entendu, j'ai choisi cet exemple entre

mille puisque l'ordonnance de Villers-Cotterets n'existe pas *in extenso* – alors que le Code civil ou le Code pénal, qui sont des documents beaucoup plus volumineux, s'y trouvent et sont indexés; on trouve la référence à un ouvrage dans lequel cette ordonnance est disponible. Je choisis un certain nombre de questions pour montrer les limites – que vous connaissez – des moteurs de recherche: il n'y a pas d'outil parfait. Mais je pense que le travail de sélection d'annuaires qu'on trouve dans les signets de la BnF par exemple, qui sont largement consultés, ce travail de sélection, de commentaire d'information est bien souvent ignoré des usagers. En service public, à la Bpi, nous pouvons nous en rendre compte.

Robert Damien: Je me permets d'ajouter un petit point à la réponse. Je suis d'accord avec vous, j'ai des enfants et, par ailleurs, ma femme est proviseur d'un lycée professionnel. Je peux vous dire que les lycéens cherchent et, très souvent, trouvent ce qu'ils ne cherchent pas. Je suis tout à fait d'accord avec vous, mais simplement, il faut établir une distinction entre une culture de la requête et une culture de la recherche. Ce n'est pas tout à fait la même chose. De même, il faut s'interroger sur ce qu'est ce savoir numérique. Quel est le statut épistémologique qui différencie un savoir de l'information ou plutôt une information de savoir avec un savoir informé? Il y a quelque chose d'autre, et c'est

peut-être sur ce terrain-là que peut se poursuivre la réflexion qui est amorcée. Je vous invite à consulter le site de l'université de l'UFR de Franche-Comté, on y trouve un beau texte d'un jeune étudiant chercheur qui s'appelle « Le Savoir numérique ». Il y fait la synthèse du point de vue d'un tout jeune étudiant.

Public: Vous avez beaucoup évoqué l'inflation de tout ce qui était document numérique ou information numérique, mais vous avez assez peu parlé de l'évolution du rôle des bibliothèques par rapport à l'évolution de l'édition d'un point de vue économique avec, là aussi, une inflation énorme et des livres plus éphémères, ce qui pose de nouvelles questions, à la fois sur l'encyclopédisme et sur la question de la mémoire, de la conservation et de l'actualité.

Valérie Tesnière: Vaste question à laquelle je vais m'efforcer de donner quelques éléments de réponse puisque j'ai participé à une réflexion sur les choix scientifiques que l'on peut faire par rapport à une production éditoriale. Il est vrai que, tous les jours, nous nous heurtons à la question de la responsabilité que nous avons par rapport aux choix que nous proposons au lecteur face à une production éditoriale galopante. Il y a des réponses qui sont modestes et en même temps pas très aisées. Bien connaître un sujet, bien connaître l'évolution des problématiques d'un sujet, qu'il s'agisse de littérature, du

roman, ou de l'histoire, donne bien sûr des outils pour savoir sélectionner dans la production ce qui arrive tous les jours.

Cette sélection se fait d'ailleurs de plus en plus avec des outils Internet, mais nous nous efforçons effectivement, au-delà de la connaissance que nous pouvons avoir des sujets, d'avoir des appréciations critiques sur le contenu des ouvrages, ce qui n'est pas évident parce que ce travail ne doit pas être fait trop tard par rapport à l'actualité. Je ne vois d'autres réponses que dans le fait d'avoir un minimum de connaissance des sujets pratiqués. Ce n'est pas forcément facile dans les bibliothèques qui sont de moins grandes dimensions que celles de la Bpi ou de la BnF mais là, en revanche, je crois beaucoup à ce qu'on appelle les échanges d'information sur les politiques documentaires. Il faut que l'on assume davantage ce que nous choisissons, ce pourquoi nous le choisissons, que l'on se recentre vraiment sur les polémiques actuelles qui sont des polémiques d'historiens, pas seulement des polémiques de l'actualité, que l'on assume vraiment la force des domaines, le poids des disciplines, l'inventivité de la création littéraire et que l'on essaie d'assumer nos choix avec ce que nous savons et ce que nous pouvons échanger en matière de critères d'acquisition formalisée.

Ce n'est peut-être pas une réponse complètement satisfaisante, mais elle est basée sur la pratique. Et je pense que, souvent, on est un peu débordé, ou un

peu paresseux, on a beaucoup d'autres choses à faire, alors qu'il faudrait, je crois, accorder à la dimension du choix des acquisitions toute la place qu'elle mérite.

Claudine Lieber (Inspection générale des bibliothèques): La question s'adresse à Valérie Tesnière dont je sais qu'elle a beaucoup travaillé sur la notion de politique documentaire. Il semble que ce soit une problématique qui va être remise au goût du jour. Vous avez dit, avec juste raison, que la sélection, l'organisation des collections était le métier du bibliothécaire et son honneur, mais je me demande si ce même bibliothécaire n'est pas en train d'ouvrir la porte à l'océan qui est à l'extérieur... Pour ce qui concerne le problème des consortiums par exemple: on sait qu'il existe en France un grand consortium appelé *Couperin* et que le fait d'y adhérer donne l'accès à 3 000 revues électroniques ou bases de données; à partir de là, que devient la politique documentaire d'une bibliothèque universitaire? Est-ce que, par le système de ce qu'on appelle les *packages*, elle n'a pas, à ce moment-là, accès à des revues qu'elle n'aurait jamais pensé faire entrer dans sa politique documentaire? Que devient la notion de choix dans ce cas? On sait qu'aux États-Unis le système des *packages* est de plus en plus à l'honneur, que les bibliothèques, y compris toutes les bibliothèques publiques, appartiennent à de multiples consortiums et que, par là même, elles héritent effective-

ment d'une offre documentaire qu'elles n'ont pas du tout voulue ni souhaitée.

Il me semble que c'est une question que l'on doit se poser, d'autant que les bibliothécaires américains avouent gentiment que, finalement, dans ces revues dont elles n'avaient pas souhaité l'accès qu'elles obtiennent, il se trouve des titres qui satisfont pleinement leurs lecteurs et auxquels ils n'auraient pas vraiment songé au départ.

Valérie Tesnière: En fait, vous mettez le doigt sur la question de la dimension économique des politiques documentaires. En ce qui concerne les revues électroniques, je ne suis pas sûre que l'évolution soit complètement arrêtée. Pour ce qui est de notre pratique en matière de revues électroniques, nous nous sommes retrouvés, nous aussi, dans des impasses de *packages*, c'est-à-dire des choix imposés de revues dont une grande quantité est peu consultée. Il semble que les éditeurs – je n'en ai pas discuté récemment avec des collègues anglo-saxons – changent leur fusil d'épaule. Et aujourd'hui, pas plus tard que cette année, certains groupements nous ont proposé des choix titre à titre. Cela veut dire que nous allons peut-être serrer un peu notre offre, mais sortir – en particulier, pour les sciences humaines et sociales – de la logique des *packages* – excusez-moi d'employer ce mot anglo-saxon –, c'est-à-dire des regroupements où l'éditeur vous force la main. Je ne pense pas que la situation soit totalement

figée de ce point de vue-là.

Il est vrai que cette entrée en force des éditeurs, particulièrement des groupements de périodiques, sur le marché de l'édition électronique, complique beaucoup les choses, mais je ne suis pas sûre que les consortiums, si c'est une réponse pour obtenir de meilleurs prix, soient complètement la fin du marché. Je pense qu'il y a encore d'autres pistes et que l'évolution n'est pas finie. Claire Dartois connaît mieux que moi le sujet et peut apporter quelques éléments complémentaires de réponse.

Claire Dartois: Les bibliothèques universitaires ont été à l'origine de la création des consortiums qui étaient, au départ, une manière de faire un peu contrepoids à la puissance et au prix quelquefois exorbitant des nouveaux produits. On dit couramment qu'un document électronique peut prendre jusqu'à 40 % d'augmentation dans une année, ce qui est terrifiant. Les bibliothèques publiques sont en train de s'organiser pour, elles aussi, travailler à un consortium, mais je voudrais dire qu'en dehors du bouquet – je préfère « bouquet » à *package* – de titres, il reste beaucoup de choses dont chaque bibliothèque est maîtresse dans sa politique documentaire. Je pense, par exemple, à mes collègues des bibliothèques municipales ici présents, et aux fonds locaux. Vous avez un fonds particulier, il est de votre devoir de le traiter. L'Internet étant gratuit, vous n'avez pas à passer par des intermédiaires, c'est vous

qui le sélectionnez, le mettez à disposition, etc. Les cédéroms multimédias sont, là aussi, des choix propres à chaque établissement. Heureusement qu'il nous reste cet acte de la politique documentaire. Cependant, dans le futur, nous devons changer: davantage discuter de nos critères, de notre façon de faire, non pas pour arriver à une seule tête, une seule pensée, mais pour gagner du temps et économiser de l'énergie sur cet exercice.

Public: Pour rester sur la question des choix en édition papier, je pense qu'il y a quand même des domaines dans lesquels on a très peu de latitude. Par exemple, dans le domaine de l'édition scientifique vulgarisée: récemment, je voulais acheter un atlas du système solaire; j'ai fait une recherche et j'ai constaté, à cette occasion, qu'il y avait très peu de choses disponibles. Pourtant, il y a deux ans, au moment de l'éclipse, il y avait eu une grosse production... Il y a donc, là aussi, des contraintes au niveau des choix.

Valérie Tesnière: C'est sûr, mais, franchement, l'édition de vulgarisation scientifique se porte beaucoup moins mal qu'elle ne s'est portée il y a dix ou quinze ans. Même si, aujourd'hui, vous ne trouverez pas l'information la plus fraîche – vous pouvez peut-être la trouver sur le Web d'ailleurs – sur le sujet qui vous intéresse, et même si on s'y est mis tardivement en France – Odile Jacob est l'exemple consacré –, il y a quand

même une production. Il y a beaucoup de petites collections qui permettent de faire le point sur les connaissances et qui apportent beaucoup de réponses aux lecteurs. Je pense que l'on n'est plus dans cette situation d'absence totale de monographies de vulgarisation dans l'édition française. Cela a un peu bougé, même si ce n'est pas une production exponentielle.

Catherine Petit (BnF, coordination de la politique documentaire): Puisque nous sommes dans un débat sur les vingt-cinq ans, je voulais aborder la discussion de façon un peu provocante, et revenir sur les questions qui ont été évoquées.

La première des médiations d'une bibliothèque passe par le choix, et en particulier par sa politique documentaire, et Dieu sait si on y a beaucoup travaillé! La question que je pose est la suivante: pourra-t-on continuer à appliquer cette médiation sur le choix à l'Internet que, de toute façon, on ne dominera jamais? On ne peut sélectionner sur un monde infini... N'y aurait-il donc pas, actuellement, un déplacement de nos habitudes de métier, de réflexion par rapport au choix, de démarche pédagogique – même si je n'aime pas trop ce terme – qui consistait à proposer un espace pour nos lecteurs à l'intérieur de la bibliothèque à travers un choix, une politique des bibliothécaires, vers la formation et dans la formation méthodologique? On faisait déjà de la formation méthodologique aux documents, en lectu-

re publique, en particulier avec les jeunes ; on leur apprenait à se servir d'un document. Maintenant il faut leur apprendre à se servir de l'Internet et cette part-là est très importante, étant donné qu'il ne sera pas toujours possible d'appliquer les critères de choix dans des domaines qui, de plus en plus, sont directement accessibles aux lecteurs et aux utilisateurs.

Le deuxième point sur lequel je voulais intervenir, est celui des consortiums. Il faut faire la part des choses entre les documents pour la recherche et les documents pour la lecture publique. Il me semble que ce sont deux problématiques différentes. Les consortiums ne me gênent pas ; il y a des questions économiques énormes derrière, que vous avez soulevées, bien sûr – c'est un moyen de contrôler toute cette expansion des éditeurs qui mettent à disposition une grande masse de revues pour les chercheurs qui, à leur tour, font leurs choix. Cela paraît moins grave que le domaine de la lecture publique où là, d'autres problématiques peuvent se poser.

Valérie Tesnière : Sur la question de la formation méthodologique à l'Internet, il est évident que beaucoup de bibliothécaires y ont déjà pensé et la pratiquent régulièrement, qu'il s'agisse de la Bpi, de la BnF ou des bibliothèques publiques, des bibliothèques universitaires. Il y a déjà eu des enquêtes à ce sujet, mais le succès de ces initiations à l'Internet est inégal. Je ne suis pas sûre qu'il y ait toujours tant d'appren-

tis lecteurs, ou alors les apprentis lecteurs qui parcourent l'Internet sont des personnes d'un âge certain, et je pense que la formation méthodologique pour les jeunes lecteurs passe au-delà d'une initiation pure et simple à l'Internet. Autrement dit, il nous faut réinventer ; et c'est peut-être aussi l'intérêt de cette journée qui nous montre que nous sommes à un moment charnière, une étape de transition des modes pédagogiques – il faut assumer le mot –, de navigation encyclopédique avec les nouveaux médias.

La question qui m'était posée sur les consortiums visait essentiellement les bibliothèques universitaires. Je pense, comme Catherine Petit, que la problématique est assez différente du côté de la lecture publique. Elle repose moins, pour l'instant, sur les revues de recherche disponibles électroniquement que dans l'accès au Web, aux sites et par là même, aux textes intégraux qui se trouvent aussi sur le site. De ce point de vue, la problématique est un peu différente.

Pour en revenir à la question de l'accompagnement des lecteurs, j'aimerais laisser la parole à Claire Dartois.

Claire Dartois : Je voudrais juste ajouter un mot pour dire qu'à la Bpi les séances de présentation de l'Internet ont rencontré, au fil du temps, un grand succès, puisqu'on a été obligé de fonctionner par inscription pour que ce soit vivable pour le formateur et pour les personnes intéressées. Le pro-

blème rencontré était l'hétérogénéité de niveaux des usagers, certains étant déjà des surfers avertis alors que d'autres étaient de grands débutants qui découvraient un ascenseur, une fenêtre... les bases. Comme beaucoup d'autres bibliothèques, nous avons essayé de mettre sur notre site Web des outils méthodologiques qui sont des descriptions de moteurs, métamoteurs, avec un clic, un accès direct, et de retenir des sites d'une grande valeur pédagogique comme les travaux de nos collègues québécois, GIRI 1 et GIRI 2, qui sont des modules de formation pédagogique en français – le Web est malheureusement dominé par les Anglo-Saxons – et on a trouvé là un modèle de pédagogie, de graduation de la difficulté, des exemples. On essaie aussi de proposer le travail remarquable des URFIST dans l'apprentissage des cheminements sur l'Internet.

Robert Damien: Je suis très content de cette réponse. Dans votre question, vous disiez qu'on a construit des politiques documentaires avec une sélection. Or, ce qui change, c'est euphorisant, c'est très bénéfique. Grâce à l'outil de l'Internet, il y aura plusieurs sélections; c'est ça l'intérêt. Il faut être formé à la pluralité et notre difficulté, aussi bien dans le métier d'enseignant que dans le métier de bibliothécaire, de chercheur ou de scientifique, c'est d'être formé à la pluralité des possibles. La question est: cela ouvre-t-il des possibles aux « usagers », ou cela réduit-il

les possibles? À l'évidence, cela ouvre les possibles, il faut donc se former pour les ouvrir, sachant bien que nous qui faisons notre *jogging* le dimanche matin, nous n'escaladerons pas l'Himalaya le lendemain... Cela veut dire qu'il y a des rythmes, des préparations, des entraînements, etc. Il y a donc une nouvelle sorte de normativité inaugurant sans doute l'une des nouvelles dimensions du métier d'avenir du bibliothécaire qui, de par la technologie comme de par la scientificité, découvre des espaces extrêmement prometteurs.

Gérald Grunberg: Je voudrais faire deux remarques et poser une question à M. Damien. La première remarque concerne le flou de nos intitulés. De quoi parle-t-on quand on parle de formation à l'Internet? On le sait bien, Claire Dartois vient de le rappeler, la disparité de niveaux des catégories d'usagers qui s'inscrivent pour cette formation montre que les besoins sont extrêmement différents entre une catégorie d'usagers qui reste importante en France, si on en juge par le nombre relativement faible de foyers connectés, qui veut s'initier à l'Internet pour en maîtriser un certain nombre de facilités ou ce qui est présenté comme tel – le courrier électronique, la recherche d'informations pratiques, la réservation d'un train, la recherche documentaire, etc.–, et d'autres catégories plus averties.

En tant que bibliothécaires, quand

nous parlons d'initiation à l'Internet, en France – la situation est différente aux États-Unis, il y a des séances pour les usagers sur la meilleure façon de faire ses achats de Noël *via* l'Internet, ce n'est pas tout à fait ce que l'on fait en France et ce n'est pas demain la veille que cela se fera ; il y a de profondes différences culturelles à ce sujet –, on parle de recherche documentaire. Cette recherche documentaire intéresse peu, en lecture publique – la situation est évidemment différente dans une communauté d'étudiants et d'universitaires. Elle se heurte à un certain nombre d'obstacles quant au désir que l'on peut et que l'on sait susciter. Cela dit, ce n'est pas un problème nouveau. La formation des usagers, la vieille tarte à la crème de la littérature professionnelle en lecture publique, ne présente pas, à mon avis, aujourd'hui, d'ouvrage de référence. C'est un vrai problème auquel on a affaire, plus complexe, bien sûr, avec l'Internet qu'avec nos bons vieux catalogues à l'utilisation desquels nous pouvions, tant bien que mal, initier quelques-uns de nos lecteurs – assez peu au demeurant.

Ma deuxième remarque concerne les consortiums. Je suis tout à fait d'accord avec Catherine Petit. Dans les projets de coopération que j'évoquais ce matin comme étant initiés aujourd'hui par la Bpi, avec le soutien très actif et très déterminé de la direction du Livre et de la Lecture, il y a effectivement un projet de groupement d'achats pour les biblio-

thèques publiques, parce qu'en lecture publique les problèmes se posent différemment, mais ils se posent aussi. Il n'y a aujourd'hui que 16,5 % des bibliothèques publiques qui offrent un accès à des documents électroniques, et même s'il n'est pas question de périodiques scientifiques, juridiques, économiques, auxquels on pense pour les bibliothèques universitaires, un certain nombre de documents électroniques en accès payant continuent à constituer un obstacle par leur coût pour les bibliothèques publiques.

C'est là-dessus que l'on travaille pour l'instant, avec un groupe d'une dizaine de collègues venant d'établissements de taille et de statut très différents. C'est l'un des projets du volet Coopération que j'ai mentionné tout à l'heure, et dont j'espère bien que l'on pourra débattre tous ensemble au cours d'une journée d'étude.

J'en viens maintenant à la question que je voudrais poser à M. Damien, parce qu'elle me tracasse depuis que j'ai écouté son passionnant exposé. Pour le nouveau contrat social que vous appelez de vos vœux et que vous nous invitez à élaborer et à passer, comment s'y prendre ? C'est toute la question. Nous sommes tous d'accord sur le fait qu'il faut élaborer un nouveau contrat social. Le problème réside dans le fait qu'un contrat social, c'est quelque chose qui s'élabore au sein d'une communauté donnée qui se fixe un certain nombre de règles, ces règles étant mises en musique par des institutions identifiées :

l'Église, l'École, la Bibliothèque. Qu'est-ce que l'Internet, de ce point de vue? Et comment se pose aujourd'hui la question de l'élaboration d'un contrat social, c'est-à-dire de l'élaboration d'un certain nombre de liens entre la communauté de lecteurs, que l'on peut à peu près identifier, et cet ensemble, cette nébuleuse qui, en revanche, n'a ni queue ni tête?

Robert Damien: Vous me posez la question que j'ai moi-même posée, mais si j'avais la réponse, je m'appellerais Jean-Jacques Rousseau et je sais de source sûre que je ne suis pas Rousseau! Sérieusement, j'ai un petit point de désaccord avec votre formulation – pas avec votre question. Je crois que le contrat social ne se fait pas avec des institutions préalables: c'est le contrat social qui génère lui-même les institutions. Indiscutablement, nous sommes dans un système d'institution, avec un contrat social qui est fondé sur l'État, la Nation, l'École, la Bibliothèque, etc. Je crois que le contrat social est en train de se faire: c'est la pratique qui commande. Je ne crois pas du tout qu'une grande théorie va en sortir. Il y en a une qui fonctionne et qui est d'ailleurs philosophiquement dominante: c'est ce que l'on appelle le nouveau libéralisme rectifié un peu par John Rawls et qui est une grande théorie très puissante. Est-ce que c'est celle-là qui va réussir?

Je ne sais pas, je crois beaucoup que la

pratique est commandée par des objets. Quel est le statut de l'Internet? Je crois que c'est un méta-objet, c'est-à-dire que c'est une bibliothèque informelle, déstructurée où le lecteur fait sa structure, sous réserve que derrière – et cela rejoint le problème des consortiums – il y ait des moteurs, des portails, des normes prescriptives. Cela veut dire que, d'une certaine manière, il faut créer des normes. Le contrat social crée des normes, donc il faudra créer de nouvelles institutions. On voit très bien la crise actuelle de l'État, la crise de la nation, la crise de la langue.

Indiscutablement, le problème des philosophies politiques des réseaux crée beaucoup de questions. Je crois qu'il existe des ressources sur ces questions-là et qu'il faut sans doute une cité culturelle, une métacité culturelle par des surbibliothèques, avec des surauteurs, des surpersonnes; il y a un nouvel esprit politique généré par les pratiques hétérogènes dans des cités plurielles comme l'a illustré la jeune documentaliste de tout à l'heure en évoquant son expérience. Indiscutablement, il y a déjà des expériences qui nous indiquent certaines clés.

Maintenant, quel est le contrat lui-même? Comment va-t-il se faire? En tout cas, je demeure persuadé que cela passera par une lecture, par un statut nouveau de la lecture car, historiquement, le lien lectoral est le lien constitutif de l'humanité. C'est par la lecture que se structure une société d'ordre. Là, nous sommes dans une société non pas de la sous-culture, de la sous-lec-

ture, mais dans une société de la surlecture – mais une lecture hétérogénéisée.

Le grand risque, c'est que chacun faisant son bricolage – j'évoquais l'état de nature –, règne la spontanéité heureuse, le vagabondage rebelle où chacun réalise sa singularité, fait son malin en ignorant les autres. Car il y a du diabolique là-dessous, c'est-à-dire de la séparation et de l'isolement. Le *diabolos* c'est ce qui est sans lieu ni lien. C'est un peu cela la source de la démocratie. Comment relier les singuliers, unir les différents sous ce qu'on appelle un symbole, un *symbolos*, ce qui fait lien. Quels sont les nouveaux liens symboliques de la bibliothèque virtuelle et numérique et dans quel monument ?

Vous savez aussi que « singulier » – la singularité, c'est *idiotes* – c'est un idiot. Il y a une folie Internet. Donc il faut bien des liens entre les singularités. Il y a des outils qui se mettent en place sans permettre encore d'apporter la réponse ; cependant si vous l'avez, je la prends et je la prendrai sous mon nom d'auteur, bien sûr !

Bruno Carbone (bibliothèque de La Rochelle) : Je n'ai pas la réponse, mais je voulais apporter quelques éléments de réflexion au débat. On a parlé tout à l'heure de la contradiction possible qu'il y avait entre une politique documentaire constituée et la liberté d'accès à l'information numérique. Robert Damien a mis l'accent sur la pluralité des choix. Je crois que parler de la pluralité des choix, c'est

aussi faire référence à l'unité qui constitue la bibliothèque encyclopédique, puisque l'encyclopédie, au sens étymologique du terme, c'est la mise en cercle des connaissances, c'est-à-dire le rassemblement des connaissances. C'est le premier point.

Le second point porte sur l'encyclopédisme. Dans un contexte très particulier, Claire Dartois a été amenée à évoquer l'encyclopédisme comme un univers clos. Je pense qu'en fait, c'est un univers qui est constamment ouvert dans la mesure où Diderot et d'Alembert, dans la préface de *L'Encyclopédie*, faisaient référence à l'arbre des connaissances, aux voies principales du savoir et aux voies secondaires qui s'y relient. Comme tout arbre de la connaissance, il y a des branches nouvelles qui se développent, des branches mortes qui disparaissent, et c'est aussi un élément qui montre bien que l'encyclopédisme est toujours un élément d'actualité et qui, à mon sens, évolue encore. La référence à l'arbre de la connaissance évoque une structure hiérarchisée, arborescente. Deleuze parlait d'un développement des connaissances en rhizome, avec toujours cette notion de lien entre des racines ; les racines de la Bpi que l'on a évoquées tout à l'heure, se retrouvent dans le développement de l'arbre des connaissances et dans le développement d'un jardin des connaissances. Ce qui fait que la notion de bouquet, qui venait s'y rajouter, complète un paysage, qui est à la fois pluriel et unique, de l'encyclopédisme.

Robert Damien : Je suis à la fois en accord

et en désaccord. l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert se met en place au moment où l'on est sûr d'une chose, c'est qu'il n'y a pas d'unité, qu'il n'y a pas de fondement; c'est ça le paradoxe. Ils nous invitent à faire, non pas un tour complet, mais à faire des parcours. La grande puissance de l'*Encyclopédie*, ce sont les renvois, les liens; et les liens se multipliant, ils ouvrent. Là, je suis d'accord avec vous.

Maintenant, j'ai été frappé par vos métaphores. Ce sont les métaphores de l'arbre, du jardin, du bouquet, voire du rhizome, de la racine. Je me méfie toujours des racines: « Retourne aux racines, la terre ne ment pas. » Le vocabulaire de l'enracinement me gêne un peu. Ce sont des métaphores paysannes, agricoles. Si vous lisez bien, même la métaphore du paysage à l'ouverture du texte, ne renvoie pas du tout à un « pays sage ». Vous voyez, paysage, pays sage, il y a la page, le sillon, le laboureur... Nous rentrons, avec la révolution de l'Internet, avec l'hypertextualité, avec la multiplication des procédures de lisibilité, dans un autre paradigme de la lecture. C'est pourquoi le paradigme de la navigation ne me semble pas mauvais, parce qu'on n'est plus sur la terre, on est sur la mer. Et sur la terre, justement, on s'enracine, on s'enterre. Dans la mer, on se noie, mais au moins ça circule, ça se déplace. Toute la question est: sur quel bateau, avec quel gouvernant, quel gouvernail, quel pilote, quel équipement, quel équipage?

Je crois beaucoup, non pas à la méta-

phore du paysage, mais à la métaphore ouvrière des collectifs de production, contre la puissance de la causalité paysanne sur la lecture. Vous savez bien que le bon sens est agricole, il est près de chez vous, d'ailleurs! Mais, évidemment, le monde ouvrier n'a pas du tout de bon sens, vous avez remarqué? Certains vont le regretter parce qu'ils perdent leurs racines. Vous voyez, pour ce qui concerne la métaphore maritime, sans doute y a-t-il de nouvelles procédures de gouvernement, de gouvernail... je n'ose pas dire d'autorité et donc de politique comme de culture avec de nouveaux schémas cognitifs, de nouveaux moteurs de croissance et de confiance et, partant, de nouveaux styles, de nouvelles tonalités d'expression et de nouvelles modalités de conduite...

Si je réponds un peu à votre question, je crois que ça rejoint l'interrogation de Gérald Grunberg. Indiscutablement, on est dans des collectifs pratiques qu'il faut analyser. C'est pourquoi je crois beaucoup aux analyses des actions pratiques qui échouent ou qui réussissent, mais qui, en tout cas, créent des normes fonctionnelles. Ça fait avancer. Évidemment, après, il faut se diriger, conduire.

Il me semble – tout mon travail est axé sur une philosophie politique du conseil – qu'il y a un problème de conseil à construire, indiscutablement. De même que le concile de la Grâce dans la Bible est l'arme du conseil, le Christ, dans le Nouveau Testament, est appelé l'Ange du conseil.

Tout le problème des institutions de conseil dans l'*Encyclopédie*, c'est la République et ses instituteurs conseillers pour s'élever.

Nous passons à un stade avec d'autres métaphores, d'autres pratiques ; sans doute faut-il plus creuser la métaphore ouvrière et non pas la métaphore paysanne du jardin bucolique et champêtre. Je préfère, c'est vrai, les métaphores de l'atelier et de l'usine avec leurs coordinations réciproques et leurs coopérations mutuelles. N'y a-t-il pas là des ressources normatives pour penser les nouveaux schémas moteurs de l'existence sociale et politique ?

Jean-Claude Utard (Ville de Paris): Je voulais faire deux remarques. Tout d'abord, il me semble que l'on surestime l'accès des gens au livre sous prétexte que c'est ancien et traditionnel. Dans les 450 000 titres des livres disponibles, quel est le bon, celui qui m'intéresse, celui qui est à mon niveau ? On a tous remarqué la difficulté à appréhender le choix de livres par nos utilisateurs, ou même à l'intérieur des collections déjà choisies, ciblées par les bibliothécaires, la difficulté des gens à repérer – parce qu'ils ne connaissent pas forcément les index, les sommaires et la quatrième de couverture – le livre qui les intéresse. Une des réponses que l'on a trouvée, c'est justement ce libre accès qui permet de se promener, d'ouvrir, de fureter, de lire, de choisir ce qui nous intéresse, de découvrir ce que nous n'avons pas cherché. De ce point de vue-là, je trouve que l'Internet est tout à fait dans la

lignée, dans le *continuum* de ce modèle. Si on prend les modèles de lecture mis en évidence par Anne-Marie Chartier, il y a le modèle de l'Église, puis celui de l'École, où l'on se polarise sur quelques bons livres. La crainte étant que les gens lisent trop et qu'ils lisent de mauvais livres. Aujourd'hui, on se polarise, on retrouve la même chose alors que les bibliothécaires ont dit que leur modèle était le libre choix, la lecture individuelle, le libre arbitre, avec évidemment le risque de prendre un mauvais livre, si tant est que les lectures uniques des bons livres sont toujours des bons livres, et avec le risque de la mauvaise interprétation. Ce modèle de libre choix, je le retrouve d'une manière extraordinaire dans l'Internet, il n'y a pas rupture du modèle. C'est fantastique, j'ai à la fois accès au catalogue – la réponse du moteur de recherche – et directement ensuite au contenu.

La deuxième remarque est qu'il me semble qu'en se polarisant sur l'Internet, on dévie de la question de l'encyclopédisme qui ne se résout pas à la mise au point d'un nouveau support, mais qui pose des tas d'autres questions, des questions d'ordre épistémologique – comme l'articulation des savoirs particuliers avec des savoirs généraux – et aussi, derrière, des questions d'ordre économique. On oublie quand même la concentration extraordinaire de l'édition. Dans le temps, jusqu'à il y a quelques jours, il y avait un duopole qui représentait 70 % de l'édition française, Vivendi d'un côté et Lagardère de l'autre.

D'après les dernières nouvelles, Lagardère achète l'édition Vivendi, ce qui veut dire que 70 % de l'édition vont être contrôlés. A-t-on autant le choix? Donc, ce qui est intéressant pour les bibliothécaires, c'est que les autres 30 % de l'édition soient très largement représentés. Ce qui est bien justement, sur l'Internet, c'est qu'on a un outil économique qui permet à une autre information d'être présentée parce qu'elle n'est plus prise en charge par des éditeurs. Ce qui veut dire aussi d'ailleurs, qu'il y a également une économie à l'inverse d'information sur l'Internet. Sur un certain nombre de domaines, on trouve des tas de choses, et sur d'autres – livres d'histoire, sciences humaines, littérature – beaucoup moins. C'est une deuxième question d'ordre économique, où la bibliothèque a un rôle à trouver, y compris dans la mise au point des contenus et dans la validation.

Robert Damien: J'adhère totalement à votre analyse et à votre remarque. J'ai l'impression que j'y ai fait allusion avec le problème de la structure économique des portails ou des formats. Toute la question est que la pluralité n'aboutisse pas à une hétérogénéité paralysante. Oui, sans doute, peut-on se balader dans les rayons et trouver; c'est très bien. Cela donne aussi accès à la possibilité d'autres découvertes. Le risque est de s'enfermer dans l'ouverture – excusez-moi, c'est un philosophe qui parle –, de s'habituer à un seul type de parcours. Inversement, ceux qui

sont des hyperspécialistes du média ont accès à des performances qui rendent totalement inepte pour eux tout ce qui relève du commun. En fait, quand j'ai évoqué l'idée d'état de nature et de contrat social, il s'agissait d'essayer de comprendre comment résoudre l'extraordinaire inégalité, et des pratiques, et des outils, et des moyens, et des performances. Elles sont toutes possibles, on est bien d'accord, mais il y a des intensités, des richesses, des productivités, des rythmes qui sont très différenciés. Je suis absolument sensible à votre idée; c'est sans doute un des rôles majeurs de la future surbibliothèque publique que d'équilibrer les accès pour créer un sens commun pratique et permettre des échanges moins inégaux.

Valérie Tesnière: Je suis tout à fait d'accord avec Jean-Claude Utard et je le remercie d'avoir mis l'accent sur ce que nous avons dit, sans doute un peu furtivement. En effet, l'Internet n'est pas une rupture et n'introduit qu'un déplacement d'accent, ou une accélération de problèmes qui étaient déjà posés avant, en ce qui concerne l'encyclopédisme. Je pense très fortement, comme lui, que les questions épistémologiques de choix demeurent les mêmes qu'il s'agisse de livre papier ou de l'Internet. De ce point de vue-là, prendre l'Internet comme un écran – c'est le cas de le dire! – n'est que refuser de se poser un certain nombre de questions sur ce qu'est un livre d'histoire, par exemple:

comment l'organise-t-on dans un fonds, quel type de document propose-t-on, pourquoi choisit-on de remettre, ici ou là, des textes qui sont réédités, pourquoi choisit-on de privilégier telle problématique d'historien plutôt que tel livre polémique du général Aussaresses? Vous voyez, je ne crois pas que l'Internet change la donne, et si nous avons à aider les lecteurs dans l'Internet, c'est exactement la même chose.

Je remercie aussi l'historien de l'édition d'avoir appelé notre attention sur la question du poids économique. Tout cela n'est pas neutre et, certainement, un des rôles des bibliothèques est de montrer la pluralité des pensées qui ne se manifestent pas toujours – encore que parfois les *lobbies* éditoriaux ont des danseuses – dans le catalogue des plus gros éditeurs. S'il est vrai qu'en ce moment il y a beaucoup d'agitation dans le monde de l'édition sur l'évolution de la concentration, ce phénomène est ancien. Pour ma part, en tant qu'historienne de l'édition des sciences, je pense qu'il y a peut-être moins à craindre pour la fiction que pour ce qui concerne la philosophie, les sciences humaines, les sciences sociales, tout ce qui est objet scientifique, dans le phénomène de concentration de l'édition. Aura-t-on toujours les moyens d'avoir une pensée aussi librement exprimée? C'est possible, mais ce n'est pas forcément facile.

Public : Voici une première remarque sur la

question des politiques d'acquisition : est-ce que la présence de documents électroniques, voire de l'Internet, ne va pas fondamentalement modifier les choix et finalement diminuer le nombre de livres qui vont être proposés dans les bibliothèques? Tout ce que l'on a mis sous la part de l'information cumulée, dont on se débarrassait ou que l'on renouvelait régulièrement, ne va-t-il pas plus ou moins disparaître puisque l'on pourra disposer de cette information sous forme de document électronique régulièrement actualisé? Et, de ce fait, ne va-t-on pas cesser de se concentrer en priorité sur la question de l'œuvre de la pensée ou de l'œuvre littéraire ou artistique? Ne va-t-il pas y avoir une modification du choix dans une autre complémentarité? Il me semble que c'est évident pour les bibliothèques publiques puisque nous n'avons plus besoin d'acheter sous forme de livre, toutes les données. Il faut donc penser autrement la question de la proposition de l'offre de la bibliothèque.

Un deuxième point n'a pas beaucoup été évoqué, puisqu'on a parlé essentiellement du métier de bibliothécaire. Dans les dernières décennies, un accent très fort a quand même été mis sur les aspects techniques et technologiques du métier de bibliothécaire. Aujourd'hui, ne doit-on pas revenir sur cette question du choix et de la médiation – c'est-à-dire du sens et du contenu, finalement –, ou en tout cas repenser le métier? Sans demander aux mêmes personnes de tout couvrir, certains

sont capables d'orienter, de conseiller, de repérer ce qui n'est plus tout à fait la même chose que d'exercer simplement un métier technique. Il me semble que la formation continue a un volet très technique qui est probablement trop lourd, aux dépens d'aspects intellectuels et des questions de pensée.

Troisième point: est-ce que cela ne modifie pas le visage même de la bibliothèque dans son organisation? Vous parliez du texte d'Eugène Morel: la bibliothèque comme espace public et espace culturel qui permet le débat; et l'échange et la rencontre avec la pensée et entre les concitoyens ne devient-elle pas une question tout à fait essentielle et fondamentale aujourd'hui alors que, dans les nouvelles constructions, on voit parfois disparaître, au profit des services, des espaces publics de débat, de mise en scène et d'exposition dans les bibliothèques?

Robert Damien: Si cela s'adresse à moi et si c'est un appel d'offre, je suis à votre service... C'est là tout l'objet de mon travail, d'essayer de construire, à partir de ce que j'appelle la matrice bibliothécaire du politique, un examen philosophique des médiations, des constructions, des règles, des normes. Il ne faut pour autant pas négliger les pratiques, la technicité même, c'est absolument décisif car il y a une distance entre le travail prescrit et le travail effectué et c'est dans cet écart que s'inventent des espaces de liberté et de normativité.

Quant au statut de l'œuvre, là encore il n'y a qu'à lire mon dernier livre, comme ça, vous aurez tout compris!

Sérieusement, il y a là une modification qui s'opère du statut de l'œuvre et donc du statut du lecteur. C'est la grande tentative de Flaubert de créer une œuvre en soi, sans le lecteur. On voit bien que c'est ce qui a créé du génie chez lui. Indiscutablement, la théorie de l'œuvre comme sacralisation est pensée comme l'esthétique telle qu'elle a été créée très tardivement au XVIII^e siècle. Elle porte le deuil de la théologie. C'est le mythe du grand auteur et de sa création sacrée. Indiscutablement, il se crée en ce moment un autre mythe, parce qu'on ne peut pas vivre sans mythe de l'écriture, parce qu'on ne peut pas vivre sans mythe, par d'autres types de lectures, d'autres types d'écritures, d'autres types d'auteurs. Sans doute faut-il réfléchir sur le problème du texte. Ce sont des pistes que j'ai essayé moi-même d'explorer. Votre question est très pertinente.

Claire Dartois: Juste un petit mot sur ces politiques documentaires qui ont été non pas métamorphosées, mais transformées par l'acquisition de documents électroniques en termes de coût et en termes de fonctionnalité... On essaie de travailler à une meilleure complémentarité des supports dans une bibliothèque. Dans certains cas, il y a substitution. On a commencé comme cela avec les microformes. Dans d'autres cas, il y a – ce que je trouve

fantastique – l'apparition de produits complètement nouveaux. Pensez aux gens qui font des études d'occurrences sur des gros *corpus*, que ce soit sur un cédérom ou que ce soit en ligne – j'avais donné l'exemple du *Corpus des œuvres philosophiques*: quand vous cherchez l'apparition du mot « liberté » dans les textes et que le logiciel travaille pour vous et vous apporte des réponses, vous allez les travailler vous-même, mais vous avez tout un tas de facilitations de recherche sur le grand *corpus*.

Donc, la politique documentaire est, par définition, quelque chose qui bouge tout le temps, qu'on réajuste chaque année pour des raisons financières, mais qu'on réajuste avec les nouveaux produits, l'offre qui est de plus en plus sophistiquée, diverse, et malheureusement coûteuse.

Quant au profil technique des bibliothécaires, j'ai tendance à dire que quand vous voyez les bibliothèques américaines, où nos collègues ne font quasiment plus de catalogage puisque 85 % des notices sont dérivées, le temps qu'ils gagnent sur ce travail technique est consacré aux tâches de formation des utilisateurs, d'animation, de choix, de travail en direction de publics spécifiques, etc., ce qui est le cœur de notre métier.

côté il y ait uniquement de l'information et de l'autre, l'œuvre. Je crois qu'il y a du texte dans tout cela: du texte informatif et du texte qui est plus construit, et sur l'Internet il y a beaucoup de texte aussi. Donc, là encore, il y a une continuité, une accélération. C'est un fait: les bibliothécaires s'occupent beaucoup d'aspects techniques, mais, cela dit, c'est la richesse de la Bpi: savoir mettre à disposition.

Autant il faut que l'on se préoccupe des contenus en priorité, que l'on s'économise des tâches répétitives – comme le disait fort bien Claire Dartois en parlant des collègues américains –, autant je pense qu'il n'y a pas une opposition complète entre la technicité de notre métier, qui touche à la manière de montrer et de transmettre – il ne faut jamais perdre cette philosophie de vue –, et notre rôle pédagogique qui est de connaître le contenu que l'on transmet. Rôle pédagogique et politique.

Valérie Tesnière: À propos de la distinction que vous sembliez apporter entre le livre et l'Internet, entre le support papier et l'Internet, entre œuvre et information, je ne suis pas complètement sûre que d'un

De l'actualité à la mémoire de l'actualité ?

Gérald Grunberg,
directeur de la Bpi

Nous allons donc aborder le second thème de ce colloque, à savoir *l'actualité*, un des concepts fondateurs de la Bpi. Interviendront, après les quelques mots d'introduction que je vais dire, tout d'abord Bernard Stiegler, qui est un voisin, et un ami, puisque c'est le directeur de l'IRCAM, l'autre institution associée au Centre Pompidou avec la Bpi. Ce n'est pas tant en qualité de directeur de l'IRCAM que nous l'avons invité, encore que dans ses activités actuelles il croise beaucoup de nos préoccupations et continue de travailler sur des questions qui nous sont tout à fait communes en matière de lecture, d'écriture et de mémoire numérique, même s'il s'agit de son et de musique plutôt que de texte; c'est aussi en qualité de philosophe: Bernard Stiegler est professeur de philosophie, et c'est encore en qualité de commissaire d'une exposition qui, dans ces murs, il y a quinze ans, a été un événement tout à fait considérable pour le public et, je crois pouvoir le dire aussi, pour l'ensemble de la profession des bibliothécaires, je veux parler de l'exposition *Mémoires du futur*.

Interviendra ensuite Dominique Arot, qui est secrétaire général du Conseil supérieur des bibliothèques et qui, à ce titre, et il en a fait la démonstration souvent, a une vue d'ensemble et une analyse qui nous intéresse tous. Enfin, c'est Patrick Bazin qui

concluera ce tour de table avant le débat avec la salle. Patrick Bazin est directeur de la bibliothèque municipale de Lyon, bibliothèque emblématique du spectre le plus large de missions que puisse avoir une bibliothèque publique, qui conjugue au quotidien activité patrimoniale et actualité.

Je rappellerai simplement que la bibliothèque, quelle qu'elle soit, a toujours été mal à l'aise avec l'actualité, pour des raisons à la fois idéologiques et techniques. Il n'y a qu'à considérer la quasi-absence, dans nos établissements, des médias de flux que sont la radio et la télévision, ce qui reste un paradoxe considérable au regard des missions et des objectifs que se fixe la bibliothèque publique comme service public d'information. Celle-ci se prive là de médias qui, dans ce domaine, jouent un rôle essentiel. La Bpi échappe en partie, mais en partie seulement, à ce paradoxe grâce à son espace « Télévisions du monde ». Plus prosaïquement encore, on peut parler tout simplement des délais souvent très longs entre l'apparition d'un livre en librairie et sa mise en bibliothèque: c'est un vieux problème que chacun connaît.

La Bpi, définie dès 1977 comme devant mettre l'actualité à la disposition de tous, a malgré tout largement contribué à faire

évoluer cette situation. En 1987, Bernard Stiegler, dans un texte d'accompagnement de l'exposition *Mémoires du futur*, écrivait : « La bibliothèque du futur sera ce lieu où actualité en temps réel et archives en temps différé se réfléchiront par et pour le lecteur qui y aura appris l'usage des nouveaux instruments de lecture et d'écriture. » On peut dire, aujourd'hui, qu'une partie de cette prédiction s'est réalisée, notamment grâce à la généralisation des systèmes d'information, grâce à la généralisation des réseaux d'information et à la spectaculaire réussite de l'Internet. Mais on peut se demander aussi si ce n'est pas au prix d'un formidable paradoxe. Que l'on entende par actualité, *actualité de l'information* ou *actualité du savoir*, les questions sont en effet, aujourd'hui, probablement plus nombreuses que les réponses.

Actualité de l'information

Lorsque, il y a quinze ans, la Bpi a donné accès gratuitement aux dépêches de l'AFP en temps réel, c'était en soi une petite révolution. La bibliothèque remplissait d'ailleurs alors une de ses missions majeures en mettant l'actualité la plus fraîche à la disposition de tous. Elle jouait, de ce point de vue, pleinement son rôle de service public dans un de ses domaines de compétence. Il est évident qu'aujourd'hui, on n'a plus besoin de la bibliothèque pour cela. L'information apparaît accessible et disponible de partout; n'importe quel

portail de type *Yahoo!* est suffisant pour accéder aux dépêches les plus récentes des agences de presse du monde entier. Cette actualité semble d'ailleurs avoir perdu une bonne partie de sa valeur. Claire Dartois rappelait, ce matin, le dernier produit *Google*, un site où l'actualité sera traitée de manière entièrement automatique par de puissants moteurs de recherche sans aucune intervention humaine. Ce constat pourrait suffire à remettre en cause plusieurs présupposés sur lesquels la bibliothèque moderne a bâti une partie de sa légitimité :

- Premièrement, l'information est un bien économique coûteux.
- Deuxièmement, la bibliothèque a notamment pour mission de rendre ce bien accessible à tous.

En fait, à y regarder de plus près, on se rend compte assez vite qu'il n'y a pas réellement remise en cause, mais plutôt, d'abord, ce que j'appellerais un déplacement de la valeur – c'est assez classique du point de vue économique – vers une rareté restaurée. L'information qui compte, aujourd'hui, ce n'est évidemment plus la dépêche d'agence qui est disponible partout en même temps dans le monde, mais c'est l'information économique, politique et stratégique qui est délivrée à un coût élevé par des sources spécialisées. Les coûts d'abonnement à ces données peuvent même être tout à fait exorbitants pour les budgets d'acquisition des bibliothèques, d'où les stratégies nouvelles qui

ont été mentionnées ce matin, notamment de consortiums, de groupements d'achats, etc. En tout cas, il me semble qu'on est assez loin, et sans doute même très loin, de la gratuité marchande dont parle Jacques Attali.

Ensuite, deuxième déplacement qui est, d'une certaine façon, plus déconcertant pour qui n'avait pas vu le coup venir et pour qui, notamment, n'avait pas visité l'exposition *Mémoires du futur*, parce que ce thème était tout à fait présent : déplacement de la valeur de l'actualité vers la mémoire de l'actualité. Constituer cette mémoire, la stocker, la mettre à disposition sont devenus des enjeux économiques de tout premier ordre. Sur ce terrain, qui fut le sien pendant longtemps, la bibliothèque a désormais à faire face à une concurrence commerciale active. Pour la Bpi, qui fut et reste exemplaire dans ce domaine en ayant constitué depuis vingt ans des dossiers de presse qui représentent aujourd'hui un très riche gisement documentaire numérisé, l'avenir, à cet égard, semble incertain. Une directive européenne, relative aux droits d'auteurs, prévoit, en effet, des limitations drastiques concernant la confection et la mise à disposition de dossiers de presse et plus encore la possibilité de les conserver au-delà d'un an. Pour vous donner un détail de ce dispositif, la notion d'actualité est réduite à trois jours.

En conclusion de ce premier point, s'il n'est pas question de nier les bienfaits de l'Internet, qui apporte un enrichissement

de l'offre d'actualité – songeons, par exemple, au service que nous rendons au lecteur avec les offres d'emplois ou les informations délivrées par les sites d'administrations ou d'institutions et qui permet donc à la bibliothèque de devenir aussi centre de documentation –, il convient, en revanche, de tirer les leçons des évolutions très sensibles que nous venons d'évoquer et qui, pour partie, peuvent remettre en cause une des missions de la bibliothèque publique.

Actualité du savoir

Pour ce qui concerne l'actualité du savoir, on peut dire que les choses ne sont pas beaucoup plus simples. La mission traditionnelle de la bibliothèque publique consistant à « mettre l'information à disposition de l'honnête homme du XX^e siècle », pour reprendre la formule de Jean-Pierre Seguin, c'est-à-dire l'actualité du savoir dans les différents domaines de la connaissance, était une affaire assez bien rodée dans la mesure où elle procédait d'une longue chaîne de sélection et de validation : sélection et validation tout d'abord par l'éditeur, puis nouvelle sélection par le bibliothécaire.

L'actualité du savoir est vécue tout autrement sur l'Internet, les instances de validation n'y sont pas toujours bien identifiées, la tentation de l'autoédition y est grande, y compris dans les communautés universitaires, et la valeur ajoutée que pensaient apporter les bibliothécaires en

offrant leur médiation y est, de fait, contestée par les usages.

Bref, l'approche bibliothéconomique de l'actualité du savoir, telle que développée par la bibliothèque publique est soit à réhabiliter, soit à réinventer. C'est en tout cas une des questions importantes que nous nous posons à l'occasion de ces vingt-cinq ans.

On a supprimé la salle d'actualité de la Bpi. La bibliothèque d'actualité qui, en plus de la bibliothèque de recherche et de la bibliothèque d'étude, faisait partie des premiers projets de la BnF, n'a jamais vu le jour. Non seulement le malaise évoqué au début de ce propos persiste, mais j'ai tendance à penser qu'il s'est aggravé. Que devons-nous en conclure? La bibliothèque publique doit-elle renoncer à l'un de ses concepts fondateurs? Doit-elle, au contraire, le réinventer et surtout développer de nouveaux protocoles à cet égard, comme Robert Damien nous y invitait ci-avant d'une manière plus large? Telle est une des questions que nous allons traiter dans cette table ronde.

Bernard Stiegler, quinze ans après *Mémoires du futur*, quinze ans après la citation que je rappelais tout à l'heure, comment voyez-vous les choses aujourd'hui?

Bernard Stiegler,
philosophe, directeur de l'IRCAM

Je vais essayer de répondre à cette question. Tout d'abord, je voulais remercier la Bpi de cette invitation qui m'honore, comme j'avais été honoré il y a quinze ans qu'on me confie cette exposition, *Mémoires du futur*, qui était aussi dixième anniversaire de la Bpi. Je suis heureux d'être associé au vingt-cinquième anniversaire.

Si j'avais eu à donner un titre, j'aurais appelé cette petite communication : *Encore l'utopie. Mémoires du futur* s'était présenté comme une utopie. J'avais commencé par dire au visiteur de l'exposition, sur des panneaux qui l'accueillait à son arrivée : « Ceci n'est pas la futurologie de ce que sera la bibliothèque de demain », parce que s'il y a une chose que je ne sais pas, c'est ce que sera la bibliothèque de demain. Mais il y a des choses que je sais : par exemple qu'il y a un processus d'industrialisation de la mémoire qui est en train de se mettre en œuvre et que cela aura des effets sur la bibliothèque ; par exemple, qu'il y a des technologies du temps réel et du temps différé qui se développent et qui s'articulent – et je vais les mettre en scène dans cette exposition – ; et, d'autre part, il y a des choses que je ne sais pas mais que je voudrais savoir et c'est cela que j'appelais l'utopie. Donc, je ne présentais pas dans cette exposition ce que serait l'avenir de la bibliothèque, mais ce

que j'aurais aimé voir se développer dans l'avenir de la bibliothèque : l'utopie du développement d'instruments de lecture et d'écriture qui aurait permis de conjurer le temps différé, c'est-à-dire le savoir, avec le temps réel, c'est-à-dire avec l'actualité des médias et les événements du présent. C'était aussi une espèce d'exposition sur le temps.

Je vais effectivement, maintenant, essayer de vous dire comment je vois les choses, autant que possible du point de vue d'une bibliothèque comme la Bpi, quinze ans plus tard, en ajoutant que mon propos fera étroitement écho à ce qu'a dit Gérard Grunberg ce matin lorsqu'il a affirmé – je le cite – que « nombre de réponses viendront d'une collaboration entre les bibliothèques, c'est ma conviction profonde ». Il fera aussi écho à l'intervention de Robert Damien lorsqu'il a posé la question : où est le nous ? Et je m'intéresse beaucoup au *nous* en ce moment. Il a évoqué la question d'un contrat social ; il fera également écho à l'intervention de Claire Dartois qui a parlé de vertige devant le processus qui, depuis quinze ans, s'est considérablement développé avec les industries de l'information, y compris en passant par le terrible et catastrophique atterrissage des illusions de la nouvelle économie et beaucoup d'autres choses. Mais je ferai égale-

ment écho à ce qu'elle a dit sur la question des cotes, la production des cotes ou des listes d'autorité de tous les systèmes de classification.

Depuis *Mémoires du futur*, par rapport aux propos tenus alors, le principal événement à mes yeux a été l'intégration fonctionnelle – je prends cette expression au sens d'un philosophe, Gilbert Simondon – entre l'actualité de ce que, dans *Mémoires du futur*, nous appelions le temps réel, et la mémoire du savoir de ce que nous appelions le temps différé. Aujourd'hui, ces deux dimensions de la mémoire sont devenues des dimensions technologiques et sont étroitement intégrées dans le dispositif de l'Internet dont parlait précisément Gérard Grunberg tout à l'heure.

Ce que *Mémoires du futur* voulait poser comme une utopie réalisable à condition d'une volonté politique, d'une lucidité économicopolitique et de la capacité des lecteurs à mener des combats pour que cette volonté politique se réalise – parce que la politique ne se produit véritablement que lorsque les intéressés s'en mêlent –, l'utopie de *Mémoires du futur* était que ce fussent les lecteurs qui fassent la synthèse entre le temps réel et le temps différé, entre l'actualité et le savoir. *Mémoires du futur* mettait en scène cette utopie par le fait – pour ceux qui ont vu cette exposition, ils s'en souviennent certainement – que, principalement, lorsque l'on entrait dans l'exposition, on avait d'un côté, sur la droite en entrant, ce que nous

appelions les réseaux du temps réel et de l'actualité, et des événements du présent: il y avait un mur d'écrans de télévision, il y avait les premiers télex de l'AFP et beaucoup d'autres choses, des bases de données en temps réel, etc.; de l'autre côté, on avait tous les fonds du temps différé, les archives dont, par exemple, le premier cédérom réalisé par la Bpi; et beaucoup d'autres choses, par exemple des dizaines d'heures d'archives de l'INA – c'est à l'occasion de *Mémoires du futur* que j'ai eu mes premiers contacts avec l'INA.

Au milieu de l'espace, entre le temps réel et le temps différé, il y avait des instruments qui étaient accessibles au public de l'exposition: en s'inscrivant il pouvait participer à des activités qui étaient mises en scène dans l'exposition. Les lecteurs étaient mis en scène dans l'exposition, en train d'utiliser des machines que nous avions mises à disposition à cette occasion: certaines avaient été conçues pour cette exposition, et avaient essentiellement pour fonctionnalité de permettre de connecter les flux d'information qui arrivaient en temps réel et de faire travailler les informations, de les relire et de les interpréter, « inactualisées » de manière intempestive par les lecteurs. L'idée était que l'actualité est intéressante quand on l'« inactualise », qu'on la plonge dans le long terme du temps différé ou de l'après-coup et la réflexivité. C'était cela l'utopie de *Mémoires du futur*: montrer la possibilité que le lecteur bien outillé ait la capa-

cité d'articuler lui-même le temps réel et le temps différé et fasse la synthèse de ces deux dimensions, dans un contexte qui était, par ailleurs, le contexte du devenir industriel et marchand de la mémoire.

Depuis, *cette synthèse entre le temps réel et le temps différé s'est faite industriellement et technologiquement*, mais très peu *via* des instruments destinés à des lecteurs; elle s'est faite *via* des instruments destinés à des *clients* et à des *consommateurs*, ce que ne sauraient être des *lecteurs*.

Dans *Mémoires du futur*, j'ai essayé de poser en questions et aussi en affirmations qu'il y a une différence de nature profonde entre le temps réel et le temps différé, c'est-à-dire entre l'*information* et le *savoir*. En même temps, j'essayais de montrer que cette *différence de nature* qu'il faut affirmer, il ne faut pas la transformer en une *opposition*. Faisant cette exposition pour la Bibliothèque publique d'information, c'était la moindre des choses de tenir un propos comme celui-là.

Je maintiens plus que jamais qu'il y a une différence de nature entre l'information et le savoir et j'ajoute aujourd'hui, ce que je n'aurais peut-être pas dit à l'époque, que *la confusion de l'information et du savoir conduit à ce que j'appelle une « crise écologique de l'esprit »* – que nous vivons dans ce moment. L'esprit, qui est devenu un matériau, la matière première d'un ensemble d'industries qu'on appelle les industries culturelles ou les industries de l'information, est exploité de manière

systematique et illimitée, comme on exploite des terrains agricoles, comme on exploite des ressources naturelles, par exemple des énergies non renouvelables, etc. Et je crois que cette exploitation systematique, outrée et illimitée de l'esprit, c'est-à-dire de nos consciences, de nos capacités de lecture, etc., conduit, si on n'y prend pas garde, à la ruine de l'esprit.

Aujourd'hui, cette confusion de l'information et du savoir est entretenue par la poursuite systematique de ce que j'appelais, dès l'époque de *Mémoires du futur*, l'industrialisation de la mémoire. Ce que j'essayais de mettre en scène dans *Mémoires du futur*, et qui demeure à propos, est la question de la *transformation* de l'information en savoir, c'est-à-dire en *concept*. Une information n'est absolument pas un concept, mais une matière première parfaitement amorphe. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a aucune structure dans cette information. Le charbon est aussi une matière première, il est parfaitement amorphe pour les industries qui l'utilisent et, en même temps, il a une structure cristalline, etc. Gilbert Simondon, ce philosophe que j'affectionne beaucoup, a expliqué dans un très grand livre que, par exemple, pour savoir mouler de l'argile ou mettre au point le moule qui sert à fabriquer des briques, comme on a pu le faire dans la vallée du Nil ou ailleurs, il faut savoir qu'il y a déjà dans l'argile une sorte de forme, et qu'il faut donc que le moule

soit, dans sa nature, conçu par rapport à la forme que contient la structure moléculaire de l'argile. De la même manière, l'information, comme son nom l'indique, est informée, mais d'un point de vue sapientiel – si vous me permettez ce mot un peu précieux –, du point de vue du savoir, elle est amorphe. Pour ne pas demeurer amorphe, il faut qu'elle soit conceptualisée, c'est-à-dire qu'elle fasse l'objet d'une critique, d'un discernement exposé à une parité, c'est-à-dire à une confrontation, à un débat public à l'intérieur de ce qu'on appelle, depuis maintenant des siècles, des *disciplines*. Et on appelle cela des disciplines parce que savoir fabriquer des concepts, cela impose de se soumettre à la cumulativité des savoirs, intérioriser le temps différé et le temps long de la réflexion collective de générations et de générations d'humains qui sont tombés d'accord sur des procédures d'administration de la preuve, par exemple en physique, en mathématiques, ou sur des procédures d'exposition de la pensée contradictoire, par exemple la dialectique et un certain nombre de choses comme cela, ou sur des usages normés d'instruments de connaissances, comme par exemple les cartes de géographie ou les microscopes, des instruments d'observation. Tout cela a mis des siècles, pour ne pas dire des millénaires, à se développer et cela n'est utilisable que si l'on reconstitue l'histoire, la genèse de cette accumulation qu'on appelle le savoir dans sa progression.

Ceci n'a rien à voir avec de l'information. Par contre, ceci est fait pour « traiter » de l'information, mais je mettrai le mot traiter entre guillemets – en reprenant un verbe que Robert Damien a utilisé ce matin – parce qu'il ne s'agit pas simplement d'un traitement mais proprement d'une interprétation. Et c'est vers cette question que je veux m'acheminer. Entre *Mémoires du futur* et aujourd'hui, il s'est passé pas mal de choses dans mon existence et, en particulier, un épisode qui était une sorte de suite de *Mémoires du futur*, qui a commencé en 1989, auquel Patrick Bazin était associé, et qui m'a donné l'occasion de travailler assez étroitement avec Gérard Grunberg aussi à la Bibliothèque nationale de France qui s'appelait à l'époque la Très Grande Bibliothèque: le projet de développer un poste de lecture assistée par ordinateur qui, dès 1989, tentait de faire une synthèse, une conjugaison de la logique informationnelle et sapientielle du temps réel et du temps différé en partant d'une thèse, d'un point de départ, à savoir que la lecture, quand elle est à proprement parler accomplie, c'est une écriture. L'acte de lecture est un acte d'écriture, ou, pour être plus précis, un acte d'inscription. Par exemple, qu'est-ce que le mobilier de la Bpi? Ce sont des tables avec des chaises, et pourquoi y a-t-il des tables avec des chaises et non pas simplement des fauteuils? Parce que les gens qui se rendent à la Bpi viennent y travailler et leurs lectures consistent essentiellement à prendre

des notes, à faire des commentaires, etc. C'est ce qui nous a conduit à développer ce système de lecture assistée par ordinateur. En effet, lire, ce n'est pas uniquement lire : c'est également annoter, inscrire, voire même écrire des choses. Or, les bibliothèques universitaires sont, la plupart du temps, tellement « mal foutues », tellement mal dotées par les pouvoirs publics, que les étudiants, lorsqu'ils ont un article, une dissertation ou un exposé à faire pour l'université, préfèrent se rendre à la Bpi où ils savent qu'on leur offrira un accueil plus adapté à leur demande.

En tout état de cause, nous avons été amenés dans ce groupe de travail à mettre au point un système hypertextuel. Aujourd'hui, le mot « hypertextuel » est parfaitement banalisé mais, à l'époque, il était plutôt considéré comme exotique. En 1990, nous avons posé que SGML serait la base de ce système de notation. En 1992, SGML a donné HTML qui était, avec le protocole TCP-IP, la base même du système de l'Internet.

Lorsque tout cela a été fait, l'Internet existait, mais il n'était pas accessible ; l'accès public n'existait pas. Néanmoins, nous avons doté les « grands lecteurs » – ceux que nous appelions grands lecteurs étaient des lecteurs associés à ces expérimentations que l'on considérait être des représentants exemplaires de ce qu'est un lecteur professionnel qui fréquente une bibliothèque professionnelle comme la Bibliothèque nationale de France – de

modems pour les encourager à travailler en réseau. À vrai dire, ils n'avaient pas beaucoup utilisé cela pour des raisons que je n'ai pas le temps d'exposer, mais que nous avons, par la suite, beaucoup analysées.

En 1993, le PLAO (Poste de lecture assistée par ordinateur) existait sous une forme de prototype industriel – il existe toujours – et le CNRS qui, en la personne de Jean-Louis Lebrave, directeur du département SHS du CNRS, m'a proposé de créer une expérimentation sur une dizaine ou une quinzaine de laboratoires du CNRS, d'utilisation de ce poste de lecture assisté par ordinateur en commun, comme outil coopératif, pour essayer de le faire fonctionner en réseau. Pour des raisons qui n'ont pas grand-chose à voir avec la science, Jean-Louis Lebrave a tout à coup quitté la direction du CNRS ; cette convention qui était pratiquement signée a été interrompue, et cette expérimentation n'a malheureusement pas eu lieu. Ce qui est très dommage parce que, alors, l'accès public à l'Internet existait, et l'on aurait pu passer au stade suivant. Nous avons donc lancé un nouveau projet qui s'appelait OPEN (Outil personnalisable d'édition numérique), qui devait donner lieu à ce que je vais vous présenter maintenant comme un concept qui me paraît être plus que jamais d'actualité, à savoir le concept de « sociétés d'auteurs ».

Ce matin, nous avons beaucoup évoqué *Google* et les moteurs de recherche.

Tous les gens qui ont une pratique professionnelle de la lecture scientifique, dans les humanités ou d'une manière ou d'une autre, et qui utilisent l'Internet sont toujours étonnés de tout ce qu'ils trouvent avec les moteurs de recherche, aussi « mal foutus » qu'ils puissent être, avec des démarches très pragmatiques et en pestant toujours sur le bruit infernal que cela donne, les âneries que l'on peut y trouver. Mais si ces moteurs de recherche n'existaient pas, il y a plein de choses que je ne pourrais pas faire aujourd'hui. Cependant, je me dis toujours que ces moteurs de recherche ne sont pas bien conçus du tout, qu'il n'y a pas de théorie derrière cela – il y a des démarches très pragmatiques, très technologiques. Pourtant, des laboratoires entiers de linguistique computationnelle travaillent à développer ces systèmes, mais avec une espèce d'absence de théorie critique et de critique de leurs axiomes, qui est tout à fait sidérante, et qui pose un grave problème, d'autant que, à mon avis, cette absence de débat et de confrontation tient au fait que ces technologies de navigation sont devenues un fantastique « fromage » économique, et que l'on n'a aucune envie de le laisser revenir dans l'affaire de ce qu'on appelait auparavant les clercs, dont la bibliothèque était le lieu de travail depuis au moins le lycée d'Aristote et Alexandrie.

Je crois que les systèmes de notation électronique ou de lecture assistée par

ordinateur pourraient évoluer, surtout qu'ils ont été conçus précisément sur des bases que nous avons aujourd'hui en SGML et à présent en XML. Ce sont des bases coopératives, avec des outils coopératifs pouvant évoluer vers des systèmes de qualification de l'information coopératifs, qui permettraient que des moteurs de recherche se développent et qu'ils soient développés *par la communauté même des lecteurs*.

La possibilité technologique de réaliser ce genre de dispositif existe aujourd'hui. Cela suppose de créer des réseaux administrés avec des autorités qui régulent non pas des débats ou des *chats*, mais qui *qualifient des annotations*. Quand j'ai quitté l'université de Compiègne, en 1996, pour aller à la direction de l'INA, j'étais en train de mettre en place un tel système pour mon propre laboratoire, COSTECH. Il rassemblait une trentaine de chercheurs, dont des thésards évidemment, et je proposais qu'on l'utilise pour que les thésards lisent de la littérature que je n'ai pas le temps de lire – vous savez bien qu'un directeur de recherche utilise les thésards pour lire à sa place! – et une équipe de recherche, c'est une division du travail. On fait équipe parce qu'on ne peut pas tout faire. Donc, on travaille avec d'autres auxquels, soit on délègue une activité en tant qu'ils sont nos élèves, nos étudiants, soit auxquels on fait confiance en tant qu'ils sont nos collègues parce qu'on a toutes raisons de penser – puisqu'ils ont

été qualifiés par une liste de qualification, puisqu'ils sont publiés par des revues à comités de lecture – qu'ils sont fondés à dire ce qu'ils disent. Nous savons aussi comment, précisément, les directeurs de thèse peuvent s'appropriier le travail de leurs étudiants en étant nettement moins brillants qu'eux et en s'appropriant leur travail, sans signaler leurs sources...

J'avais donc imaginé un système consistant à établir une *traçabilité* du travail intellectuel collectif et, pour cela, à utiliser des systèmes de notation électronique où l'on pourrait partager des langages d'annotations communs qui pourraient varier selon que l'on est historien, géographe, physicien, mathématicien, logicien, etc. Le PLAO de la BnF avait été conçu comme cela, de manière à évoluer selon les disciplines, avec un protocole d'annotations commun, afin de pouvoir reconstituer la genèse d'un concept dans un laboratoire à travers toutes les sources primaires informationnelles qui ont permis au départ d'élaborer ce concept. Je ne vais pas vous exposer les conditions techniques dans lesquelles ceci peut se réaliser car cela prendrait beaucoup trop de temps et ce n'est pas l'objet, mais je soutiens qu'il est tout à fait possible, aujourd'hui, de réaliser ce genre de choses. Cela suppose de développer un concept que j'ai constitué avec mon ami et collègue Bruno Bachimont, qui est le concept de « sémantique située ». Nous parlions de sémantique située comme on parle de cognition située dans les sciences cognitives. Il y a des

gens qui étudient les processus de cognition en étudiant le contexte cognitif matériel dans lequel on élabore la connaissance. Nous parlions avec Bachimont de sémantique située au sens où – et c'est là que je vais faire référence à ce que disait Claire Dartois ce matin – nous lisons toujours à travers des catégories de lectures, conscientes ou non, qui peuvent s'objectiver dans les bibliothèques sous la forme de cotes, par exemple, ou de listes d'autorités, etc., et l'histoire du savoir, c'est avant tout l'histoire d'une lutte qui se produit pour le contrôle des listes d'autorité. Si, par exemple, vous regardez ce qui se passe au Moyen Âge avec Thomas d'Aquin et tout ce qui suit (Thomas d'Aquin autour d'Aristote), vous observez une *lutte* qui se produit pour le *contrôle* du thesaurus aristotélicien, le contrôle des autorités. Et, en fait, si vous regardez de près ce qui se passe, en particulier dans la philosophie – et c'est vrai dans toutes les pratiques intellectuelles et scientifiques rigoureuses –, ce sont essentiellement des *guerres terminologiques* qui peuvent tourner à la scolastique, etc.

Qu'est-ce que nous vivons en ce moment? Nous vivons une appropriation industrielle de ces enjeux guerriers de la guerre terminologique et un détournement des enjeux de cette guerre terminologique pour en faire non plus un conflit intellectuel à vocation universelle, mais une *guerre des esprits* pour prendre le contrôle de ces esprits et développer essentiellement de la plus-value.

Je ne suis pas un hégélien, mais je partage le point de vue de Hegel quand il dit que la philosophie n'a pas à être édifiante, et c'est une réalité par rapport à laquelle je ne veux pas tenir un discours édifiant. Il en va ainsi au fil des siècles et des millénaires, Marx l'a montré: toutes les activités sont appelées à se marchandiser d'une certaine manière. Marx dit que cette marchandisation peut conduire à un renversement de tendance, on peut en discuter, mais je partage ce point de vue – à certains égards en tout cas. En tout état de cause, ce devenir marchand de toutes choses est le destin inscrit depuis la naissance du capitalisme, c'est-à-dire il y a très longtemps et Marx avait, dès le XIX^e siècle, identifié que l'étape suivante serait la marchandisation du savoir dans les fondements de l'économie politique.

Il ne sert strictement à rien de dénoncer ces choses-là. Ce qu'il faut, c'est en tirer des conséquences. Les conséquences, consistent en ce que le savoir a des dimensions instrumentales, ce que, très souvent, les scientifiques ou les philosophes ont parfaitement négligé. Ces dimensions instrumentales sont devenues visibles au XX^e siècle, et surtout maintenant au XXI^e siècle, du fait que l'industrie a investi dedans et les a symbolisées en faisant des machines. Mais elles ne sont pas du tout nouvelles. Dans la philosophie, par exemple, il y a un alphabet, il y a toute une dimension instrumentale qui existe, mais elle n'est pas sous le contrôle

de l'industrie, elle n'est pas formalisée par l'informatique, par exemple. Cela étant dit, cette dimension instrumentale donne lieu à des dispositifs de production de concepts, sous la forme par exemple de listes d'autorité ou d'autres, et donne lieu à des conflits.

Je crois qu'aujourd'hui, la communauté que j'appelle de ce mot précieux, « sapientielle », pour ne pas dire scientifique, philosophique, littéraire, devrait absolument essayer de réfléchir à une autre « luterie », une autre *organologie intellectuelle*, au développement de nouveaux outils qui ne soient pas forcément conçus seulement selon les standards produits par l'industrie de l'information qui, elle, ne travaille forcément que pour ses intérêts propres et immédiats et à court terme, sous la pression de ses actionnaires.

Cela veut dire qu'il est très important qu'aujourd'hui une communauté de lecteurs et d'auteurs – je dis auteur parce que pour moi un lecteur écrit, et en tant qu'il écrit, il a une certaine autorité – puisse transmettre ses annotations à d'autres, *via* un système d'annotation par exemple, qu'il participe à la production de l'autorité et donc à la réalisation des listes d'autorité qui deviennent aujourd'hui les systèmes de moteurs de recherche par le développement d'un tel dispositif. Il y aurait alors la possibilité de développer une alternative à l'entropie du savoir réalisée par les industries de l'information.

Je conclurai en disant que les bibliothèques devraient jouer un rôle très important dans cette perspective, ce qui suppose une mise en réseau avec des têtes de réseau, et ces têtes de réseau ne peuvent être que des bibliothèques, universitaires, municipales, centrales de prêt, nationales, ou des bibliothèques non publiques, mais qui sont des centres de documentation spécialisés, par exemple l'Institut Pasteur, l'IRCAM. Ce sont des *communautés de lecteurs*. Or, ce sont eux qui apportent la valeur ajoutée à la recherche d'information; ce sont eux qui transforment l'information en concepts, dans la mesure où *un concept est la mise en œuvre d'une grille d'interprétation*. Le problème avec *Google* et les moteurs de recherche, c'est qu'il y a une grille d'interprétation derrière, mais elle est occulte, elle ne se présente absolument pas comme une grille d'interprétation et elle devient un état de fait, un état de nature quasiment: c'est la grille d'interprétation produite par l'ordinateur.

Voilà la proposition que je voulais avancer pour participer à cette table ronde: les bibliothèques pourraient être des lieux de développement d'une instrumentalité renouvelée de la lecture aujourd'hui, au début du XXI^e siècle.

Gérald Grunberg: Merci, Bernard Stiegler. Je crois que nous aurons l'occasion de revenir sur la machine à lire et à écrire, comme sur la question de la capacité des

bibliothèques à créer de nouveaux protocoles comme signes du nouveau contrat social de lecture. On va prendre un peu de hauteur, du moins géographique, avec Dominique Arot, pour un panorama sur l'actualité aujourd'hui dans les bibliothèques publiques de notre pays.

Dominique Arot,
secrétaire général, Conseil supérieur des bibliothèques

Merci. Je ne sais pas si je vais prendre de la hauteur, c'est peut-être une question de point de vue d'observation, mais je vais revenir à des considérations plus terre à terre, d'une certaine manière, en observant un certain nombre de traits dominants des bibliothèques françaises. Mes origines orléanaises me conduiront à citer d'emblée Charles Péguy: « Homère est nouveau ce matin et rien n'est peut-être aussi vieux que le journal d'aujourd'hui. »

Autant dire qu'il n'est pas inutile, dans le cadre de cette table ronde, comme les deux premiers orateurs l'ont déjà entrepris, de s'interroger sur le concept même d'actualité, mais aussi sur le rapport des bibliothèques au temps, que ce temps soit celui de la mémoire, lointaine ou immédiate, ou que ce soit le temps de la diffusion présente, et nous retrouvons là les manifestations du dilemme entre passé et présent qu'évoquait ce matin Claire Dartois.

Il ne serait sans doute pas inutile, en outre, comme déjà plusieurs intervenants y ont fait allusion, d'évoquer quelques éléments de contexte. Comment retrouver aujourd'hui dans une librairie un livre édité depuis plus de six mois? Quel recul critique possible à l'heure des radios et des télévisions d'information en continu ou des flux incessants et innombrables de l'Internet et, dernier avatar, des journaux sans journalistes? Quelle validation envi-

sageable d'une information susceptible de manipulation pour devenir plus technique et plus professionnelle, qu'est l'archivage du Web et des revues électroniques? Quelle mise en ordre de l'information? Il est intéressant de noter que, dans les bibliothèques, on parle aujourd'hui de plus en plus de temps réel, de mise à jour, de temps de réponse, voire de temps différé, comme le disait Bernard Stiegler à l'instant.

Dans ce contexte, faut-il concevoir la bibliothèque comme un dispositif technique entièrement centré vers la satisfaction la plus efficace, la plus rapide des besoins documentaires des publics? Nous savons qu'aujourd'hui, l'impératif de la bibliothèque publique est à la fois de constituer des collections propres, mais aussi de savoir comment recourir infailliblement à toute ressource documentaire, en dehors de la bibliothèque comme à l'intérieur, dans une logique de juste à temps. Et, d'un autre côté, faut-il, pour autant, abandonner l'idée d'une bibliothèque qui ne soit pas uniquement préoccupée de la demande immédiate, qui ne soit pas pensée comme une proposition intellectuelle et encyclopédique sur le long terme, et l'on a vu ce matin à quel point il fallait se défier du slogan de l'encyclopédisme? Une bibliothèque qui restitue aux questions qu'on lui pose la profondeur de champ que

lui autorise sa fonction de mémoire, une bibliothèque qui ne renonce pas à l'approfondissement, à la confrontation des points de vue, à la complexité, voire à la lenteur. Une bibliothèque qui, par la simple décanation de l'actualité, soit à même de reconstruire des hiérarchies au milieu des événements, une bibliothèque qui produise du sens et qui fasse – et, à notre époque, c'est une chose importante – la juste part de l'émotion et de la raison.

Il est vrai que le *tempo* de notre société est de plus en plus celui de l'urgence. Certes, l'urgence existe dans le monde de la documentation, que l'on parle de documentation médicale, d'intelligence économique ou des travaux d'un certain nombre de laboratoires de recherche. Mais ce paradigme de l'urgence documentaire, qui demeure attaché à quelques institutions, à quelques champs d'activité, doit-il être imposé à toutes les catégories de bibliothèques et à tous leurs lecteurs? Le mode d'approche et d'appropriation des lecteurs doit-il être uniquement celui de l'urgence?

Ceci ne veut pas dire que les bibliothèques ne soient pas capables d'adaptation, ce que les Allemands appellent la *Beweglichkeit*, cette vivacité, cette rapidité d'adaptation. Je crois que les bibliothèques, et en particulier les bibliothèques publiques françaises, ont fait la preuve et font la preuve quotidiennement de leurs capacités d'écoute de la société et de leurs capacités d'adaptation.

J'ajouterai que les bibliothèques elles-mêmes ne font pas l'actualité. On pourrait dire aujourd'hui qu'elles demeurent moins médiatiques que d'autres institutions et que, pour exister de ce point de vue au sein de leur collectivité, de leur environnement, voici qu'elles sont contraintes à organiser une noria d'événements qui ne relèvent pas toujours entièrement de leur mission prioritaire. Je prendrai cet exemple sans aucune préoccupation polémique. On parle parfois plus, dans la presse, du cycle de mélodies françaises de la Bibliothèque nationale de France que des milliers de lecteurs qui y travaillent chaque jour. En lisant un journal du soir, il y a quelques heures, j'apprenais que la ville de Lyon envisageait de se doter d'un directeur de l'événementiel...

La tentation est forte, dans ces conditions, d'assigner à la bibliothèque une mission d'anachronisme salutaire, mais au risque de la placer définitivement à l'écart de la cité, en ignorant les besoins, les pratiques des différents publics. Mais sans aller jusqu'à cet excès, j'ai la conviction, comme la plupart d'entre vous, que la bibliothèque publique est une institution qui peut aider nos contemporains à conserver une relation plus riche et plus complexe avec un temps qui ne se trouve pas réduit à la seule modalité du présent et dans son acception la plus urgente – je vous renvoie au témoignage de cette documentaliste, qui parlait ce matin d'enfants qui, face à des sources impri-

mées, disent que cela prend trop de temps; c'est une institution qui doit permettre à chacun de penser son origine et son avenir, une institution qui contribue à former une véritable communauté de citoyens, qui soit bien plus que l'addition de demandes singulières immédiates et dans l'urgence. D'où toute cette question de l'entre-nous, du nouveau contrat social, du *nous* dont parlait Robert Damien et, à l'instant, Bernard Stiegler. Où se situe la bibliothèque, entre la consommation d'informations et la construction du savoir?

On pourrait s'interroger sur un premier point: est-ce qu'il y a eu, en vingt-cinq ans, une accélération des procédures bibliothéconomiques, un raccourcissement de ce circuit du document dont la longueur et la complexité rendaient problématique la relation des bibliothèques à l'actualité et à la nouveauté éditoriale? Les bibliothèques ont-elles mis en place des services qui garantiraient à leur public une sorte de prise constante sur l'actualité, qui permettraient de construire une bibliothéconomie de l'éphémère? La généralisation de l'usage des outils informatiques dans la gestion des établissements, certains dispositifs coopératifs – on a parlé des consortiums, par exemple, ce matin – constituent les premiers éléments de réponse à une question qui demanderait beaucoup plus de temps pour être approfondie.

Mais pour donner un tour plus concret à notre réflexion de cet après-midi, pour

l'ancrer davantage dans le réel, j'ai choisi d'examiner les moyens et les services mobilisés par les bibliothèques publiques françaises pour s'ouvrir à l'actualité. Pour ce faire, j'ai tout d'abord considéré sous cet angle les réalisations et les projets des douze bibliothèques municipales à vocation régionale construites ou en cours de construction, huit équipements en fonctionnement (Châlon-en-Champagne, La Rochelle, Limoges, Montpellier, Nice, Lorient, Poitiers, Troyes) et quatre en cours de réalisation (Marseille, Reims, Rennes et Toulouse). On me pardonnera d'un point de vue scientifique le caractère très hétérogène de cet échantillon puisqu'il réunit à la fois des établissements de taille inégale, tout en rapprochant des équipements achevés et des projets en cours.

On peut considérer par exemple, le nombre de titres de périodiques vivants que constitue un premier élément d'analyse: si l'on prend en compte la norme suggérée par la direction du Livre et de la Lecture – norme sur laquelle nous avons travaillé dans le passé avec Gérard Grunberg, pour un ouvrage qui fait encore aujourd'hui autorité – elle est d'un abonnement pour 220 lecteurs je constate donc que quatre BMVR sur douze atteignent ou dépassent légèrement ce *ratio*, sachant qu'il faut envisager bien sûr la question des périodiques d'une manière peut-être nouvelle aujourd'hui, compte tenu de l'offre de périodiques. Mais c'est malgré tout un élément de réflexion intéressant.

Un autre élément de réflexion pourrait être fourni par le nombre de postes multimédias présents dans les espaces, dans les réalisations existantes comme dans les projets. Ce critère nous paraît intéressant à prendre en compte puisqu'il permet de considérer à la fois l'accès à l'Internet, mais aussi la consultation de sources d'actualité sur cédérom. Nous arrivons à un chiffre moyen de 73 postes qui, en fait, dissimule un écart entre 16 postes dans le cas le moins favorable et 250 postes dans le projet le plus ambitieux.

Continuons dans ce registre concret avec les horaires d'ouverture des équipements: la moyenne est de 41,30 heures, c'est-à-dire bien au-delà de la moyenne des bibliothèques municipales françaises, qui est d'environ 19 heures, et un peu en deçà de la moyenne des bibliothèques universitaires françaises, qui tourne autour de 55 heures. Là aussi, il faut mesurer un écart qui va de 32 heures pour l'équipement le moins ouvert, déjà en service, à 60 heures pour un équipement qui n'a pas encore ouvert ses portes. La Bpi n'a peut-être pas, de ce point de vue-là, totalement fait école.

Enfin, toujours pour les BMVR, j'ai examiné le *ratio* en places assises pour 1 000 habitants: la moyenne nationale, toutes bibliothèques municipales confondues, observée par la DLL, est de 4,1 places pour 1 000 habitants et la moyenne des BMVR se situe autour de 3,6 avec un écart qui va de 1,6 à 7,1.

J'ai poursuivi cet examen des initiatives des projets des BMVR, mais, cette fois-ci, à travers leurs services en ligne. À ce jour, dix bibliothèques sur douze proposent, dans des proportions inégales et selon des cheminements différents, des informations sur la Toile. Pour tout dire, seulement deux, voire trois établissements, offrent un service qui pourrait être qualifié de bibliothèque numérique ou, en tout cas, constituer les bases d'une bibliothèque numérique. On trouvera sur un des sites une sélection substantielle de liens et sur un autre, un ensemble de contenus qui va au-delà de la seule consultation du catalogue.

Le dernier site qui vient d'être mis en ligne, est celui d'Orléans, je n'ai pas pu le consulter, dans la mesure où le site trouvait mon navigateur trop peu en rapport avec l'actualité, mais c'était il y a quelques heures et je souhaite longue vie et plein de succès à ce site orléanais qui est certainement très riche, mais que je n'ai pas pu observer!

Même si les points et les données que j'ai observés ne rendent compte que d'une partie des services développés par les établissements dans cette relation avec l'actualité, le bilan que je dresse ici ne semble pas complètement en rapport avec le montant des investissements en jeu et avec les objectifs affichés d'innovation, de mise en réseau à l'échelle d'une région. Cependant, nous savons que le domaine des ressources sur l'Internet est très mou-

vant et que ce qui est vrai aujourd'hui ne sera peut-être plus totalement vrai, je le souhaite, dans une quinzaine de jours ou dans quelques mois. Si nous étendons notre réflexion à l'ensemble des bibliothèques municipales françaises, il nous faut souligner que leur relation à l'actualité peut se concrétiser de bien d'autres manières. La place croissante des débats d'actualité, des rencontres avec les auteurs français ou étrangers, les expositions sont autant d'occasions de porter un regard sur l'actualité tout en suscitant la réflexion et la mise à distance critique.

Il est un point particulier que je n'ai pas pu étudier, à la fois faute de temps et de données facilement accessibles, c'est celui de la coopération des bibliothèques avec leurs médias régionaux, qu'il s'agisse de la presse quotidienne régionale, les radios ou les télévisions régionales. En laissant de côté la question de dépôt légal imprimeur, qui est effectivement un élément de relation avec la presse quotidienne, il serait, sur ce thème de la mémoire de l'actualité, tout à fait riche d'enseignements d'examiner les partenariats entre un grand quotidien régional et une bibliothèque municipale, *Le Progrès* et la bibliothèque municipale de Lyon par exemple, ou les relations nouées par France 3 Aquitaine avec la bibliothèque municipale de Bordeaux.

Cet aperçu, qui est limité à la seule catégorie des douze bibliothèques municipales à vocation régionale, ne peut, bien sûr, rendre compte de la diversité des ini-

tatives qui sont prises par de très nombreuses bibliothèques municipales. J'ai pu d'ailleurs remarquer, en faisant quelques sondages de façon régulière, que ce n'est pas complètement lié à la taille de l'établissement, et que, bien souvent, dans une région, des bibliothèques de taille plus modeste, de taille moyenne, sont plus réactives que certaines grandes bibliothèques, sur ces domaines, en particulier celui de la constitution de sites Web vraiment consistants. Il y a peut-être des questions de mobilité, de rapidité d'adaptation parfois plus simples à résoudre dans des établissements de plus petite taille.

J'ai poursuivi mon investigation cette fois-ci du côté des bibliothèques départementales. On sait quelle dynamique a représenté, pour la plupart de ces établissements, la décentralisation. Il s'agit de bibliothèques têtes de réseaux à l'intérieur d'un département et de bibliothèques qui n'accueillent pas directement du public. Au-delà des missions communes à tous les types de bibliothèques, leur rapport à l'actualité ne peut donc pas être analysé exactement dans les mêmes termes que pour les bibliothèques municipales.

Les statistiques 1999 de la DLL – les statistiques 2000 viennent de paraître, mais il n'y a que quelques jours – nous apprennent que les BDP possèdent plus de 10000 abonnements de périodiques, soit un périodique pour 2500 habitants. La

BDP qui compte le moins d'abonnements reçoit 246 périodiques, celle qui en compte le plus reçoit 977 périodiques. Ce sont des chiffres à accueillir avec précaution puisqu'ils ne peuvent prendre en compte les propres abonnements des bibliothèques de chaque réseau départemental et il faudrait ajouter à ces données des informations qui sont parfois plus malaisées à réunir et à confronter concernant les cédéroms de presse, les accès à l'Internet, les abonnements à des banques de données, aussi bien pour les BDP elles-mêmes que pour les bibliothèques de leurs réseaux.

L'analyse des informations qui sont proposées par les 30 bibliothèques départementales présentes aujourd'hui sur le Web (sur 97) est sans doute plus révélatrice. Je me suis livré à cette enquête il y a à peu près une semaine, à partir des adresses recensées sur le site tout à fait excellent de l'Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt.

Première surprise, seulement 30 bibliothèques départementales sur 97 sont présentes sur le Web, alors même que ce type d'outil paraît tellement indispensable et si bien adapté à des bibliothèques travaillant en réseau. Ces 30 BDP présentes sur le Web poursuivent un triple objectif:

- D'une part, communiquer avec les responsables des bibliothèques de leur réseau.
- D'autre part, informer les lecteurs de leur territoire.

- Et enfin, s'insérer d'une manière plus globale dans l'offre d'information du conseil général et de ses différents services.

23 BDP sur 30 sont accessibles à travers le site officiel du département, ce qui n'est pas complètement un hasard.

Pour approfondir notre thème d'aujourd'hui, *Les bibliothèques et l'actualité*, j'ai choisi d'analyser ces sites sur quatre points: les pages des BDP proposent-elles une rubrique d'actualité? Peut-on y trouver des informations sur les nouveautés de l'édition par exemple? Ces sites offrent-ils une sélection de liens? Peut-on y trouver des liens avec des sites de presse, voire des listes d'abonnements?

- Les rubriques d'actualité tout d'abord. 13 BDP sur 30 proposent ce type d'information, qui porte le titre d'*agenda*, de *bulletin de liaison*, de *quoi de neuf?* ou tout simplement d'*actualité*. J'ai d'ailleurs trouvé une rubrique vide qui mentionnait: « il n'y a pas d'actualité », ce qui nous renverrait de manière lapidaire à un autre débat de fond.

- 8 sites sur 30 nous présentent les nouveautés de l'édition. 9 BDP sur 30 proposent des listes généralement brèves et pour l'essentiel centrées sur les bibliothèques. Les bibliothécaires parlent aux bibliothécaires.

- Aucun site ne pointe sur les signets de la BnF ou sur les services de la Bpi.

- Dernier point enfin, aucun site ne propose de lien vers un site de presse, et un seul met en ligne une liste d'abonnements.

Loin de moi l'idée de distribuer des bons et des mauvais points. Nous savons à quel point tout cela fait l'objet d'évolutions rapides, mais je crois que de dresser des panoramas réalistes et sans complaisance constitue aussi un des devoirs du Conseil supérieur des bibliothèques, puisque les bibliothèques sont une pièce centrale de l'entrée dans la société de l'information. Le constat paraît, hélas, un peu amer si je me reporte au discours volontariste sur lequel s'ouvrait notre rapport de 1996-1997, sous la responsabilité de notre président, Jean-Claude Groshens.

Peut-être faut-il, à ce stade, explorer les obstacles qui se dressent devant nous : déficit de formation, obstacles budgétaires, techniques, juridiques, disparités territoriales, renouvellement insuffisant de notre culture professionnelle, mais il est certain que toutes ces choses appellent véritablement réaction et réflexion.

Je conclurai rapidement sur deux observations :

- La première concerne le déficit de coopération des bibliothèques françaises et, tout particulièrement, des bibliothèques publiques. Face à la masse des informations disponibles, face à la difficulté de mise en ordre, de validation, d'archivage de ces informations, face aussi au coût de l'information périodique, il est difficile de comprendre que les bibliothèques publiques partagent si peu d'expertise entre elles ; le travail des unes profite encore beaucoup trop peu aux autres.

- La seconde observation sera corollaire de la première : comment expliquer que les innovations, les expérimentations conduites par la Bpi – j'en cite quelques-unes à la fois avec enthousiasme et avec gratitude : les horaires d'ouverture, l'importance des collections en libre accès, les services didactiques, les services de renseignement à distance, l'accueil des personnes handicapées, les dossiers de presse, les débats et les manifestations, l'analyse régulière des publics et de leur comportement –, comment toutes ces innovations, ces expériences réussies mettent-elles tant de temps à diffuser leurs bienfaits parmi les bibliothèques françaises ?

La Bpi a ouvert son laboratoire de langues en février 1977 et combien de temps a-t-il fallu attendre pour qu'une bibliothèque municipale fasse de même ? La salle destinée aux personnes aveugles ou mal voyantes a été inaugurée en avril 1988. Qui, après Bordeaux, après Montpellier et quelques établissements, poursuivra cet effort ? Je ne veux prendre que ces deux exemples.

Il me semble bien qu'autour de ce thème du traitement de l'actualité, entre autres, un réseau se construit et s'amplifie autour de la Bpi car vraiment l'utopie féconde des bibliothèques publiques, dans le sillage de l'aventure de la Bpi, aura été et sera de s'efforcer d'être des institutions au plein cœur de leur époque sans jamais renoncer aux exigences de validation et de mise en perspective de

l'information et de constitution de ce que, à l'instant, Bernard Stiegler appelait des grilles d'interprétation.

Gérald Grunberg: Merci, Dominique Arot. Je rappelle encore une fois pour les amis qui nous ont rejoint, que nous aurons l'occasion de reparler de tout cela dans un cadre beaucoup plus resserré, à savoir une journée d'étude que nous vous proposerons sur des projets coopératifs sur lesquels nous sommes en train de travailler. C'est pour cette raison aussi que nous n'avons pas souhaité, aujourd'hui, profiter de la tribune pour présenter ces projets, d'une part parce qu'ils ne sont pas encore aboutis, d'autre part pour laisser le plus de place possible à l'ensemble des questions et des interrogations. Patrick Bazin, à Lyon, comment se posent ces questions ?

Patrick Bazin,
directeur de la bibliothèque municipale de Lyon

La bibliothèque publique à la recherche de son actualité

Permettez-moi, d'abord, de remercier la Bpi pour son invitation. J'ai envie de renchérir sur ce qu'a dit Dominique Arot : la Bpi représente bien un mythe devenu une réalité tangible, dans laquelle on a toujours plaisir à se retrouver. Je suis personnellement très heureux que la belle utopie que j'ai connue encore dans les limbes, il y a plus de vingt-cinq ans, ait réussi et se poursuive. Elle continue à être pour nous un exemple à suivre.

Par ailleurs, je suis très heureux d'être aux côtés de Bernard Stiegler. En me rappelant ce qu'il a fait, il y a douze ou treize ans, dans le cadre de la préfiguration de la BnF, autour des nouvelles technologies et de leur rapport aux bibliothèques, je remarque avec une certaine stupéfaction que ses questionnements de l'époque, auxquels j'ai eu la chance de participer, sont toujours extrêmement valables. Je me disais moi-même, parfois, que nous étions peut-être dans l'utopie la plus délirante : ce que nous racontions avait-il véritablement un rapport avec la réalité et avec ce qu'il fallait faire ? Les objectifs que nous voyions se dessiner étaient-ils de vrais objectifs ? Ne valait-il pas mieux se consacrer à une bonne bibliothéconomie classique ? Or, je me rends compte, avec plaisir, que les orientations de l'époque

nourrissent encore nos actions et nos motivations d'aujourd'hui.

La question de l'actualité n'aura cessé de sous-tendre, depuis trente ans, l'extraordinaire floraison des bibliothèques françaises. Ainsi, dès 1972, la toute nouvelle Bibliothèque de la Part-Dieu, soucieuse d'attirer le grand public ouvrait une salle « d'information générale » exclusivement consacrée à la presse d'actualité et aux « quick references » à l'anglo-saxonne, ainsi qu'à un tour d'horizon rapide, régulièrement mis à jour, de l'état des connaissances. Trois ans plus tard, tournant le dos à la tradition érudite des fonds locaux, elle créait la première salle de « documentation » régionale centrée sur l'actualité vivante de Rhône-Alpes. Bien d'autres bibliothèques ont suivi cette voie, à commencer par la Bpi qui aura fait figure d'exemple et de laboratoire.

Durant ce qui fut leurs trente glorieuses les bibliothèques françaises auront étroitement associé à la recherche d'un public toujours plus large le souci d'une grande réactivité à l'actualité – celle de l'édition, bien sûr (mettre les ouvrages et les magazines le plus vite possible en rayons), mais aussi celle des nouvelles formes d'inscription et d'accès jusqu'à récemment l'Internet, en passant par l'empilement successif des discothèques, vidéothèques, logithèques et autres « thèques ». En pleine période de

démocratisation culturelle et d'essor de la société de consommation, elles auront très logiquement fondé leur renouveau sur la puissante attractivité d'une actualité dont la vertu est d'être commune à tous, unificatrice, et sur son corollaire, la recherche de la nouveauté, synonyme d'amélioration du service. Permettre à tous d'être en prise sur l'actualité pour avancer d'un même pas dans l'appropriation d'un savoir commun, actualiser le savoir pour l'élargir, rendre autonomes les lecteurs (avec le développement du prêt et de l'accès direct), répondre à la demande de ce qui allait devenir des usagers, voire des clients, à leurs préoccupations du moment, évaluer l'impact des services rendus pour mieux les ajuster, tels seront les vecteurs d'un passage massif, confirmé par les vertigineux volumes de prêts et de fréquentation, du stade artisanal de la lecture publique à son ère industrielle.

L'histoire récente des bibliothèques publiques s'est donc largement jouée sur le front de l'actualité, au sens d'une ligne de front progressant par accumulation de vagues successives, soucieuse de ne pas se laisser rattraper par les pesanteurs d'un passéisme qui lui collait naguère à la peau. La maîtrise progressive de l'actualité conditionnait à l'évidence l'extension du domaine de la bibliothèque. Aujourd'hui, cependant, il n'est pas dit que cette marche en avant n'ait pas trouvé ses limites et qu'un nouveau rapport tant à l'actualité qu'à la mémoire et au savoir lui-même ne soit pas à inventer.

Un symptôme parmi d'autres doit nous alerter: la difficulté croissante des bibliothèques publiques à gagner et surtout à fidéliser les actifs, ceux-là mêmes qui pourtant, parce qu'ils sont sortis du cadre prescriptif de l'école et de l'université, devraient trouver dans les bibliothèques publiques le support idéal à une actualisation libre de leurs connaissances tout au long de la vie. Paradoxalement, cette défection semble d'autant plus marquée que l'environnement socioculturel est porteur: par exemple, la BM de Lyon, située dans une grande métropole à haut niveau de vie et regorgeant de possibilités en tous genres, ne touche que 13 % des catégories actives contre 26 % des moins de 30 ans et 41 % de 12-14 ans. En réalité tout se passe comme si, malgré les efforts déployés, les bibliothèques n'avaient pas su pleinement démontrer leur capacité à être au cœur de la nouvelle société du savoir que nous voyons émerger autour de nous, alors même qu'elles semblaient y être prédisposées historiquement et par nature. Comme si, pendant que les bibliothèques tentaient de rattraper le train d'une certaine modernité lancé dès les années cinquante le cœur du problème s'était déplacé.

De ce point de vue, le rapport des bibliothèques publiques à la révolution numérique est significatif. Logiquement, on aurait pu penser que cette révolution allait non seulement transformer les bibliothèques mais aussi les consacrer

comme les opérateurs essentiels d'une société de plus en plus tournée vers l'information et la connaissance. En effet, comment ne pas constater que les fantastiques possibilités d'indexation des documents et d'accès offertes par les nouvelles technologies de l'information et de la communication prolongent, étendent et perfectionnent le modèle bibliothécaire en fonction depuis des siècles et des siècles? Comment ne pas se rendre compte que nous assistons en direct à la réalisation d'un vieux mythe, d'un vieux rêve: l'avènement à l'échelle de la planète d'une bibliothèque universelle ou, mieux, l'intégration de toutes les activités humaines dans une vaste bibliothèque en réseau où presque chaque acte est potentiellement enregistré, indexé, mémorisé et rendu accessible?

Pourtant, force est d'admettre que la majeure partie de ce mouvement de « bibliothécarisation » du monde échappe aux bibliothèques et que celles-ci restent à l'écart des principales évolutions ou, en tout cas, n'en ont pas l'initiative, qu'elles se trouvent, en quelque sorte, dépossédées d'elles-mêmes. Certes, la plupart d'entre elles utilisent l'Internet, numérisent des documents et donnent accès à des sites Web. Mais, ce faisant, elles ne se distinguent pas vraiment de beaucoup d'autres instances qui font la même chose et même mieux, et à plus grande échelle. Les grands portails, les principaux moteurs de recherche, les grands méta-index sont rare-

ment une émanation des bibliothèques. Les protocoles d'accès et les normes de formatage, qui ne sont pourtant que les avatars modernes de nos antiques fichiers, sont définis bien loin de nos querelles internes de catalogueurs (par exemple, que vaudra demain le protocole Z 39-50 dans un monde dominé par XML?). Quant aux meilleures bases de données, même dans leurs versions grand public, elles émanent en général d'instances qui maîtrisent les contenus (par exemple récemment l'IRHTL pour les enluminures). La question n'est donc pas tant celle d'un retard mais, plus profondément, d'une possible inadéquation entre la bibliothèque et les enjeux d'aujourd'hui.

Cette inadéquation risque, si l'on n'y prend garde, de ne pas être seulement technique mais aussi culturelle. Un article récent de *Lyon Capitale* consacré à la littérature aujourd'hui ne proclame-t-il pas en gros titre: « On s'écarte du fantasme de la bibliothèque », pour signaler ensuite, avec beaucoup de pertinence, d'ailleurs, l'émergence d'une « écriture au présent », qui se défie de toute « surécriture » et s'éloigne d'une tradition intellectuelle marquée par la bibliothèque. Et, de fait, cette tradition semble apparaître de plus en plus, aux yeux de ceux qui pourtant en ont été les ferments, comme un moment dépassé dans la saga de l'écriture et de la création, comme la peau racornie d'une mue en voie d'achèvement, tout juste bonne à compenser les effets de la

fracture sociale. Aussi, face à la fin d'une certaine culture humaniste, faudra-t-il aux bibliothèques publiques beaucoup plus qu'une course à l'actualité de l'édition pour justifier de leur actualité.

Si l'on devait trouver un raisonnement par l'absurde pour s'en convaincre il suffirait d'invoquer la querelle du droit de prêt et ses inconséquences. En reprochant naguère aux bibliothèques de concurrencer les librairies, que faisait-on sinon les piéger à leur propre jeu en reconnaissant justement leur aptitude à suivre l'actualité, comme les librairies, mais aussi en contestant par la même occasion leur originalité, leur apport spécifique aux pratiques de lecture? Inversement, en refusant que soit rétribuées les pratiques de lecture propres aux bibliothèques, au nom de leur mission sociale, les bibliothécaires ne s'interdisaient-ils pas de retourner l'argument et de montrer qu'ils savaient occuper un espace de lecture tout à fait spécifique et non pas simplement une fonction de librairie gratuite? Ce genre de malentendus illustre, me semble-t-il, la difficulté croissante qu'ont les bibliothèques à trouver leurs marques dans un contexte concurrentiel où il ne suffit plus de faire toujours plus et moins cher – au risque de faire moins bien –, mais où il devient essentiel d'offrir un service spécifique correspondant aux vrais enjeux de notre époque?

Mais alors, comment définir ces enjeux qui devraient mobiliser toute notre créati-

tivité de bibliothécaires? Quelques évolutions technologiques et sociétales récentes permettent déjà de les entrevoir. D'abord, l'expansion du champ des connaissances accessibles doublée d'une réactivité accrue de tous les acteurs dans le système du savoir. Ensuite, l'interférence croissante entre les différents modes d'accès à la connaissance. Mais, aussi, la réévaluation du statut de la mémoire. Enfin, le flottement de la notion d'espace public.

Le premier point est aujourd'hui le plus évident tant il est vrai qu'avec l'Internet et l'interactivité, l'élargissement, la complexification et la mobilité du champ des connaissances accessibles posent crûment au bibliothécaire de multiples questions sur son avenir: peut-il espérer maîtriser un espace dynamique et sans bornes où la notion de collection perd son sens? A-t-il, d'ailleurs, plus de légitimité à le faire que beaucoup d'autres opérateurs en prise sur les contenus et appartenant aux réseaux d'usages proches de ces contenus? Ne doit-il pas prendre son parti d'une fragmentation des usages et renoncer à un minimum de cohérence? Peut-il, au moins, délimiter un champ qui lui serait propre dans un contexte où se brouillent les limites entre information, savoirs constitués, loisirs et vie pratique? Comment doit-il coopérer avec des usagers déjà rompus à la navigation électronique? Autant d'interrogations que le succès populaire des bibliothèques publiques et l'éclatement de la

« bulle Internet » ne suffisent pas à calmer. Pour tenter d'y répondre le bibliothécaire doit doubler sa perspective habituelle, centrée sur la construction progressive d'une offre équilibrée et bien circonscrite, par une autre perspective, fuyante celle-là, et s'organisant autour des questionnements eux-mêmes, ou des parcours de recherche, comme autour d'autant de foyers de condensation de la connaissance en acte. Cette perspective binoculaire articulant le centre à la périphérie, le stable au mobile, le maîtrisé à l'aléatoire est une nécessité dans bien des domaines, à commencer par l'enseignement. Sa mise en œuvre représente un enjeu majeur pour les bibliothèques.

L'interférence croissante entre les différents supports, canaux et comportements cognitifs représente un autre défi. Les bibliothèques françaises s'y préparent depuis longtemps avec les médiathèques. Cependant, il ne s'agit plus seulement, aujourd'hui, de juxtaposer des outils comme des marchandises sur des rayons, mais de les faire concourir. En outre, l'aspect comportemental et environnemental devient de plus en plus important : connaître a certes toujours été une expérience, mais souvent limitée au for intérieur du fait de sa relation forte à la lecture individuelle; aujourd'hui cet acte tend à devenir une expérience totale mettant en jeu des dispositifs technologiques, relationnels, émotionnels, événementiels. Beaucoup d'institutions du savoir,

comme les musées, l'ont compris et proposent, pour ne pas dire mettent en scène, des environnements et des événements propices à ce genre d'expérience. Il ne faudrait pas que les bibliothèques partent du principe qu'elles ne peuvent intervenir dans le même registre et se marginalisent ainsi par rapport au champ culturel contemporain, prisonnières qu'elles seraient alors d'une vision purement intériorisée et possessive du savoir. Renouveler et actualiser l'expérience même de la bibliothèque comme espace de connaissance et non pas simplement se focaliser sur l'actualité de ses collections, voilà un deuxième enjeu de taille.

Le troisième enjeu concerne la mémoire. Autant on a pu longtemps opposer celle-ci à l'actualité et la rejeter dans une problématique purement patrimoniale, autant aujourd'hui elle imprègne les formes les plus contemporaines de la création. Il ne s'agit pas seulement d'un devoir de mémoire à connotation idéologique mais d'une sensibilité nouvelle apte à intégrer les échos du passé aux côtés de ceux de cultures géographiquement distantes. Il s'agit donc d'un nouvel espace-temps favorisé par la facilité avec laquelle, grâce, entre autres, aux nouvelles capacités de traitement de l'information, sont mis en relation des faits très éloignés les uns des autres, dans le temps ou dans l'espace, et dont la moindre trace fait signe, comme le bruit de fond de l'univers. Plus que la capacité de conservation des traces, ce qui

importe, c'est l'aptitude à les faire parler et donc à les inscrire dans un contexte, dans un réseau de relations. Ce qui importe, ce sont les vertus de ce que j'appellerai la mémoire reconfigurée. C'est pourquoi les bibliothèques sont appelées à renouer avec le goût de l'archive. Mais moins dans la perspective exclusive du stockage que dans celle d'un usage quotidien. Dès lors, toutes les bibliothèques, même celles qui n'ont pas de patrimoine, sont concernées. Toutes doivent s'efforcer d'intégrer à leur activité documentaire une dimension rétrospective, non pas comme un supplément d'âme, mais comme une composante essentielle d'un savoir intelligemment actualisé.

Quatrième enjeu : l'avenir problématique de la bibliothèque en tant qu'espace public. Non pas que cette notion ne soit plus à l'ordre du jour. Au contraire : l'idée suivant laquelle il doit exister un espace de partage, par delà les intérêts particuliers et les différences de points de vue, qui permette à tous les membres d'une société de communiquer entre eux, cette idée conditionne le projet même de bibliothèque publique et doit être sauvegardée. Cependant, d'un côté, la nouvelle économie de l'information met en difficulté la viabilité du modèle : l'appartenance de l'information électronique à une économie du flux et de l'accès entraîne une privatisation des actes de connaissance et une fragmentation des usages que masque mal la forfaitisation des coûts (lesquels sont calculés au nombre d'actes de consulta-

tions présumés). D'un autre côté, l'évolution de toutes les sociétés démocratiques vers davantage de diversité exige que soit renouvelée une conception parfois trop abstraite et trop normative de l'espace public. À trop considérer cet espace comme une sphère séparée où l'intérêt général se définirait de façon tautologique, à trop craindre que cet espace ne soit contaminé par l'économie, par la diversité des sensibilités ou par des intérêts particuliers on risque de le couper de la réalité et de lui enlever toute pertinence. C'est particulièrement vrai de la connaissance et de la culture qui, après avoir longtemps bénéficié d'un statut d'extraterritorialité, imprègnent aujourd'hui toutes les pratiques humaines et tous les secteurs d'activité dans leur grain le plus fin. Dès lors, si elles veulent continuer à jouer un rôle au service de tous, et à servir tout court, les bibliothèques doivent se rapprocher au plus près de ces pratiques et de ces secteurs, elle doivent s'insérer dans leurs réseaux et s'en inspirer pour diversifier leur offre et prendre en compte les attentes concrètes des usagers. Elles doivent apprendre à penser l'espace public comme l'entrecroisement et la mise en commun des parcours.

La BM de Lyon, comme d'ailleurs beaucoup de bibliothèques françaises, à commencer par la Bpi, s'efforce de prendre en compte les enjeux que je viens d'esquisser. C'est dans cet esprit, par exemple, qu'elle a procédé, il y a cinq ans, à la restructuration de la Bibliothèque centrale de la Part-Dieu en un réseau de départements thé-

matiques. L'objectif était de repositionner la bibliothèque sur les contenus en articulant autour de chaque domaine, à la fois les supports, les services, les compétences, les usages. Donner la priorité aux contenus, cela signifiait partir des attentes des lecteurs et non pas des contraintes propres à chaque technique bibliothéconomique, cela signifiait aussi accompagner chaque lecteur qui le désirait dans la recherche du bon document, de la bonne réponse et construire avec lui son parcours de recherche. Pour y parvenir, chaque département devait mobiliser autour de lui, comme autant de cordes à son arc, non seulement une offre documentaire équilibrée et toutes les techniques bibliothéconomiques habituelles, mais aussi la maîtrise de l'offre documentaire externe *via* l'Internet, une capacité d'initiative en matière d'animations et un réseau de partenaires extérieurs. De plus chaque département devait fonctionner sur trois registres temporels à la fois: l'actualité immédiate, la consistance documentaire à moyen terme et la profondeur patrimoniale. Les maîtres mots étaient les suivants: accompagnement des lecteurs, insertion dans des réseaux de compétences externes, participation active à la vie culturelle de la cité, réactivité à l'environnement. L'idée centrale? Partir de la périphérie, favoriser les interactions à l'interface entre la bibliothèque et l'extérieur.

Le bilan de cette départementalisation est largement positif. Elle a surtout permis d'échapper à la dérive techniciste d'une certaine bibliothéconomie fonc-

tionnant pour elle-même. Elle a permis de mieux insérer la Bibliothèque de la Part-Dieu dans la vie intellectuelle et culturelle de la cité. Mais ce qui ne fut finalement qu'un réaménagement de l'existant a surtout pour effet, aujourd'hui, de révéler nos archaïsmes persistants et de nous inciter à explorer des voies nouvelles. Voici quelques-unes de ces voies:

Il s'agit, d'abord, de l'externalisation des services. On ne peut, en effet, imaginer intervenir sur le terrain d'une offre globale de savoir tout au long de la vie sans atteindre les demandeurs, individuels ou collectifs, là où ils sont, en utilisant toutes les ressources soit d'une action délocalisée (à domicile, sur les lieux de travail), soit d'un service à distance *via* les réseaux de type Internet. Je n'irai pas jusqu'à parler d'un Samu du savoir, mais il ne serait pas incongru que les bibliothèques publiques se positionnent dans la cité comme les guichets auquel on s'adresse pour obtenir une aide cognitive!

Au-delà de cette approche, la question d'une contribution directe des utilisateurs de la bibliothèque à l'enrichissement de son offre documentaire commence à se poser. En effet, une bonne partie des connaissances et des savoir-faire se trouve capitalisée dans les sites Web et les disques durs de partenaires potentiels. Plutôt que d'imaginer simplement, par le biais du dépôt légal, fixer les arrêts sur image de l'activité documentaire, à seule fin de conserver quelques jolies vues du passé, il

serait plus intéressant d'impliquer les acteurs même du système dans un réseau actif où les bibliothèques joueraient le rôle de passerelles et d'indexeurs. Cette hypothèse est en contradiction avec le modèle classique de la bibliothèque sanctuaire et de l'espace public séparé, mais elle convient mieux à l'émergence d'un véritable espace de partage.

Bien sûr, l'externalisation de la bibliothèque nécessite des efforts considérables qui dépassent certainement les possibilités de chaque établissement: des efforts technologiques pour créer des services pointus, des efforts en matière de compétences pour maîtriser les contenus et des efforts financiers afin de pouvoir bénéficier de la documentation électronique commerciale. C'est pourquoi l'âge de la coopération a véritablement sonné. Non pas une coopération qui, suivant une tendance récurrente dans les bibliothèques, consisterait à répartir les secteurs d'une « carte documentaire » en compartiments étanches, mais une coopération souple qui permettrait à chaque nœud du réseau d'inscrire son activité, éminemment spécifique et variable, dans un contexte plus large et plus riche.

L'espace physique de la bibliothèque n'en perd pas, pour autant, son importance. On souhaiterait même qu'il gagne en magie et sache plonger les visiteurs dans une véritable expérience culturelle et mentale. Sans transformer la bibliothèque en parc à thème, il va devenir

indispensable, à l'instar des musées, de repenser de fond en comble le rapport entre collections et valorisation. De même que les alignements monotones d'objets muséographiques tendent à se retirer dans les réserves au profit de parcours de découverte sans cesse renouvelés, sans doute faudra-t-il que les bibliothèques publiques apprennent à mettre l'accent non plus principalement sur l'accumulation raisonnée de documents mais sur l'aménagement de parcours de recherche mobilisant tous les dispositifs d'accès à la connaissance. Largement libérées, grâce à l'Internet, de l'obsession du stock, elles devront adapter leurs espaces à de nouvelles attentes: celle, d'abord, d'une approche résolument multimédia et interactive, mais aussi celle d'une relation à la fois sensible, expérimentale et relationnelle (socialisée) à la connaissance en acte. Elles devront également savoir renouveler sans cesse leur offre – non plus seulement par l'accumulation des nouveautés et les correctifs du désherbage, mais aussi par une reconfiguration constante des dispositifs liés aux parcours de découverte et des espaces dévolus à ces parcours.

En conclusion, j'énoncerai ce qui apparaîtra à beaucoup comme une évidence. On ne peut pas, bien évidemment, concevoir qu'une bibliothèque publique tourne le dos à l'actualité. Celle-ci est même le biais par lequel la vie entre à la bibliothèque et vient colorer toute

son activité. Mais cette actualité-là – celle de l'édition, celle de la presse – ne fait pas réellement problème, si ce n'est sous l'angle des budgets d'acquisition. Par contre – mais peut-être ne suis-je pas dans le sujet – la capacité des bibliothèques à se mettre au diapason des nouvelles attentes, des nouveaux modes de socialisation des connaissances, des nouvelles postures sociétales à l'égard du savoir continue à faire problème malgré de considérables avancées. Autrement dit, c'est de la recherche de sa propre actualité que doit continuer à se préoccuper la bibliothèque publique.

Gérald Grunberg : Merci. Il me semble qu'au contraire, on était pleinement dans le sujet, pour chacun des trois exposés d'ailleurs, mais de manière complémentaire, par des approches venant d'observatoires différents. Je voudrais dire à Patrick Bazin qu'en ce qui concerne le nouvel espace-temps dont il parlait entre mémoire et actualité et cette sorte de mémoire reconfigurée, qui ne sont plus seulement des archives, mais un véritable dispositif de connaissances, je ne prétendrai pas du tout que la Bpi a une longueur d'avance, je rappellerai simplement qu'elle dispose d'un matériau extraordinaire : les dossiers de presse d'actualité qu'elle a constitués depuis vingt ans. C'est un matériau extraordinaire dans la mesure où ce sont de véritables documents constitués, à la différence du servi-

ce qui est offert aujourd'hui par des *providers* qui vont chercher dans les différentes archives un peu au petit bonheur. Ces documents constitués qui font sens, qui sont la mémoire de l'actualité de ces vingt dernières années – j'ai évoqué ce matin le fait que nous étions en train de numériser ce fonds –, si on nous laisse le mettre à la disposition du public, c'est pour nous le terreau sur lequel peut se développer ce nouvel espace-temps dont vous parliez, parce que, bien évidemment, ce qui va être passionnant, c'est de mettre en liaison ce matériau avec les différents sites de presse vivante où se crée tous les jours une production originale. Je ne parle pas seulement des quotidiens, je parle véritablement de tous les sites de création que sont les sites de périodiques.

J'ajoute autre chose – pardonnez-moi, après je ne parlerai plus de la Bpi – nous n'avons pas une longueur d'avance, mais nous avons un atout extraordinaire, c'est la contrainte que constitue notre appartenance au Centre Pompidou. Cette appartenance délimite d'emblée un champ identitaire très fort qui est la modernité de la seconde moitié du *xx*^e siècle. Sans en dire plus aujourd'hui, je vous signale quand même que c'est sur ce terrain et dans cette direction que nous voulons construire ce dispositif de connaissances, cette mémoire reconfigurée dont vous parliez.

Pour quitter la Bpi et revenir à toutes les questions beaucoup plus larges qui ont été abordées, vous avez la parole, que

ce soit à la tribune, si l'un veut réagir sur les propos de l'autre, ou dans la salle.

Public : On parle de nouveaux services. Il y a un point qui se fait jour dans certains ouvrages, c'est la mise à disposition au public d'hébergement, puisqu'on parlait de l'Internet. On a dit que les bibliothèques n'avaient pas pris le train ou que leur rôle était discuté sur le terrain de l'Internet: cela ne serait-il pas un moyen, si l'État mettait à disposition des centres d'hébergement au profit de la population, d'ouvrir une nouvelle brèche dans de nouveaux usages après un accès? On parlait de lecture-écriture, ce serait peut-être un nouveau service, les bibliothèques en tant que garantes d'une expression des citoyens avec une certaine indépendance affirmée.

Deuxième point: est-il possible d'imaginer beaucoup de nouveaux services, de nouveaux usages, de nouveaux développements si on commence à parler de fin des trente glorieuses dans un contexte où, économiquement, on n'est pas très sûr que les bibliothèques fassent des développements énormes? Est-il facile d'imaginer de nouveaux paradigmes de développement?

Bernard Stiegler : Sur le premier point, je n'ai pas d'information concrète sur des expériences d'hébergement. En revanche, je trouve – c'est un avis tout à fait personnel de quelqu'un qui consulte, pour des

raisons tout à fait intéressées, les sites de bibliothèques – que très peu de place est faite sur les sites Web des bibliothèques à ce que j'appellerai des essais de voies, dans le domaine de l'écriture, de l'apprentissage de l'écriture, dans la restitution de l'atelier d'écriture. On ne trouve pas forcément trace de cela sur les sites des bibliothèques et ce serait, à mon avis, une façon d'être en prise de façon très sensible avec la création telle qu'elle se fait dans le domaine littéraire ou intellectuel autour de nous. C'est une observation tout à fait fragmentaire.

Patrick Bazin : À propos des nouveaux services liés au rapport entre lecture et écriture, j'aimerais revenir sur le programme du Poste de lecture assistée par ordinateur (PLAO) initié par Bernard Stiegler à la BnF dès le début des années quatre-vingt-dix, car il me semble significatif des obstacles, non pas tellement financiers mais culturels, que nous rencontrons dans l'exploitation des potentialités des NTIC.

Le PLAO était révolutionnaire car il ambitionnait de permettre aux usagers d'une bibliothèque de mettre en pratique lecture et écriture hypertextuelles. Mais, pour des raisons sociologiques liées au fait que la plupart des « grands lecteurs » qui participaient à la définition du prototype étaient de grands intellectuels rompus à la pratique « savante » des textes, la notion d'hypertextualité a été expérimentée dans un cadre mental et intellectuel très clas-

sique, à savoir le contexte d'un chercheur qui se constitue un corpus limité et cherche à l'épuiser de l'intérieur. Or, ce modèle, tout en demeurant valable, ne constitue pas la pierre angulaire de la révolution que nous vivons aujourd'hui – laquelle, à l'inverse, privilégie la périphérie, l'extériorité, la mise en relation, par le biais de l'Internet.

Tout cela pour dire qu'il faudra bien qu'un jour nous réfléchissions ensemble au fait de passer un contrat avec certains « lecteurs », individus ou collectivités, ayant un rapport avec la connaissance et qui accepteraient de partager avec nous leur espaces de travaux et d'information, en échange de quoi les bibliothèques pourraient effectivement jouer le rôle d'indexeurs, d'aiguilleurs. Mais non pas, à proprement parler, de sélectionneurs.

En effet, je suis réticent à l'idée que – surtout dans l'ordre numérique – le rôle premier du bibliothécaire serait de sélectionner et non pas, plus modestement, d'indexer, c'est-à-dire de rendre accessible et de permettre la mise en relation. D'où cette idée d'une mise en réseau des lecteurs, d'une communauté de lecteurs, qui serait facilitée par la bibliothèque. Voilà ma façon de répondre à la question de l'hébergement.

Bernard Stiegler: En écoutant l'exposé de Patrick Bazin, tout à l'heure, j'ai noté qu'il avait donné à mon expression « société d'auteurs » une autre dimension que celle à

laquelle je pense, qui est celle de faire en sorte que la bibliothèque puisse recueillir finalement la trace ou la production, instancier comme acteur le lecteur, et je trouve que c'est une excellente idée qui est un peu contenue dans ce à quoi je pense et qui n'est pas ce à quoi je pense pour autant. De ce point de vue, par rapport à ce que vous disiez, oui, je pense à des choses comme cela, à condition que l'on qualifie les choses. Je pense que la bibliothèque est un lieu de qualification. Par des tas de voies. Il y a toutes sortes de bibliothèques. Là, il est question des bibliothèques publiques, il y a les bibliothèques scientifiques de laboratoires... c'est tout un circuit. Toutes ces bibliothèques devraient être en réseau et s'échanger, chacune dans leurs spécificités, non seulement des catalogues, des ouvrages, mais aussi des outils et des compétences.

Les bibliothèques au sens très large, universitaires, nationales, publiques, municipales et de laboratoires, y compris hyperspécialisés, où vous avez tout sur la biologie moléculaire dans toutes les langues, ne sont pas tellement des lieux de stockage, mais d'organisation et de qualification.

Je crois que la bibliothèque pourrait devenir un lieu non seulement de qualification mais de requalification, et même de réhabilitation. Je ne parle pas simplement d'un rôle social, mais je pense que nous sommes dans une période de disqualification du savoir, de déqualification et de disqualification.

Je veux dire par là que la production verbale et plus ou moins intellectuelle, notamment médiatisée – sachant que tout laboratoire se médiatise aujourd’hui parce que, pour avoir de l’argent, il faut se médiatiser –, conduit à des dérives vulgarisantes au mauvais sens du terme, c’est-à-dire rend le langage scientifique vulgaire et le déqualifie, pour ne pas dire qu’il le disqualifie dans certaines circonstances.

Pour enchaîner là-dessus en me tournant vers ce que vient de dire Patrick Bazin, je considère que l’indexation est une forme de sélection, c’est-à-dire qu’indexer c’est construire des critères de navigation. Or, un critère de navigation, c’est une façon de réduction, une façon d’abréviation. J’y ai travaillé pendant des années. Inévitablement, l’indexation est un phénomène de sélection, c’est lorsqu’on l’a naturalisée que cela n’apparaît plus comme un phénomène de sélection. Mais, en réalité, lorsque c’est naturalisé au niveau de la bibliothéconomie générale inscrite dans un schéma général du savoir qui, par ailleurs, est en relation avec une activité critique qui fonctionne normalement, qu’il soit naturalisé, ce n’est pas très grave. Mais quand cela devient une naturalisation qui est produite par une activité industrielle qui prend le contrôle de l’indexation et qui cherche à la naturaliser de manière absolument outrée, cela devient extrêmement grave. Dans ce sens-là, je persiste et je signe, non pas sur le fait qu’il y avait beaucoup d’hu-

manités dans les lecteurs de la BnF, des intellectuels comme on dit. Il y avait seulement deux philosophes, Paradis et moi. Les autres étaient archéologues, philologues, poètes, traducteurs; en revanche, il manquait un géographe et il n’y avait pas de scientifique. D’autre part, il n’y avait pas non plus de représentants des autres métiers de l’écriture, des médecins, des avocats – tous les gens qui travaillent essentiellement avec le texte –, mais cela était induit par le lieu où l’on était, cela faisait partie du souhait de la recherche.

Ce que je veux continuer à revendiquer, en disant que je persiste et signe, c’est que la lecture classique n’est absolument pas caduque et que si quelque chose d’autre que la lecture classique est arrivé, ce n’est pas pour cela qu’il ne faut pas instrumenter la lecture classique et en faire une lecture ultramoderne, bien au contraire. C’est ce que j’appelais tout à l’heure le caractère inactuel ou intempestif du savoir. Je pense que rien n’est plus moderne que Socrate aujourd’hui; il suffit de le lire un peu. Actualité extraordinaire de Socrate! La question n’est pas de dire que la lecture classique est finie, qu’on arrive à une lecture non cursive, hypertextuelle, je ne crois pas du tout à ces choses-là. Je crois que tout cela se réticule, se complexifie et, pour préciser ma pensée sur ce que j’appelle les sociétés d’auteurs, aujourd’hui, les bibliothèques mises en réseau pourraient devenir des lieux de qualification faisant appel à des compétences qui ne seraient pas forcée-

ment les profils de ce que nous appelions les grands lecteurs de la Bibliothèque de France, mais des lecteurs capables de lire de manière critique un certain nombre de choses, de se constituer en communauté de lecteurs, y compris des professeurs, des étudiants, des gens comme cela, sur des critères qui ne sont pas des critères du monde informationnel, des médias, etc. Non pas pour dire que ces critères sont mauvais en eux-mêmes, mais c'est autre chose, et la bibliothèque est un lieu de savoir avant tout.

Ce lieu de savoir, avant toute chose, doit être capable de constituer de l'autorité, des listes d'autorités faites par des personnes ayant de réelles accréditations non basées sur leurs capacités à entrer à la tribune du *Monde* ou de France Inter ou de France Info, mais, en effet, une qualification de savoir reconnue, attestée, et surtout *critiquée par les pairs*. Là, il y a vraiment quelque chose à faire et les bibliothèques ont une grande carte à jouer là-dessus.

Carole Berthet (directrice de la médiathèque de Rueil-Malmaison): La médiathèque de Rueil-Malmaison est ouverte depuis le 22 janvier 2002 et se situe dans une ville de 76 000 habitants. On l'a créée, avec un peu de prétention, en disant que c'était la maison de la Culture du XXI^e siècle; c'est-à-dire la maison du Savoir, mais aussi la maison de la Culture du XXI^e siècle dans le sens où de nouveaux services y sont proposés.

Elle a pour but de remplir trois missions traditionnelles :

- D'une part, développer et dynamiser le secteur des langues: à l'heure de l'Europe la médiathèque doit être, dans ce domaine, un lieu d'information et de ressource des connaissances, pour permettre au citoyen de prendre conscience que la pluralité des langues caractérise le monde dans lequel il vit.

- La deuxième mission concerne tout ce qui est multimédia, l'Internet bien sûr, les cédéroms, etc. À ce sujet, notre politique est assez forte dans la mesure où, sur 4 300 m², nous avons 80 postes publics, des ateliers, et des postes directement disponibles dans les pôles documentaires. Quelques postes sont réservés aux OPAC pour qu'il n'y ait pas de problème par rapport à l'utilisation du catalogue, mais tous les autres sont équipés de l'Internet libre, de logiciels de bureautique, indépendamment de l'atelier où nous avons une vingtaine de postes. Dans les ateliers toutes sortes de travaux sont proposés, nous accueillons des classes multimédias des écoles de la cité, des centres de loisirs, des clubs seniors, etc.

En dehors de ces ateliers collectifs, le travail des bibliothécaires en rapport au multimédia est très important dans la mesure où nous avons décidé de créer trois niveaux d'utilisation de ces postes qui sont complètement intégrés au pôle documentaire et qui sont, pour nous, utilisés comme étant un outil complémen-

taire au livre, au disque compact. Nous proposons également ce que l'on appelle des « sitothèques », c'est-à-dire des sites de référence; cela demande une équipe que toutes les bibliothèques n'ont pas les moyens d'avoir, pour la mise à jour de ces sites de référence, et je rejoins là l'idée qu'il faut faire un travail en réseau. En tant que bibliothèque municipale, nous avons étudié le travail de la Bpi et celui de la BM de Blois, qui a une équipe spécifique à cela mais, en dehors des enrichissements progressifs que font les bibliothécaires, en fonction des problèmes rencontrés, nous nous sommes plutôt tournés vers ce que fait Blois, davantage comparable à une bibliothèque comme la nôtre que l'ensemble de tout ce que fait la Bpi.

En ce qui concerne le public, nous estimons qu'il y a trois niveaux d'action suivant l'outil utilisé :

- Une initiation à l'outil, parce que nous nous apercevons qu'il est nécessaire aujourd'hui d'apprendre au plus grand nombre possible à se servir ne serait-ce que de l'OPAC, le catalogue, l'outil Internet lui-même.

- La formation et l'animation. Nous avons un rôle d'animation et de formation aux outils informatiques. La carte de lecteur adhérent qui est à 15 euros ou 30 euros, donne accès à tous les outils proposés au sein de la médiathèque, sans coût supplémentaire. Les gens peuvent venir faire de la bureautique. Je voulais prendre un exemple concret, celui de la

médiathèque de Rueil-Malmaison qui est arrivé, en 2002, à point nommé pour tout ce qui concerne l'outil informatique et le travail en ligne avec les autres bibliothèques, ainsi que les actions menées sur un plan local, par rapport à tout ce qui est fait dans les bibliothèques municipales y compris à Issy-les Moulineaux, qui était longtemps une médiathèque de référence.

- Enfin, la création d'espaces culturels – et je rejoins tout à fait le discours de Patrick Bazin à Lyon –, avec une équipe d'action culturelle et, aujourd'hui, une médiathèque qui est pour nous un lieu de fréquentation, un lieu de vie, un lieu où la solitude n'existe plus et, tout en étant toujours un lieu de savoir, cela fait partie aussi de nos missions aujourd'hui; je ne conçois une médiathèque que comme cela. C'est pour cette raison que nous avons fait un auditorium important, un petit Beaubourg, mais qui est adapté à notre vision personnelle et à nos besoins locaux. Je crois que c'est aussi comme cela que nous voyons les médiathèques aujourd'hui et contrairement à tous les discours que l'on entend, que ce soit certains dans la profession ou que ce soit des élus ou des lecteurs, la médiathèque de demain a un rôle énorme à jouer et c'est en ce sens-là que je voulais intervenir.

Gérald Grunberg : Je vous remercie. Nous savons que la médiathèque de Rueil-Malmaison représente effectivement, dans le paysage des médiathèques françaises

aujourd'hui, une réalisation très remarquable, surtout en ce sens qu'un certain nombre de questions qui se posent encore ailleurs semblent y avoir été dépassées. Là, nous rejoignons totalement les débats ouverts depuis ce matin : par exemple le fait qu'il y ait l'Internet en accès libre, sans limitation particulière de navigation, le fait que l'on laisse les usagers utiliser la messagerie – chose qui, par exemple, à la Bpi, malgré tout le souci d'innovation et d'expérimentation qui caractérise cet établissement, ne se passe pas – notamment parce que la crainte est trop grande d'un détournement des postes qui ne seraient plus, à ce moment-là, consacrés à un usage documentaire. Problème qui a été largement soulevé ce matin. Rueil-Malmaison a franchi le pas. Cela va être très intéressant à observer.

Yves Gendret (université Paris IV) : Je voudrais développer moins un point de vue qu'une perplexité ; j'observe une chose qui paraît pratiquement irrésistible, c'est que, lorsque nous essayons de discuter de l'actualité et des pratiques de la bibliothèque, de son rôle, nous sommes conduits à convoquer une figure particulière du texte, celle de la connexion, c'est-à-dire qu'au fond, nous voyons très bien que quand nous discutons de la bibliothèque, de son avenir, de son actualité, nous parlons du texte, du rapport texte/lecteur. Je ne crois pas une seconde que l'arrivée du terme promotionnel « hypertexte » comme il y a des hypermar-

chés, ou peut-être des hypertensions, ait dissipé la question du texte. Or, quelque chose se produit contre quoi aucun d'entre nous n'arrive à résister, même s'il essaie de penser en termes de rapport d'écriture/lecture, de réécriture, de discipline documentaire : inévitablement, la figure qui prévaut est celle des atomes reliés par des connexions. Cette question peut paraître purement épistémologique, mais c'est une question pratique, parce qu'elle se traduit par l'ardente et constante obligation d'avoir à tout connecter ensemble le plus vite possible. Or cette conception du texte est une conception particulière et réductrice. Peut-être tient-elle d'abord, bien sûr, aux propriétés de l'écriture logicielle qui permet de faire des liens et des nœuds ; elle tient certainement à une idéologie du texte qui a accompagné ce développement, et qui consiste à se représenter le texte comme un ensemble d'atomes qui doivent être reliés. Sans doute tient-elle aussi au fait que quand on veut discuter des métiers et des logiques de la bibliothèque maintenant, on est dans un espace immédiatement planétaire où l'on est noyé dans un ensemble de relations absolument inextricable. Mais la question est : arrive-t-on à mesurer en quoi cela aura des conséquences sur la façon de définir les disciplines de la bibliothèque, ses logiques sociales, cette façon de ne plus arriver à se représenter le texte que comme un ensemble d'atomes reliés, et donc les acteurs sociaux comme des acteurs de cette relation ?

Bernard Stiegler : Je pense que votre question repose sur un malentendu parce qu'il y a une conception du mot « hypertexte » qui domine et qui correspond à ce que vous dites, mais je pense que quand, personnellement, j'utilise ce mot ou quand Patrick Bazin l'utilisait tout à l'heure, on ne se référait justement pas à cette conception-là.

Patrick Bazin : Je suis d'accord. Mais j'aurais aussi une autre réponse en tant que bibliothécaire. Elle va vous décevoir, tellement elle est, finalement, pragmatique. La question, pour moi, n'est pas de savoir ce qu'est la lecture en soi, s'il s'agit de jeter à la poubelle la lecture classique – ce que je ne crois certainement pas –, si c'est bien de pratiquer la lecture hypertextuelle et si celle-ci a un avenir, etc. L'important est que c'est à travers ce genre de problématique et d'expérimentation que nous avançons, que nous trouvons la motivation et l'inventivité suffisantes pour améliorer les bibliothèques. Si nous ne voulons pas nous scléroser, c'est par rapport à ce nouveau cadre de pensée que nous devons nous positionner, c'est lui qui nous tire en avant.

Gérald Grunberg : Je souscris totalement à ce point de vue. Je remercie les intervenants. Je vous remercie.

Le libre accès à l'heure de l'information électronique

Christophe Evans,
sociologue, Bpi

Nous avons le redoutable privilège d'intervenir en fin de journée, après des séances et des débats déjà bien nourris. En ce qui me concerne, je serai bref.

Je suis doublement honoré de participer à la célébration des vingt-cinq ans de la Bpi et d'animer cette séance consacrée au thème du « Libre accès à l'heure de l'information électronique ». D'une part, et je tiens à le rappeler, parce que je fais partie de ces cohortes d'étudiants qui ont « fait leur miel » dans les rayonnages de la Bpi, au début des années 1980 – ceux qu'évoquait Jean-Pierre Seguin ce matin en parlant de recueillement et de bonheur de travail ; d'autre part, parce que ce principe du libre accès, l'un des fondements de l'établissement – sinon le fondement principal –, a fait l'objet d'enquêtes pilotes réalisées par le service Études et recherche que j'ai intégré par la suite.

La Bpi, bien sûr, n'a pas inventé l'accès libre aux collections en France, vous le savez tous. Elle l'a mis en œuvre, en revanche, sur un volume de documents – plus de 350 000 à l'ouverture –, sur une étendue – plus de 10 000 m² d'espaces publics décloisonnés –, et dans un contexte tel – je pense notamment à la gratuité et l'absence de contrôle à l'entrée – qu'elle en a proposé une lecture tout à fait singulière. Jean-François Barbier-

Bouvet disait à ce propos: « Il est des seuils quantitatifs qui entraînent de véritables sauts qualitatifs. » La formule est tout à fait explicite.

Non contente de mettre en scène un tel dispositif, la Bpi, et à travers elle la direction du Livre et de la Lecture du ministère de la Culture, s'est également donné les moyens de l'étudier objectivement. Plusieurs enquêtes de référence ont ainsi permis de définir les contours d'une sociologie et d'une sémiologie du libre accès en bibliothèque. Sur le terrain même de la Bpi ou dans d'autres établissements en France, dans les bibliothèques municipales notamment, les travaux de Catherine Cot, de Martine Gaugain, Jean-Claude Passeron, Jean-François Barbier-Bouvet, Martine Poulain, Anne Dujol, Eliseo Veron ou Joëlle Le Marec, pour ne citer que ceux-là, ont dressé l'inventaire des profits et des impasses du libre accès en centrant leurs analyses sur les comportements et les représentations des usagers.

Je cite Jean-François Barbier-Bouvet qui écrivait, en 1984: « Le libre accès est beaucoup plus qu'une solution technique [...]. C'est aussi un dispositif social qui confère un statut symbolique différent aux documents de la bibliothèque. » Autre

citation, de Jean-Claude Passeron, cette fois-ci : « Il est facile d'offrir mais difficile de faire prendre ce que l'on offre par le côté que l'on tendait. »

Aujourd'hui, au début de ce nouveau millénaire, ou à la fin de l'ancien pour ceux qui pensent que le XXI^e siècle n'a toujours pas commencé, la donne semble encore bousculée et complexifiée, bien sûr, avec l'intégration massive de l'information et des documents électroniques dans les bibliothèques. De nouvelles questions apparaissent ou se font encore plus pressantes, nous l'avons déjà vu. Comment faciliter le libre accès à ce qui, par définition, manque de visibilité, voire de matérialité, ce que rappelait Gérard Grunberg ce matin ? Comment faciliter l'accès à l'information et aux documents électroniques quand les repères culturels traditionnels se montrent parfois inopérants pour une partie du public, voire totalement défaillant dans certains cas ? Et surtout, question qu'il faudrait placer en tête de nos réflexions : au nom de quoi peut-on justifier de tels choix d'acquisition et de mise en espace ?

Ce sont, parmi de nombreuses autres, les questions auxquelles s'efforceront de répondre les intervenants qui ont été invités à participer à cette séance. Je vous présente, par ordre de passage, Françoise Gaudet, responsable du service Études et recherche de la Bpi ; Claudia Lux, directrice de la Zentral und Landesbibliothek de Berlin ; et enfin Gary Strong, directeur de la Queens Borough Public Library de New York.

Comme vous pouvez le constater d'emblée, trois traditions culturelles et bibliothéconomiques, à la fois proches et sensiblement différentes, sont ici représentées. Encore une fois, il n'est pas inutile de rappeler que les concepteurs de la Bpi se sont considérablement inspirés des grandes bibliothèques du nord de l'Europe et de l'Amérique du Nord pour affûter leur projet. Jean-Pierre Seguin, à ce propos, parlait des « phares » qu'avaient représenté l'Amerik-Gedenkbibliothek, à Berlin, et la Queens Borough Public Library, à New York.

Nous aurons peut-être ainsi l'occasion de vérifier ce qui nous rapproche encore et ce qui nous différencie vingt-cinq ans plus tard, soit, tout bien pesé, une génération, en matière de libre accès à l'heure de l'information électronique. Sans plus tarder, je passe la parole à Françoise Gaudet.

Françoise Gaudet,
conservateur en chef, Bpi

Je vais donc vous présenter le libre accès à la Bibliothèque publique d'information, bibliothèque qui, comme le rappelait Christophe, n'a pas inventé le libre accès, certes, mais a très largement contribué au succès de ce dispositif. On peut même dire que le libre accès est devenu l'emblème de la bibliothèque, une des caractéristiques de l'établissement à laquelle les usagers sont le plus attachés. Cette notion de libre accès recouvre en fait un ensemble complexe. Ce que nos habitués apprécient par-dessus tout, en réalité, c'est *l'accessibilité dans tous les sens du terme*, c'est-à-dire à la fois la commodité de l'accès (la situation au cœur de Paris, les larges horaires d'ouverture), l'absence de formalités (l'ouverture à tous et l'anonymat qui découle de l'absence de carte), la gratuité et, bien sûr, les collections en accès libre. En bref, cette bibliothèque n'est réellement accessible que parce qu'elle est un espace de liberté. « Ici, on se sent comme de plain pied », dit l'une de nos habitués. Il semble, à les entendre, que les usagers aient parfaitement perçu le message démocratique qui sous-tend offre de la Bpi.

Comme toute institution, la Bpi émet en effet un certain nombre de messages, plus ou moins explicites, en direction de son public qu'il soit réel ou potentiel. Elle produit divers documents de communica-

tion, des programmes, des brochures d'orientation, des guides, etc. Son architecture, ses grands plateaux décloisonnés, son aménagement intérieur parlent pour elle. Mais le plus intéressant, sans doute, c'est ce qu'elle communique au travers de l'organisation de ses collections. On sait, depuis Eliseo Veron (*Espaces du livre : perceptions et usages de la classification et du classement en bibliothèque*, Bpi/Centre Pompidou, 1990), que « l'exposition » des collections, qui est le principe même du libre accès, est un dispositif signifiant en soi, une véritable mise en scène. En s'appuyant sur l'exemple de plusieurs bibliothèques de lecture publique, Veron a démontré que, comme dans un supermarché, la disposition des rayons n'est pas neutre : il n'est pas indifférent, par exemple, de mettre en avant les magazines, les documentaires ou, à l'inverse, de proposer dès le seuil de la bibliothèque les ouvrages de fiction. Intégrer les romans contemporains au fonds de littérature classique avec les ouvrages de critique, ce n'est pas la même chose que de les classer à part en séparant éventuellement les romans policiers et la science-fiction.

Certaines bibliothèques proposent des choix de lecture; elles mettent en avant les nouveautés. D'autres bibliothèques se contentent de faciliter la tâche d'un usager qui est à la recherche d'un document

précis. Veron montre que toutes ces variations du dispositif sont symptomatiques du discours que l'établissement tient sur lui-même, sur ses missions et sur le rapport qu'il souhaite voir s'instaurer entre le lecteur et la bibliothèque.

La Bpi communique elle aussi, de cette manière, un certain nombre d'informations sur elle-même et sur les usages attendus de ses collections et de ses services. Ses visiteurs, de leur côté, font écho à ce discours implicite; il suffit de leur laisser la parole. C'est ce que nous avons fait en 1997 en réalisant une enquête centrée sur les usagers assidus de la bibliothèque. S'il fallait résumer ce que ces personnes qui fréquentent très régulièrement la Bpi, perçoivent en priorité de ce discours implicite que tient l'institution, il me semble que les deux maîtres mots seraient : *ouverture* et *liberté*. Ces deux termes, souvent associés, reviennent comme un leitmotiv dans leurs propos. Ils n'ont pas tort : la Bpi est bien ouverte tous les jours sauf le mardi ; elle ouvre effectivement à tous, très largement et librement, l'accès à ses vastes espaces de consultation et à l'intégralité de ses collections. Mais l'exposition de toutes ces richesses est parfois source de quiproquos : ici, le message de l'institution semble moins net. Impressionnés par l'effet de masse que produisent 400 000 volumes en libre accès, beaucoup de nos visiteurs confondent allégrement encyclopédisme et exhaustivité. Ils sont persuadés, pour citer l'un d'entre eux, « que

Beaubourg, c'est la bibliothèque où il y a tous les bouquins ».

Les collections sont organisées de manière systématique suivant la classification décimale universelle. Par cette spatialisation du savoir, la Bpi s'affirme comme une bibliothèque encyclopédique. Comme à la Part-Dieu, le principe de classement est fondé sur le contenu plutôt que sur le support matériel. Il met l'accent sur la mission d'information de la bibliothèque. Ce qui prime, ce n'est pas la nature de l'objet, mais bien le contenu. Qu'il s'agisse d'un périodique, d'une monographie ou d'un cédérom, voire d'un site Web, ce qui compte, c'est l'information délivrée. On localise donc le document dans l'espace thématique correspondant. Ce schéma était particulièrement net et novateur en 1977. Le public découvrait alors avec étonnement une bibliothèque multimédia où l'on trouvait côte à côte des ressources documentaires de toutes sortes, de tous niveaux, sur tous supports, organisés selon un principe de classement unique, qui mêlait sur les rayons livres, périodiques, microfilms ou carrousels de diapositives. Il y avait là un refus délibéré d'introduire une hiérarchie entre les divers types de documents. Le message que proclamait la Bpi, et qu'elle maintient aujourd'hui, est que toutes les sources d'information sont également légitimes, qu'il n'y a pas de documents nobles – les livres par exemple – ou vulgaires – l'image, fixe ou animée, l'Internet. Tous les documents représentés à la bibliothèque

bénéficient d'un statut identique. Par voie de conséquence, toutes les démarches d'appropriation du savoir qu'adoptent les usagers sont recevables, sans exclusivité ni jugement de valeur.

Depuis la rénovation de la bibliothèque, ce principe a subi des aménagements mais il est toujours en vigueur. Il a même été étendu aux ressources électroniques que l'établissement met à la disposition des usagers. Celles-ci ont considérablement augmenté, bien sûr, de même que le nombre de postes de consultation. Le message que perçoit immédiatement le visiteur, dès qu'il entre dans la bibliothèque, est que la nouvelle Bpi est en phase avec son temps. La Bpi signale ostensiblement, nous pourrions presque dire qu'elle exhibe, son implication dans les NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication). Le visiteur ne peut manquer d'être impressionné par le nombre d'écrans plats, pas moins de 300 postes multimédias : des documents divers lui sont proposés, des cédéroms, des logiciels d'apprentissage, des dossiers de presse numérisés, sans oublier bien sûr le catalogue général de la bibliothèque. Il peut également accéder à l'Internet selon des modalités que je vais détailler par la suite. Il y a des collections virtuelles soigneusement construites pour son information.

Peut-on encore parler de libre accès sans abus de langage s'agissant de documents distants qui n'appartiennent pas aux collections de l'établissement? Sans

doute, même si, par certains aspects, l'organisation de cette offre sonne un peu comme un retour au magasin. Je veux dire par là qu'elle implique un passage par le catalogue ou par la liste avant de consulter le document. Elle permet néanmoins d'enchaîner immédiatement, à la consultation du catalogue, la consultation du document proprement dit. De toute manière, peu importe, ce qui compte réellement pour l'utilisateur, c'est de continuer à accéder à l'information de manière autonome. Et c'est bien ce que lui proposent les bibliothèques en mettant à sa libre disposition non plus seulement des documents mais des postes de consultation.

À la Bpi, la mise à disposition de l'Internet est suffisamment complexe pour mériter une présentation. C'est donc la lourde tâche qui m'incombe, Gérald Grunberg ayant indiqué déjà qu'elle a un côté sarkozien. Je vais donc essayer de vous expliquer quelle est la logique de cette offre. L'offre de la bibliothèque se caractérise d'abord par un refus du *chat*, des forums, de la messagerie; bref, de tout le versant communicationnel du réseau. La bibliothèque n'est pas un cybercafé; ce qui justifie la présence de l'Internet dans l'établissement, c'est son potentiel documentaire. Derrière cette ferme décision politique se cachent, bien entendu, quelques considérations pratiques; la crainte étant tout à fait fondée dans un établissement comme la Bpi – qui ouvre à tous largement sans carte d'inscription, sans coût aucun, l'accès à

tous ses services –, de se laisser déborder par le succès; elle n'est évidemment pas étrangère à cette interdiction des messageries. Ce n'est sans doute pas l'essentiel: ce que dit avec force le dispositif de la Bpi – et l'on retrouve ici la continuité de la doctrine – c'est que l'Internet est une source d'information comme une autre. Les ressources électroniques sont complémentaires des collections multimédias de la bibliothèque, elles doivent être traitées comme telles. On va donc sélectionner des collections de sites; on consacra un budget important à leur acquisition, car tout n'est pas gratuit, loin s'en faut, sur l'Internet; on cataloguera ces signets et l'on ira jusqu'à leur attribuer une cote afin de les classer, de les ranger avec les documents de leur domaine.

L'utilisateur est donc tenu d'aller consulter les documents électroniques, les sites et les cédéroms sur des postes dédiés dans des espaces *ad hoc*. Pour consulter, par exemple, *notrefamille.com*, le généalogiste amateur devra se rendre au troisième niveau de la bibliothèque et s'asseoir devant l'un des huit postes thématiques mis à sa disposition dans l'espace Histoire/Géographie. Il trouvera également à portée de main, tout ce qu'offre la bibliothèque sur son sujet de prédilection: des dictionnaires biographiques, des traités d'héraldique, des monographies d'histoire régionale, des revues, etc. Un personnel spécialisé sera mis à sa disposition pour l'assister éventuellement dans ses

recherches. Ce parti pris génère évidemment quelques contraintes pour l'utilisateur. On l'autorise à déplacer un ouvrage d'un secteur à l'autre de la bibliothèque et, paradoxalement, il ne peut consulter les cédéroms et les sites sélectionnés que dans la zone dédiée à la discipline. Les postes de consultation qu'on appelle « thématiques » dans la bibliothèque sont bridés, pas question de dériver sur un autre site, d'échapper à l'espace documentaire délimité par le bibliothécaire.

Très clairement, il s'agit de favoriser la démarche multimédia. On encourage le visiteur à ne pas se limiter aux moteurs de recherche mais à profiter de ressources électroniques acquises à grands frais et à ne pas oublier les collections d'imprimés.

Ce n'est pas simplement un vœu pieux. Nos enquêtes nous montrent, par exemple, que, parmi les usagers qui ont profité de l'offre Internet à la Bpi, 53 % ont également consulté des livres. Mais on peut également interpréter ce dispositif comme un avertissement, un rappel à la réalité des choses. L'Internet n'a pas réponse à tout – Claire Dartois nous le rappelait tout à l'heure –, pas plus du reste que la Bpi ne contient tous les livres, mais l'avantage que conserve la bibliothèque sur le cybercafé, en dehors, bien entendu, de la gratuité, c'est ce dialogue que l'institution organise entre les diverses sources d'information. On a dit tout à l'heure que l'enjeu est de les faire concourir, de les faire courir dans la

même arène. Et pour la Bpi, le véritable défi, celui de toujours, est de concevoir une offre réellement multimédia, une offre qui intègre harmonieusement ces différentes ressources. C'est un des chantiers actuellement en cours et la redéfinition de la politique de développement des collections dans ce nouveau contexte est, à mon sens, un volet majeur du projet d'établissement. J'anticipe le débat et je pense que vous allez me poser au moins deux questions: pourquoi, dans ces conditions, donner parallèlement accès au réseau, sur des postes dits « Internet libre » dans le jargon maison, et quelle est la lisibilité de cette offre complexe pour les usagers?

En dehors de ces postes thématiques que je viens de décrire, il se trouve effectivement à la Bpi une cinquantaine de postes, dits « Internet libre », qui permettent de naviguer presque librement sur le réseau. Je dis « presque » parce que, ici encore, la bibliothèque a posé certaines limites. La restriction la plus criante et la plus significative reste cette interdiction de la messagerie. Autrement dit, même sur ces postes libres, ce qui est attendu du public, d'une manière assez autoritaire puisque les messageries sont théoriquement inaccessibles, c'est une démarche documentaire.

La réaction du public ne s'est pas faite attendre, évidemment. Dès les premiers mois qui ont suivi la réouverture, les postes Internet libre ont été pris d'assaut.

Il a fallu introduire un système de réservation et augmenter le nombre de postes. Quelle est donc la logique de ce double dispositif poste thématique-Internet libre? Pour ma part, j'y verrai un signe de modestie. Les bibliothécaires sont persuadés, à juste titre, de l'intérêt des signets, mais ils sont aussi tout à fait conscients que leurs sélections de sites sont loin d'épuiser les richesses du Web. Pourquoi empêcher le public de faire ses propres découvertes? Comment le priver, après vingt-cinq années de succès, de tout ce qui fait le charme du libre accès? Musarder, dériver, *surfer*, explorer, partir à l'aventure et découvrir par accident ce qu'on ne cherchait pas *a priori*... Du reste, nos usagers, si attachés à leur liberté, ne supporteraient sans doute pas que nous ayons la prétention de les prendre entièrement en charge. On les voit mettre en œuvre des stratégies comparables à celles observées par Jean-François Barbier-Bouvet (Jean-François Barbier-Bouvet, Martine Poulain, *Publics à l'œuvre : pratiques culturelles à la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou*, Bpi/Centre Pompidou, 1986) sur le libre accès en rayon. Les uns adoptent une démarche conforme, ils se servent du catalogue, mais d'autres rusent, ils bricolent, ils braconnent et souvent avec talent. L'outil favorise du reste la démarche par essai/erreur. Ce qui est sûr en tout cas, c'est que le public plébiscite les postes libres et que certains, parmi les plus

experts, parviennent même à détourner les postes bridés. Ceci pas nécessairement, du reste, pour se livrer à des activités illícites ou considérées comme telles dans l'établissement, telles que consulter des sites pornographiques ou simplement relever sa messagerie. J'en veux pour preuve l'exemple de cet usager qui a coutume de détourner ostensiblement un poste bridé dans l'espace Droit-Économie, afin de consulter le site de la BBC, en principe réservé à l'espace Presse. C'est là, me semble-t-il, un signe de rébellion, un refus de ce qui lui apparaît sans doute comme incompatible avec l'image libertaire de l'Internet ou en contradiction avec le message général de liberté et d'ouverture que véhicule par ailleurs la bibliothèque.

Restons donc à l'écoute de notre public... et faisons de notre mieux. Il n'est pas dit effectivement que ce dispositif soit stable. Il est tout à fait susceptible d'évoluer. Une des caractéristiques de la Bpi, c'est cette tradition d'observer et d'analyser, de rester à l'écoute de ses usagers. Le public s'est renouvelé au fil des années et il reste porteur de demandes multiples, parfois contradictoires. Après deux ans de fermeture, il est revenu, le 1^{er} janvier 2000, pour vérifier que, dans le grand vent de la rénovation, nous avions préservé l'essentiel: la gratuité et l'accès libre aux collections. Je laisse ici la parole à un de ces premiers visiteurs: « On est content, résumait un jeune homme, de retrouver l'esprit de la bibliothèque, de

l'accès libre, gratuit, avec énormément de moyens, avec la richesse de tous les ouvrages dans tous les domaines, parce que moi j'aime bien piocher un peu partout. » Mais, au-delà de cette satisfaction générale, de nouvelles demandes surgissent. L'interdiction des messageries est mal comprise ou contestée, les usagers réclament une augmentation du nombre de postes Internet libre, l'accès à des logiciels de traitement de texte, la possibilité de récupérer le résultat de leur travail sur disquette ou par mél. Ils espèrent profiter des richesses de la Bpi sans quitter leur domicile. D'une manière générale, ils souhaitent que l'offre de la bibliothèque s'adapte de façon individualisée à leurs besoins spécifiques, ce que permettent en théorie ces nouveaux outils.

La logique de ces nouveaux outils est effectivement l'inscription individualisée, c'est-à-dire pas anonyme, et le paiement à l'acte. Est-ce compatible avec le service culturel de masse (ce qui ne veut pas dire au rabais) que propose la Bpi? Faudra-t-il revenir sur certains principes? composer avec la gratuité? renoncer à l'anonymat et introduire un système de carte, éventuellement gratuit, en échange d'un service plus ciblé? Ce sont des questions difficiles qui agitent beaucoup les collègues et qui restent ouvertes, et j'espère qu'à l'occasion de cette table ronde, l'apport de nos collègues étrangers et la discussion avec la salle nous permettront de les approfondir.

Christophe Evans : Merci, Françoise, pour cette intervention qui présente en fait deux positions: assez longuement celle de la Bpi et, à la marge, les usages et les représentations des usagers dont nous aurons l'occasion de reparler au cours de la discussion. Je passe la parole à Claudia Lux.

Claudia Lux,
directrice, Zentral und Landesbibliothek Berlin

Je vous remercie pour votre invitation. Je suis très heureuse d'être à Paris et de participer à ce colloque, mais si vous le permettez je continuerai en anglais...

Il est intéressant de poursuivre la discussion à propos du libre accès. Il y a beaucoup d'arguments contre le libre accès et il y a évidemment des arguments pour. Certains pays, comme l'Argentine par exemple, ne considèrent pas encore le libre accès comme normal dans les bibliothèques publiques; et même dans ma bibliothèque, il n'y a pas si longtemps que les choses ont changé pour certains secteurs.

Quels sont donc les arguments contre le libre accès? Revenons à la discussion de ce matin et aux arguments sur l'accessibilité, sur les abus constatés avec la messagerie électronique ou d'autres problèmes...

Si vous êtes contre, les arguments avancés sont souvent qu'il n'y a pas d'ordonnement possible, qu'il peut y avoir des vols, que cela a un effet sur la préservation et la conservation et, dernière chose très importante, qu'il n'y a pas de contrôle.

Les arguments pour le libre accès sont le libre-service, la diminution du personnel, la possibilité d'augmenter le nombre d'utilisateurs, un accès rapide, la possibilité de feuilleter les ouvrages et le fait que cela constitue un accès démocratique.

Lorsque les bibliothèques n'étaient pas en accès libre, comment fonctionnaient-elles? Tout était plus long pour l'utilisateur et il avait le sentiment d'être sous contrôle. Le point d'accès unique était le catalogue. Les conseils étaient uniquement fournis par les bibliothécaires. Et réfléchissez, quand vous pensez à l'accessibilité sur le Web, à ce qui se passait quand les bibliothécaires étaient des intermédiaires obligés des publics – collections en ordre parfait, mais satisfaction partielle.

Comme je vous l'ai dit, à Berlin, nous avons réfléchi, il y a cinq ans, sur notre fonctionnement: le développement du libre accès à la Bibliothèque centrale et régionale de Berlin était différent parce que nous avions deux bâtiments: l'un d'eux était dans Berlin ouest et l'autre dans la partie orientale.

L'American Memorial Library, à l'ouest, a été créée, ou ouverte, en 1954 et elle disposait déjà, à ce moment-là, de 60 000 volumes en libre accès. Sur les 100 000 volumes présents dès sa création, ce nombre est passé à près de 160 000 volumes de 1989 à 1998, mais cette bibliothèque, avait une véritable tradition de libre accès.

Dans la bibliothèque de la ville de Berlin qui a toujours été une bibliothèque publique, mais qui avait aussi le sentiment d'être une bibliothèque de recherche (en

réalité, elle était les deux), il n'y avait pas de libre accès. Les collections sont restées en magasin, avec une entrée réservée, jusqu'en 1976, même à l'époque de la construction du nouveau bâtiment, en 1967.

Le directeur souhaitant davantage de libre accès, un premier essai a été tenté sur 7000 volumes; sans succès. Il était prévu que 200000 volumes soient mis en libre accès au cours des années suivantes; peut-être n'ont-ils pas eu l'autorisation d'aller plus loin, mais en tout cas, cette politique ne s'est pas confirmée dans la bibliothèque.

Il y a eu beaucoup d'opposition interne; les bibliothécaires y étaient opposés pour les raisons que j'ai déjà évoquées: des raisons très liées à la bibliothèque, pas à la politique! De 1986 à 1998 la salle de lecture principale a proposé des ouvrages de référence en libre accès.

Je suis entrée à la bibliothèque en 1997, après la réunification, alors qu'elle constituait déjà une seule institution. Mais le cloisonnement entre les deux bâtiments persistait et ma tâche consistait à faire évoluer cette situation en sorte qu'il y ait davantage de libre accès à la salle de lecture et aux magasins. Aujourd'hui, nous avons plus de 300000 volumes en libre accès. Nous avons modifié les salles de lecture, mais je me souviens de bibliothécaires sanglotant au moment du changement... Il y a eu beaucoup de discussions concernant les raisons pour lesquelles cela ne marcherait

pas et pourquoi ce serait mauvais pour les livres, pour les documents, en bref, pour tout!

Nous avons aujourd'hui un plan concernant un million de livres en libre accès dans le nouveau bâtiment. Peut-être se réalisera-t-il? Les bibliothèques, en Allemagne, ne bénéficient pas comme en France du soutien de l'État. Nous attendons parfois vingt ou trente ans! Ainsi ma bibliothèque attend un nouveau bâtiment depuis 1901 – si l'on met à part le bâtiment ouest de l'American Memorial Library – et rien n'est réglé à ce jour. Nous en sommes à la septième tentative pour avoir une bibliothèque publique à Berlin qui soit réellement bonne, une véritable bibliothèque centrale. Mais l'obtiendrons-nous? Nous faisons des plans, nous souhaiterions aller sur la place la plus centrale de Berlin, la Schlossplatz, et offrir un million de volumes en libre accès.

Pourquoi ce plan? Parce que les lecteurs apprécient énormément le libre accès aux collections. Nous en avons déjà entendu parler. L'accès est très rapide en libre-service et, comme vous le savez, nos bibliothèques étant aussi des bibliothèques de prêt, les gens auraient la possibilité d'entrer, de prendre leurs livres et de ressortir très vite. Nous avons environ 6000 personnes par jour. Nous bénéficierons dans le futur de la technologie RFID et il sera donc très facile de conserver un ordre parfait même pour les collections en libre accès.

Le libre accès, c'est aussi une question de confiance rendue aux lecteurs, de respect de leur indépendance et de leurs choix individuels; c'est aussi une question de confidentialité. Quand j'étais jeune, je fréquentais la bibliothèque; un jour la bibliothécaire me dit: « Tu prends toujours les livres de *Pippi Langstrump* (*Fifi Brindacier*), ce n'est pas bon pour toi de lire ça tout le temps, lis quelque chose de bien! » Peut-être, en tant que parents, aujourd'hui, seriez-vous heureux de voir vos enfants lire *Fifi Brindacier*...

Un autre point me semble important: le libre accès aux documents, aux livres, aux cassettes vidéo, aux disques compacts, aux cédéroms, favorise l'apprentissage par pensée associative, et c'est essentiel pour le futur de notre société.

Comment l'utilisateur aborde-t-il les collections en libre accès? Chaque lecteur est son propre décideur... Mais, aujourd'hui encore, les gens s'intéressent à l'objet-livre. Vous ne le croirez peut-être pas, mais lorsque le dernier roman de Günter Grass est sorti, l'éditeur a choisi du papier de très bonne qualité pour son roman en allemand et il a reçu de nombreuses lettres de lecteurs disant que c'était un livre magnifique, un objet parfait à manipuler... Il y a encore beaucoup de gens qui ont un rapport physique au livre et, s'ils sont dans une zone de libre accès, ils le regardent et ils le prennent en main, du fait de sa seule apparence et non parce qu'ils sont intéressés par son contenu. Après l'avoir manipu-

lé, ils peuvent éventuellement s'apercevoir que le contenu les intéresse également.

Et c'est aussi un aspect de l'accessibilité qu'il va falloir prendre en compte sur l'Internet. Pour l'utilisateur, il est possible, avec le libre accès, de jeter un coup d'œil rapide à la table des matières, comme au texte, et de décider très rapidement s'il choisit ou non le livre. Il peut lire ou partir.

La stimulation par les autres livres sur les rayonnages est aussi très importante en libre accès. Pourquoi cette approche par association d'idées est-elle de plus en plus importante? Le fait est que le cerveau est constitué de deux hémisphères: l'hémisphère gauche et l'hémisphère droit. La partie gauche stocke les informations logiques et mathématiques, la mémoire, l'analyse détaillée et la pensée séquentielle. Elle gère très bien le texte linéaire. Et ce qui est important, c'est que notre génération utilise davantage l'hémisphère gauche que l'hémisphère droit. Si l'on prend comme exemple ce colloque, on peut remarquer que tous les intervenants s'expriment de façon linéaire. Je constate que ce que nous faisons est différent de ce qui se passe dans le monde actuel ou dans le futur.

L'hémisphère droit gère l'orientation en trois dimensions, le mouvement. Il intègre la créativité, la pensée globale et il peut penser à plusieurs choses en même temps, pas seulement de façon séquentielle. Ce qui signifie que quand nous nous désolons du fait que personne ne lise plus, nous avons peut-être tort parce que la

nouvelle génération qui utilise la pensée simultanée est capable d'apprendre plus et d'en savoir plus long que nous. Et c'est important sans doute parce qu'il y a davantage d'information dans le monde; il y a plus de musique, plus d'images et l'on doit les prendre en compte.

Alors arrêtons-nous pour réfléchir et discuter sur ce point. La créativité, la pensée globale, la pensée simultanée sont très importantes pour le développement de la recherche et pour beaucoup d'autres choses – pas seulement les jeux sur ordinateurs. L'importance croissante de l'hémisphère droit, de la pensée associative est importante pour la recherche, les idées nouvelles et le contrôle de la complexité.

Les deux hémisphères sont reliés par un cordon nerveux et, dans une brochure sur le stress et les facteurs de stress publiée dans un journal d'une petite ville d'Allemagne, il était dit que tant que la situation était détendue, il y avait un échange actif entre les deux moitiés du cerveau. Cette thèse est très répandue maintenant et tout le monde sait à quel point c'est important dans les études et les situations d'apprentissage. Les bibliothécaires savent que le libre accès fournit une atmosphère favorable à l'apprentissage, aussi est-ce ce que nous nous efforçons de privilégier dans les bibliothèques. En dehors du libre accès, la pensée associative et la créativité sont des capacités essentielles pour apprendre et pour effectuer des recherches. Les biblio-

thèques doivent créer une atmosphère détendue pour permettre de mieux étudier, en offrant une belle architecture et des services efficaces. Cela ne signifie pas que les bibliothèques ou les bibliothécaires doivent être identiques, mais, comme le pensent quelques personnes en Allemagne, dont certains hommes politiques, il s'agit de créer une atmosphère adaptée aux usagers.

Mais comment les bibliothèques accèdent-elles à l'ère de l'information électronique? Quels bénéfices en retirent-elles? On peut flâner parmi les titres, sélectionner, passer commande, sortir un titre des rayonnages... On peut commander de chez soi, recevoir chez soi les documents médias et nous espérons, dans le futur, les produits numériques.

Un grand nombre de bibliothèques contribuent à définir l'accessibilité du futur, mais il faudrait faire plus. Les gens font davantage de recherches dans des bases de données, pas seulement par intérêt pour un sujet, pour trouver des informations précises, mais parce que cela leur permet de trouver de nouvelles idées à utiliser dans leur travaux, leurs études... Nous devons produire davantage de résumés et de commentaires pour enrichir ces bases de données qui permettent de sélectionner le texte intégral ou de le télécharger. Les usagers ne souhaitent pas toujours lire le texte du début à la fin; cela, c'est ce qu'on faisait autrefois. Ils peuvent aujourd'hui glaner une partie d'un texte,

combiner des morceaux de textes différents. Si vous leur fournissez le texte intégral, ne pensez pas qu'ils l'utiliseront vraiment: ils le téléchargeront peut-être, mais dans la majorité des cas ils ne l'utiliseront qu'en partie, suivant leurs besoins. Ils suivront aussi les liens hypertextes.

Nous avons déjà parlé de l'hypertexte et je crois que l'interaction avec l'hypertexte se fait avec l'hémisphère droit du cerveau, pas le gauche. Nous ne pensons pas de façon logique, séquentielle; nous sautons. Il y a des ruptures, ce n'est pas continu et c'est une attitude nouvelle. Certains risquent de ne pas aimer cette situation s'ils doivent s'y confronter et ne pas être heureux de ce qu'ils découvrent derrière les liens hypertextes. Le résultat est parfois bien, parfois terrible, parfois abominable..., mais c'est une approche différente, une manière différente d'appréhender l'activité de recherche qui peut avoir de l'avenir si l'on fait des liens non seulement avec du texte mais aussi avec de la musique, des images, des films et autres supports multimédias. Cela génèrera un meilleur rendement dans la recherche, dans les études.

Aujourd'hui, nous pouvons penser qu'il ne s'agit pas vraiment de lecture, qu'il ne s'agit pas vraiment de comprendre, mais peut-être, dans quelques années, aurons-nous un point de vue différent...

Un site Web peut-il offrir le libre accès en ce qui concerne les produits électroniques? Si c'est ce que nous voulons faire,

il nous faut créer un site Web avec des produits textuels – beaucoup le font déjà –, sélectionner des produits de qualité – c'est ce que nous, les bibliothécaires, savons faire et voulons faire, cela a déjà été dit –, créer et, enfin, utiliser des hyperliens et la technologie multimédia, passer moins de temps sur les catalogues, créer du contenu et utiliser une interface esthétique pour ce site Web. C'est important car l'esthétique est reliée à l'hémisphère droit et participe elle aussi à un meilleur apprentissage.

Il y a cependant des obstacles: des problèmes de droits, d'utilisation de texte intégral numérique, si bien que se pose le véritable problème, avec le libre accès, des revenus pour les maisons d'édition. d'autres problèmes se posent aussi avec les moteurs de recherche, y compris avec *Google* et les autres. Nous n'avons pas encore inventé le meilleur moteur de recherche qui permettra de couvrir tout cela. Enfin, les connexions en ligne sont parfois difficiles et le stockage reste aussi un énorme problème dont nous pourrions parler, tout comme la conservation des produits numériques.

Je crois qu'il faudra encore une, deux, peut-être trois générations avant que tout cela ne change et ne change d'une façon que nous ne pouvons imaginer aujourd'hui. Nous pouvons toutefois nous dire que les produits numériques présentent des avantages dans les bibliothèques et les mettre en libre accès: c'est bon marché lorsque nous possédons les droits, et c'est

rapide, le réseau est facile à mettre en place, même avec les produits multimédias. De plus, la bibliothèque a un rôle important par l'accès très ouvert à l'information globale qu'elle peut procurer. Je pense que tous les bibliothécaires ont envie d'essayer.

Il y a aussi une nouvelle génération de jeunes qui souhaite pouvoir connecter en bibliothèque leurs ordinateurs portables. On peut se demander pourquoi ils ne travaillent pas chez eux : c'est qu'ils n'aiment pas ça. Libre accès, pour eux, veut dire libre accès à un espace public. Ils veulent travailler dans un espace public et protégé. Contrairement aux précédentes générations, ils ne désirent pas rester chez eux mais être connectés aux autres, tout en restant des individus. Ils ont besoin d'avoir du monde autour d'eux pour travailler et ils veulent pouvoir choisir d'établir ou non un contact. Certains jeunes, dans ma bibliothèque, n'aiment pas que d'autres voient ce sur quoi ils travaillent, quel genre de livres ils lisent, mais, quand ils envoient des messages électroniques, ils racontent leur vie... Cette génération a deux visages et peut-être faut-il lui proposer dans votre bibliothèque ce qu'elle veut, ce qu'il lui faut pour vivre, ce qu'elle aime ? C'est important aussi.

Pour terminer, je dirais également que le libre accès à l'heure de l'information électronique, nécessite évidemment une formation du personnel et des lecteurs, des investissements dans la haute techno-

logie, des connaissances spécialisées dans le domaine juridique pour gérer les droits/licences et tout ce qui s'y rapporte, des bâtiments esthétiques, des méthodes de conservation et de la coopération.

Christophe Evans : Merci, Claudia Lux, pour ce détour pertinent par les sciences cognitives ou en tout cas par la physiologie qui, j'en suis sûr, aura intéressé nos deux hémisphères. Je passe la parole à Gary Strong.

Gary Strong,
directeur, Queens Borough Public Library, New York

C'est une grande chance pour moi d'être ici et de participer au vingt-cinquième anniversaire de la Bpi et je vais traiter le sujet de façon un peu différente cet après-midi, en regardant ce qui se passe en termes de présence électronique à la bibliothèque de Queens.

Pour commencer j'aimerais donner quelques renseignements de fond. Je pense que les problèmes du futur concernent l'obtention d'un financement suffisant, des espaces publics assez grands, la formation du personnel, et des clients, j'y reviendrai plus tard... La bibliothèque de Queens, ce sont les 2,2 millions de personnes que nous desservons; ce sont un tout petit peu moins de 17 millions d'ouvrages en circulation que nous prêtons, pour leur utilisation à domicile, à environ 16,5 millions d'utilisateurs par an; 10 millions de volumes dans nos collections et une présence virtuelle vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept par nos sites Web.

Nous sommes une bibliothèque centrale qui fonctionne en réseau avec 62 bibliothèques de quartier et 6 centres d'étude pour adultes et cela fait une grosse machine très complexe à connecter électroniquement. En termes d'accès électronique, nous proposons un catalogue de bibliothèque et c'est ce qui constitue la partie centrale de notre accès électronique.

Je vais vous présenter le site Web de la bibliothèque (<http://www.queenslibrary.org>) et les portails qui lui sont associés, accessibles vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept, et le tout gratuitement pour quiconque franchit notre seuil ou se connecte de n'importe quel endroit au monde, à l'exception des bases de données faisant l'objet d'une licence pour lesquelles nous avons acheté des droits d'accès à distance qui ne sont accessibles que pour l'utilisateur inscrit à la bibliothèque. Ces bases de données lui permettent d'avoir accès à toutes les données de chez lui, de son bureau ou de son établissement scolaire. Les informations locales sont très importantes dans une ville aussi active et animée que New York.

Un commentaire au passage, si je peux me permettre: nous autorisons la messagerie électronique. Au début, nous ne l'autorisions pas, mais nous avons eu tant de demandes que nous avons finalement autorisé la messagerie électronique sur le Web (*Webmail*) sans pour autant autoriser le *chat*, ni les jeux.

Nous avons 1 500 ordinateurs en libre accès et des imprimantes, avec accès à l'Internet sans limitations et à tout ce qui se trouve sur nos sites Web. Nous avons des cybercentres où le public a accès aux outils informatiques et il y a aussi des lieux où nous fournissons une formation à la

micro-informatique pour le public. La demande en formation est de plus en plus importante, tant de la part de notre personnel que du public en général. Nous embauchons des adolescents qui deviennent des « mentors » pour les clients de la bibliothèque; nous en avons environ 300 qui travaillent avec le public: ils savent utiliser l'Internet, ils savent utiliser la technologie. Nous avons un service informatique agressif qui est un mélange d'informaticiens et de bibliothécaires et j'aime bien assister à leurs réunions, on dirait des chats en train de se battre dans une cour!

Notre site Web (www.queenslibrary.org) en est à sa deuxième version de page d'accueil. Nous avons eu notre première page d'accueil fin 1993-début 1994, mais nous sommes informatisés en fait depuis 1979 environ. Nous avons commencé à nous informatiser et, pour nous, proposer un site a été une progression naturelle, quand le Web s'est développé. Vous pouvez constater que c'est un site assez typique et qui n'est pas au goût du jour parce que les informations sont au milieu et les points cliquables sont alignés sur les bords pour les portails que nous soutenons. L'accès aux catalogues, à la recherche, etc., est aligné sur les cases du haut. Les informations changent régulièrement. À côté du premier anniversaire du 11 septembre encore bien en vue, on trouve des informations pour les usagers sur de nombreux sujets liés au même domaine.

Si vous allez dans le catalogue, vous

pouvez sélectionner une langue de recherche. Si vous choisissiez le français, vous pourriez effectuer des recherches en français dans le catalogue et obtenir des résultats en français. Même chose en chinois, en coréen et très bientôt en russe! Vous pouvez aussi, si vous le souhaitez, limiter la recherche à une bibliothèque particulière ou au quartier où vous vous trouvez, à l'intérieur de notre arrondissement urbain. Si vous allez jusqu'au bout de votre recherche dans le catalogue en ligne, vous pouvez voir si un document est en libre accès et s'il est disponible. Sur les bords, des points cliquables permettent de faire une recherche. *My Account* (Mon compte) est un nouveau service qui donne à chacun la possibilité de personnaliser son utilisation de la bibliothèque. Et la rubrique *Books and Reading* (Livres et Lecture) apparaît à plusieurs endroits du site. Nous croyons fermement que les bibliothèques ont pour tâche de s'occuper justement de livres et de lecture.

Nous avons donc un certain nombre de ressources électroniques qui sont liées de cette façon.

Pour les enfants, nous avons mis en place un site interactif que nous avons appelé *KidslinQ* et tant qu'un enfant reste à l'intérieur de *KidslinQ*, il est dans un environnement de recherche protégé. En règle générale nous n'avons pas de filtres sur nos ordinateurs, mais si un jeune décide de faire des recherches sur des sites comme *Yahooligans*, il est dans un envi-

ronnement de recherche protégé et surveillé. Ceci pour vous donner une idée de ce que l'on trouve sur notre site: des tas de liens, tous vérifiés par nos équipes de bibliothécaires qui essaient de mettre un peu d'ordre dans l'Internet à l'intention de nos communautés d'utilisateurs.

Notre nouveau site *TeenlinQ* vient juste d'être mis en place mais, promettez-moi de ne rien dire à personne, je pense qu'il est nul du point de vue de l'interactivité et de l'animation. C'est un site très ordinaire. Il est basé sur des informations formidables, mais je doute que beaucoup d'adolescents le consultent.

Si l'on revient à l'endroit du catalogue qui disait « recherche Internet », on retombe sur quelque chose qui est organisé comme la plupart des recherches sur l'Internet mais qui recouvre des sites que nous avons utilisés, que nos bibliothécaires ont utilisés – nous avons environ 400 bibliothécaires professionnels dans notre personnel – et qu'ils ont sélectionnés pour les inclure ici; il y a aussi des liens internes vers ce site.

Nous constatons que de plus en plus d'utilisateurs utilisent les sites que nous recommandons, particulièrement pour leurs devoirs à la maison et comme outils de référence; parce que nos bibliothécaires les ont examinés, ils sont utilisables, les liens fonctionnent et ils sont en rapport avec ce que les gens utilisent; alors que, très souvent, quand nos clients utilisent certains des moteurs de recherche

dont la liste figure aussi sur le site, ils obtiennent des milliers et des milliers de réponses, or ce que beaucoup de nos clients souhaitent est un accès plus simple. Pour vous en donner une idée, nous pouvons prendre l'exemple des différentes agences de presse. Les agences de presse et les journaux sont parmi les ressources les plus utilisées que les utilisateurs viennent consulter, tant en anglais que dans de nombreuses autres langues.

Les données sous licence sont organisées et, de nouveau, on peut faire défiler le nom des données ou passer par l'index des sujets. Nous sommes en train de cataloguer les revues qui sont fournies en texte intégral dans les bases de données sous licence pour les mettre dans nos catalogues en ligne, si bien qu'une personne qui effectue cette recherche peut faire un lien direct avec la version en ligne d'une revue et peut aussi télécharger le texte intégral depuis cette source.

Prenons également l'exemple de l'EIU; c'est une base de données très utilisée pour nos activités internationales; c'est aussi une base de données sous licence, accessible à tous les utilisateurs de la bibliothèque et très semblable aux bases de données traditionnelles, mais celle-ci est spéciale et je pense que nous sommes la seule bibliothèque publique aux États-Unis à la rendre accessible à tous ses clients.

En 1998 nous nous sommes adressés à AT & T pour leur demander une aide financière pour développer *WorldLinQ*.

Environ la moitié des habitants de Queens sont nés dans un autre pays, vivent aux États-Unis depuis moins de dix ans et parlent une langue différente de l'anglais chez eux. Nous avons donc su très tôt que non seulement il nous fallait réunir des collections, mais aussi qu'il nous fallait construire des ressources utilisables par les personnes nouvellement arrivées aux États-Unis. En outre, nous avons besoin d'informations que nos bibliothécaires puissent utiliser pour servir cette clientèle, associées à un programme énergique de construction de collections, de programmes éducatifs, de programmes d'enseignement de l'anglais langue étrangère, etc. Nous pensions que notre présence électronique devait être équitable et que le site devait donc exister dans d'autres langues que l'anglais pour que les gens puissent y faire des recherches. Le mois dernier, nous avons d'ailleurs ajouté un site ukrainien et lorsque des collègues de la Bpi sont venues à Queens, elles nous ont beaucoup aidés à améliorer notre site en français qui a été entièrement revu et qui propose, à présent, un accès direct à la page d'accueil du site de la Bpi.

Si vous consultez par exemple un site concernant la République populaire de Chine, vous y verrez que le découpage en thèmes est le même en anglais et en chinois. Si une personne fait une recherche en chinois sur notre site ou se rend sur un site en chinois, tous les terminaux de la bibliothèque peuvent les afficher en chi-

nois. Pour les recherches, les catalogues ont des menus déroulants et on peut saisir une recherche soit en pinyin soit avec des menus déroulants qui présentent les caractères. Même chose en coréen. Les sites les plus populaires sont aussi les journaux, mais j'ai choisi spécialement la science et la technologie juste pour vous montrer les connexions dans le domaine de la science, notamment avec l'Académie des sciences de Chine.

Les bibliothécaires sélectionnent les sites, et tous les sites référencés dans *WorldLinQ* ont été examinés par une équipe linguistique et sont révisés tous les trois à six mois en fonction des critères qui ont été utilisés. Ils sont riches en informations et ils fonctionnent. À New York nous avons exactement douze heures de décalage avec la Chine et, au début, quand nous avons commencé *WorldLinQ* nous avons découvert que beaucoup de serveurs d'institutions chinoises étaient arrêtés la nuit par économie d'énergie ou bien qu'ils étaient liés au système d'alimentation électrique d'un campus et qu'ils n'étaient pas disponibles quand le public voulait les utiliser, et nous avons donc choisi de ne pas créer de liens avec ces sites.

Un aspect de notre accord avec la Bibliothèque nationale et la Bibliothèque de Shanghai a été de commencer à changer cela et maintenant la plupart des sites Web les plus importants en Chine fonctionnent vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept. D'ailleurs

nous avons aussi des liens avec nos partenaires. Voici un lien direct à partir de *WorldLinQ* vers la Bibliothèque nationale de Chine; vous pouvez observer qu'il y a une interface en chinois et une en anglais. Nous sommes en discussion pour établir un lien entre la Bibliothèque numérique de Chine et *WorldLinQ* de façon à ce que les ressources, particulièrement sur la culture dans toute la Chine, soient accessibles directement à nos usagers.

La seule base de données chinoise non accessible à tous sur le Web est la Bibliographie nationale chinoise. Grâce aux accords que nous avons passés avec eux nous avons pu obtenir les données pour notre bibliothèque et elles ont été chargées sur un poste de travail accessible au public dans notre Centre de ressources internationales.

Nous avons eu un énorme afflux d'immigrants russes et des anciennes républiques soviétiques et, là encore, notre équipe russe a été très active et a fourni des liens vers des sites. Au début, nous avions les mêmes problèmes avec les serveurs qui n'étaient pas toujours accessibles, mais la situation s'est aussi bien améliorée.

J'aimerais revenir au site chinois. Si vous regardez à droite de l'écran, il y a des liens directs vers nos bases de données sous licence. Prochainement, ce sera la même chose sur nos autres sites au fur et à mesure que nous introduisons des données dans les langues en question ou qui sont liées aux pays représentés.

Une partie de *WorldLinQ* est consacrée à l'information locale. Cela couvre l'emplacement des diverses collections. Vous voyez en haut de l'écran, dans le cas du français et du créole haïtien, où se trouvent les collections et les ressources de la communauté qui sont aussi disponibles. Toutes ces informations sont collectées et mises en place par le personnel de la bibliothèque.

En bas de l'écran se trouve un grand nombre de publications et notamment une qui s'appelle *Minding Your Own Business* (Occupez-vous de vos affaires). Environ 50 % des petites entreprises qui démarrent à New York le font à Queens. Nous sommes l'un des cinq arrondissements qui constituent New York. 80 % de ces entreprises appartiennent à des immigrants nouvellement arrivés dans le pays. Il y a aussi un site en espagnol, en coréen, en chinois et en anglais.

En cliquant sur les divers aspects de la publication vous pouvez vous déplacer dans le document, de son introduction jusqu'aux annexes, et obtenir des informations sur la façon de construire un projet commercial, de se débrouiller dans le système des autorisations dans la ville de New York, etc. Si je soulève cette question c'est parce que c'est très intéressant au moment où nous abordons le contenu et les sortes de contenus que les bibliothèques mettent à disposition, particulièrement dans le contexte du contenu local. Cette publication a été complètement

conçue par le Conseil du développement économique de Queens. Il en avait été publié environ 500 exemplaires. À la fin de la première année il en restait 450, les 50 autres nous avaient été donnés pour les bibliothèques de quartier parce qu'ils n'avaient pas de moyen de les distribuer à ceux qui en avaient besoin et, dans le cadre de notre partenariat et de notre collaboration, nous avons donc commencé à distribuer les exemplaires imprimés.

Quand *WorldLinQ* a été mis en œuvre nous avons sélectionné ce qui était alors leur troisième édition et l'avons rendue accessible dans chaque langue. La dernière fois que j'ai vérifié, il y a environ deux mois – maintenant nous avons un système qui permet de décompter les accès au site Web et à chaque page du site –, j'ai été étonné de voir que la 90^e page la plus visitée sur plus de 5 000 pages différentes qui ont des liens avec notre site, était la version espagnole de *Minding Your Own Business*. Pourquoi y avait-il eu plus de 9 000 téléchargements en un mois de ce document? J'ai d'abord cru que c'était une erreur informatique et que, chaque fois qu'il y avait une visite, le compteur avait un hoquet et faisait des additions mystérieuses. En cherchant un peu plus loin nous avons découvert qu'il existe un moteur de recherche en espagnol dans le domaine des affaires et, grâce à l'indexation que nous avons faite de ce site là, c'est l'un des premiers sites qui sort quand quelqu'un fait une recherche en espagnol sur la petite entreprise aux États-Unis.

Maintenant, le problème est de savoir comment indexer nos autres pages de façon à ce qu'elles reçoivent autant de visites que ce site. Nous avons aussi, dans ce cadre, un annuaire des organismes qui s'occupent des immigrés. Nous sommes la seule bibliothèque de New York qui, durant des années, a collecté des informations sur les services sociaux, les services de santé, l'administration et les organismes à but non lucratif de la ville qui proposent des services aux immigrés. Cela a été fondamental pour nous lorsque nous avons conçu notre *New Americans Program* (Programme des nouveaux Américains) car nous recherchions des intervenants pour nos cours destinés aux nouveaux venus sur le thème « Apprendre à se débrouiller ». Nous voulions savoir quels autres organismes et agences existaient dans notre zone géographique pour pouvoir y envoyer les gens qui avaient besoin d'aide.

Parce que l'une des choses que nous savons maintenant est qu'un nouvel arrivant à Queens se rend à la bibliothèque dans les deux semaines qui suivent son arrivée. Nous avons des immigrants de plus de 120 pays qui nous disent: « J'ai parlé à un tel et à un tel et ils m'ont dit de venir à la bibliothèque de Queens, que vous m'aideriez. » C'est la même chose pour les organismes qui s'occupent des immigrés. Ils envoient les nouveaux à la bibliothèque parce que nous les aidons. Je pense qu'il n'y a pas de plus grand com-

pliment que de dire à une bibliothèque publique qu'elle aide les gens.

Nous offrons aussi un accès électronique en langues autres que l'anglais. Ça, c'est la stratégie de recherche (à ce propos les enregistrements sont au format MARC). Des recherches peuvent être faites de la même façon pour n'importe quel livre, revue, site Web dans notre catalogue en ligne si bien que si quelqu'un travaille sur notre catalogue en ligne, il peut trouver l'un de ces organismes comme résultat d'une recherche. Et nous avons élargi cette sélection au-delà des organismes qui s'occupent des immigrés, à tous les services sociaux et aux organismes qui fournissent de l'aide dans l'arrondissement de Queens.

Cet aspect particulier couvre tout New York et la zone métropolitaine, et va jusqu'au New Jersey, le Connecticut, etc. Et c'est un aspect de contenu formidable que nous produisons nous-mêmes et qui est disponible sur notre site.

Nous avons réussi à accroître notre accès en ligne et ceci grâce à la réfection complète de notre site Web; nous avons construit des portails nouveaux et différents qui font plus appel à l'animation, nous avons essayé de créer une présence plus attrayante pour nos clients. Nous ne voulons pas entrer en concurrence avec le commerce électronique. Nous ne sommes pas une entité commerciale, nous sommes un organisme qui fournit de l'information, mais nous devons être

compétitifs graphiquement et visuellement dans ce que nous faisons.

J'ai parlé un peu de *Books and Reading*. C'est véritablement une ligne d'action stratégique pour notre bibliothèque. Nous croyons que personne d'autre que nous ne se préoccupe autant de lecture et qu'un grand pan de l'instruction aux États-Unis se concentre plus sur l'amélioration des résultats aux examens plutôt que sur le fait d'apprendre aux jeunes à apprendre et à avoir un jugement critique. Alors, la bibliothèque a conçu ses pages *Books and Reading* de façon à emmener les usagers en exploration, si vous me permettez l'expression, pour leur faire découvrir ce qu'ils peuvent encore trouver dans nos collections et sur l'Internet qui ait un rapport avec les bons livres et la lecture, c'est aussi simple que ça.

Nous avons maintenant acquis le droit de publier les couvertures et, très bientôt, elles seront incluses dans les résultats des recherches dans la zone *Books and Reading*, si bien que d'ici une soixantaine de jours il y aura des couvertures dans les sélections qui sont faites ici. Et nous sommes étonnés de voir combien ces ressources sont utilisées. Les gens veulent encore lire.

Nous avons aussi acheté le droit de prêter des livres électroniques de la Netlibrary, de *Bookoo*, en chinois, en espagnol et d'un service en russe aussi, Artefact. Curieusement les livres électroniques en anglais ne sont pas très populaires et je pense que c'est dû, en partie, au fait que

nous avons beaucoup de documents courants et que, quand nous achetons quelque chose, nous l'achetons en grande quantité. En revanche, les livres électroniques chinois sont très populaires parce qu'il n'y a pas de limitation du nombre d'exemplaires: si vous empruntez un livre à la *Netlibrary*, c'est comme sur les rayonnages d'une bibliothèque publique, il disparaît et n'est plus disponible jusqu'à ce qu'il soit rendu. Dans *Bookoo*, le site Web de livres électroniques chinois, vous pouvez en avoir autant que vous voulez. Nous avons acquis les droits pour vingt exemplaires à la fois, si bien qu'un même titre peut être lu par vingt personnes au même moment. Jamais nous n'avions atteint ce nombre. Mais dans la mesure où nous étions la première bibliothèque publique à acheter ces droits, ils ont été généreux avec nous.

Et je pense que ça donne une idée de l'ordre de grandeur de nos activités.

Les problèmes du futur

- Un financement suffisant après le 11 septembre.

- Un accès au public suffisant :

J'ai mentionné le nombre de postes de travail que nous avons. Nous ouvrons la bibliothèque centrale à 10 heures le matin. À 10 heures 10, les 180 postes de ce bâtiment sont occupés et à 11 heures il y a une liste d'attente de 100 à 150 personnes.

- Une formation adéquate :

La formation permanente est très importante pour nous. Avant les réduc-

tions budgétaires que nous avons dues appliquer, nous avons initié une expérience appelée *TeenNetMentor* (*TeenMentors* pour le Net) qui remportait un vif succès. Et nous avons également entamé un autre programme qui s'appelait *SeniorNetMentor* – environ 25 % de la population de Queens a 65 ans et plus –, qui consistait à engager des seniors, des gens de mon âge quoi, pour qu'ils viennent se former et en former d'autres pendant que les enfants sont à l'école. Le programme avait beaucoup de succès, mais malheureusement nous avons dû le suspendre.

- Des contenus sous licence :

Nous possédons de moins en moins de choses et donc devons obtenir de plus en plus de licences d'utilisation. Nous voulons obtenir quelques-uns des services de presse, des agences de presse, quelques télévisions dans d'autres langues que l'anglais, et des contenus ITV, et tout ceci nécessite de plus en plus de moyens.

- Une production locale :

Nous voulons produire du contenu. J'avais espéré pouvoir vous montrer aujourd'hui notre première exposition virtuelle. Nous avons deux galeries professionnelles dans la bibliothèque et nous venons juste de monter une exposition à partir de documents sur notre histoire locale, et nous voudrions avoir une exposition virtuelle de documents tirés de nos collections, que nous conservons et rendons disponibles pour une exposition. En dehors des problèmes de politique interne, il y a eu

un léger retard et j'ai appris que l'exposition ne serait pas sur le site avant un mois ou deux, bien que l'exposition elle-même soit ouverte.

- Un développement en matière d'informatique:

La bibliothèque de Queens se pose des questions essentielles dans ce domaine. Comment concevoir une présence individualisée pour plus d'un million d'utilisateurs en ligne par an? Comment faire pour qu'ils puissent sauvegarder les résultats de leurs recherches dans les bases de données? qu'ils puissent avoir des rappels sur des choses auxquelles ils se sont intéressés et qui n'étaient pas disponibles à ce moment-là et mettre un pense-bête dans leurs propres fichiers pour leur rappeler d'aller voir à nouveau dans le futur? Donc une expansion importante de la présence électronique personnalisée.

Nos bibliothécaires ont été fantastiques pour faire la transition. Nos clients aussi et ils nous surutilisent... J'espère que nous pourrons continuer tout cela dans le futur. Par ailleurs, je suis aussi plein d'enthousiasme pour les collaborations avec des institutions comme la Bpi et d'autres avec lesquelles nous sommes en relation dans le monde entier et qui permettent à la bibliothèque de Queens d'avoir une présence véritablement mondiale.

Christophe Evans: Merci Gary Strong. Je pense que cette présentation des services que la Queens Library propose à ses usa-

gers, que ce soit sur place ou en ligne, peut vraiment permettre de revenir sur un certain nombre de stéréotypes concernant l'Amérique protectionniste et libérale.

La chasse aux questions est ouverte.

Ekaterina Genieva: Je viens de Russie. où je suis directrice de la Bibliothèque nationale de littérature étrangère. Je suis très intéressée par les présentations et les débats qui se déroulent ici. Une fois de plus, la Bpi nous montre le chemin en abordant un sujet aussi difficile. Le succès est évident et je ne sais pas dans quelle mesure le public se rend compte à quel point l'approche novatrice et difficile, mais motivante, du libre accès, le concept d'espace et toute la stratégie concernant le traitement des usagers, a influencé de nombreuses bibliothèques dans différentes parties du monde. Et je parle en connaissance de cause, parce que le principe de ma bibliothèque, à Moscou a été développé sur le modèle de la Bpi.

Mais le succès, nous le savons, est une chose dangereuse parce qu'il est prouvé que philosophiquement on ne peut pas toujours aller vers le haut. La façon dont la Bpi a décidé de célébrer son vingt-cinquième anniversaire nous fait réfléchir à la mission et à la vision de l'institution et à cette question, très terre à terre, de savoir comment gérer les usagers dans le cadre du libre accès. Mon attention a particulièrement été retenue par tout ce qui a été dit sur les hésitations à ne pas autoriser les

usagers à utiliser la messagerie électronique, parce que c'est ce que nous essayons de faire dans le monde entier, permettre à nos usagers d'utiliser l'Internet... mais ici on nous dit ouvertement qu'il sera peut-être utilisé à des fins autres que celles qui ont été prévues; nous sommes alors dans un cercle vicieux et pouvons nous demander ce qu'il adviendra de l'accès libre dont nous venons juste de parler.

J'ai deux questions à poser aux intervenants. J'aimerais tout d'abord savoir ce qu'il se passe dans vos bibliothèques, concernant les livres. Et puis, ce que vous pensez des possibilités et des chances de créer des réseaux à l'intérieur des bibliothèques et quelle est votre opinion sur la coopération entre les différentes bibliothèques d'un même pays et plus largement.

Gary Strong: Je vais essayer d'être bref. À la Queens, les livres sont au cœur de nos opérations. Nous en avons encore dix millions sur nos étagères. Nous dépensons des millions de dollars tous les ans pour ajouter de nouveaux documents. Nous prêtons dix-sept millions de documents à nos usagers, ce qui en fait sept ou huit par personne, mais dans la communauté immigrée, par exemple, un immigré chinois empruntera plus de cinquante livres par an, un immigré russe en empruntera plus de trente-cinq et un usager anglophone traditionnel en empruntera cinq.

C'est ainsi parce que nous achetons dans soixante-dix langues populaires de

grandes quantités de documents et nous avons éliminé le problème de « personne n'utilise plus les livres » en choisissant d'en avoir beaucoup à prêter.

Il n'y a pas de risque que les livres soient supplantés particulièrement par l'Internet ou les documents électroniques. L'Internet n'est qu'un outil de plus et si quelque chose a changé, c'est que nos bibliothèques sont devenues encore plus actives en permettant à l'accès électronique de fonctionner à proximité des livres.

Si vous regardez notre page d'accueil et le site *Books and Reading*, vous verrez que nous avons également utilisé l'Internet comme un moyen de communication avec nos clients. Je ne sais pas si c'est « cool », comme disent les adolescents, mais cela attire les gens.

Je pense qu'un autre mythe est que les adolescents ne lisent pas, qu'ils ne font qu'utiliser l'Internet. Si c'est vrai, je me demande pourquoi des milliers d'adolescents s'inscrivent dans nos clubs de lecture, pourquoi ils viennent à l'occasion des Nuits de la poésie lire leurs poèmes et chanter les chansons qu'ils écrivent ou encore partager leur créativité avec les gens de leur âge. L'utilisation des bibliothèques comme lieu d'échange humain est une réalité. Nous avons un Mois des histoires, avec des centaines de programmes en différentes langues, car dans de nombreuses cultures que l'on retrouve à Queens, la tradition orale est encore une partie essentielle de la culture. Nous

avons un Mois de la poésie avec des lectures de poèmes dans les bibliothèques: un collègue m'a dit « il ne doit pas y avoir grand monde » et je lui ai répondu qu'il ne restait que des places debout. En tant que bibliothèques publiques nous devons revoir ce mythe du livre qui aurait disparu et de la lecture qui perdrait de son importance. Et, soyez-en sûrs, je vais continuer à essayer de faire en sorte que le livre reste le pivot autour duquel nous menons nos affaires de bibliothèque publique à Queens.

Claudia Lux: Je voudrais ajouter quelque chose à propos de la coopération. Je pense que dans notre monde de connectivité, et à l'ère électronique, il est parfois plus facile de coopérer avec des partenaires dans le monde entier plutôt que de coopérer dans sa propre ville.

Gary Strong: Absolument.

Claudia Lux: Je ne sais pas comment cela se passe à Paris mais je sais comment cela se passe à Berlin. Et je sais combien de temps il a fallu pour mettre en place le catalogue de nos bibliothèques publiques. Et il y a encore des bibliothèques de quartier qui sont isolées, qui ne sont pas connectées à la bibliothèque centrale. Elles ont beaucoup de difficultés à être dans le catalogue de la bibliothèque centrale avec tout ce qui en découle; certains développements, comme le transport des livres d'une

bibliothèque à l'autre et de la bibliothèque aux clients, tentent de résorber ce problème, mais les coûts sont presque identiques aux coûts nécessaires pour l'adhésion au catalogue général.

Je pense que la coopération est indispensable quand on commence avec de petits moyens, et l'ère électronique offre alors beaucoup de possibilités: c'est très important de se concentrer. Je pense que la bibliothèque de Queens nous montre à quel point il est essentiel, dans les grandes villes aux populations mélangées, de pouvoir être relié au monde et à des bibliothèques. Vous avez donné des exemples magnifiques de ce que l'on peut offrir aux usagers grâce à une bonne coopération entre bibliothèques.

Nous avons encore beaucoup à faire dans nos propres villes et nous devons en être conscients et y travailler, sans oublier le reste, bien sûr.

Françoise Gaudet: Je ne peux qu'approuver ce que vient de dire Claudia. Il me semble que l'électronique est une chance pour les bibliothèques en ce qui concerne la coopération parce qu'elle ouvre des perspectives qui n'existaient pas du temps de l'imprimé. Je reviens d'un voyage aux États-Unis où j'ai pu voir comment les bibliothèques coopéraient, non seulement dans les achats, mais aussi dans les services que les bibliothèques proposent à leur public. J'ai été particulièrement impressionnée par les réseaux de réponse à distance puisque les

bibliothèques font ce que nous faisons aussi un peu à la Bpi, c'est-à-dire qu'elles répondent, par l'intermédiaire de leur Web, à des questions que posent les utilisateurs. Comme le bibliothécaire est distant, il n'a pas besoin d'être attaché précisément à la bibliothèque de l'utilisateur. Il est donc possible, et ces réseaux se développent aux États-Unis, en Californie en particulier, de coopérer de la sorte, d'ouvrir un service vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept, c'est-à-dire de rivaliser avec la disponibilité de l'Internet et des moteurs de recherche. Il est bien évident que ce sont des choses que l'on ne pouvait pas faire quand on n'avait pas toutes ces possibilités techniques.

Gary Strong : Je voudrais juste ajouter un commentaire. Lorsque nous avons proposé ce que nous appelons *Question Point* (Point question) nous avons coopéré avec la *Library of Congress* et OCLC pour le développer et nous sommes maintenant en mesure d'offrir ce service à nos clients. Ce système permet aux bibliothécaires de proposer un créneau de deux heures l'après-midi pour une discussion en ligne, une discussion interactive d'écran à écran avec le client qui entre dans la bibliothèque. Nous mettons des sites Web sous le nez de nos clients et un système qu'ils peuvent utiliser chez eux, au bureau, à l'école ou sur un poste de travail dans la bibliothèque en utilisant l'Internet d'une façon très nouvelle et différente.

Alain Caraco (bibliothèque municipale de Chambéry) : Je suis président de l'Association des directeurs de bibliothèques de grandes villes (l'ADBGV). Nous avons fondée cette association cette année, justement pour faciliter la coopération entre les bibliothèques municipales, parce qu'un champ énorme s'ouvre à nous. Françoise Gaudet a parlé des renseignements à distance. La Bpi a un outil extraordinaire qui s'appelle Radis, et il est dommage qu'il ne serve qu'à la Bpi. Mais je pense que nous arriverons à faire des choses ensemble et à échanger, entre autres, sur ce sujet.

J'aime beaucoup écouter les bibliothécaires étrangers, mais, du même coup, je nous trouve, nous, les bibliothécaires français, très frileux. Dominique Lahary, que beaucoup d'entre vous connaissent, a dit un jour, je ne sais plus dans quelles circonstances: « Qu'est-ce qu'un nouveau média? C'est un média qui appelle des pratiques bibliothéconomiques anciennes. » On a commencé par les romans: à la fin XIX^e, au début XX^e siècle, ce n'était pas sérieux. Ce n'était pas ce qu'il fallait lire. Puis on a libéralisé la lecture des romans et, finalement, au contraire, aujourd'hui ce type de lecture a plutôt le vent en poupe. On a eu le même genre de raisonnement avec le disque. Pas trop à la fois; les livres gratuits, mais les disques payants. Ensuite, il y a eu la phase des vidéos, et historiquement nous sommes dans la phase de l'Internet. Je crois qu'aujourd'hui nous

sommes dans une phase encore un peu frileuse de l'Internet limité, entre autres parce que c'est nouveau, que c'est un média instable dont le contenu nous échappe, ce qui est encore bien pire que les romans, parce que l'on ne les a certes pas tous lus, mais une fois qu'on a un roman, on sait ce que c'est, le contenu ne va pas changer d'un jour sur l'autre. Je crois qu'aujourd'hui il faut que l'on apprenne à dépasser cet état historique. Je reconnais que je me pose des questions: la Bpi sélectionne des sites et, en particulier, sélectionne des sites par rapport à ses départements thématiques, cela me semble une excellente chose. Mais, nous savons très bien que le propre d'un site, c'est de contenir des liens vers d'autres sites. Lorsqu'on est dans un département de sciences sociales et que l'on est sur le site de l'Union européenne ou sur le site de services publics, que fait-on quand on tombe sur un lien?

Idem pour la messagerie. J'ai eu le même genre de problème dans ma bibliothèque, quand j'y suis arrivé. On m'a dit que la messagerie n'était pas de la recherche documentaire. J'ai donc posé une question à l'équipe des bibliothécaires, ce qui a fait évoluer la réflexion: L'heure du conte, est-ce de la recherche documentaire? On a laissé passer un peu de temps. Maintenant, la messagerie est autorisée. J'ai visité des bibliothèques finlandaises, en 1998, et il n'y avait aucune restriction sur l'usage de la messagerie notamment. Je crois simple-

ment qu'ils avaient commencé un peu avant nous, ils s'étaient donc posé ces questions un peu avant.

Il est évident que nous, bibliothécaires, comme tout le monde l'a dit ce matin, nous devons orienter et conseiller. Avons-nous, néanmoins, si peu confiance en nous pour tenter de verrouiller tout ce qui n'a pas été orienté et conseillé par nous?

Françoise Gaudet: Je crois quand même qu'il faut comparer ce qui est comparable. J'ai été assez frappée, au cours de mon voyage aux États-Unis, de constater qu'il n'y avait plus de cybercafés parce que cela n'était plus rentable. Maintenant, il y a un taux d'équipement très élevé aux États-Unis: plus de la moitié des foyers américains sont connectés à l'Internet. En Finlande, je sais que le taux d'équipement est aussi considérable. Nous avons quand même un problème matériel, peut-être idiot mais réel, c'est que nous avons une demande supérieure à l'offre, pour des raisons purement matérielles et mathématiques. M^{me} Genieva faisait allusion au fait que la Bpi a toujours eu le problème d'essayer de gérer son succès. Si, sans précaution aucune, nous décidions du jour au lendemain d'ouvrir la messagerie à tout un chacun, je crois que rapidement nous serions obligés de baisser les bras. Cela nous est arrivé plusieurs fois. Par exemple, quand nous avons ouvert en 1977, nous avions une offre de bandes dessinées, et nous avons été obligés d'arrêter parce que

nous n'arrivions pas à maintenir la collection. Il y a bien sûr cette idée que la bibliothèque n'est pas un cybercafé, c'est vrai. Je partage quand même cette idée parce qu'il n'y a aucune raison que nous fassions une concurrence déloyale aux cybercafés qui nous entourent. Ceci étant, je partage un peu votre avis pour ce qui concerne la messagerie: par exemple, nous mettons à disposition un Point emploi dans la bibliothèque; la suite logique de la consultation des sites d'emploi serait d'envoyer un CV et, pour envoyer un CV, il faut une messagerie. On est effectivement dans une position un peu contradictoire. On essaie de découper dans l'offre Internet à la fois ce qui nous paraît correspondre à la mission de la bibliothèque et, en même temps, de gérer le succès.

Ce que je disais un peu brièvement et maladroitement en fin d'intervention, c'est qu'il me semble que ce qui fait le succès de la Bpi, c'est quand même son écoute, sa plasticité, le fait que c'est une bibliothèque qui bouge tout le temps, qui bouge depuis vingt-cinq ans, que l'avantage de ces collections électroniques, de tous ces nouveaux outils que nous avons à notre disposition, c'est qu'ils sont très plastiques, et que la position que nous avons actuellement peut évoluer. C'est peut-être une démarche frileuse, mais nous pouvons considérer aussi que c'est une démarche prudente.

Je pense que Gérard Grunberg ou les collègues qui sont plus précisément char-

gés de ces questions dans la bibliothèque seraient plus à même que moi de répondre, mais tel est mon point de vue.

Gérald Grunberg: Je ne vais pas répondre sur cette question parce que, si on prend l'exemple des bandes dessinées, je ne connais pas une bibliothèque municipale ouverte ces dernières années où le problème ne se pose dans les mêmes termes, c'est-à-dire avec un véritable problème financier et technique de renouvellement constant d'ouvrages qui s'abîment très vite parce qu'ils sont extrêmement utilisés.

Le problème n'est pas de dire que nous ne pouvons pas le gérer, nous pouvons tout gérer. Il me semble que ce qu'il faut admettre, en revanche, c'est que l'on choisit des priorités et que ces priorités peuvent être différentes. Quand on sacrifie la bande dessinée, c'est forcément au profit d'autre chose; quand on ne veut pas de la messagerie, c'est pour privilégier autre chose. Je crois qu'il vaut mieux poser le problème comme ça et le problème reste entier. Le débat est complètement ouvert. Je pense que la position sur la messagerie, en ce qui concerne l'Internet, ne sera pas tenable longtemps, parce que la messagerie est indissociable de l'Internet qui, pour la première fois, n'est pas seulement un média, comme on a eu l'habitude d'en traiter, mais un média associé à un instrument de communication, et les deux, de fait, sont indissociables. Ils le seront évidemment de plus en plus.

Bernard Stiegler a rappelé que quand on lit en bibliothèque, on écrit: la lecture et l'écriture sont donc indissociables. De la même façon, j'en suis absolument convaincu, le transport d'information sur l'Internet et la possibilité de messagerie, c'est-à-dire de renvoyer cette information ou une information qu'on fabrique soi-même vers d'autres destinataires, y compris vers sa boîte aux lettres personnelle – un substitut à la photocopie qui va de plus en plus s'imposer – tout cela doit être géré. Simplement, je crois qu'en ce qui concerne la Bpi, par exemple, effectivement, les conditions ne sont pas réunies pour que cela soit géré.

C'est un débat qui est ouvert à l'intérieur de l'établissement, qui va progresser au travers d'un certain nombre de projets, de réunions dans les semaines et les mois qui viennent, mais sur lequel il faudra bien faire d'autres choix que ceux qui sont faits actuellement, c'est en tout cas ma conviction et j'essaierai de la faire partager par le personnel.

Sur les Radis, tout à fait d'accord, cher collègue, pour une mutualisation de ce merveilleux service. C'est un des projets de coopération auquel nous allons réfléchir, dont nous aurons l'occasion de reparler au cours d'une journée d'étude sur le sujet de la coopération que nous organiserons à l'automne ou en fin d'année. Ce n'est pas si simple, cela passe par un développement en interne d'un service qui est quand même très consommateur de ressources

humaines. C'est un service qui coûte cher, il ne faut pas se le cacher. Aujourd'hui, c'est un service rendu en temps différé, un premier objectif serait d'essayer de le rendre en temps réel, pour faire écho à ce qui vient d'être dit, de le développer, suivant ce que nos collègues américains ont développé avec la possibilité de dialoguer comme à un bureau d'information en fait. C'est l'un des chantiers que nous avons ouverts dont il est trop tôt pour dire si nous allons avoir les moyens de le mener à bien; de telle sorte que la mutualisation pour aller au-delà est une seconde étape.

Patrick Bazin: J'avoue que je suis un peu étonné que cela soit encore un débat de fond. Par contre, certes, il y a des contraintes matérielles à gérer. À la Bibliothèque municipale de Lyon, nous avons offerts au public des accès à l'Internet en juin 1995 – pratiquement au même moment, je crois, que la Bpi – en prenant l'option d'accès totalement libres et gratuits. Pourquoi? Parce que cette solution nous paraissait la meilleure intellectuellement, c'est à dire la plus proche de l'esprit Internet. Mais aussi parce que nous craignons de nous enliser dans des discussions sans fin avec notre tutelle – qui, à l'époque, savait à peine ce qu'était l'Internet – au sujet d'une éventuelle tarification ou de problèmes déontologiques. Il nous paraissait essentiel de prouver le mouvement en marchant et d'assumer ainsi notre responsabilité historique (osons le mot!).

Cependant, faute d'un nombre suffisant de terminaux, nous avons dû revenir en arrière sur un point en verrouillant la messagerie et le *chat* afin de libérer les accès au catalogue. Mais, actuellement, nous envisageons à nouveau de tout autoriser. En tout cas, il ne s'agit pas pour nous d'un débat idéologique. L'accès totalement libre nous semble évidemment la meilleure solution.

Gérald Grunberg: Il y a une différence avec le débat qui a lieu à la Bpi puisque les postes d'accès libre à l'Internet ne sont dédiés qu'à cela et ne donnent pas accès au catalogue.

Patrick Bazin: Les collègues qui étaient très opposés à cela sont les premiers, aujourd'hui, à dire que ce n'est plus possible de continuer ainsi et qu'il faut tout ouvrir parce que le public le demande et que cela fait partie du service à rendre normalement.

Christophe Evans: Merci. Nous allons poursuivre *off* peut-être. Il me reste à remercier les trois intervenants qui ont participé à cette séance et à vous remercier de votre présence.

Libre accès et bibliothèque à distance

Gérald Grunberg,
directeur de la Bpi

Pour l'ouverture de la réflexion sur le libre accès et la bibliothèque à distance, je vais remplacer Martine Blanc-Montmayeur qui n'est pas encore arrivée. C'est la seconde fois puisque j'ai eu l'honneur de la faire, il y a un peu plus d'un an et demi maintenant, quand j'ai pris mes fonctions à la tête de la Bpi. La différence, c'est qu'à cette occasion, je m'étais un peu préparé alors que ce matin, je vais largement improviser.

Les trois concepts fondateurs de la Bpi sont l'*encyclopédie*, l'*actualité* et le *libre accès*; le libre accès ayant probablement été le choc le plus visible pour l'ensemble des bibliothécaires français quand la Bpi a ouvert ses portes. Le libre accès et son succès immédiat, on peut même dire le plébiscite qu'il a connu de la part du public, est assez profondément bouleversé, en tout cas questionné, par l'importance de plus en plus grande de la documentation électronique dans nos bibliothèques. Nous nous trouvons confrontés à un étrange et paradoxal retour en arrière dans la mesure où ce que nous avons, avec le succès que l'on sait, mis à la disposition des lecteurs sur les rayons pour un « butinage » immédiat, se retrouve à nouveau caché, invisible, derrière des écrans.

Le problème est sans doute moins de visibilité, que de lisibilité. À l'intérieur de la bibliothèque, il y a des solutions à ces problèmes et je ne doute pas que nous les trouverons, vous et nous. Mais la difficulté est infiniment plus aiguë dès que l'on parle de bibliothèque à distance. Pourtant, c'est là une des clés majeures du développement ou de la poursuite du développement des bibliothèques, et des bibliothèques publiques en particulier, dans les années qui viennent.

D'abord parce que les usages se développent. Un nombre de plus en plus important de nos concitoyens ou de visiteurs potentiels, en dehors de nos frontières, ont pris l'habitude de pianoter sur leur ordinateur, que ce soit chez eux, selon le taux d'équipement des ménages dont on sait bien qu'il est encore inégal mais se développe de manière constante, ou de leur bureau. Ils ont donc pris l'habitude de rendre visite aux institutions qui les intéressent en fonction des besoins ponctuels qui sont les leurs à un moment donné.

Il y a, si la bibliothèque veut continuer à remplir son rôle de service public d'information, une obligation, une ardente obligation de présence sur le Web, ce qui n'est pas si simple compte tenu de la concurrence assez féroce qui s'y développe.

La deuxième raison de cette ardente obligation, c'est que ce public à distance que l'on connaît mal, ou plutôt cette possibilité de public à distance est une chance extraordinaire pour nos bibliothèques, en ce sens que, pour la première fois, il y a la possibilité de sortir du dilemme dans lequel un certain nombre d'établissements sont enfermés, à savoir la contradiction entre l'étendue de leur mission et la réalité géographique du public qui est le leur. C'est typiquement le cas si on prend la Bpi pour exemple. La Bpi est un établissement public national du ministère de la Culture qui a vocation à desservir un public qui va bien au-delà du périphérique et même au-delà de l'Île-de-France. Or, c'est quand même l'essentiel de ses visiteurs aujourd'hui.

Mais, quand on regarde aujourd'hui la réalité des visiteurs du Web, ceux qui s'adressent à la Bpi de loin pour poser des questions, on s'aperçoit que l'image est inverse. L'essentiel de ce public est hors Île-de-France, les catégories sociales n'y sont pas les mêmes que pour le public qui fréquente sur place la bibliothèque, la fameuse majorité d'étudiants se trouve très largement atténuée et, bien sûr, le nombre de visiteurs étrangers est tout à fait significatif. Il y a donc là une chance extraordinaire, une chance historique dont la bibliothèque doit s'emparer pour remplir au mieux ses missions. Il n'en reste pas moins que c'est facile à dire, c'est beaucoup plus difficile à faire parce qu'il

ne me semble pas que quiconque ait réellement aujourd'hui offert une définition satisfaisante de la notion de libre accès à distance.

La seule chose dont nous sommes sûrs, c'est que la bibliothèque à distance n'est pas le clone de la bibliothèque dans ses murs, qu'il y a, de ce point de vue-là, un certain nombre de fausses pistes qui ont été empruntées et qui mènent à des impasses. Sachant ce que cela n'est pas, reste à essayer de définir ce que cela pourrait être.

Martine Blanc-Montmayeur,
conseiller pour le livre et la lecture, DRAC PACA, directeur de la Bpi de 1993 à 2000

Pardonnez-moi d'être en retard alors que je devais animer cette table ronde. Je voulais quand même juste dire quelques mots en introduction – comme je n'ai malheureusement pas écouté le début de l'intervention de Gérald Grunberg, peut-être cela se recoupera-t-il – pour faire le lien avec la journée d'hier.

Depuis hier matin, nous surfons en permanence entre quelques questions récurrentes. J'en note quelques-unes, issues de la journée d'hier: Qu'est-ce aujourd'hui que le savoir? Les collections ont-elles encore un sens? Quelle place peut encore avoir la bibliothèque dans l'offre en ligne d'information? Où est le nouveau contrat social?

Autant de questions souvent sans réponses qui traduisent effectivement le profond changement et la révolution dans l'organisation de l'offre documentaire, produit par l'irruption quotidienne, en tout lieu, à toute heure, d'un univers en ligne immédiatement accessible, appropriable, modulable selon les besoins particuliers de chacun d'entre nous.

On aurait donc, d'un côté, une offre prescriptive, ordonnée, maîtrisable, maîtrisée, pédagogique, égalitaire, voire en France républicaine, le libre accès dans une bibliothèque localisée et, de l'autre, une offre foisonnante, mouvante, mondiale, informelle, créatrice, renouvelable,

individuelle. Pour reprendre l'expression de Claudia Lux, d'un côté le cerveau gauche, de l'autre côté, le cerveau droit.

On est entré, sans doute pour la première fois dans l'histoire des bibliothèques de lecture publique, dans une véritable situation de concurrence entre une offre collective et une offre individuelle. Il ne s'agit pas ici d'une concurrence en termes de qualité de service, je reste persuadée qu'un lieu collectif, qu'une offre ordonnée de collections, mêlant intimement toutes les sources d'information, n'ont rien à envier en termes de qualité de service à la recherche individuelle d'un internaute, si brillant soit-il.

Le problème n'est pas véritablement là, encore qu'il y est un peu. Il réside en tout cas dans la représentation collective et individuelle du Web auquel s'attachent des idées positives de liberté, de réponse adéquate et peut-être, surtout, de prise en compte particulière de recherche individuelle. Je pense que nous reviendrons là-dessus dans le débat.

Hier encore, nous avons parlé d'offre, de concept, de savoir, d'organisation. En fait, l'accès à distance, en permettant la prise en compte, par les individus eux-mêmes, de leur propre recherche, de leur propre histoire, de leur propre désir, interroge les bibliothèques une fois de

plus sur leur capacité à enfin offrir des services personnalisés, mais cette fois-ci la réponse devient urgente. En définitive, une bibliothèque à distance et des services à distance, sont le défi auquel se trouvent confrontées, de toute urgence, les bibliothèques de lecture publique : à savoir, passer d'une offre collective à une offre personnalisée individuelle où dans ces services à distance, l'initiative individuelle pourrait entrer dans le collectif où la bibliothèque à souvent été considérée comme le lien et le lieu de transit entre la vie publique et la vie privée. Je pense que les services à distance nous interrogent sur notre capacité à faire une offre non pas à des publics, mais à des individus, et à les accompagner jusqu'au bout dans cette offre.

Cette matinée va être pratique, dans la mesure où nos intervenants vont essayer de répondre concrètement aux questions de types de services à distance, en distinguant la bibliothèque à distance dans la bibliothèque, de celle que l'on consulte depuis l'extérieur.

Ce qui me semble donc au cœur de cette table ronde c'est l'irruption des publics en tant qu'organisateur et, à leur tour prescripteurs, de l'offre que font les bibliothèques, et leur demande légitime est faite, non plus par rapport à une offre de collections, mais par rapport à leur propre recherche.

C'est bien là l'enjeu des bibliothèques et des services à distance, et ce serait bien

que chacun des intervenants essaie de répondre à ces questions, entre autres en disant de quelle manière ils ont organisé concrètement cette offre de service à distance. Puisque nous abordons ce matin un peu les problèmes concrets, quelles difficultés rencontrent-ils réellement dans cette offre de services à distance qui est, à mon sens, et pour donner une définition extrêmement rapide et caricaturale, une offre de service à l'individu ?

Chris Batt,
directeur, Library and Information Commission, *Resource*, Londres

Dans mon intervention j'aimerais examiner l'évolution de la relation qui existe entre la bibliothèque publique traditionnelle et les services d'information fournis par le biais de réseaux électroniques, services qui sont actuellement en plein développement et dont on parle beaucoup.

Quel besoin y a-t-il d'une bibliothèque publique quand toutes les informations et le savoir sont accessibles sur l'Internet? Quel besoin pour les bibliothèques d'avoir des ordinateurs intelligents? Avant de vous démontrer que ce ne sont pas les bonnes questions à poser, je voudrais vous expliquer mon propre engagement dans le domaine.

Je travaille pour un organisme de conseil en stratégie du gouvernement du Royaume-Uni qui s'appelle *Resource* et qui travaille avec les musées, archives et bibliothèques. Nous sommes financés par le ministère de la Culture mais offrons nos conseils à tous les ministères, en fait à quiconque veut bien nous écouter. Mes responsabilités, en tant que directeur de l'équipe *Learning and Information Society* de *Resource*, comprennent des conseils aux ministres et aux responsables des bibliothèques sur la politique des bibliothèques publiques et leur planification, sur l'utilisation et le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC)

au sein des musées, archives et bibliothèques et plus largement des conseils au gouvernement sur la fourniture de services électroniques aux citoyens.

Au moment où nous entrons dans le XXI^e siècle, aucun de nous ne peut se permettre d'ignorer l'impact des technologies de l'information et de la communication sur le monde développé et leur potentiel sur les autres technologies pour changer la vie de chaque citoyen sur la planète. Je suis convaincu que nous sommes au début d'une période de transformation que les historiens du futur pourront décrire comme un « nouveau siècle des Lumières », une époque où chaque individu a les mêmes chances d'apprendre toute sa vie durant, où le libre accès au savoir et aux idées est un droit de l'homme élémentaire.

Naturellement, malgré la vitesse à laquelle les changements technologiques se propagent dans nos sociétés, il serait vain de croire que ces « Lumières » vont arriver sous peu. Le chemin des transformations sociales fait des détours et des déviations et peut produire des changements inattendus. Comme l'a écrit William Gibson, un auteur, « l'homme de la rue saura utiliser les objets à ses fins ». Regardez ce qui se passe avec les téléphones portables et l'explosion des *textos*.

Le titre de mon intervention vient d'une déclaration faite par le premier ministre, Tony Blair, peu après son élection en 1997, que je cite souvent. Il a déclaré : « L'information est la clé des temps modernes; le potentiel des nouveaux réseaux électroniques est stupéfiant, il apporte la perspective de changements aussi généralisés et fondamentaux que la révolution agricole et la révolution industrielle dans le passé. » Au cours des cinq dernières années le gouvernement du Royaume-Uni a investi de façon substantielle dans les réseaux et les contenus numériques et il s'est engagé à fournir un accès universel à l'Internet à chaque citoyen d'ici 2005 et à avoir tous les services gouvernementaux disponibles sur l'Internet d'ici là. Pour l'instant ces engagements l'ont conduit à investir environ dix milliards d'euros et font du gouvernement du Royaume-Uni le premier investisseur du pays dans le domaine de l'information.

Si l'on examine brièvement la variété des projets au Royaume-Uni, une de mes tâches est d'organiser pour les ministères de la Culture et de l'Éducation une réunion, qui a lieu régulièrement, de tous les représentants des projets « Réseaux et contenu numérique » au Royaume-Uni. Nous avons connaissance de plus de cent projets et plus de cinquante personnes assistent aux réunions pour parler de leurs progrès et de leurs problèmes. J'ai souligné l'échelle des activités pour montrer combien ce travail est important

pour la politique gouvernementale et comment il a été possible, pour une petite organisation représentant les musées, les archives et les bibliothèques, de devenir l'un des principaux acteurs sur la scène de la politique nationale.

Quelques exemples de projets incluent, pour l'éducation, des réseaux à haut débit entre établissements scolaires, collèges et universités, des plans visant à numériser la totalité du programme des écoles; une université en ligne proposera des cours pour que les travailleurs puissent acquérir de nouvelles compétences et, à l'intérieur des universités, un ensemble important et riche de contenus numériques pour soutenir tous les aspects des études. Dans le secteur de la santé, il existe maintenant une National Electronic Library for Health (Bibliothèque nationale électronique pour la santé), qui contient des ressources pour les médecins, les infirmières et autres professionnels de la santé, tant pour soutenir leur formation que pour les aider à agir et prendre des décisions dans leur environnement de travail normal. Il y a aussi un service en ligne d'autodiagnostic pour le public qui aide à comprendre les maladies.

Le gouvernement est aussi en train de faire des investissements importants pour transférer ses propres services et conseils sur l'environnement en réseau et nous avons maintenant des directives politiques fermes, qui bénéficient du soutien du Premier ministre lui-même, et selon les-

quelles ces informations doivent être fournies sur un seul portail facile à utiliser. Il s'appelle *UKonline* (<http://www.ukonline.gov.uk/Home/Homepage/fs/en>).

Bien sûr, le Royaume-Uni n'est pas seul dans sa démarche. Beaucoup de pays ont investi dans la création de réseaux pour connecter les écoles, les collèges, les universités. Beaucoup ont commencé à investir dans la création de contenus pour mieux tirer profit des fonds culturels et fournir aux citoyens de nouvelles possibilités de communiquer avec le gouvernement. Une chose est tout particulièrement pertinente pour ce colloque; c'est une politique établie en 1998 visant à connecter toutes les bibliothèques publiques du Royaume-Uni à l'Internet, dans le cadre d'un projet appelé *The People's Network*. Il est né de la constatation que le service public le plus estimé et le plus utilisé est la bibliothèque publique. Chaque municipalité du Royaume-Uni a l'obligation de fournir aux citoyens un service de bibliothèque complet; cela signifie qu'il y a un réseau de 4300 bibliothèques publiques dans des communautés allant des grandes villes aux petits villages. Plus de 60 % de la population utilise régulièrement une bibliothèque publique et, depuis 1995, les bibliothèques les plus innovatrices ont fourni un accès gratuit à l'Internet, avec beaucoup de succès.

The People's Network est un projet en trois tranches et mon équipe et moi sommes responsables du bon achèvement des trois tranches. Ces tranches sont :

- Un important investissement de cent cinquante millions d'euros pour créer un centre public « Technologies de l'information et de la communication » dans chacune des 4300 bibliothèques avec autant de postes de travail que l'on peut en faire tenir; pour une petite bibliothèque, trois ou quatre postes, dans des bibliothèques plus grandes, il peut y avoir jusqu'à soixante postes de travail. Au moins 95 % des bibliothèques auront une connexion à haut débit et offriront aux usagers une formation de base à ces services. Ce réseau de centres d'études devrait être en place d'ici la fin de l'année, dans dix semaines. Dans la plupart des cas, l'accès à l'Internet sera fourni gratuitement.

- La deuxième tranche représente un investissement de trente millions d'euros pour former les 40000 employés des bibliothèques et leur donner le niveau du « passeport européen de compétences informatiques » afin qu'ils soient à l'aise pour travailler avec leurs usagers. Ceci a eu pour effet d'améliorer le moral et la motivation du personnel de façon significative.

- Enfin : soixante-quinze millions d'euros sont prévus pour créer des contenus culturels nouveaux dont je reparlerai plus tard.

Je ne saurais trop insister sur l'importance du projet *The People's Network* pour le présent et pour le futur des services de bibliothèque publique du Royaume-Uni.

C'est la première fois, dans les cent cinquante ans de leur histoire, que le gouvernement investit directement dans ces services. C'est la première fois que des hauts fonctionnaires ont montré un intérêt pour les bibliothèques publiques; et ils admettent que c'est la première fois qu'ils voient un projet du gouvernement dans le domaine des technologies de l'information et de la communication finir dans les délais prévus et sans dépassement de budget.

Les bibliothèques publiques et le futur

J'ai déjà dit qu'au Royaume-Uni les services des bibliothèques publiques ont une longue histoire et qu'elles demeurent les plus appréciés des services publics, mais de tels arguments ne peuvent pas garantir des financements à une époque où beaucoup pensent que l'Internet est tout ce dont nous avons besoin dans les domaines de l'information, de la culture et de la connaissance. Nous devons prendre en compte ce contexte historique pour définir une philosophie pour les bibliothèques publiques, une philosophie qui va au-delà d'un moment précis dans le temps. À titre d'exemple, je fais trois propositions :

Les bibliothèques publiques en tant que mécanisme pour améliorer les connaissances et la compréhension : À mon avis le rôle le plus important des bibliothèques a toujours été le soutien aux études, dans un cadre formel ou non, du berceau à la

tombe. Si nous définissons les études comme le moyen d'élargir notre connaissance de nous-mêmes et des autres, alors, lire une œuvre de fiction pour le plaisir devient aussi important que des ressources pour se préparer à un examen. En outre, quand les bibliothèques publiques ont agi directement pour encourager la lecture chez les enfants et chez les adultes, il en a résulté une amélioration du bien être social. Si les enfants apprennent à lire avant de commencer l'école, ils s'adaptent plus vite à l'instruction formelle. Si les adultes ont confiance pour explorer le monde de la lecture créative, pour prendre des risques dans leurs lectures, ils seront plus à même de comprendre et d'accepter la vie et la culture d'autres personnes.

La bibliothèque comme mécanisme d'engagement citoyen : Au Royaume-Uni, la bibliothèque publique a toujours été l'institution sociale la plus importante pour l'accès à l'information pour les communautés et sur les communautés, et sur le gouvernement local et national. Les bibliothèques sont perçues par les faiseurs de politique comme des lieux neutres, impartiaux dans lesquels travaille un personnel formé pour comprendre les besoins et proposer l'information et les ressources les plus adaptées. Les bibliothèques ne cherchent pas à se faire parrainer par des maisons d'éditions pour ensuite promouvoir leurs livres, quelle que soit leur valeur; elles ne proposent pas non

plus un environnement qui serait tendancieux en faveur de certains programmes politiques. Cela en fait un lieu idéal pour donner accès à la plus grande gamme d'informations sociales pour soutenir les droits des citoyens et l'engagement des citoyens dans leurs communautés.

La bibliothèque publique symbole de communauté, lieu de savoir et de débat : Permettez-moi de citer un chercheur en sciences sociales à une conférence sur les bibliothèques publiques, la semaine dernière: « À l'ère post-moderniste, la bibliothèque publique sera une institution essentielle pour la re-création d'un espace public. Malgré leur importance pour ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter des livres et d'autres services, les bibliothèques ne seront pas simplement des boulangeries pour les pauvres, pas seulement une compensation pour une vie malheureuse. Les bibliothèques publiques ont une valeur plus profonde pour la communauté. Souvent, chez soi n'est plus un lieu privé et la bibliothèque peut fournir un espace public pour une activité privée comme la lecture d'un livre. À présent, les formes électroniques, plutôt qu'offrir une menace aux formes concrètes, sont en train de créer de nouvelles relations dans lesquelles espace et place s'entrecroisent. »

Ce sont là des messages importants pour le futur. Je dois justifier mon point de vue; mon opinion seule n'est pas suffisante. Il y a deux aspects de notre travail qui sont en

rapport spécifiquement avec les plans pour le futur des bibliothèques publiques.

Premièrement, l'an dernier, après une grande campagne de consultation, mon organisation *Resource* a publié un plan d'action stratégique pour les bibliothèques publiques. Il proposait plusieurs rôles importants:

- Fournir directement au public des accès aux services des technologies de l'information et de la communication. Or, l'intention première du projet *The People's Network* – et sans doute pour quelques années – est de fournir l'accès à la technologie.

- La gestion et la création de nouveaux services numériques qui rempliront le rôle fondamental du bibliothécaire et de la bibliothèque: trouver des mécanismes pour rendre effectives les connexions entre les gens, les informations et le savoir.

- Le soutien à l'identité des communautés et la mise à disposition d'espace physique pour que les communautés puissent s'exprimer. Dans de nombreuses communautés, comme je l'ai dit, la bibliothèque est le seul endroit où l'on peut se rencontrer, s'exprimer ensemble et comprendre ce qu'être une communauté veut dire.

- L'accès aux livres: nous devons tous nous souvenir que les livres demeurent la ressource principale et que cela continuera encore de nombreuses années. Les livres ne vont pas devenir « hors sujet ». Pourquoi le deviendraient-ils? Le livre est une invention du génie humain d'une

élégance inégalée et qui fonctionne. Notre tâche n'est pas de remplacer le livre, mais de comprendre quand il reste le meilleur support et quand une base de données informatique ou un site Web est la meilleure solution.

Deuxièmement, avec notre ministère de la Culture, nous travaillons au développement d'une vision stratégique pour les dix années à venir pour les bibliothèques publiques. Trois activités importantes sont proposées pour le futur des bibliothèques publiques comme agents de développement social :

Soutien, études, lecture: Actions positives pour encourager les bibliothèques publiques à étendre leur travail pour faire la liaison avec l'instruction formelle et pour donner à tous l'amour de la lecture. Nous ne devons pas oublier que lire est aussi important à l'âge numérique qu'auparavant. Toutes les bibliothèques publiques ont actuellement des programmes consistant à fournir aux bébés et à leurs parents un livre et une invitation à se rendre à la bibliothèque; celle-ci leur est remise par une infirmière des services sociaux à huit mois. Beaucoup de bibliothèques favorisent le développement de groupes de lecture parmi leurs usagers pour les encourager à être plus audacieux dans leurs lectures, plus critiques des auteurs.

Citoyenneté numérique : À partir du projet *The People's Network* et de la politique gouvernementale visant à augmenter la fourniture de services par l'Internet

en utilisant tant les services des bibliothèques publiques comme réseau de points d'accès TIC, que les compétences des bibliothécaires pour gérer l'information sous toutes ses formes. En outre les « entrepôts de savoir et de culture » que sont les bibliothèques et le savoir-faire des bibliothécaires vont favoriser l'apparition de nouvelles synergies entre les bibliothèques, les archives et les musées.

Identité communautaire et accès aux services: Continuer de développer le rôle symbolique des bibliothèques publiques en tant que mécanisme servant à re-crée un espace public à une époque où les institutions comme les banques cherchent à réduire leur nombre de succursales et où les écoles, pour des raisons de sécurité, rendent plus difficile leur accès à la communauté. Ce rôle met également l'accent sur l'importance du travail des bibliothèques publiques pour réduire les inégalités d'accès qui s'appliquent à toutes les sections de la communauté, pas seulement à ceux qui ont utilisé leurs services de façon régulière. C'est une orientation politique fondamentale qui donne aux bibliothèques publiques une direction claire pour les dix années à venir et elle sera publiée début 2003.

Quelles sont les implications pour l'avenir? Une bonne philosophie est essentielle pour coordonner le progrès mais pour qu'un réel développement ait lieu nous devons définir des programmes

d'action qui seront mis en œuvre dans les bibliothèques. La conférence traite de l'accès aux services et de l'utilisation des TIC et je m'attarderai donc à ce domaine d'activité mais nous ne devons pas oublier qu'avec les TIC notre gouvernement et les responsables des services ont des engagements envers les bibliothèques en tant que lieu de rencontre et d'activité, un lieu pour apprendre et un lieu pour découvrir. En même temps, il serait fou d'ignorer la position très forte dans laquelle se trouvent maintenant les bibliothèques dans le cadre de la politique gouvernementale sur les TIC. Je vais vous parler de quatre actions importantes :

La bibliothèque publique en tant que point d'accès aux services gouvernementaux électroniques par le biais des TIC, formation complémentaire et apprentissage: Nous savons qu'environ la moitié de la population ne peut pas facilement avoir accès à un ordinateur ou à l'Internet et qu'il faudra du temps pour que ce chiffre baisse. En outre, comme je l'ai déjà mentionné, les gens choisissent souvent d'utiliser les ressources TIC dans les bibliothèques publiques parce qu'ils préfèrent travailler individuellement ou à plusieurs, faire des choses privées dans des espaces publics ou bien pour des raisons économiques. La demande est élevée et en croissance. Si vous en doutez, regardez le nombre d'heures d'accès aux postes de travail disponibles dans les bibliothèques publiques anglaises sur une année.

Le chiffre date d'avant la fin de la mise en place du réseau: tous les ans, il y a environ 6 000 ans d'accès disponible pour les citoyens de ce pays; soit une heure pour chaque individu, homme, femme, enfant, de ce pays. Et si vous pensez que c'est beaucoup, sachez que nous pensons que, dans l'année en cours, dans nos bibliothèques publiques, nous aurons trente-cinq millions d'heures d'utilisation de ces nouveaux postes de travail. Utilisation qui n'existait pas auparavant. Ne serait-ce que pour cette raison, les bibliothèques publiques sont très populaires auprès des hommes politiques.

Intégration de services: Si les bibliothèques publiques sont une fenêtre ouverte sur le monde de la connaissance, c'est en grande partie grâce au savoir-faire et à l'engagement des bibliothécaires, à leur travail de collecte d'informations et de connaissance et leur présentation sous une forme adaptée aux besoins de leurs usagers. Les bibliothécaires ont toujours joué le rôle de passerelles entre d'autres organisations et leurs usagers, en établissant des liens grâce à leurs capacités à présenter les informations et à comprendre les besoins individuels. Ces compétences sont aussi importantes dans le cyberspace que dans le monde physique traditionnel. Aujourd'hui, nous dépendons de sites Web et de moteurs de recherches comme *Google* et les résultats peuvent être impressionnants, mais le futur dépassera ces technologies de transition pour

les remplacer par des interfaces mieux conçues et centrées sur les usagers. L'utilisateur n'a pas besoin de savoir qu'il peut trouver une information à 50000 endroits. Ce qu'il veut, c'est une réponse à une question précise à un moment donné.

Coordination du travail des autres: L'orientation vers l'utilisateur est bien sûr aussi pertinente pour les projets au-delà des bibliothèques, et notamment en ce qui concerne l'ajout de services commerciaux aux bibliothèques numériques. Nous travaillons déjà avec des universités, avec les services nationaux de santé et avec la British Library sur le développement d'un environnement informationnel commun qui permettra un accès facile à tous les services sans que l'utilisateur ait besoin de se préoccuper de connaître l'origine de l'information qu'il recherche. Pour la première fois, les écoliers peuvent voir la Magna Carta (Grande Charte) en ligne, la base de notre gouvernement; ils peuvent voir cela sur le site Web de la British Library (<http://portico.bl.uk>); ils pourront aussi rechercher des auteurs peu connus du XVIII^e siècle en accédant à des informations qui, traditionnellement, n'étaient disponibles que pour les universités. Ce ne sont que des exemples, des petits miracles que nous pouvons faire grâce à la technologie. Mais ils auront besoin d'aide pour explorer ce paysage et trouver leur chemin vers l'information qu'ils recherchent et nous devons rendre

l'accès à l'information plus facile ce qui signifie de nouveaux partenariats avec de nouveaux organismes.

De nouveaux services numériques: Ceci m'amène à la quatrième action, partie la plus intéressante sans doute de ce que nous sommes en train de créer. De nouveaux services pour les usagers des bibliothèques publiques. Le programme de numérisation associé au projet *The People's Network* pour lequel nous disposons de soixante-quinze millions d'euros nous a permis d'aider cent cinquante projets qui vont créer un million de nouveaux objets numériques. Nous avons prévu ceux-ci dans une série de domaines de façon à pouvoir maintenir et exploiter ces ressources dans le futur. Par exemple, de nombreux projets utilisent l'histoire locale en tant que moyen de sensibiliser et faire participer les communautés locales. Ils sont rassemblés sous le titre *A Sense of Place*. Je peux vous en montrer quelques exemples, comme la création d'une base de données d'images sur l'histoire du Devon, dans l'ouest de l'Angleterre ou une partie de Birmingham où archives, cartes et images ont été rassemblées avec l'histoire des gens de ce quartier. L'histoire locale se transforme en patrimoine national.

Pour vous donner juste un dernier exemple qui ne traite pas d'histoire locale: *Book.net* est un service qui a été conçu et qui vient juste d'être lancé; il est en ligne sur la toile et il permettra aux gens de

choisir les nouvelles œuvres de fiction en sélectionnant les catégories qui les intéressent. En ligne, vous pouvez décider que le livre soit gai ou triste, drôle ou sérieux, qu'il y ait du sexe ou pas du tout. Si vous le souhaitez, vous pouvez choisir la partie du monde dans laquelle l'histoire se déroule, le type de personnages du livre et, quand vous cliquez sur *Go*, il vous donne une critique du livre comme sur *amazon.com* mais, en plus, vous pourrez accéder directement de la base de données, qui est gratuite et sur le Web, au catalogue de votre bibliothèque locale pour voir si le livre est disponible et, dans beaucoup de cas, pour envoyer un message à la bibliothèque pour réserver le livre. De cette façon, il n'y a plus de coupure entre votre visite des collections de la bibliothèque, visite intelligente, mais aussi de chez vous, de votre bureau, de votre école. Pour prendre des décisions confortablement, pour prendre des risques dans vos lectures, vous pouvez faire ces recherches sur un site qui s'appelle *www.whichbook.net* et qui est vraiment très bien.

Il n'est pas inhabituel aujourd'hui, pour une bibliothèque publique du Royaume-Uni, d'avoir un service d'information très complet sur le Web et de permettre à ses usagers d'aller dans les catalogues, de demander des livres et de les renouveler à distance. Ce sont des développements pratiques qui créent peu de barrières techniques. Qui pourrait affir-

mer qu'en fournissant des services à distance les bibliothèques publiques font autre chose qu'améliorer l'accès? En proposant des services de bibliothèque en ligne vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept, les gens peuvent se promener dans les catalogues et vérifier des informations concernant la vie locale quand ils le veulent, d'où ils veulent. Les services sont disponibles pour les citoyens, là où ils veulent les utiliser.

Cependant, en tant que coordinateurs nationaux de la stratégie des bibliothèques publiques, nous avons le devoir d'étudier la manière dont nous pouvons améliorer les services électroniques et leur niveau dans tout le pays et de façon cohérente. *Resource* a commencé à concevoir un environnement de bibliothèque virtuelle utilisable par toutes les bibliothèques et par quiconque le souhaite; il permet d'intégrer des services nationaux et il sert de laboratoire pour les nouveaux projets et les nouveaux services en ligne.

Je vous montre ici une copie d'écran d'un site que nous avons lancé la semaine dernière dans une forme très simple pour encourager les bibliothécaires publics du Royaume-Uni à participer à une discussion sur la conception d'un espace Web pour la fourniture de services de bibliothèque. J'aurais besoin d'y consacrer une intervention entière et je me limiterai donc à cette simple page. Au centre, vous voyez l'espace de travail de l'utilisateur, dans ce cas une carte du Royaume-Uni qui lui

permet de cliquer pour ensuite passer à l'histoire locale dans la région qui l'intéresse, mais toujours avec une carte géographique. Les usagers ont aussi une salle de lecture où ils peuvent consulter en ligne les journaux et autres services qu'ils souhaitent. Ils peuvent avoir un service d'information. Ils peuvent utiliser les services de la bibliothèque. Il s'agit d'une expérience et nous voulons que tous les bibliothécaires participent à la discussion sur la façon de développer cet espace de bibliothèque virtuelle pour le plus grand bénéfice de leurs usagers. Elle n'a été mise en place que la semaine dernière nous avons donc encore du chemin à faire.

Conclusion

La nature des changements auxquels nous sommes confrontés est telle que nous ne pouvons pas être sûrs de ce qui fonctionnera ou ne fonctionnera pas à long terme. Si nous voulons continuer à promouvoir le libre accès aux services des bibliothèques, là où sont les usagers, dans le cyberspace, il va falloir concevoir des systèmes nouveaux pour le paiement des droits. Si nous créons et gérons de nouveaux services sur l'Internet, nous devons faire en sorte de ne pas perdre les compétences que les bibliothécaires ont toujours eues, à savoir analyser, synthétiser et communiquer. Par dessus tout, si nous élargissons le champ et l'accès à nos services et profitons des avantages des TIC, il faut que cela se fasse autour d'une philosophie

acceptée par tous. Certes, nous dépendons d'un choix politique, mais si les bibliothécaires ont de l'énergie et font la promotion de leur travail avec passion, ce qui pourrait être une menace pour les bibliothèques publiques créera de nouvelles possibilités illimitées. Nous sommes à l'aube d'un futur passionnant.

Martine Blanc-Montmayeur: Merci Chris Batt. Compte tenu du niveau théorique de la discussion d'hier, nous avons parfois peur de notre propre existence et nous étions, en fin de journée, enfermés dans un débat de concurrence effrénée. Merci donc à Chris Batt de balayer cette concurrence, non pas d'un trait de plume, mais avec beaucoup d'efforts et beaucoup de projets, et de partir sur une assurance indestructible du rôle absolument nécessaire de la bibliothèque publique, y compris de son attrait infini.

Danielle Resche,
conservateur, Bpi

Changeons d'échelle... Je voudrais parler d'une expérience de services qui existent à la Bpi. Je commencerai cette introduction en rappelant qu'à la Bpi le libre accès aux collections s'accompagne d'une offre de médiation qui a toujours pris en compte les lecteurs sur place et à distance, ceci en fonction des technologies disponibles.

À titre d'exemple, le catalogue a d'abord été consultable sous forme papier, puis sous forme de Minitel en 1986, ensuite sous forme de cédérom en 1987 – avec le cédérom Lise, premier cédérom français – et, un peu plus tard, en ligne sur le Web à partir de 1995. À côté du catalogue, dès l'ouverture, en 1977, a été créé un service de questions/réponses par téléphone puis, à partir de 1986, il a évolué vers le Minitel et en 1997 vers la messagerie électronique.

Cette introduction pour rappeler, en fait, que le service sur place et à distance a toujours été une préoccupation de la bibliothèque en fonction des différentes technologies qui étaient disponibles à un moment donné.

Je commencerai avec la description des services qui sont proposés, des problèmes qui sont rencontrés et des interrogations qu'ils suscitent. Je présenterai les objectifs de la Bpi à distance, puis j'aborderai l'offre avec le site Web et le service des réponses à distance, et je terminerai par les interrogations actuelles.

Tout d'abord, un essai de définition de la Bpi à distance : la bibliothèque à distance est une extension de la bibliothèque physique en tant que service public, *via* les différents moyens de communication disponibles comme le téléphone, l'Internet et, peut-être dans l'avenir, le téléphone mobile ou toute autre innovation technologique. Elle s'inscrit aussi au cœur du projet Bpi, c'est-à-dire libre accès à des collections toujours renouvelées pour tous les publics, et réponses à des demandes ponctuelles d'informations.

Ses objectifs sont multiples :

- Faire connaître la Bpi et ses activités.
- Répondre à la demande des utilisateurs.
- Mieux utiliser les ressources de la bibliothèque.
- Et surtout élargir les publics : si l'on connaît bien le public sur place grâce à des enquêtes régulières et précises, tel n'est pas le cas pour le public à distance. Malgré cet anonymat de fait, l'objectif est de s'adresser à un public plus diversifié que le public sur place, surtout dans un contexte d'hyperfréquentation avec une file d'attente aux effets dissuasifs. Les publics ciblés sont :

– Les publics empêchés : les personnes malvoyantes, les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

– Les publics distants géographique-ment: en région, à l'étranger.

– Ainsi que les professionnels des bibliothèques.

L'offre à distance se compose actuellement :

- D'une permanence téléphonique assurée aux heures d'ouverture de la bibliothèque par des bibliothécaires au Bureau des références et le matin, par le personnel du service de l'Accueil également. Les questions posées par téléphone sont des questions rapides concernant les horaires, les activités de la bibliothèque et l'interrogation du catalogue, ce qui représente à peu près un millier d'appels par mois.

- D'un site Web qui représente 45000 visites mensuelles en moyenne.

- D'un service de réponse à distance destiné à tout public, qui traite une centaine de questions par mois.

- Il y a aussi un service de questions-réponses réservé aux bibliothécaires des centres culturels français à l'étranger, qui traite une trentaine de questions par mois.

J'aborderai tour à tour le site Web de la Bpi et le service des réponses à distance.

Aujourd'hui, l'Internet s'impose comme l'outil de communication à distance par excellence car il autorise à la fois la consultation d'information et l'utilisation de services, cela sans contrainte de temps et d'espace.

C'est en 1995 que la Bpi a créé son site Web dont l'offre s'articule autour de deux grandes idées :

- Mieux utiliser la Bpi : dans ce cas la consultation du site est préparatoire à un déplacement.

- Et constituer un site d'information à part entière, n'impliquant pas spécialement de visites, où l'on trouve :

- Des informations et des textes électroniques : il s'agit principalement de textes conçus par la bibliothèque, comme par exemple des informations sur les activités, les animations, des guides pratiques, des bibliographies ; ainsi que des textes édités par la bibliothèque dans le cadre de colloques, débats et animations comme par exemple, toutes les communications du colloque virtuel *Text-e*.

- À côté de ces informations sur les différentes activités, on trouve aussi des catalogues et outils : en premier lieu, le catalogue de la bibliothèque ; les bases de données développées dans les services, comme par exemple l'*Oriente Express* qui est un répertoire de bibliothèques et de centres de documentation en région parisienne ; ou aussi *Langues Info* dans le domaine de l'apprentissage des langues. Par ailleurs, la rénovation du Centre Pompidou a été l'occasion pour la Bpi de se réinformatiser et de proposer un nouveau système d'information consultable dans les espaces de la bibliothèque.

Depuis mars 2002, l'interface au public de ce système d'information est accessible à distance. Il s'agit d'une fédération d'applications – ce n'est pas uniquement l'accès seul au catalogue – qui sont

réunies sous une interface commune avec le catalogue, ensuite différentes bases comme les documents son et vidéo, des documents d'autoformation, les ressources cédéroms et les ressources Internet ainsi que la base *Bpi-Doc* références. Cette base *Bpi-Doc* propose à distance des références d'articles de presse. Cette base est interrogeable à distance par thème, par sujet et fournit les références des articles, mais elle ne donne pas accès au contenu des articles, pour des raisons juridiques : il faut venir sur place pour y accéder.

On constate que l'accès au catalogue à distance *via* l'Internet entraîne une plus grande exigence de la part des usagers : les références aux documents et *Bpi Doc*, par exemple, ne sont plus suffisantes. La demande des utilisateurs porte aussi sur l'accès aux documents primaires, mais cette demande est difficile à satisfaire pour des raisons tant juridiques que budgétaires.

– Après les catalogues et outils, sont disponibles sur le site de la Bpi, des sélections de sites Web : d'une part, *l'annuaire des sites Web* : un annuaire à caractère encyclopédique qui réunit près de 2 000 ressources commentées – par exemple la presse d'information générale. Ce sont des informations qui sont ordonnées et commentées. D'autre part, *les signets sur la France contemporaine* à destination des centres culturels français à l'étranger qui réunissent près de 600 ressources commentées.

Réaliser des sélections de sites, c'est en fait proposer le meilleur du Web et c'est une réponse des bibliothèques à l'hyperchoix de ressources sur le Web qui peut mener à une asphyxie d'informations inutiles, à une « infopollution », selon l'expression de Joël de Rosnay. Cette démarche des bibliothécaires, une démarche en quelque sorte écologique, consiste à fermer l'espace, à créer des sous-ensembles de ressources de qualité et ainsi à baliser les chemins d'accès pour les utilisateurs. Une façon de proposer des équipages pour arriver à bon port selon la formule de Robert Damien que nous avons écouté hier.

Ce type d'annuaire, surtout à caractère encyclopédique, représente un travail considérable et gagnerait à se développer sur une base coopérative en associant plusieurs bibliothèques. La Bpi participe déjà à un répertoire qui s'appelle *Rime* et qui est un répertoire spécialisé en ressources Web en gestion et économie, et qui fonctionne sur la base d'un travail coopératif.

– Le dernier service proposé sur le site se trouve dans la rubrique *Vos questions* qui permet l'accès au service des réponses à distance.

Ce service de réponses à distance porte différents noms : en externe on l'appelle *Bpi Info* et en interne on le nomme « Radis » pour réponse à distance. Il a été créé en 1997 pendant la rénovation du Centre Pompidou. Il répond à toutes les questions par courrier électronique, par

courrier postal et par fax. Il est à noter que le courrier électronique représente sept fois plus de demandes que les courriers postaux et les fax.

Ce service comprend une équipe de permanents, l'équivalent de deux postes à temps plein, et d'un renfort de bibliothécaires qui travaillent sur la base du service public.

La page de présentation disponible sur le site permet d'expliquer le service proposé et de répondre aux questions posées sous la forme d'une foire aux questions. Les questions les plus courantes sont relatives aux horaires et aux jours d'ouverture. Au travers des questions posées, nous pouvons un peu mieux esquisser le portrait et les besoins du public à distance qui utilise ce service.

- Tout d'abord, qui écrit ?

- C'est un public plus diversifié que celui qui fréquente la bibliothèque physique. Il s'agit de professionnels de la culture, institutions culturelles, bibliothécaires, documentalistes.

- Des entreprises, mairies, universités.

- Des particuliers, des lycéens, des étudiants.

- D'où viennent les questions ?

- De France pour les deux tiers en ce qui concerne la messagerie électronique, mais il n'est pas facile, à partir de la messagerie électronique, de localiser les demandes en France. C'est plus facile pour le courrier postal, nous savons que la moitié des lettres qui viennent de France proviennent de province, des régions.

- L'autre tiers provient des méls du monde entier, de certains pays plus que d'autres, du monde anglo-saxon, y compris d'Australie et de Nouvelle-Zélande, de Belgique, d'Italie et du Brésil.

- Pour demander quoi? *Grosso modo*, il y a trois grandes catégories de demandes :

- Le premier tiers des méls concerne des demandes d'informations sur la bibliothèque, les horaires, la présence de tel ou tel document, etc.

- L'autre tiers porte sur des demandes d'informations bibliographiques, de consultation d'un périodique ou de visionnage d'un film. Ce sont des questions qui sont assez fréquentes sur les différents supports. L'envie de consulter une méthode d'apprentissage de langue ou de voir un film revient très souvent, ainsi que les demandes de bibliographies, etc.

- Dans le dernier tiers, on trouve des questions diverses: cela va des renseignements biographiques aux renseignements administratifs, à l'orientation sur le Web, aux informations sur les bibliothèques, au programme du Centre Pompidou, aux activités du Centre, aux renseignements sur la France, sur la langue française, l'art contemporain, les entreprises, les secteurs d'activités et bien d'autres. Donc, une très grande diversité de questions.

- Pour répondre à ces questions, quels sont les outils utilisés ?

- Nous disposons d'un fonds d'ouvrages de référence, principalement sous forme papier de 600 titres.

– Nous avons aussi à disposition les collections et les ressources électroniques de la bibliothèque ; et, pour répondre plus facilement aux questions, nous avons également développé en interne un outil que l'on appelle l'« aide Radis ». Il s'agit d'un référentiel qui réunit les informations utiles pour répondre aux questions posées. Cet outil, développé sur des pages Web, n'est pour l'instant qu'à destination du personnel de la bibliothèque car il est dans une phase expérimentale, mais, comme il est sur le serveur de la Bpi, il est techniquement consultable sur le Web. Nous avons réuni les informations utiles, une sorte de mini-base de connaissances pragmatiques pour pouvoir répondre aux questions et faire aussi des guides méthodologiques. Comme les questions qui sont posées sont à caractère encyclopédique, et que le personnel qui répond aux questions n'a pas toujours une compétence encyclopédique, développer des outils sur les sources utiles est indispensable et permet de répondre plus rapidement aux questions. C'est aussi une façon de faire de la bibliographie appliquée.

On constate que les questions posées sont relativement complexes et font appel au bibliothécaire en tant qu'expert, ce qui laisse penser que les besoins d'information de base – comme par exemple les demandes sur les démarches administratives ou les recherches à caractère généalogique pour lesquelles de nombreuses informations sont disponibles sur le

Web – sont satisfaits sur l'Internet, et cela sans intermédiaire.

- Quelles sont les perspectives de développement pour le service des réponses à distance ?

Une piste de réflexion s'ouvre avec l'offre de service de questions-réponses en direct : *chat* ou « causette » chez nos amis québécois. Cette technologie permet d'établir un dialogue en direct avec le demandeur et ainsi de conduire un véritable entretien comme dans les bureaux d'informations de la bibliothèque physique. Ce service, ou bureau de référence virtuel, existe depuis quelques années en Amérique du Nord et dans les pays scandinaves. Ce sont des pays où le taux d'équipement des ménages en accès Internet dépasse les 60 % ; en France il représente environ 29 %. De plus, dans ces pays, il existe sur le Web des services commerciaux de questions-réponses, soit gratuits soit payants, largement utilisés par les internautes. Dans ce contexte concurrentiel, les bibliothèques mettent en avant la qualité des réponses qu'elles fournissent et la garantie de confidentialité qu'elles offrent à leurs usagers. Certaines bibliothèques proposent aussi ce service vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept.

Et du point de vue technique, les logiciels de *chat* utilisés sont plus ou moins sophistiqués : de l'envoi simple d'adresses Web à la possibilité de pousser des pages Web vers l'ordinateur du demandeur et

même de prendre la main en guidant, en escortant le demandeur dans sa recherche. Cette technologie nous semble intéressante car elle permet de renforcer la médiation humaine sur le Web et c'est un sujet que nous souhaiterions approfondir.

Troisième partie de cette présentation sur les interrogations actuelles. Proposer des services à distance sur le Web, c'est aussi, de la part de la bibliothèque, manifester sa volonté d'être activement présente dans un paysage nouveau et instable. L'usage de l'Internet à domicile ou sur le lieu de travail représente une révolution considérable dans l'accès à l'information et suscite de nombreuses questions sur le devenir des bibliothèques publiques. Le sujet est difficile et je me propose de vous faire part de ma perception en tant que bibliothécaire à la Bpi, perception toute chargée de subjectivité.

Tout d'abord, la concurrence du Web. Il est vrai que les bibliothèques ne sont plus les seuls réservoirs d'informations, nous sommes passés du puits, lieu d'approvisionnement, au robinet, l'information à tous les étages, pour reprendre le titre d'un article prémonitoire de Denis Warlot publié en 1983.

Cependant, les missions et les contenus ne sont pas les mêmes. Les bibliothèques publiques sont des services publics au service du public, ce qui implique de constituer et proposer gratuitement un accès pour tous à un savoir et des connaissances

structurées, hiérarchisées et validées. Cette mission n'est pas du tout assurée par l'Internet. Pour la mener à bien, les bibliothèques consacrent des budgets importants tant pour les acquisitions de documents papier qu'électroniques. Avec l'Internet, pour avoir accès aux mêmes informations, qui va payer? Est-ce que c'est l'utilisateur final? On peut se poser la question.

Nous sommes dans une situation paradoxale. L'information paraît plus facilement accessible, mais la réalité est tout autre. En effet, si les technologies de l'information ont permis une diversité des sources d'information et un considérable enrichissement des collections de la bibliothèque, cette offre élargie s'est aussi accompagnée d'un accès plus complexe à l'information, aussi bien pour les lecteurs que pour les bibliothécaires. Le grand risque est la sous-utilisation des ressources pertinentes et fiables au détriment d'informations non validées et incontrôlables.

Comment les bibliothèques peuvent-elles endiguer ces effets qui risquent de réduire l'égalité de l'accès à l'information et aux connaissances et de creuser le fossé entre ceux qui ont la maîtrise de l'information et ceux qui ne l'ont pas. De deux manières, me semble-t-il :

- Tout d'abord, en continuant à bâtir des collections avec rigueur; et aussi avec passion.

- Et ensuite en renforçant leur rôle de médiateurs du savoir.

De quelle façon? Principalement en améliorant les outils d'accès aux collections. Aujourd'hui, si l'on veut faire une recherche « sérieuse », il faut souvent utiliser plusieurs sources, comme le catalogue de la bibliothèque, une ou deux bibliographies d'articles, puis revenir au catalogue pour vérifier la disponibilité des références trouvées. Il est donc nécessaire de connaître les outils utiles puis de savoir les interroger car ils ont souvent chacun leur propre interface d'interrogation. Pour un lecteur familier des moteurs de recherche de type *Google*, cette démarche complexe relève du parcours du combattant. Il y a ici un travail de réflexion à mener pour repenser l'ergonomie des outils d'accès aux collections, et l'exemple qui a été présenté par Chris Batt pour la recherche locale est très intéressant à ce titre, pour de nouvelles formes de médiation et d'accès à l'information.

La seconde façon consiste à constituer des annuaires de ressources Web évaluées, validées et commentées, si possible sur une base de travail de coopération avec d'autres bibliothèques car la tâche est gigantesque.

Ce travail est nécessaire mais n'est pas suffisant. En effet, nombreux sont nos lecteurs qui imaginent que toute l'information est disponible gratuitement sur l'Internet. Les bibliothèques ont ici un rôle majeur à jouer car personne ne le fera à leur place: celui d'offrir un cadre de référence et de signaler les meilleures sources

d'information disponibles quel que soit le support; en quelque sorte, constituer des bases de sources multisupport.

Les bibliothèques sont riches de collections patiemment construites, mais elles sont aussi riches des compétences et savoir-faire de leur personnel et aussi de leurs lecteurs. L'heure semble maintenant venue de développer, collecter, formaliser et diffuser cette valeur ajoutée dans l'intérêt de tous. Dans cette perspective, bibliothèque physique et bibliothèque à distance ne sont pas antinomiques. Au contraire, développer la bibliothèque à distance dans un contexte de portail d'information, c'est aussi créer les conditions propices pour imaginer, inventer, expérimenter de nouveaux modes de médiation nécessaires, tant sur place qu'à distance.

Martine Blanc-Montmayer: Merci Danielle, pour cette expérience concrète de la bibliothèque à distance à l'intérieur de la Bpi, ou à l'extérieur, d'ailleurs. Je passe la parole à Caroline Wiegandt, directrice des Services et des réseaux à la Bibliothèque nationale de France.

Caroline Wiegandt,
directrice des Services et des réseaux, BnF

Dans un premier temps, il est utile de faire un certain nombre de rappels, donner des chiffres significatifs, à la fois concernant le libre accès, le nombre de documents et le public qui l'utilise, et mettre en regard des informations concernant la bibliothèque numérique et le site *Gallica*, partie du site disponible sur l'Internet, en essayant de mettre en évidence tout ce que peut avoir de particulier notre public sur l'Internet que nous essayons de connaître le mieux possible à travers de très nombreuses enquêtes et études sur les usages et les publics – sur lesquelles je vais revenir un peu plus longuement.

Il est important de rappeler que dès l'origine du projet Bibliothèque nationale de France, il a été prévu de renforcer très considérablement le libre accès par rapport à ce qu'il était à Richelieu puisque cinq fois plus de livres sont disponibles en libre accès et que, par ailleurs, dès le départ également, il a été prévu d'intégrer une bibliothèque numérique, d'abord consultable sur place, puis dont il a été décidé qu'elle serait consultable à distance.

Le libre accès, partie intégrante du projet BnF, continue à se renforcer depuis l'ouverture du site de Tolbiac. En terme de volumes disponibles, l'effort est important puisque la bibliothèque de recherche – celle du rez-de-jardin – proposait, en 2001, 310 000 volumes, contre 250 000

en 1998, et 4 200 titres de périodiques, qu'il faut ajouter aux 270 000 volumes et aux 2 700 titres de périodiques en libre accès à la bibliothèque du haut-de-jardin.

Très vite, la nécessité est apparue de compléter ce libre accès par des collections de ressources électroniques, qui ont d'abord été disponibles sur des postes différents, mais sont maintenant réunies sur un poste unique, *Renet*. Depuis le printemps 2002, *Renet* offre l'accès à 200 cédéroms, 2 000 périodiques électroniques et 3 000 signets; et nous continuons à travailler sur le poste qui donne accès à l'ensemble de ces ressources électroniques. En parallèle, le catalogue rétroconverti (informatisé) s'enrichit et rassemble des catalogues différents, là aussi, dans une volonté de simplification. Le but est de réunir dans le même catalogue, au fur et à mesure de l'évolution de l'informatisation, tous les fonds d'imprimés, audiovisuels et ceux des collections spécialisées.

Un des compléments très importants de *Renet* est la bibliothèque numérique constituée des collections numérisées par la BnF qui, jusque-là, n'était accessible que sur des postes dédiés et qui, maintenant, est accessible sur le même poste que l'ensemble des ressources électroniques qui sont acquises par la bibliothèque.

Gallica est un sous-ensemble de cette bibliothèque numérique puisque ne sont

mis à disposition sur le Web que les documents libres de droit, et qui sont moins nombreux que l'ensemble des documents qui ont été numérisés, en mode image pour la majorité d'entre eux, avec des tables de matières et des légendes d'images en mode texte, de façon à faciliter la recherche dans les documents.

Au-delà de cette bibliothèque numérique sur le Web, les informations sur la bibliothèque ou pour les professionnels ont été réorganisées et renforcées pour être une véritable source d'information permanente et régulièrement mise à jour. Le site Web a été enrichi petit à petit d'autres types de prestations : des expositions virtuelles, des explorations de documents à des fins pédagogiques, mises à disposition et créées pour le Web.

Là aussi, la BnF a évolué en mettant l'Internet à disposition au-delà de ses propres ressources achetées ou produites en interne. Des bornes Internet sont consultables debout – ce qui a un effet un peu dissuasif, pour que les salles de lecture ne tendent pas à devenir des cybercafés, mais qu'il y ait un usage équilibré des ressources propres à la bibliothèque et de celles qui sont disponibles sur l'ensemble du Net.

Les services à distance, complémentaires de ce qui est mis à disposition à travers le site, se sont développés. Certains services s'adressent aux lecteurs qui viennent à la bibliothèque, comme les réservations de places et de documents, d'autres sont des services spécifiques

comme les commandes de reproduction ou des demandes de renseignements bibliographiques qui arrivent par le site.

Lecteur sur place, lecteur distant, il est intéressant de comparer les chiffres qui sont à notre disposition. Les chiffres qui sont indiqués ici sont ceux de 2001 qui figurent dans le rapport d'activité. Cette année-là, 260 000 lecteurs ont fréquenté les salles de lecture et 862 000 documents ont été communiqués, soit environ 1 000 lecteurs par jour qui demandent en moyenne 3,5 documents. La fréquentation du site *Gallica*, c'est-à-dire de la bibliothèque à distance au sens strict du terme, est en augmentation absolument considérable ; en un an le nombre de visiteurs par jour a augmenté de 50 %, les chiffres de 2001 attribuent 5 000 visiteurs quotidiens au site *Gallica*, et précisent qu'en un mois, entre 500 000 et 600 000 documents sont consultés. Depuis que l'accès au site se fait par le réseau haut débit *Renater2*, les déchargements de données connaissent une accélération qui pose un véritable problème puisqu'il y a des pointes de charges qui rendent très difficile l'accès au service. Cela nous conduit à devoir faire évoluer l'architecture informatique pour pouvoir faire face à ces demandes considérables.

Grâce au marquage de pages, on peut constater qu'outre la consultation de documents, il y a aussi une part non négligeable de recherche de documents pour les télécharger.

Qui sont les lecteurs distants? Ce sont des usagers tout à fait habitués à l'Internet puisque plus de 70 % d'entre eux en ont un usage quotidien et relativement ancien, puisque plus de 35 % sont utilisateurs depuis 1997, voire avant 1997, majoritairement depuis leur domicile et/ou leur lieu de travail avec une connexion à haut débit pour 40 % d'entre eux, soit à travers des lignes ADSL, soit à travers le câble; ils se mettent en situation de pouvoir consulter rapidement et de pouvoir télécharger des données également très rapidement.

Il est intéressant aussi de voir que beaucoup d'entre eux utilisent d'autres sites de bibliothèques que celui de la Bibliothèque nationale de France, et que beaucoup également sont des consommateurs importants de sites de journaux, de revues et d'établissements culturels.

70 % d'entre eux sont des hommes, mais ce qui est tout à fait frappant, c'est la répartition homogène par âge avec environ 10 % de moins de vingt-cinq ans et puis une progression de 10 % au fur et à mesure que les âges progressent, avec une pointe pour les cinquante-soixante ans. Ce qui marque une différence importante avec le public sur place, puisqu'il est majoritairement âgé de moins de vingt-quatre ans. Si l'on regarde les professions, les deux types d'usagers sont assez semblables.

Beaucoup ont une activité rémunérée, sont donc déjà dans la vie active, avec un pourcentage absolument écrasant de

cadres, professions libérales. 35,5 % sont des quadragénaires travaillant pour la fonction publique, avant tout des enseignants du secondaire, mais aussi une part très importante à l'université ou dans le monde de la recherche. 17,5 % sont titulaires d'un diplôme universitaire de troisième cycle, auxquels s'ajoutent 10 % de titulaires d'un diplôme de grande école. On est très loin d'une bibliothèque complètement démocratique, ouverte à tous. 11,8 % des chefs de famille d'utilisateurs distants sont dans les activités de commerce et de distribution et 13,2 % dans des industries mécaniques, électroniques, chimiques, énergie, imprimerie, etc.

Ainsi, même si on peut mettre un accent très fort sur ces lecteurs issus de la fonction publique ou ces enseignants chercheurs, il y a aussi des familles avec des professions très différentes, qui utilisent *Gallica*.

Sur le plan géographique, on compte 25 % d'usagers hors du territoire français et, curieusement, alors qu'on pourrait imaginer que l'Internet amène beaucoup plus de non-Parisiens, 41 % des utilisateurs de *Gallica* résident en Île-de-France. Ils ont une offre très importante à travers les bibliothèques parisiennes, universitaires, publiques, ou dans les départements périphériques et, malgré cela, restent de gros consommateurs du Web.

Pour aller plus loin, pour mieux comprendre la façon dont les utilisateurs de *Gallica* travaillent, utilisent le Web, la

BnF a participé à un projet de recherche dans le cadre d'un appel d'offre RNRT, avec France Telecom, qui s'appelait les « BibUsages », dont on peut présenter les principales conclusions.

Un panel a été constitué à partir des chiffres d'une enquête réalisée en mars 2002. Un panel que l'on souhaitait d'une centaine d'utilisateurs avait été défini, mais qui s'est retrouvé réduit, pour des raisons techniques ainsi qu'une espèce de méfiance de dernière minute des panélistes qui avaient été retenus. Ils devaient accepter qu'on installe sur leur poste de travail un mouchard qui permettait de suivre complètement leur trafic sur l'Internet, leurs stratégies de recherche y compris sur le site de la BnF. Des interviews limitées à des Franciliens, pour des raisons de coût ont complété les données recueillies.

Parmi les données qui apparaissent, on peut retenir celles sur les sessions longues. Si la majorité des sessions sont longues, plus d'une demi-heure, même plus de trente-huit minutes en moyenne, d'autres utilisateurs passent rapidement, entre cinq et dix minutes. Les internautes recherchent – et cela a été l'une des surprises, même si un certain nombre d'entre nous en étions déjà convaincus – directement dans la collection de documents, à travers les moteurs de recherche, et, secondairement, à partir du catalogue quand ils n'arrivent pas à trouver. Pour les gros usagers de *Gallica*, le catalogue n'est pas du tout un passage obligé.

Ces gros consommateurs de sites ont également des stratégies très précises en ce qui concerne la mise en place de collections de *book marks* qu'ils organisent avec un professionnalisme que pourraient envier les bibliothécaires. Ils font une réelle classification. Une des caractéristiques de leurs *book marks*, c'est le nombre important de sites d'achats de livres en ligne ou de produits culturels qu'ils utilisent très abondamment.

Leur usage de *Gallica* consiste tout d'abord à identifier des sources; ils ne vont pas forcément utiliser et télécharger tout de suite, mais regarder ce qui existe sur un sujet particulier, et dans un deuxième temps, ils vont télécharger et « ranger ». Ces gros utilisateurs de *Gallica* impriment très peu mais téléchargent des données pour constituer des cédéroms dans le but de ne pas saturer leurs disques durs. Ils créent, de cette façon, des collections de cédéroms personnelles qu'ils organisent en fonction de leurs besoins. Certains d'entre eux utilisent des logiciels d'OCR (reconnaissance optique de caractères) pour retravailler leurs documents, les structurer et permettre un certain nombre de travaux sur les sources qu'ils ont ainsi récupérées.

Un des points qui est extrêmement intéressant, c'est que ces Franciliens utilisateurs de *Gallica* sont peu consommateurs de bibliothèques: deux d'entre eux seulement ont une carte à la BnF, et moins de la moitié sont inscrits dans une biblio-

thèque de recherche ou une bibliothèque publique. Cela veut dire que, pour eux, la pratique sur des sites est vraiment un usage très majoritaire. La bibliothèque à distance est alors conçue comme une solution à la recherche d'information.

Ce qui reste intéressant, c'est qu'ils ressentent cet isolement, qui est un des problèmes posés par Web, et souhaiteraient créer des clubs d'utilisateurs de *Gallica* avec un espace qui leur serait réservé pour échanger des bonnes pratiques, se demander entre eux des informations...

Si l'on regarde la différence de pratique sur place et à distance, il y a – et c'est un des soucis permanents des responsables de la Bibliothèque nationale de France – une sorte de sous-consommation des ressources offertes en libre accès, y compris des ressources électroniques, même si, très souvent, les postes *Renet* sont tous utilisés.

Si l'on compare avec cette consommation intensive pour un usage différé – ce qui me semble un des points à retenir – des ressources qui sont offertes sur *Gallica*, on s'aperçoit que les pratiques de « butinage » sont plutôt réservées soit aux dossiers thématiques que l'on crée sur *Gallica*, soit aux expositions virtuelles, aux explorations de documents, à la consultation des autres aspects du site; les visites sur le cœur de *Gallica* sont plutôt des visites longues.

Un certain nombre de services aident à préparer une visite, à réserver une place, des documents, à consulter le catalogue, à

constituer des bibliographies, etc. Certes, ces pratiques complémentaires existent pour préparer une visite sur place, mais elles ne sont pas aussi importantes qu'on l'imaginait puisque, dans les enquêtes que l'on a faites durant l'année 2002, moins de 50 % des gens interviewés prévoyaient de se rendre à la bibliothèque dans les mois qui venaient. Il y a donc une pratique tout à fait spécifique de la bibliothèque numérique à distance.

Quelles sont les pistes de travail qui sont actuellement à l'étude? Pour la bibliothèque en accès totalement libre, celle du haut-de-jardin, il y a une volonté de diversifier les sujets traités en renforçant la part de documents disponibles en français et de documents peut-être moins difficiles d'accès, plus immédiatement utilisables pour le public étudiant qui fréquente majoritairement les salles de lecture. La BnF a la volonté d'accélérer la mise à disposition de périodiques numérisés, donc de collections anciennes et en plus des collections natives ou achetées sous forme numérique; puis d'essayer d'acquérir ces ressources électroniques en cohérence avec des bibliothèques parisiennes pour tenter de définir une offre qui pourrait être spécifique.

Une des préoccupations est de réduire le temps de mise à disposition pour les utilisateurs dans les salles de lecture par un certain nombre de moyens, comme peut-être d'avoir des traitements de reliure moins

sophistiqués. En outre, un certain nombre de réflexions sur la lisibilité des parcours dans la bibliothèque, la localisation des collections sont menées. Enfin, l'un des points très importants est de repenser les postes publics sachant qu'on est parti de postes très différenciés par média pour aboutir à un poste unique de ressource, *Renet*, mais qu'il faut encore simplifier les choses et aller vers une ergonomie similaire, par exemple pour l'interrogation du catalogue, sur place ou à distance.

Sur *Gallica*, on a le souhait de maintenir une diversité de l'offre documentaire libre de droits. Donc, cet ensemble de ressources doit à la fois continuer d'enrichir le fonds de référence à caractère encyclopédique et francophone en renforçant les périodiques; même s'il y a déjà 650 titres de périodiques, les prochaines livraisons concerneront particulièrement la presse du XIX^e siècle, ainsi que des usuels du type dictionnaires et, là aussi, en traitant de nouveaux domaines. L'exemple du sport – même si nous n'avons pas encore commencé – fait partie des sujets pour lesquels nous savons qu'il y a une demande et une richesse très importantes de documents à mettre à disposition.

Nous avons des projets coopératifs, qui consistent à reconstituer des fonds dispersés – comme le projet concernant des documents trouvés à Dunhuang qui sont répartis dans les bibliothèques du monde entier –, des fonds musicaux, des opérations beaucoup plus modestes, le fonds

Gaignières – dispersé entre la Bodleian Library d'Oxford et la BnF.

D'autres projets concernent la publication de grands corpus tels que les sociétés savantes en régions – les publications de Lorraine et Aquitaine sont déjà en ligne et d'autres régions sont programmées –, mais aussi des corpus de départements spécialisés de la Bibliothèque nationale qui sont plus difficiles d'accès et qui traduisent une volonté de faire connaître ce qui existe dans la bibliothèque pour faire venir éventuellement l'utilisateur et mettre à disposition des ressources difficiles à trouver ailleurs.

Dans cette diversité de l'offre documentaire, il faut aussi maintenir des sélections accompagnées de pages éditoriales. Ce sont des corpus thématiques, il y a la série des voyages, *Voyages en France*, *Voyages en Afrique*, bientôt *Voyages en Italie*. Un ensemble appelé *Anthologie* sera disponible à partir de mars, pour le salon du Livre 2003; il s'agit d'une sélection de mille documents illustrant des étapes majeures dans l'histoire du livre et des collections de la Bibliothèque nationale de France, là aussi avec tous les commentaires sur ces documents. Des ensembles accompagnent également les événements qui se déroulent à la Bibliothèque nationale de France, des expositions, par exemple les sites créés à l'occasion de l'année Victor Hugo ou au moment du transfert des cendres d'Alexandre Dumas, etc.

Les ressources d'informations pour les professionnels du livre, bibliothécaires en particulier, constituent un des points sur lequel un effort particulier a été fait durant les derniers mois. C'est la raison pour laquelle cette partie-là du site a été restructurée et a remplacé des documents imprimés.

D'une façon générale, notre souci est de répondre à des communautés spécifiques qui se tournent vers la BnF pour demander la création de ressources ou de services. Par exemple, répondre à certains besoins des enseignants en créant un sous-site en ayant réglé le problème des droits d'accès de façon globale, et en limitant l'accès à des gens autorisés – ou des communautés de chercheurs, en particulier les physiciens et les mathématiciens qui ne sont pas forcément très présents parmi les utilisateurs du niveau recherche de la bibliothèque, mais qui en attendent énormément pour réaliser ce qu'eux-mêmes considèrent ne pas savoir faire, c'est-à-dire le traitement de leurs archives, la conservation, etc.

Au-delà des services proposés autour de *Gallica*, qu'il nous faut encore développer, nous devons mettre à disposition des outils permettant de restructurer, de transformer les images en texte. C'est la raison de notre participation au projet <http://meta-e.uibk.ac.at>. Et encore: proposer la constitution de paniers, mémoriser les recherches, mémoriser le panier constitué par un utilisateur, y compris à

distance, pendant un certain temps, permettre des annotations sur un document et créer ces fameux lieux d'échange pour des groupes d'utilisateurs qui souhaitent sortir de l'isolement du Web pour pouvoir échanger entre utilisateurs de la même ressource.

Pour tout cela, des évolutions techniques importantes seront nécessaires pour pouvoir travailler en partenariat, en particulier. Et surtout, il faut nous préoccuper bien davantage que nous ne l'avons fait jusqu'à maintenant de l'archivage de ces données numériques qui sont très éparpillées et qui ne sont pas toutes de même qualité. C'est là vraiment l'enjeu des années qui viennent, et les expérimentations sur le dépôt légal du Web nous incitent à agir très rapidement pour progresser dans le domaine de l'archivage.

Pour terminer, y a-t-il complémentarité ou concurrence? Ce qui est certain, c'est qu'il y a une tension permanente, ne serait-ce qu'en termes de moyens, entre ces deux types de services au sein de la bibliothèque, en termes de ressources humaines, mises à disposition de l'un ou l'autre de ces types de services, sur place ou à distance, disponibilité des collections puisqu'une part non négligeable de ce qui est mis sur le Web est numérisée à partir des collections de la bibliothèque, d'où concurrence parfois dans leur disponibilité. Et puis des travaux informatiques sont également à entreprendre, donc, concurrence entre ce qui est fait pour améliorer le service sur

place par rapport à ce qui est fait pour le site et la bibliothèque numérique.

Un équilibre est à trouver entre une politique de l'offre destinée en partie à valoriser des collections sur place et une politique de réponse à la demande qui se crée indépendamment des sites physiques de la Bibliothèque nationale et qui doit non pas être totalement autonome, puisqu'il faut qu'il y ait une certaine unité dans l'offre, mais qui doit pouvoir se développer sans concurrence trop violente entre ces deux possibilités d'utiliser des ressources de la Bibliothèque nationale de France.

Martine Blanc-Montmayeur : Merci. Je propose que nous prenions quelques questions.

Public : Vous parlez de téléchargement d'ouvrage. Y a-t-il une étude des ouvrages qui ont été lus? A-t-on une idée du taux de lecture effectif de tout ce qui a été téléchargé?

Caroline Wiegandt : Ce que je sais, c'est que très peu de grands utilisateurs lisent à l'écran. C'est déjà, pour moi, une information très intéressante et qui n'allait pas de soi. En revanche, lorsque l'on regarde la façon dont les gens consultent les « Sociétés savantes », on s'aperçoit qu'ils feuilletent le document. Dans les dossiers thématiques, c'est la même chose. Assez peu de gens suivent les parcours proposés quand ils existent, y compris sur

la bibliothèque de recherche, sauf dans les démarches de découverte. Mais les utilisateurs réguliers, venant plusieurs fois par mois sur le site, ne fonctionnent pas comme cela. Je réponds partiellement, mais c'est tout ce que je peux vous dire.

Richard Roy (Reims) : Parmi mille choses intéressantes qui ont été dites ce matin, j'ai été vivement intéressé par l'intervention de M. Batt et je remercie à travers lui tous les bibliothécaires britanniques qui restent pour nous une source permanente d'inspiration, aujourd'hui où nous entrons dans le cybermonde, comme il y a quinze ans quand nous sommes allés y chercher des idées pour le classement par centre d'intérêt. Pour notre part, à Reims, nous avons entrepris un développement pour remédier à un inconvénient de l'accès à distance aux collections; nous voulons ajouter une fonction à l'actuelle possibilité unique des catalogues de bibliothèques en France, et ce, par requête; nous ajoutons une fonction par accès thématique qui, simplement, rétablit l'ancienne possibilité des catalogues de bibliothèques avec le catalogue systématique, bizarrement oublié au moment de la création des catalogues informatisés.

Nous sommes en train de développer cela. Un fournisseur, en plus du nôtre, propose, dès octobre, cette fonction. J'espère que ce n'est pas ce que Gérard Grunberg a annoncé comme des fausses pistes sur ce que l'on veut faire pour l'accès

à distance. J'essaie de réaliser la possibilité de déambuler dans les collections à distance comme dans une bibliothèque en pierre, où les utilisateurs peuvent se passer de catalogue pour se laisser offrir des choses par les bibliothèques.

Ekaterina Genieva (bibliothèque de littérature étrangère de Moscou): Une question et mes remerciements à M. Batt.

J'ai été en retard pour notre rencontre aujourd'hui parce que mon portable n'a pas arrêté de sonner. Il me semble que quatre bibliothécaires de ma bibliothèque sont parmi les otages du théâtre de Doubrovka à Moscou [*cette information a été démentie par la suite*] et je ne peux pas les aider, et personne ne peut les aider. La seule chose que l'on puisse espérer est qu'il n'y ait pas d'attaque contre le théâtre. J'ai été très impressionnée par ce que vous avez dit au sujet des bibliothèques qui devraient favoriser la construction des communautés. Je suis d'accord avec vous à 100 %, c'est l'une de nos missions. On a parlé des usages de sites incitant à la haine. Or, l'un des preneurs d'otages a été interviewé – je ne sais pas comment cela s'est produit –, mais il a dit qu'il s'était éduqué sur ces sites d'incitation à la haine en visitant une bibliothèque publique en Russie. Quelle est votre opinion ?

Chris Batt: Ce n'est pas une question facile en raison des circonstances particulières que vous évoquez. Les bibliothèques

publiques ne peuvent pas proposer une solution toute faite aux problèmes sociaux et politiques, elles font partie d'un ensemble tourné vers l'intégration et la compréhension mais elles doivent agir en partenariat avec d'autres institutions. Les bibliothèques publiques sont un mécanisme puissant qui peut encourager les gens à partager leurs opinions avec d'autres, mais s'il y a des relations de haine, les bibliothèques publiques ne peuvent pas changer la situation en un jour, une semaine ou une année. La question spécifique concerne les limites jusqu'auxquelles les bibliothèques publiques devraient aller pour favoriser l'accès à l'information; nous disons que peut-être il faudrait filtrer; nous établissons une politique nationale, mais nous laissons les municipalités décider parce que ce sont elles qui doivent justifier leurs choix devant leurs communautés. Mais selon moi, les bibliothèques devraient utiliser des filtres aujourd'hui pour que les hommes politiques puissent promouvoir les bibliothèques en tant que moteurs de changement. Au bout du compte nous devrions encourager l'accès à toute l'information, mais nous devons voir les bibliothèques comme un élément dans un milieu plus large de politique sociale et publique, quels que soient nos sentiments sur les événements qui se déroulent à Moscou en ce moment.

Alain Caraco: Je reviens sur des sujets fort heureusement moins graves. On nous a

fait une présentation intéressante de la base encyclopédique de signets de la Bpi. Nous parlions hier d'encyclopédisme... C'est un sujet controversé. Faut-il faire des bases encyclopédiques ou pas? Les annuaires et moteurs de recherche en tous genres font-ils mieux que nous ou pas? Le sujet est complexe. Il me semble qu'il y a, sans aucun doute, une place pour des bases encyclopédiques de signets, à condition qu'ils soient validés, classés, tenus à jour. J'ai fait un petit tour, hier, à la Bpi : il y a quelques mises à jour qui gagneraient à être rafraîchies. Ce ne sont pas seulement les liens aux sites qui doivent être actualisés, mais également les commentaires sur leur contenu. A-t-il évolué? Il est évident que ça représente un boulot monstre; nous avons donc tout intérêt à le faire à plusieurs et à coopérer. Les Finlandais font cela depuis quelques années, je ne suis pas sûr que leur exemple soit à suivre exactement dans ce qu'ils font, mais ils coopèrent, ils se partagent ce travail.

Je crois également que *Google*, dont tout le monde parle, parce que c'est un outil formidable, fait du bruit. Nous, bibliothécaires, avons spontanément peur du bruit. Le public a moins peur du bruit que nous, et il arrive finalement à se repérer relativement bien dedans. Ce que je veux simplement dire, c'est que si nous faisons des listes encyclopédiques de signets, il faut que nous apportions de la pertinence et je crois que les listes ency-

clopédiques de signets que nous ferons et que nous réaliserons devront être très courtes, quelques centaines d'unités, mille, deux mille. Ne cherchons surtout pas à faire de grosses bases : on recréerait le bruit pour lequel des outils exhaustifs sont bien plus performants que nous.

Je crois également que, dans notre métier de bibliothécaires, nous avons appris à l'école ce qu'on appelait les bibliographies de bibliographies et que ces bases encyclopédiques de signets ont largement intérêt à être conçues selon cet esprit-là, c'est-à-dire repérer peu de sites qui eux-mêmes font référence et repèrent beaucoup de sites dans un domaine pointu.

Encore un autre point dont a parlé Richard Roy : l'interface. L'interface naturelle « bibliothécaire » cherche à éviter le bruit et, pour cela, passe par quelque chose de relativement compliqué, beaucoup d'étapes, beaucoup de questions pour arriver finalement à la pertinence moyennant un chemin long. L'Internet a, au contraire, habitué les gens à des interfaces beaucoup plus simples et, si la question est bien posée, il n'y a pas de bruit et il ne faut pas se compliquer la vie plus que nécessaire. Si la question est mal posée, il y a du bruit et il faut alors faire connaître nos options, aider à décoriquer la question pour arriver à une liste limitée plutôt que de traiter tous les cas, même les plus simples, comme s'ils étaient compliqués pour pouvoir traiter les cas compliqués.

Je termine là-dessus. Le modèle de l'annuaire que *Yahoo!* a inventé propose une recherche par mot, très simple, et il propose une recherche arborescente, c'est-à-dire qu'il utilise le bon vieux concept de la classification que nous sous-utilisons.

Gérald Mazeau (Banque numérique du savoir d'Aquitaine): Ma question porte également sur les ensembles de signets; elle s'adresse donc à la fois à Caroline Wiegandt et à Danielle Resche. 2 000 signets à la Bpi, 3 000 à la BnF, avec en commun les caractéristiques d'encyclopédisme, en tout cas dans la visée, de thématisation et de commentaire pour ces signets. Pouvez-vous donner des éléments concrets, sinon budgétaires, au moins d'équivalents en temps plein par exemple? C'est le premier aspect de ma question.

Second aspect: toutes les deux, vous avez parlé et proposé un mode de production coopératif. Avez-vous quelques pistes de réflexion là-dessus?

Danielle Resche : L'annuaire des sites Web qui se trouve sur le site Bpi est l'émanation du service des documents électroniques qui comprend, sauf erreur de ma part, neuf personnes. Ces neuf personnes ont, entre autres, parmi leurs tâches, celle de faire de la veille sur le Web, de sélectionner des sites et de les intégrer à l'annuaire de sites Web. Ce n'est qu'une partie de leur activité.

L'annuaire des sites Web prend d'abord en compte la sélection des sites, le repérage de sites sur le Web gratuit et, à partir de cette sélection de sites Web gratuits, il y a une intégration de certains sites intéressants dans la collection, mais l'ensemble des sites n'est pas intégré à la collection. Vous donner un chiffre sur le nombre de personnes qui y travaillent, est assez difficile parce que la bibliothèque a rouvert en 2000, il y a donc eu un gros travail de montée en charge, et l'on arrive maintenant à peu près à 2000 signets. La question qui va se poser maintenant est de savoir combien de nouveaux sites vont être intégrés. Quel sera l'objectif? Va-t-on vers les 2500, reste-t-on à 2000 en les réorganisant de façon différente? Il est assez difficile de répondre à votre question sur la charge de travail puisqu'il y a une montée en charge très importante pour constituer ces signets.

Par ailleurs, c'est un travail important et qui demande une mise à jour constante et c'est vrai que c'est un travail très lourd qu'il serait bien de mener sur une base de coopération. Dans ce domaine, la bibliothèque, comme l'a annoncé hier Gérald Grunberg, travaille sur un projet de coopération au niveau national, mais c'est au stade de l'étude.

Gérald Grunberg: Je veux juste ajouter que la montée en charge dont parle Danielle Resche se déterminera effectivement en fonction des décisions qui

pourront être prises conjointement avec la Bibliothèque nationale de France, avec laquelle un premier contact a été pris pour une prochaine réunion de travail qui permettrait d'aller vers une sorte de catalogue collectif des signets.

Caroline Wiegandt: Concernant la Bibliothèque nationale, j'aurais les mêmes difficultés à indiquer le nombre d'équivalents en temps plein. Simplement, la répartition en départements thématiques de la bibliothèque se reproduit dans l'acquisition de ces signets, dans la sélection qui est faite par des acquéreurs spécialistes de ces différents sujets, qui veillent non seulement à la sélection mais aux mises à jour et il y a toujours un chef de projet sur les signets, c'est-à-dire quelqu'un qui veille à la cohérence qualitative.



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12

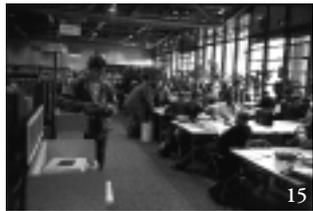
© Martine Franck-Magnum /Bpi, 1985 sauf :
© Marc Tulane-Rapho/Bpi, 1993 : 1, 5, 11.
© Jacques Hoepffner/Bpi, 1993 : 7, 15.



13



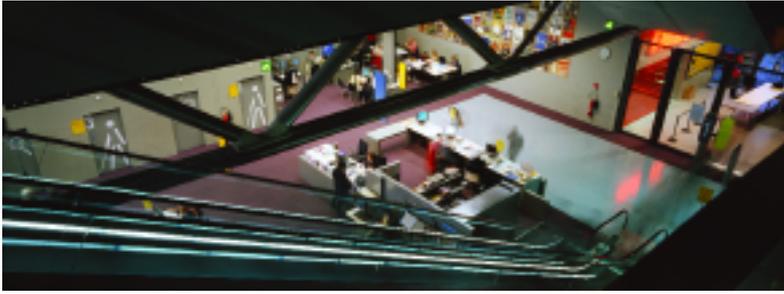
14



15



16



Ci-contre: entrée de la Bpi.

Ci-dessous: salle de lecture niveau 3.

© Didier Loire/Bpi, 2002.

« La bibliothèque du futur sera ce lieu où actualité en temps réel et archives en temps différé se réfléchiront par et pour le lecteur. »

Bernard Stiegler, présentation de l'exposition *Mémoires du futur*, 1987.



© Didier Loire/Bpi, 2002.



© Didier Loire/Bpi, 2002.

Ci-dessus: espace son-vidéos, niveau 3.

Ci-contre: secteur géographique, niveau 3.



© Didier Loire/Bpi, 2002.



© Didier Loire/Bpi, 2002.

Ci-contre: salle de travail, espace sciences et techniques, niveau 2.

Ci-dessous: catalogues informatisés.

« Les temps semblent mûrs pour le renouvellement des publics et le partage des savoirs. »

Roger Establet, *Les nouvelles technologies à l'épreuve des bibliothèques*, Bpi/Centre Pompidou, 2001.



© Didier Loire/Bpi, 2002.



© Didier Loire/Bpi, 2002.

Ci-contre: salle de travail, niveau 3.

Ci-dessous: espace autoformation, secteur langues, niveau 2.

« Ici, on apprend aussi bien le malgache que le breton, le peul ou l'estonien. »

Les habitués, Bpi/Centre Pompidou, 2000.



© Didier Loire/Bpi, 2002.



Inauguration de la Bibliothèque publique d'information rénovée, janvier 2000

De gauche à droite :

Jean-François Bodin, architecte de la rénovation;
Jacques Chirac, président de la République;
Martine Blanc-Montmayeur, directeur de la Bpi;
Jean-Jacques Aillagon, président du Centre
Pompidou.

© Nathalie Darbellay/Bpi, 2000.

Colloque anniversaire des 25 ans de la Bpi, octobre 2002

1. À la tribune, Gérard Grunberg, directeur de la Bpi; Jean-Pierre Seguin, fondateur et ancien directeur de la Bpi; Bruno Racine, président du Centre Pompidou; Jean-Sébastien Dupuit, directeur du Livre et de la Lecture.

2. Directeurs de la Bpi... De gauche à droite : Michel Melot (1983-1989), Jean-Pierre Seguin (1976-1977), Martine Blanc-Montmayeur (1993-2000), Gérard Grunberg (2001-).

3. Gary Strong, directeur de la Queens Borough Public Library à New York.

4. Caroline Wiegandt, directrice des Services et des réseaux à la BnF.
Chris Batt, directeur de la Library and Information Commission, *Resource*, à Londres.

1, 2, 3, 4 : © Philippe Migeat/Bpi, 2002.



Table ronde: bibliothèque et démocratisation culturelle

Michel Melot,

sous-directeur des Études, de la documentation et de l'inventaire,
Direction de l'architecture et du patrimoine, directeur de la Bpi de 1983 à 1989

Nous voici arrivés à la dernière table ronde de ce copieux colloque sur le sujet de la démocratisation culturelle et du rôle que les bibliothèques peuvent y jouer.

Pour moi qui me retrouve avec un immense plaisir dans ce lieu que j'ai tant aimé et que je continue de tant aimer, la Bibliothèque publique d'information est la plus belle illustration que je connaisse d'un phénomène de démocratisation culturelle. On peut dire que, depuis vingt-cinq ans, la Bpi fait chaque jour la preuve de la démocratie. C'est un acquis extraordinaire dont je me réjouis de voir qu'il est conservé et vivant après vingt-cinq ans.

Mais la Bpi est aussi à l'épreuve de la démocratie et ce jugement très enthousiaste doit être aussitôt modulé. On l'a vu dans les précédentes interventions, cette démocratie n'est jamais parfaite, elle est toujours à compléter. On vient de le voir avec tous les publics qui sont, de fait, exclus de l'accès pourtant si libre à la Bpi. On a vu le cas des personnes handicapées, des services à distance, des personnes étrangères qui, par leur langue, sont exclues... et même des cas plus paradoxaux. J'étais intéressé de voir que les services à distance touchaient un public qui semble, si je me souviens bien des enquêtes sociologiques, très différent du

public qui vient sur place. Je me souviens qu'on discutait de la sous-représentation de la population active dans les bibliothèques publiques où l'on voit beaucoup d'étudiants qui ne comptent pas, au sens où l'entend l'INSEE, dans la population active, de retraités. Le « quadra » cadre est absent ou très peu présent, alors qu'on le voit très majoritairement sur le Web.

Des publics restent donc exclus, même ceux qui ne sont pas défavorisés, comme les cadres. En revanche, d'autres publics sont aussi réellement défavorisés et, de fait, exclus de cet exemple de démocratie la plus large possible. Cette démocratie est quand même toujours à compléter, elle n'est jamais parfaite, loin de là.

Autre réflexion à mener, cette démocratie n'est jamais acquise. Nous le savons tous. J'ai vécu ici, mais je pense que ceux qui ont eu le privilège de diriger cette bibliothèque ont su qu'il a fallu se battre constamment contre des gens qui se disaient bien intentionnés et très républicains, mais dont la seule idée était de rétablir la tarification d'entrée à la Bpi, de réduire l'accès libre, d'y réinstaurer des accès contrôlés, dans une sorte de psychose du contrôle. J'avais mal lorsque, en privé, j'entendais des gens exprimer leurs

fantasmes sur la Bpi qui ne serait qu'un lieu de refuge des clochards, etc., contre lesquels il fallait en permanence réagir. Il faut donc savoir que cet exemple est constamment mis en cause et qu'il faut se battre pour en maintenir le principe.

Troisième thème qui va nous obliger à relativiser cette impression de démocratie excellente de la Bpi, c'est la comparaison entre une conception latine et une conception anglo-saxonne de la démocratie. L'origine de la Bpi est américaine. La formule de la lecture publique, on le sait depuis Eugène Morel et depuis Jean-Pierre Seguin, nous vient des États-Unis dont les exemples les plus frappants sont arrivés par le biais de la Bibliothèque de Berlin que Jean-Pierre Seguin avait visitée: il avait eu alors, la révélation de ce genre de bibliothèque en accès libre. La démocratie américaine et son modèle de lecture publique, tout aussi démocratique que le nôtre, plus à bien des égards, est très différent du nôtre par beaucoup d'aspects, ne serait-ce que par l'attitude vis-à-vis des minorités, les services rendus au public et la mentalité qui ne sont pas les mêmes.

De même, d'autres modèles tout aussi démocratiques que le nôtre fonctionnent différemment. Prenons les bibliothèques publiques des pays scandinaves qui sont, aussi, un exemple qui doit nous inspirer. Vous savez que les Finlandais, qui sont six millions, empruntent plus de livres que les Français qui sont dix fois plus nom-

breux. Si les Français empruntaient dans les bibliothèques publiques autant de livres que les Finlandais, le nombre de prêts dépasserait le milliard de livres prêtés par an.

Là aussi, notre fierté démocratique de voir se développer en France la lecture publique de façon aussi brillante doit être relativisée, mais avec des formules différentes. La formule de la bibliothèque de prêt finlandaise ne ressemble pas du tout à nos bibliothèques, l'animation culturelle y est peu pratiquée. En revanche, ce sont des machines à prêter, ce dont les bibliothécaires parfois se plaignent. J'ai été surpris de voir des Finlandais revenir en France pour prendre des leçons de lecture publique, ce qui était l'inverse du mouvement auquel on était habitué, puisque c'était plutôt les Français qui avaient tout à apprendre des pays nordiques au vu de leurs statistiques.

La démocratie est diverse, elle n'a pas forcément le même sens d'un pays à l'autre, elle n'est jamais acquise et elle est toujours à compléter.

Ce sont des thèmes riches, qui vont être abordés par trois spécialistes, trois personnes dont l'expérience est incontestable en la matière. Je vais d'abord donner la parole à Martine Poulain qui a longtemps été dans cette maison responsable des études et qui a dirigé beaucoup d'enquêtes sur lesquelles nous fondons maintenant nos analyses, et qui aujourd'hui est responsable des bibliothèques de l'INHA,

tâche difficile mais passionnante avec ce beau projet de l'Institut national d'histoire de l'art..., mais je ne vais pas retracer votre carrière qui a été longue et brillante.

Ensuite, Martine Blanc-Montmayeur, que tout le monde connaît ici et pour cause, réagira aux propos de Martine Poulain, et je demanderai à Patrick Bazin, directeur de la bibliothèque municipale de Lyon, avec son expérience très riche et incontestable de la lecture publique, de réagir aux deux premiers propos. Enfin, notre invité d'honneur Gary Strong nous dira si le débat que nous avons entre nous aujourd'hui lui apparaît un peu exotique, si c'est un débat d'intellectuels français et parisiens ou si, au contraire, les différentes questions que je viens d'évoquer sont aussi pertinentes de l'autre côté de l'Atlantique.

Je donne la parole à Martine Poulain.

Martine Poulain,
directrice du Département de la bibliothèque et de la documentation,
Institut national d'histoire de l'art (INHA)

Merci beaucoup Michel. Je vais être brève puisque c'est une table ronde qui dispose d'assez peu de temps.

Ce que je souhaitais, pour apporter une contribution à la question posée, c'est, non pas revenir sur l'histoire récente des bibliothèques publiques et me demander avec vous si elles ont réussi ou échoué dans la démocratisation de l'accès à la lecture et à la culture, mais prendre la question d'une autre manière en vous proposant trois points à revisiter.

Le premier point concerne l'évolution, au cours des quarante dernières années, de la notion de démocratisation, et la manière dont elle est entendue aujourd'hui.

Un deuxième point évoque les conceptions comparées de la lecture entre la France, la vieille Europe et les jeunes États-Unis, pour essayer de comprendre ce qu'est la relation à la culture dans une société à tradition aristocratique et ce qu'elle est dans une société démocratique, en m'inspirant notamment des analyses de Tocqueville dans *De la démocratie en Amérique*.

Si j'ai le temps, mais je ne crois pas, j'aborderai un troisième point qui est d'analyser la lecture publique à la française et à la Bpi, comme se situant un peu entre ces deux mondes, ayant repris beaucoup d'éléments de la tradition démocratique, mais essayant toujours, dans ses

collections, d'y proposer aussi le meilleur, un meilleur qui peut se rattacher à la conception aristocratique de la culture.

Brève histoire de la notion de démocratisation de la lecture

Sur le premier point, histoire d'une notion, la démocratisation, je voulais juste rappeler qu'au cours des cinquante dernières années, depuis la Seconde Guerre mondiale, la notion de démocratisation a subi un certain nombre d'inflexions. Au départ, aussi bien dans la conception de Malraux que dans celle de l'éducation populaire, l'idée est que la démocratisation de la culture, c'est faire accéder le plus grand nombre aux meilleures œuvres de l'humanité. Dans cette conception, la culture est une; elle est clairement délimitée et le projet est de faire accéder, peu à peu, le plus grand nombre à cette culture unanimement reconnue et unique.

En revanche les modes d'accès aux œuvres étaient pensés différemment: pour Malraux c'était une opération magique, le contact direct entre les œuvres et ceux qui les recevaient créant cet éclaircissement, cette illumination pour les publics. Pour le courant populaire, ce contact était affaire d'éducation.

Ensuite, plusieurs réflexions, plusieurs mouvements sont venus questionner ces modèles. L'une, sur la question des cul-

tures populaires, a été posée de longue date, dès la fin du XIX^e siècle. L'autre ensemble de questions s'est appuyé sur les travaux de Bourdieu et d'un certain nombre de sociologues en mettant en avant la notion de culture légitime et de culture illégitime.

La démocratisation, l'accès à la culture, vont ainsi être peu à peu questionnés, voire remis en cause, d'une part, par une réaffirmation de l'existence d'une littérature populaire et de cultures populaires propres qui ne seraient pas que marquées par le manque, le moins, mais qui seraient, elles aussi, dignes d'intérêt, qu'il faut reconnaître. On a donc commencé à opposer la culture bourgeoise à la culture populaire sur divers modes. Parfois, c'est Racine contre Zola; à d'autres moments, comme le fait Richard Hoggart dans *La Culture du pauvre*, il s'agit de rendre une noblesse, une légitimité à des rapports à la culture autres.

Dans cet ensemble de remises en cause, on peut noter également la pérennité très grande des travaux de Jean-Claude Passeron et de Pierre Bourdieu, notamment, qui montrent que la culture n'est pas monosémique, unique et reconnaissable par tous comme on voudrait le faire croire, mais est en fait un travail construit qui assure à certains une domination symbolique, culturelle et sociale. Donc, une suspicion a été introduite sur le fait que la culture n'existe pas au sens universel, qu'elle n'est pas universelle, mais temporelle et sociale, qu'elle est un

instrument de distinction, qu'il s'agit pour certains de faire partie d'un petit groupe, des « happy few » qui vont créer les valeurs, créant la littérature et les écrits légitimes pour se distinguer des autres, de la masse, des classes moyennes éventuellement ou même parfois de son propre camp puisque, quand les médecins aiment Beethoven, les intellectuels aiment Stockhausen.

La culture serait non seulement un instrument de distinction, mais également un instrument de domination. Il n'y a pas vraiment d'amour de l'art dans cette relation-là, il n'y a que de l'intérêt, de la sauvegarde de positions, de la construction de pouvoir symbolique. Et cette culture « légitime » bouge en permanence; il faut rendre cela à Bourdieu parce qu'on a tellement simplifié sa pensée qu'on en a fait un marxiste alors que tout l'intérêt de son analyse réside dans l'idée que, pour assurer la domination, tout est toujours en renégociation.

Cette question des genres illégitimes a été débattue dans les bibliothèques publiques et j'ai participé parfois à ce qu'elle soit posée aussi au sein d'une bibliothèque publique d'un genre particulier qui était la Bibliothèque publique d'information.

Mais ce que ni les uns ni les autres de ce courant n'avaient vu venir, c'est que la réticence à la lecture ou le refus des œuvres légitimes allaient être confrontés à des ennemis bien plus coriaces que l'ignorance ou l'inculture. On a longtemps

vécu, jusqu'au milieu des années quatre-vingt, sur l'idée que si on offrait, si on multipliait, si on développait les offres culturelles, s'il y avait des politiques publiques, d'État, territoriales, petit à petit nous arriverions à élargir les pratiques de lecture et les pratiques culturelles. Or, tous, nous avons sous-estimé la puissance de la société de consommation et pas vu venir le recul de la force symbolique du livre.

Là où les années 1950 à 1970 pensaient n'avoir à combattre que l'absence, que le moins, que le manque, et étaient persuadées que la révélation pourrait être peu à peu partagée et diffusée, et le bonheur de lire les grands auteurs partagé par tous, est arrivé dans les années quatre-vingt un troisième larron que personne n'attendait avec cette force-là: la croissance d'autres valeurs, d'autres loisirs, d'autres cultures qui relègue la lecture à une place plus modeste dans les valeurs symboliques des nouvelles générations.

Je ne développerai pas ici ce que l'on sait aujourd'hui de la place de la lecture dans les nouvelles générations comme étant à la fois effective et forte mais où – et cela donne tort aux théories de Bourdieu – on marie Molière et Stephen King sans problème. La lecture occupe une place relative.

C'est ainsi que, comme le montrent Anne-Marie Chartier et Jean Hébrard dans leur ouvrage *Discours sur la lecture*, on est arrivé à une position inattendue et à la

nécessité de faire l'apologie de la lecture en soi et quelle qu'elle soit. Comme le disait la directrice de la bibliothèque de Berlin hier: « mieux vaut *Caroline, Martine* et autre *Club des cinq* que rien du tout ». On peut se demander si l'on n'est pas réduit à une politique du « sauve qui peut », et non plus investi dans une politique de conquête que l'on a longtemps cru pouvoir mener avec succès.

La France entre modèle aristocratique et modèle démocratique

Deuxième point, « Tocqueville et la lecture publique ». Je résume beaucoup par rapport à l'ampleur du sujet. Quand on travaille sur l'histoire de la lecture, sur l'histoire des bibliothèques, sur le développement des bibliothèques publiques aujourd'hui, on est à la fois ravi de leur développement et, en même temps, on se pose un certain nombre de questions sur les raisons du retard persistant de la lecture publique en France. Il ne suffit pas de mettre en cause l'État, ni par le passé ni aujourd'hui. Il faut chercher des raisons beaucoup plus profondes qui expliquent cette insouciance. On a pu, un temps, chercher des raisons à ce sous-développement dans la religion, dans les rapports différents du protestantisme et du catholicisme à la lecture, dans une habitude en France de la médiation de l'objet livre par le clergé, là où le protestantisme naissant recommande le contact direct du livre et du lecteur.

Je proposerais qu'on réfléchisse en s'appuyant sur d'autres bons auteurs et par exemple sur Tocqueville. En 1835, découvrant la jeune démocratie américaine, celui-ci s'efforce de comprendre quelles sont les différences de valeurs portées par les sociétés européennes et la jeune démocratie. En fait, et c'est un bonheur immense de lecture, le deuxième volume de *De la démocratie en Amérique* est entièrement consacré aux questions culturelles. Tocqueville expose les différences entre les sociétés aristocratiques et démocratiques et s'interroge sur la tension entre liberté et égalité dans l'une et dans l'autre. Ses analyses abordent très souvent les questions culturelles, quand ce n'est pas l'édition et la lecture.

En gros, alors que nos sociétés européennes privilégient la liberté, les sociétés démocratiques privilégient l'égalité. Dans cette recherche de l'égalité, la lecture devient essentielle car chaque individu « veut pouvoir juger par lui-même ». La démocratie engendre un peuple de lecteurs... Mais le rapport à la culture et à la lecture va être tout à fait différent de celui existant dans les sociétés aristocratiques et naviguer lui-même entre deux risques : celui d'une opinion commune majoritaire, égale, mais aussi celui de l'ignorance et de l'adhésion sans compréhension. L'apologie de l'individualisme dans les démocraties, la recherche d'égalité peuvent aussi être un frein à la lecture.

Citons Tocqueville : « Quand il n'y a plus de richesse héréditaire, de privilège de

classe, de prérogative de naissance, il devient visible que ce qui fait la principale différence entre la fortune des hommes, c'est l'intelligence. L'utilité du savoir se découvre avec une clarté particulière aux yeux mêmes de la foule. La volonté de tout juger par soi-même et la recherche de l'égalité conduisent en fait à la lecture. On ne lit pas de la même manière et dans le même esprit que chez les peuples aristocratiques. Mais le cercle des lecteurs s'étend sans cesse et finit par renfermer tous les citoyens, le nombre de ceux qui cultivent les lettres, les arts et les sciences devient immense. » Là, il pèche par un enthousiasme excessif, qui confine à la naïveté – excusez-moi Gary Strong –, et il le sait si bien qu'il reviendra sur ces affirmations.

Car « les Américains aiment les livres qu'on se procure sans peine, qui se lisent vite, qui n'exigent pas de recherche savante pour être compris ». Vous voyez, on aurait dû, nous les bibliothécaires, méditer Tocqueville bien plus tôt ! « Les petits écrits seront plus fréquents que les gros livres, l'esprit que l'érudition, l'imagination que la profondeur. Une multitude de traités élémentaires destinés à donner la première notion des connaissances humaines. Les livres de religion, les pamphlets, les brochures ; les Américains n'ont point encore à proprement parler de littérature, ils ont des journalistes. Les hommes qui vivent dans des siècles d'égalité ont beaucoup de curiosité et peu de loisir, leur vie est si pratique, si compli-

quée, si agitée, si active, qu'il ne leur reste que peu de temps pour penser. »

La lecture de Tocqueville permet ainsi de comprendre pourquoi les bibliothèques publiques ont été inventées par la jeune démocratie américaine et, en même temps, pourquoi ce nouveau rapport à la lecture est plus pratique, plus pragmatique, se basant sur un certain nombre de besoins concrets que ces gens, à cette époque, ont pour survivre. Le risque devient donc éventuellement, que cette modalité seule de lecture soit privilégiée, et moins une lecture, dit-il, de grands auteurs: « La démocratie n'a pas le temps de lire Descartes. » Mais il expliquera plus loin pourquoi la démocratie lit quand même Descartes...

La lecture publique à la française: une tentative aristo-démocratique?

Après ce résumé extrêmement lapidaire des analyses de Tocqueville et pour conclure, il me semble qu'il permet d'expliquer d'une nouvelle manière pourquoi, nous, les bibliothécaires de lecture publique en France, nous débattons entre deux exigences: celle de la démocratisation et du partage de la lecture, celle de vouloir faire accéder le plus grand nombre aux meilleures œuvres, dans une référence inconsciente à ce que Tocqueville considère être la tradition aristocratique.

On peut interpréter la création de la Bpi par Jean-Pierre Seguin comme une volonté d'instaurer, voire de réhabiliter

en France, une conception pragmatique de la lecture. Le choix de l'actualité par rapport au patrimoine, le choix de l'abondance par rapport à un modèle de lecture intensive, le choix de la consultation rapide par rapport à la *ruminatio* médiévale, le choix de l'information par rapport aux savoirs, le choix du multimédia par rapport au livre seul, le choix de l'ouverture à tous ont été autant de choix de ruptures par rapport à un modèle « aristocratique ».

Ces choix ont illustré une volonté de se rapprocher du modèle démocratique, tout en essayant de conserver l'exigence ancienne des bibliothèques françaises, référents dans les modèles patrimoniaux: la référence aux savoirs constitués, l'hommage à la culture et la volonté que le meilleur soit partagé par les « honnêtes hommes ».

Peut-être l'utopie de la lecture publique à la française est-elle d'essayer de fondre les deux modèles et d'instaurer ainsi une bibliothèque « aristo-démocratique »...

Michel Melot: Merci. Les oppositions brutales vont permettre un débat plus vif puisque c'était nécessairement rapidement présenté. Martine Blanc-Montmayeur va reprendre ce thème à sa façon.

Martine Blanc-Montmayeur,
conseiller pour le livre et la lecture, DRAC PACA, directeur de la Bpi de 1993 à 2000

C'est un peu difficile de réagir à chaud sur une intervention que l'on découvre. Mais il me semble qu'un autre moyen d'aborder le problème des bibliothèques et de la démocratisation culturelle est de dire : bibliothèques et démocratie. La démocratie, ce n'est pas tout à fait la même chose que la démocratisation culturelle. J'ai l'impression que depuis les débats qu'a rappelés Martine sur : « qu'est-ce qu'une démocratisation culturelle? », débats profondément français avec cette notion de référence à la culture, nous sommes passés à une autre notion, pas forcément sans le savoir mais de manière très décisive, dans la majorité des bibliothèques de lecture publique qui drainent un public. Cette notion bien sûr, est issue de l'évolution de la société française ces trente dernières années, et correspond également au développement de la lecture publique; un développement qui s'est fait dans le cadre d'une société de consommation de biens culturels pour une part, et dans une société confrontée à quelques vingt années difficiles d'un point de vue économique. Donc, il ne s'agit pas forcément de bibliothèques et de démocratisation culturelle, mais il s'agit de bibliothèques et de démocratie.

Un auteur un peu oublié aujourd'hui, mais présent dans la mémoire des gens de

ma génération, posait assez bien le problème dans son titre, qui date de 1968 ou 1969, « Animation culturelle, intégration et/ou subversion »; le fameux texte de Gaudibert. C'était l'époque où l'on faisait beaucoup de « et/ou ». À l'époque, il prenait le problème quasiment à l'envers, en considérant que l'animation culturelle devait autant aider à la subversion qu'à l'intégration, une subversion comme prise de conscience, bien sûr, de ses propres possibilités hors de tout modèle.

Ce qui est intéressant, c'est que, vingt ans plus tard, l'étude de Michèle Petit, faite sous la conduite du service Études et recherche de la Bibliothèque publique d'information, *De la bibliothèque au droit de cité*, essayait d'interroger un panel d'usagers de la bibliothèque, ne correspondant pas forcément au profil traditionnel des bibliothèques. Son étude découvrait, à travers les interviews approfondies, que les gens qui avaient fréquenté la bibliothèque et qui reconnaissaient l'avoir fréquentée, se servaient de la bibliothèque, non pas comme un modèle de culture et comme un modèle à acquérir, mais se servaient de la bibliothèque comme une possibilité de mise à distance avec leur propre trajectoire sociale telle qu'elle semblait conditionnée par leur appartenance socioculturelle, et comme une possibilité de choix.

Dans cette possibilité de choix, il y avait évidemment une part d'intégration, mais surtout une part très importante de subversion.

On ne va pas dire que la démocratie est un lieu de subversion. En revanche, si l'on considère que les bibliothèques sont des lieux d'apprentissage de la démocratie et donc de possibilité d'apprentissage d'une distance critique, il est bien évident qu'on ne peut déterminer où mènera cette distance critique, mais cela me semble un enjeu beaucoup plus important et, de plus, saisi tout à fait naturellement. Les bibliothèques de lecture publique en France se sont développées ces vingt dernières années dans un certain contexte, souvent sans fonds patrimoniaux, et la question de démocratisation ne se posait plus par rapport à la culture, ou ne se posait plus uniquement par rapport à la culture. Les bibliothèques se placent désormais comme des lieux ouverts, collectifs, au sein de la cité et accessibles à un nombre d'usages dont nous n'avons pas encore fini de nous étonner.

Toutes les enquêtes sur les usages ont montré que la bibliothèque était aussi un lieu de détournement des usages traditionnels, et ce mot « détournement » va également dans le sens de ce que j'ai abordé auparavant.

À ce stade, les bibliothèques de lecture publique n'ont pas si mal réussi leur travail, même si elles ont encore du chemin à parcourir puisque, même si nous avons des

chiffres d'inscrits inférieurs à certains pays, je voudrais rappeler que les bibliothèques de lecture publique qui marchent – je ne vais pas détailler ce que veut dire « qui marchent », tout le monde le sait ici – atteignent quand même, dépassent maintenant, et c'est un progrès depuis plusieurs années, 30 %, voire 40 % de la population à desservir, auxquels il faut ajouter, autre élément d'intégration mais aussi de subversion, le nombre, extrêmement important dans les bibliothèques, d'usagers qui choisissent de fréquenter régulièrement les bibliothèques en n'étant pas inscrits; ce qui montre qu'il y a aussi une prise de distance, par rapport à l'institution, qu'ils choisissent eux-mêmes.

Dans ce cadre, la bibliothèque de lecture publique est véritablement un lieu de démocratie où chacun choisit, et finalement on arriverait à faire la synthèse, d'être libre – et la notion de liberté a une importance fondamentale dans l'inconscient collectif des Français – dans un lieu qui est devenu, pour le coup, un symbole d'égalité, pas forcément pour des usages de démocratisation culturelle, mais avant tout pour des usages de démocratie.

Je réagis à chaud. Je laisse maintenant la parole à Patrick Bazin.

Patrick Bazin,
directeur de la bibliothèque municipale de Lyon

Je vais réagir aux propos de Martine Poulain disant que nous aurions dû lire Tocqueville. Certains bibliothécaires l'ont lu depuis longtemps, d'où leur malaise face à la tournure que prennent certains débats dans les bibliothèques française à propos de l'Internet, de la question des collections et de la dimension plus ou moins prescriptive des bibliothèques publiques.

L'intérêt de Tocqueville est d'enrichir notre perception de la démocratie en nous en présentant une version, de tradition anglo-saxonne, différente de celle dont nous sommes coutumiers en France. Et je crois que la compréhension de cette divergence est utile à nos débats de bibliothécaires.

Sachons, d'abord, qu'à la racine commune de toutes les versions de la démocratie, il y a, d'abord, la question de l'autodétermination de l'individu, avant même celle de l'égalité. L'histoire de la démocratie moderne va de paire avec l'émergence progressive de l'individu et de son concept, à partir des XIII^e et XIV^e siècles. Cette émergence, qui a signifié une rupture radicale par rapport à toute tradition – donc, soit dit en passant et pour faire écho aux propos de Martine Blanc-Montmayeur, par rapport à un certain modèle de transmission – a supposé l'instauration d'une distance critique et d'un espace public d'échange intellectuel, l'in-

dividu se constituant avant tout comme libre de penser dans son for intérieur et libre d'argumenter en public. Il s'est donc agit d'un processus foncièrement intellectuel, voire intellectualiste, qui, évidemment, explique le rôle central que le livre prendra pendant plusieurs siècles dans l'essor de la démocratie et l'attachement viscéral des bibliothécaires à ce qu'ils estiment être leur rôle historique dans la préservation d'un espace public des idées.

Aujourd'hui, cependant, nous sommes déjà parvenus loin en aval de la source de la démocratie et celle-ci se retrouve aux prises avec des contradictions qu'elle-même a engendrées, tiraillée qu'elle est entre un hyper-individualisme consumériste, une instrumentalisation de la culture par l'industrie de la communication et la tentation de faire droit systématiquement aux revendications les plus identitaires (cf. les analyses de Dominique Schnapper sur la démocratie providentielle). Dès lors, les bibliothèques commencent à douter d'elles-mêmes, surtout en France où leur conception volontariste de l'espace public et leur modèle éducatif se heurtent à une réalité bien plus complexe que jadis.

Cette conception s'inscrit parfaitement dans ce que l'on pourrait appeler un républicanisme à la française, hérité de Kant et de Rousseau, qui part du principe que les idéaux de la démocratie, comme l'égalité

ou l'universalité, seraient, en quelque sorte, des *a priori* implémentés naturellement dans le cerveau de chacun et dont il s'agirait de favoriser l'épanouissement par l'éducation. Animal démocratique par essence parce qu'intellectuellement souverain de lui-même, chaque individu – à condition d'être correctement éclairé, c'est-à-dire rendu à lui-même – peut et doit participer à la formation d'une volonté générale, laquelle fonctionne un peu comme une projection à l'échelle du corps social de la volonté individuelle. Plus que toute autre institution culturelle en France la bibliothèque publique aura fait sienne cette vision en s'efforçant de prescrire à chaque citoyen, par la vertu de collections correctement formées, les outils d'une bonne hygiène mentale (même si la réalité du terrain n'a pas toujours cadré avec les intentions).

Assez différente est la conception issue de la tradition de l'empirisme anglo-saxon, si bien analysée, justement, par Tocqueville, d'après laquelle la liberté de l'individu n'existe que par ce qu'il reçoit de l'extérieur et par les interrelations qui l'enrichissent. De la liberté des interactions et des individus qui y participent dépend la démocratie. Celle-ci ne préexiste pas dans un modèle mais s'exprime dans le jeu même des échanges grâce à des procédures qui en garantissent la fluidité. Dans la perspective de cette approche libérale la lecture d'un livre apparaît plus comme le prolongement d'une conversation à distance

que comme l'expérience d'une vérité en construction. D'où, sans doute, une moindre difficulté qu'ici à s'approprier l'Internet et une approche moins normative de l'offre documentaire.

Il serait stupide, évidemment, de jouer ces deux traditions l'une contre l'autre, sans voir qu'elles sont les deux faces d'une même aspiration à la liberté, l'une mettant l'accent sur la recherche d'un idéal de liberté, au risque de se figer dans une abstraction, l'autre sur son exercice pragmatique, au risque de favoriser la loi de la jungle. Il me semble, cependant, que nous serions bien inspirés, nous qui sommes attachés aux balises de notre républicanisme comme à des avantages acquis, d'explorer l'autre point de vue, ne serait-ce que pour dérouiller nos certitudes. Car il faut bien admettre que les points de blocages sont multiples, dont l'Internet n'est qu'un symptôme.

La première de ces certitudes serait peut-être celle qui consiste justement à penser que si la bibliothèque est un outil de la démocratie, c'est par essence et que, dès lors – en tant que parangon du système démocratique (cf. les analyses de Robert Damien) elle est intouchable. À bien des égards le refus du droit de prêt, qui a prévalu dans nos rangs pendant pas mal de temps, s'est autorisé de cette certitude avant que les bibliothécaires ne s'aperçoivent qu'ils étaient très isolés et qu'avec l'essor de la société de l'information l'espace public ne pouvait plus être conçu en termes d'extraterritorialité.

Loin de moi l'idée que la bibliothèque n'aurait plus pour fonction majeure de favoriser le plus large partage possible des connaissances et l'espace critique dont parlait Martine Blanc-Montmayeur, mais il suffit de regarder autour de soi pour s'apercevoir que la bibliothèque n'a plus le monopole de cette fonction, que de nouvelles formes d'accès au savoir et de communautés intellectuelles émergent et que l'« adversaire » n'a plus forcément l'apparence d'un obscurantisme à dissiper par les lumières de la raison.

Il est vrai que l'image que nous donne aujourd'hui le champ culturel a de quoi faire frémir un bibliothécaire. Je fais allusion, bien sûr, au rôle exorbitant de l'événementiel et de la communication, et à leur impact croissant sur des élus soucieux de rayonnement local ou international. Je fais allusion, plus profondément, à la nature même de la culture qui tend à s'emparer de toute expérience humaine non plus pour la représenter (et la penser) mais pour en faire une expérience spectaculaire (cf. les analyses de Jeremy Rifkin), dont la version la plus dégradée serait le parc à thème ou le *Loft*, et face à quoi l'expérience de la lecture pèse peu. Il est vrai aussi que, curieusement, alors qu'il n'est aujourd'hui question que de société du savoir, nous avons de plus en plus de mal à convaincre les décideurs de nous aider à tisser et à alimenter les réseaux du même nom, comme si la bibliothèque n'était plus une réponse allant de soi, même sur son propre terrain!

Il me semble, cependant, qu'une certaine crispation sur un modèle figé du partage et de la transmission des savoirs nous empêche de voir ce que l'évolution actuelle a aussi de positif et comment les bibliothèques peuvent y participer efficacement. C'est pourquoi une cure d'empirisme, à la lumière de Tocqueville, par exemple, me paraît utile. Et si je devais résumer l'esprit de cette cure je dirais qu'elle consiste à moins investir dans le message que dans le procédural.

Ainsi, l'incapacité dans laquelle se trouvent les bibliothèques de transposer dans l'univers hyper-complexe et mouvant de l'Internet leur théorie de la bonne collection doit nous amener à renverser notre perspective traditionnelle en tentant d'associer créateurs et usagers de contenus dans des communautés de savoir, à favoriser les échanges plutôt qu'à prédéterminer les réponses, à considérer que la « collection » n'est qu'un arrêt sur image d'une transaction permanente. Est-ce là une atteinte à une solution républicaine qui consisterait à trier le bon grain de l'ivraie ou, au contraire, une tentative de hausser la réponse bibliothécaire au niveau des attentes d'une population de plus en plus exigeante et réactive – et, donc, de s'inscrire dans une véritable démocratie culturelle?

Autre remarque: est-il véritablement si démocratique de se contenter de faire du chiffre avec le public scolarisé (41 % des lyonnais de 12-13 ans sont inscrits) alors que les actifs, faute d'horaires adaptés et,

surtout, d'une offre et de services adéquats, font un petit tour en bibliothèque et puis s'en vont? Est-il si démocratique que cela que les membres de la population les plus exigeants en matière d'information ne trouvent pas leur compte en bibliothèque, pas plus, d'ailleurs, que ceux issus de cultures minoritaires? S'informer et apprendre tout au long de la vie représente pourtant un enjeu majeur de la démocratie. Encore faudrait-il que nous sachions partir des besoins réels des gens et leur faire confiance.

Faire confiance, c'est cela, au fond, que j'appelle investir dans le procédural, c'est à dire non pas systématiquement partir du point de vue de la prescription mais savoir accompagner, mettre en relation, tirer profit des points de vues différents et, ce faisant, ouvrir le champ. Car tel est bien le message du système démocratique: non pas délivrer un message, mais ouvrir le champ grâce à des procédures qui évitent toute prise en otage du pouvoir par un groupe porteur, précisément, d'un message. Je ne vois pas pourquoi les bibliothèques échapperaient à cette responsabilité d'ouverture dans un domaine qui, plus que toute autre, suppose la libre circulation des idées, c'est-à-dire la démocratie culturelle. J'ajouterai que la démocratisation de la culture – l'élargissement de l'accès, auquel les bibliothèques sont tout particulièrement attachées – bien qu'elle soit indispensable, n'est qu'une des composantes, non suffisante, d'une véritable démocratie culturelle.

C'est pourquoi je suis particulièrement réservé vis-à-vis des chartes d'acquisition – à distinguer des politiques d'acquisition qui ne sont jamais que les procédures permettant d'assurer un équilibre pragmatique entre les moyens budgétaires du moment et les différentes sollicitations, la plupart du temps contradictoires, de l'environnement. Partant du légitime souci de rendre des comptes aux tutelles démocratiquement élues, les chartes d'acquisition sont, à mon avis, soit des coquilles vides qui exhibent des généralités s'appliquant à tout service public – du genre « respectons la diversité des opinions » – soit des catalogues de choix intellectuels ou idéologiques qui ferment dangereusement le jeu des possibles et placent les élus dans une situation inconfortable, alors que leur rôle est plutôt de garantir que soient réunies toutes les conditions requises pour le bon fonctionnement d'une bibliothèque (budget, moyens matériels, professionnalisation des emplois) et par là même la mise en œuvre des procédures adéquates. Finalement, les chartes d'acquisition tendent à renforcer l'arbitraire dont elles voudraient se prémunir. Tel est d'ailleurs le risque de toute attitude par trop prescriptive.

Une question majeure demeure cependant, celle de la transmission culturelle. Martine Blanc-Montmayeur, hier soir, me disait qu'il faut transmettre des valeurs...

Martine Blanc-Montmayeur: Je n'ai pas dit « valeurs », surtout pas. J'ai parlé procédures.

Patrick Bazin: En tout cas, effectivement, la démocratie, comme n'importe quel système social, doit être capable de transmettre pour se renforcer. Mais rien ne permet d'affirmer que toute forme de transmission doit ressembler à celle du mode livresque ou muséal, qui consiste à préserver telles quelles les œuvres tutélaires et à les réinterpréter de siècles en siècles. L'expérience du réseau et d'une textualité multimédia en perpétuel mouvement est aussi, en soi, un mode de capitalisation et de transmission des expériences. Il me semble, justement, qu'il y a là un champ de réflexion totalement nouveau pour les bibliothèques et qu'elles seules sont à même de l'explorer sérieusement.

Michel Melot: Merci. M. Gary Strong va nous dire si les propos très nourris qui viennent d'être tenus lui semblent être un débat français avec des scrupules très excessifs, issus de notre nostalgie ou de notre honte d'avoir un passé aristocratique, et les contradictions dans lesquelles ce passé nous entraîne. J'ai toujours l'impression que chaque Français veut être exceptionnel, et que, lorsque l'on est ensemble, cela ne peut plus fonctionner, parce que si l'exception se généralise on n'est plus exceptionnel. La bibliothèque de Queens est notre grand exemple, puisqu'elle a été l'une des révélations qui ont permis la réalisation de la Bpi; je me souviens de l'avoir moi-même visitée comme en pèlerinage, de façon très émerveillée

devant la diversité des services, elle est un autre modèle de démocratie. Votre témoignage à ce débat va nous être tout à fait précieux.

Gary Strong,
directeur, Queens Borough Public Library, New York

Merci beaucoup. Je suis impressionné par les discussions que je viens d'entendre.

J'enseigne à l'école des bibliothécaires, environ une fois tous les douze – dix-huit mois; j'y donne un cours d'histoire sur la gestion des bibliothèques publiques et je commence toujours par un cours sur l'histoire des bibliothèques publiques américaines. J'aimerais pouvoir dire que c'est, comme nombre d'historiens des bibliothèques l'ont déclaré, « cette merveilleuse création des bibliothèques publiques américaines au service de la démocratie qu'est l'Amérique, etc. ». J'explique ces choses dans mon cours et j'utilise, entre autres, l'exemple de la superbe bibliothèque publique de Boston, et puis je cite un article que j'ai découvert il y a quelques années, qui a une position légèrement différente sur le sujet: en particulier sur le fait que beaucoup des premières grandes bibliothèques publiques américaines ont été créées par les riches pour écarter les classes laborieuses des bars et des prostituées et leur proposer un lieu où elles pourraient aller s'instruire et avoir à leur disposition les meilleurs ouvrages. Heureusement, les bibliothécaires, prenant les choses en main, ont transformé les bibliothèques qui ont commencé à s'intéresser davantage à ce que les gens voulaient, et à la façon d'enrichir la bibliothèque pour

rendre la vie des Américains plus riche, et c'est comme ça que les bibliothèques publiques se sont développées.

Pour essayer de produire un résumé que j'aimerais équilibré, pendant que nous parlions et que nous écoutions j'ai pris quelques notes sur les uns et les autres et l'équilibre, si vous le permettez, se situe entre les arguments qu'il m'a semblé entendre et les arguments que j'entends au cours de discussions semblables aux États-Unis aujourd'hui. Voici les problèmes fondamentaux auxquels sont confrontées les bibliothèques :

Il faut mettre en parallèle d'une part la nécessité pour les bibliothèques de construire d'excellentes collections équilibrées avec les classiques, ce qu'il y a de mieux en littérature, de les organiser et les mettre sur des étagères en respectant la classification, Dewey ou Library of Congress, afin que les bibliothécaires puissent les trouver et les utiliser et que nos usagers les plus avertis connaissent le système et puissent s'y retrouver; de l'autre, réunir des collections qui sont multiculturelles, vastes, populaires aussi bien que savantes, et organisées en catégories plus larges, plus compréhensibles et faciles d'accès, permettant aux usagers de trouver quelque chose à lire, de sortir de la bibliothèque, pour retourner rapidement à leur vie quotidienne.

Par ailleurs, il faut d'un côté considérer que l'on demande aux gens qui habitent dans notre quartier de s'adapter à nous, de croire que nous savons ce qu'il leur faut, que nous choisissons ce qu'il y a de mieux et que c'est à eux d'apprendre à nous utiliser; et de l'autre, préconiser une politique d'ouverture qui dit qu'il faut inviter tous les membres de la communauté à venir trouver les informations dont ils ont besoin et leur dire que nous pouvons trouver des réponses en fonction de ce qui les intéresse et du lieu d'où ils viennent, quelles que soient leur situation sociale, leur langue ou leurs croyances.

Se confrontent également les points de vue d'un groupe qui dit qu'en Amérique on ne devrait avoir que des ouvrages en anglais dans nos bibliothèques, qu'il est juste de promouvoir la culture américaine – je pense que les Français ont une opinion sur ce thème aussi – et d'un autre groupe revendiquant une attitude d'ouverture, d'invitation lancée à tous ceux qui arrivent dans notre communauté, en leur donnant bien sûr la possibilité d'apprendre l'anglais mais aussi d'entretenir et de conserver leur propre langue pour créer une société multiculturelle. Il faut à la fois propager la culture américaine et les valeurs américaines, et s'intéresser aux problèmes mondiaux et au mondialisme, permettre à nos communautés de célébrer et d'apprécier les cultures qu'elles ont apportées avec elles et auprès desquelles nous apprenons beaucoup et enrichissons une culture

américaine nouvelle en regroupant toutes ces influences.

De même, il convient de concilier des lieux calmes pour l'étude, la réflexion et la lecture, avec des lieux où l'on peut découvrir et explorer, faire des expériences.

Un choix est peut-être à faire entre des bibliothèques gouvernées de façon « institutionnelle », je veux dire organisées essentiellement pour les bibliothécaires, ou bien des bibliothèques axées sur le service des clients, je veux dire organisées pour ceux qui les utilisent; et cela signifie, déconstruire des collections, les déplacer, les réorganiser, les proposer sous une forme et à des heures qui sont vraiment en rapport avec ce que les gens veulent, plutôt que quand nous, les bibliothécaires, voulons bien travailler.

Nous voulons tous être chez nous avec notre famille au moment où les autres veulent nous utiliser. Et nous devons trouver un équilibre entre nos besoins et nos intérêts en tant que travailleurs de bibliothèque d'une part, et les besoins et intérêts des gens et des communautés que nous sommes censés servir, de l'autre.

Les enjeux formidables du changement des façons de faire, voilà une discussion que nous avons continuellement aux États-Unis. Il y a les principes aristocratiques ou établis par les premiers Américains qui ont été à la base de notre création et qui nous ont guidés pendant les premiers siècles ou les premières années de développement des bibliothèques en

Amérique; et ce que quelques-uns d'entre nous au moins estimons nécessaire de faire aujourd'hui, pour rester présents et utiles et pour que les bibliothèques soient des lieux actifs et vivants attirant de nouveaux utilisateurs ou des résidants de longue date qui ne font que nous redécouvrir ou suivre l'évolution de notre attitude.

Pour conclure et pour lancer un défi à la Bpi à l'occasion de votre vingt-cinquième anniversaire: je dirai que lorsque vous êtes le meilleur, le défi est de faire tout votre possible pour savoir ce que les autres vont entreprendre pour vous faire tomber de votre piédestal et de toujours chercher ce qu'il vous faut faire.

Il y a une expression américaine, je ne sais pas si elle se traduit: *if it ain't broke, don't fix it* (littéralement, il ne faut pas réparer ce qui marche – le mieux est l'ennemi du bien). Quelques-uns d'entre nous pensent que si cela marche, cela risque de ne pas durer et que la différence, aujourd'hui, sera dans la manière dont nous choisirons les stratégies qui nous permettront de continuer à faire que cela marche et de participer activement, complètement, et avec enthousiasme au développement des communautés autour de nous, et dans la manière dont nos centres urbains, en particulier, vont se transformer pour satisfaire les besoins de populations très changeantes.

Et ma dernière remarque est qu'à mon avis, en France comme aux États-Unis, les bibliothèques représentent encore un bien

public fondamental dans nos démocraties telles que nous les comprenons. Elles nous garantissent le droit, le privilège et la possibilité en tant qu'individus de choisir ce que nous voulons. Les bibliothèques nous procurent un capital qui nous est nécessaire pour comprendre le passé et pour prévoir le futur; je crois profondément à l'équité et j'ai été très intéressé par la discussion équité contre liberté et le fait que les bibliothèques, tout en étant équitables, jouent un rôle fondamental en donnant aux gens la possibilité de prendre en charge leur vie, leur gouvernement et leurs communautés.

Félicitations à la Bpi à l'occasion de vos vingt-cinq ans. Je vous souhaite une longue vie!

Michel Melot: Merci infiniment de cette belle conclusion et de toutes les leçons qu'elle comporte, y compris de nous conseiller de descendre de notre piédestal. Il est toujours salutaire de recevoir ce genre de conseil et nous continuerons à avoir des liens très étroits avec les bibliothèques américaines et la vôtre en particulier.

Gardez en vous tout ce qui vient d'être dit et je pense que le débat se fera très largement entre chacun d'entre vous après ce colloque qui en inaugure bien d'autres, j'espère.

Je remercie vivement les quatre intervenants et particulièrement notre invité américain ainsi que toute la salle et je cède la parole à Jean-Sébastien Dupuit pour la fin de ce colloque.

Clôture

Gérald Grunberg,
directeur de la Bpi

Avant que M. Dupuit ne conclue cette conférence, je voudrais vous demander de vivre encore quelques mois avec la frustration qui vient d'être créée, puisque l'un des projets que nous avons avec Gary Strong est d'organiser l'année prochaine, dans le cadre des échanges entre la Queens Borough Library et la Bpi, un colloque franco-américain qui sera largement consacré à l'étude comparée des bibliothèques publiques américaines et françaises, ce qui donnera l'occasion de revenir sur tous les thèmes qui viennent d'être abordés.

Ensuite, je voudrais vous remercier d'être venus et d'avoir joué le jeu que nous vous proposons, qui a consisté à mettre sur la place publique les questions que nous nous posons dans cette phase intense de réflexion suscitée par le projet d'établissement que nous souhaitons mettre au point pour les cinq années à venir. C'était, pour nous, particulièrement fructueux, cela va permettre de très nombreux prolongements en interne et je me réjouis que cette tentative un peu inhabituelle de débattre ses problèmes en public donne des résultats aussi riches. J'invite d'ailleurs d'autres bibliothèques à le faire, cela sera tout aussi intéressant pour nous.

Pour conclure tout à fait, je voudrais, au-delà des remerciements que j'adresse à l'assistance et aux intervenants en particulier, remercier les interprètes qui n'ont pas toujours eu la tâche facile mais qui s'en sont acquittés merveilleusement et enfin, remercier toutes les équipes de la Bpi qui ont permis le déroulement de ce colloque. Un événement comme celui-ci, dans un établissement qui a un grand rayonnement, un grand prestige, mais qui n'en est pas moins assez modeste, la Bpi – dans les meilleures périodes, deux cents cinquante agents permanents –, un événement comme cela ne se fait pas sans la mobilisation de tout le monde et c'est ce qui s'est passé avec un grand enthousiasme, aussi bien de la part des bibliothécaires que des services de logistique et des services administratifs. Je tiens en votre nom à les remercier extrêmement chaleureusement.

Jean-Sébastien Dupuit,
directeur du Livre et de la Lecture

Cher Gérard Grunberg, vous me donnez un rôle un peu ingrat maintenant, d'abord parce que, en intervenant, j'empêche ce débat au moment peut-être où vous vouliez le nourrir, et, après le contenu très riche de cette dernière table ronde, ce que je vais dire traduira inévitablement une forme, pour reprendre Péguy, de « dégradation de la mystique en politique » et en tout cas de la philosophie politique en des questions peut-être plus terre à terre d'organisation politique et de technique administrative.

Dernier élément, je ne suis là que pour remplacer Jean-Jacques Aillagon, le ministre de la Culture et de la Communication, qui a été empêché de nous rejoindre aujourd'hui et je ne peux pas complètement me substituer à ce qu'il aurait dit, qui aurait été forcément plus fort et aurait eu plus de portée que les interrogations et les quelques réponses que je vais développer maintenant.

L'actualité commande en effet – et pour une fois c'est une actualité dans le domaine du livre, ce qui arrive peu souvent. Je rebondis sur ce que Patrick Bazin disait, lorsqu'on s'interroge sur l'événementiel, nous en faisons peu dans le livre, que ce soit vous, dans les bibliothèques, ou nous au niveau national; l'événementiel est très difficile à organiser pour le livre. Il se trouve que nous ne sommes pas allés le chercher, il nous a rattrapés vous l'avez vu depuis quelques jours; et sans trahir beaucoup de secrets, le ministre est en ce moment même à Matignon auprès du Premier ministre qui rencontre un certain nombre d'éditeurs, et vous connaissez la vivacité des débats qui partagent en ce moment même la collectivité des éditeurs sur l'avenir d'un grand groupe et les questions posées par la concentration dans ce secteur.

Cela dit, cette actualité reste bien moins dramatique que celle qu'évoquait tout à l'heure M^{me} Genieva et je voudrais lui dire combien nous partageons sa préoccupation: il y a, si j'ai bien compris, des bibliothécaires dans les otages du théâtre à Moscou, il y a des étrangers, des Français, des Anglais, etc. Il y a surtout toute une communauté qui est éprouvée. Le contraste est frappant avec tout ce que nous avons entendu pendant ces deux jours sur les possibilités merveilleuses qu'offrent les techniques de communication aujourd'hui et

qui ne changent rien au fond des choses et aux interrogations fondamentales qui sont les nôtres. Ce qui est en cause là-bas, comme hélas, ailleurs, ici ou là, à Bali il y a quelques jours ou à New York l'année dernière, c'est bien la question de l'humanité.

Pour reprendre Malraux, nous pouvons nous demander à quoi cela sert d'aller sur la lune si c'est pour s'y suicider. La lune, on n'y va peut-être pas beaucoup en fusée, mais on y va beaucoup par l'Internet et, en même temps, notre pauvre humanité est peut-être, hélas, en train de se suicider.

Je reviens à des choses plus terre à terre, pour vous dire à quel point le ministre a regretté de ne pouvoir être ici, à la fois en tant que ministre de la Culture et de la Communication, mais aussi en tant qu'ancien président, pendant deux mandats successifs, du Centre Georges Pompidou. Vous savez à quel point il a veillé à ce que, dans la rénovation générale du Centre, la Bpi opère une mutation qui ne soit pas justement une dégradation mais qui soit bien fidèle à l'esprit même de ses principes fondateurs. Je crois qu'il aurait pu nous dire par lui-même toute l'importance qu'il a attachée à cet établissement et qu'il y attache maintenant en tant que ministre.

C'est d'une conclusion que je suis chargé; il ne s'agit pas pour moi de faire la synthèse de vos débats, je pense que tout le travail que va faire la Bpi maintenant est de mettre en forme les interventions et de nourrir les échanges qui permettront de rebondir en termes de contenu. Je ne vais pas résumer tout ce qui a pu se dire de votre point de vue à vous essentiellement. Bien sûr, il y avait d'autres intervenants, philosophes, historiens, mais ce qui a été dit du point de vue des bibliothécaires, par rapport à ce qu'est votre métier, par rapport aux grandes interrogations sur l'évolution de ce métier, ou encore à la fonction des bibliothèques dans notre pays, la Bpi l'a illustré et a pu servir d'entraînement pendant ces vingt-cinq ans vis-à-vis de l'ensemble du réseau des bibliothèques. Est-ce que, aujourd'hui, cela n'est pas un autre modèle ou d'autres formes qui doivent être mis en œuvre?

Je voudrais simplement dire que cette question qui se pose pour vous, professionnels, se pose évidemment dans notre pays, pour l'État, qui s'est donné des responsabilités en matière de politique culturelle. Comment, dans les années qui viennent, dans les prochains vingt-cinq ans, peut évoluer ce rôle de l'État et pas uniquement à partir de considérations de politique du livre, voire de considérations de politique culturelle, mais à partir de considérations sur l'ensemble de la place de l'État dans notre pays?

Ce n'est un secret pour personne que nous sommes aujourd'hui engagés dans un débat national sur le thème de la décentralisation. Nous vivons quelque chose qui est présenté comme une deuxième décentralisation. Nous sommes loin de savoir, en tout cas à notre modeste niveau, quelles vont être les orientations générales que la collectivité nationale, le gouvernement, le législateur, les différentes collectivités vont prendre.

Mais ces orientations ne seront pas sans effet sur ce que la collectivité publique française, l'État et les collectivités locales, pourront faire et dans quelles conditions se fera le développement des bibliothèques, quelle que soit l'ampleur exacte des mutations que les bibliothèques connaîtront dans les métiers et dans les fonctions.

La question est d'autant plus importante que, si vous me permettez de développer un paradoxe, dans le domaine des bibliothèques, à la différence de l'Angleterre, nous ne sommes pas un pays jacobin et centralisé, nous ne pouvons donc pas piloter directement des millions qui seraient décidés – je caricature volontairement – par l'État. Nous sommes d'ores et déjà dans une république qui, pour ce qui concerne le livre, est organisée d'une manière décentralisée, c'est-à-dire que, dans notre domaine particulier, nous vivons déjà la révision constitutionnelle qui va bientôt être proposée au Parlement.

En tout état de cause, le modèle selon lequel a fonctionné une certaine politique du livre a eu des résultats non négligeables en termes de développement de la lecture, même si on peut toujours relever des formes de retard qui subsistent, pour des raisons de culture politique peut-être. Nous n'avons pas adopté, cher Michel Melot, le modèle finlandais parce que nous ne sommes pas dans un pays où on emprunte cinq ou six fois plus de livres qu'on en achète, parce qu'il y a aussi d'autres formes de circulation du livre que le prêt – je ne rouvre surtout pas des débats qui ont nourri ces dernières années.

Nous sommes donc dans une organisation décentralisée avec un certain modèle de politique de soutien au développement des bibliothèques qui a été suivi depuis quinze ans maintenant. Ce modèle, d'une certaine manière, est issu, ou en tout cas très lié dans son développement, de l'expérience même de la Bpi. Il repose sur la création, parfois *ex nihilo*, d'un grand équipement moderne avec de larges pans du libre accès et avec ces fameuses collections encyclopédiques, avec, bien sûr, des variantes suivant les établissements, les contextes propres, les moyens qui ont pu être mis en œuvre.

L'intervention de l'État dans ce cadre a consisté – je ne rentre surtout pas dans la description technique du mécanisme du concours particulier sur la dotation générale de décentralisation –, pour l'essentiel, à aider l'équipement. Même si elle ne se résume pas uniquement à cela, la question qui se pose aujourd'hui par rapport à la description même que vous avez faite de l'évolution de la fonction de la bibliothèque – dans ce qu'on pourrait appeler la société numérique, la société de l'Internet – c'est que cette intervention de l'équipement n'est peut-être plus primordiale.

Aujourd'hui, nous pouvons imaginer un modèle où, d'un côté, l'effort de l'équipement serait moins nécessaire et où, en revanche, le développement de services, la mise en œuvre de ressources partagées seraient prioritaires. Aujourd'hui, il pourrait y avoir une tentation, qui serait sans doute fondamentalement rationnelle : on ferait

disparaître les mécanismes qui ont permis à l'État de privilégier l'équipement du territoire et on transférerait cette enveloppe aux collectivités dans des conditions qui, techniquement et juridiquement, seraient à débattre; et l'État concentrerait son intervention – ce qui rejoint d'autres préoccupations de la politique culturelle – par exemple sur les organismes centraux ou mutualistes qui, d'une manière ou d'une autre, peuvent être à la pointe d'une coopération et de la mise en œuvre de ressources à la disposition de la communauté des bibliothèques.

Il y a quinze ans, la Bpi existait, mais le modèle qu'elle représentait tenait aux services qu'elle offrait à un public sur place, qui venait dans les murs du Centre Pompidou, et non pas à des services en ligne, comme ceux qu'aujourd'hui l'Internet permet de proposer.

Dans cet esprit, la politique pourrait être désormais de ne s'appuyer essentiellement que sur les établissements publics et de privilégier leur rôle de coopération nationale. C'est une orientation qui est prise depuis un certain temps avec le développement, dans le cadre du projet de Bibliothèque nationale de France, de toutes les opérations de coopération nationale et de l'ensemble de ce que Caroline Wiegandt a exposé ce matin. C'est une orientation qui est désormais prise également par la Bpi.

Je ne sais à quel degré de détail, au cours de ce colloque, vous êtes entrés dans la présentation des projets que la Bpi compte développer dans les mois qui viennent : les consortiums, le portail de services, les coopérations particulières avec tel ou tel établissement. C'est une orientation tout à fait possible et, de ce point de vue-là, pour répondre à une conversation avec M. Strong hier soir, la question qui se pose pour nous, l'État, est bien combien d'argent l'État est en mesure de donner aux grands établissements pour accomplir ce type de missions d'intérêt collectif.

Bien sûr, il y a des précautions à prendre. Si cela devenait l'intervention essentielle de l'État en faveur du développement des bibliothèques, il serait important que cette intervention des établissements ne soit pas isolée, mais qu'elle soit concertée avec l'État entre ces grands pôles de ressources et les bibliothèques partenaires et bénéficiaires. Cela doit être quelque chose de réellement partagé. Cela n'est pas, pour reprendre les termes politiques du début du XIX^e siècle, une coopération octroyée, ça n'est pas un cadeau que les grands seigneurs de Paris viennent faire à leurs vassaux de province, mais cela doit être concerté entre les établissements eux-mêmes et nous en avons parlé tout à l'heure, quand vous évoquiez, par exemple, cette sorte de catalogue collectif des signets que la BnF et la Bpi pourraient faire ensemble. Je décris là quelque chose de très schématique, mais qui est une évolution possible du dispositif de soutien de l'État par rapport à cette évolution du paysage. Je pense que, comme toujours, il faut se méfier de ce qui est simplificateur et qu'il serait très dangereux de jeter le bébé avec l'eau du bain. Martine

Poulain parlait tout à l'heure du modèle aristodémocratique, je pense, de la même manière, que nous n'avons pas fini ce qui a été engagé il y a vingt-cinq ans d'une manière ou d'une autre avec la Bpi, avec la création d'une direction du Livre au ministère de la Culture, avec ensuite l'effort massif consacré à l'investissement, avec, dans la période plus récente, le lancement du programme des douze bibliothèques municipales à vocation régionale. Il reste encore beaucoup de zones d'ombre dans la couverture même du territoire, et nous n'avons pas le droit de laisser des portions importantes du territoire non couvertes. C'est bien là tout le problème posé par la décentralisation.

Même si des moyens importants existent, nous ne pouvons les utiliser que si, à la base, les élus sont volontaires, si les collectivités intègrent bien cela dans leurs priorités. Nous connaissons beaucoup de cas où, d'un point de vue technocratique, nous nous étions dit que telle ville serait l'une des villes qui devrait logiquement bénéficier du programme des bibliothèques à vocation régionale. Mais il y a d'autres priorités : ici, l'auditorium ; ici, telle ou telle autre chose. Et l'on nous a dit que c'était pour le mandat suivant. Et maintenant, c'est encore pour le prochain mandat.

Il y a donc, ici, une vraie question au cœur de la démocratie. C'est une question que je pose, que je me permets de poser à mon ministre en la nourrissant des contributions des uns et des autres.

Pour ce qui nous concerne, et je parle au niveau de la direction du Livre, pas au nom du ministre, je crois qu'il nous appartient d'essayer de proposer un modèle d'intervention qui combine la poursuite autant que possible de ce qu'a été le soutien à l'investissement – en effet, le soutien à l'investissement est aussi un soutien aux nouvelles technologies puisqu'il ne concerne pas seulement le bâtiment, mais aussi tous les équipements liés aux nouvelles technologies, les réinformatisations qui rendent possibles les nouvelles formes de fonctionnement de la bibliothèque –, et également l'appui aux deux grands établissements nationaux que sont la Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque publique d'information, pour accompagner cette mutation du rôle de ces établissements qui, moins que jamais, seront des établissements « parisiens » et devront, au contraire, développer leurs programmes de coopération avec les autres bibliothèques du territoire.

Je ne prolonge pas inutilement cette intervention et je voudrais simplement m'associer à tous les remerciements de Gérard Grunberg à l'instant et dire à quel point notre colloque a été riche, à quel point il faut que nous en tirions toutes les conséquences, sans attendre le prochain anniversaire, dans vingt-cinq ans, le cinquantième de la Bibliothèque publique d'information pour lequel Gérard Grunberg nous donne aujourd'hui même rendez-vous.

Gérald Grunberg : Merci. Nous nous reverrons avant, je pense.